



LE CAFE PEDAGOGIQUE

Toute l'actualité pédagogique sur Internet !



Guide pratique de la rentrée 2005

Quoi de nouveau pour les profs ?

Les textes de la rentrée. Les débuts. Une réforme en chantier. Les débats de la rentrée. Questions de rentrée au primaire, au collège et au lycée.

Vie scolaire : la rentrée du C.P.E.

Primaire : La rentrée au primaire

Secondaire : la rentrée dans toutes les disciplines.

www.cafepedagogique.net



LE CAFE PEDAGOGIQUE

Toute l'actualité pédagogique sur Internet
www.cafepedagogique.net



Soyez le premier informé de l'actualité de l'éducation. Revue d'actualité pédagogique, le Café pédagogique vous donne la possibilité de recevoir chaque jour "L'Expresso" un court flash d'information ou tous les 15 jours une revue d'actualité.



Préparez vos cours avec Internet : Le Café pédagogique exerce une veille permanente sur Internet et signale tous les 15 jours les meilleurs sites dans votre discipline et votre degré d'enseignement (école, collège, lycée).



Utilisez les nouvelles technologies en classe : Le Café pédagogique fait connaître les réalisations d'enseignants et donne des exemples concrets d'utilisation des TICE en classe.



L'avenir de l'Ecole mérite réflexion : le Café publie chaque mois un dossier qui analyse une problématique scolaire ou qui apporte un soutien concret aux enseignants et aux élèves. Parmi nos derniers dossiers : "Le B2i en 2004", "Rentrée 2004", "Bac Brevet" (500.000 exemplaires diffusés), "Les I.D.D.", "Internet et sécurité" etc. **Ouvert sur le monde**, il rend compte des débats et de l'actualité de l'Ecole en Europe et dans le monde.



Pour les valeurs de L'Ecole : réalisé par un collectif d'enseignants et de chercheurs, Le Café pédagogique milite pour une école innovante et démocratique. En partenariat avec le Cidem, il publie des dossiers pédagogiques citoyens : Droits de l'enfant, Mémoire de la Shoah, Contre le racisme. Il diffuse également des documents pédagogiques liés à l'actualité politique : Le séisme en Asie, La guerre en Irak, Le 11 septembre etc.

Rejoignez les 100.000 abonnés et les 400.000 visiteurs mensuels du Café pédagogique !

SOUTENEZ LE CAFE PEDAGOGIQUE EN ADHERANT A L'ASSOCIATION C.I.I.P. !	ABONNEMENT GRATUIT	
Soutenir le Café pédagogique c'est	<i>A ne remplir que si vous n'êtes pas déjà abonné !</i>	<input type="checkbox"/> Documentation
• Miser sur le développement d'un Internet mutualiste, ni commercial, ni institutionnel		<input type="checkbox"/> Actualités
• Participer à un mouvement pédagogique qui milite pour l'innovation	Adresse électronique :	<input type="checkbox"/> Primaire
• Participer au développement d'un nouveau média		<input type="checkbox"/> Lettres
M		<input type="checkbox"/> Langues
Adresse :	s'abonne aux éditions suivantes	<input type="checkbox"/> Sciences
Mèl :	du Café :	<input type="checkbox"/> Sciences Humaines
<input type="checkbox"/> Adhère à l'association C.I.I.P. Personne physique 20 E	<input type="checkbox"/> Edition intégrale	<input type="checkbox"/> Technologie Tertiaire Arts, professionnel
Personne morale: abonnement annuel toutes éditions 150 E	<input type="checkbox"/> Pédagogie	<input type="checkbox"/> L'Expresso, le flash quotidien
Chèques à l'ordre de association C.I.I.P.		

A retourner à : Association C.I.I.P., 22 Rue Alphan, 75013 Paris

Et voici revenu le temps de la rentrée.

Quand on débute, que dire le premier jour ?

Quand on a plus d'expérience, comment vivre sa " prise de fonctions " ?

Mais aussi quels nouveaux textes s'appliquent à la rentrée ? Quelles évolutions, quels débats sont en cours à l'école et dans ma discipline ?

Avec ce "*Guide pratique de la rentrée*" l'équipe du Café pédagogique souhaite aider les enseignants et les cadres éducatifs débutants et les autres à passer le cap.

Vous trouverez dans ce guide des ressources utiles pour chaque discipline du primaire et du secondaire. Mais aussi l'actualité et les débats qui traversent l'Ecole à un moment particulier de sa longue histoire.

Bonne rentrée !

Sommaire :

QUOI DE NOUVEAU POUR LES PROFS ?.....	6
LES TEXTES DE LA RENTREE	7
BIEN DEBUTER LA NOUVELLE ANNEE.....	25
UNE REFORME EN CHANTIER.....	31
DES DEBATS POUR UNE RENTREE	37
LA RENTREE AILLEURS... ..	72
QUESTIONS DE RENTREE AU PRIMAIRE	75
QUESTIONS DE RENTREE AU COLLEGE	79
QUESTIONS DE RENTREE AU LYCEE	83
QUESTIONS DE RENTREE POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	92
LA RENTREE DES TICE	95
VIE SCOLAIRE : LA RENTREE DU C.P.E.....	115
AU PRIMAIRE	127
LES DISCIPLINES DU SECONDAIRE	132
ALLEMAND	133
ANGLAIS	135
ARABE.....	140
ARTS PLASTIQUES.....	146
DOCUMENTATION - CDI.....	148
EDUCATION CIVIQUE - ECJS.....	150
ENSEIGNEMENT AGRO-ALIMENTAIRE.....	161
E.P.S.	163
ESPAGNOL.....	171
FRANÇAIS.....	181
GEOGRAPHIE	188
HISTOIRE.....	203
ITALIEN.....	227
LANGUES ANCIENNES.....	232
LANGUES VIVANTES.....	235
MATHEMATIQUES.....	239
MUSIQUE	241
PHILOSOPHIE.....	244
PHYSIQUE - CHIMIE	253
PORTUGAIS.....	255
RUSSE.....	258
S.E.S.	260
S.M.S.	267

S.T.I.	271
S.T.G.	273
TECHNOLOGIE	282
L'OURS	286

Quoi de nouveau pour les profs ?

François Jarraud

Les textes de la rentrée

1- Les textes

A- Les deux circulaires de rentrée

La rentrée 2005 s'inscrit-elle en rupture ? La circulaire de rentrée, publiée au B.O. du 5 mai, applique les premières orientations de la loi Fillon. Elle fixe 3 priorités : élever le niveau de formation des élèves, développer l'éducation à la responsabilité et consolider le pilotage de l'action éducatrice.

A l'école, l'accent est mis sur l'apprentissage de la langue mais sans dispositif nouveau si ce n'est l'attention apportée aux supports : *"On veillera également à limiter les photocopies de documents élaborés par les enseignants ; à cette fin, on systématisera le recours à l'écriture dans ses formes les plus variées... Tous les domaines d'apprentissage offrent des occasions de lire : c'est pourquoi on préférera l'usage de manuels de lecture, dont les écoles se doteront en particulier pour la phase des premiers apprentissages structurés, et l'utilisation d'ouvrages littéraires ou documentaires ainsi que des outils multimédias recommandés par le ministère"*. La rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école est une autre priorité : elle doit s'appuyer sur des activités expérimentales. Enfin les élèves du cycle III de l'école primaire doivent tous bénéficier d'un enseignement de langue vivante, l'allemand étant "encouragé". L'enseignement de langues vivantes en grande section de maternelle est enterré.

Au collège, le texte inscrit également la priorité de la maîtrise de la langue "tous les enseignants, quelle que soit leur discipline, sont concernés". La principale nouveauté est la mise en place de la nouvelle troisième avec l'option et le module de découverte professionnelle. Le texte annonce également que *"les nouveaux programmes de langues étrangères du collège conçus selon le cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe, seront arrêtés d'ici la fin de l'année scolaire. Ils entreront en vigueur à partir de la rentrée 2006"*. Les élèves ayant suivi des cours d'allemand à l'école primaire pourront le garder en sixième dans le cadre de classes "bilangues". La circulaire annonce que les textes sur le nouveau brevet seront publiés d'ici la fin de l'année scolaire. L'ASSR sera passée à partir de 2006 sur poste informatique.

Au lycée, les principales nouveautés concernent les TPE : leur intégration comme épreuve anticipée du bac est confirmée pour la première fois dans un texte réglementaire, mais on ignore encore comment cette évaluation sera organisée. Est-elle même possible sans redéfinition des TPE ? L'effort pour les langues vivantes se limite au dédoublement de la seule première langue vivante en terminale des séries générales. Le ministre rappelle que la nouvelle filière STG pourra accueillir des élèves de BEP : *"des structures ou des dispositifs pédagogiques d'adaptation seront prévus dans chaque académie pour faciliter l'accueil de ces élèves"*. Mais les horaires officiels des 1ères d'adaptation sont abrogés précise le texte...

En voie professionnelle, le ministre veut développer le bac professionnel en 3 ans et lutter contre les sorties sans qualification. Mais aucun dispositif nouveau n'est annoncé. L'éducation à la responsabilité promue par le ministre vise, peut-être sous la pression du

mouvement lycéen, à associer davantage les délégués des élèves à la vie de l'établissement. *"Dans les établissements, le délégué de classe est le premier maillon de la représentation des lycéens. À ce titre, son implication, en particulier dans l'organisation des heures de vie de classe, doit être renforcée. Il serait ainsi souhaitable qu'une fois par trimestre, les délégués de classe soient chargés de l'organisation de l'heure de vie de classe et qu'ils en établissent un compte rendu... Pour faciliter l'exercice du mandat des différents représentants des lycéens, le conseil national de la vie lycéenne recommande, lorsque les locaux des établissements le permettent, de prévoir une salle des délégués, équipée si possible de postes informatiques et d'un accès à internet".* La circulaire invite à faire participer le vice-président du CVL au conseil d'administration.

Les TIC restent une préoccupation de la rentrée. *"La maîtrise des TIC constitue un facteur de réussite déterminant pour la poursuite des études et l'insertion dans la vie active de chaque élève. À chaque niveau d'enseignement, il appartient aux différents acteurs institutionnels de renforcer les moyens et dispositifs déjà mis en place afin de poursuivre la généralisation de l'utilisation des TICE, de consolider la mise en œuvre du B2i de niveaux 1 et 2 et de valider, selon les cas, ces niveaux à l'école, au collège ou au lycée. Le pourcentage d'élèves qui quittent l'école primaire en ayant acquis le niveau 1 du B2i devra être sensiblement amélioré durant l'année 2005-2006... L'objectif est que l'ensemble des élèves de collège puisse présenter le B2i de niveau 2 à l'horizon 2007, en vue d'une prise en compte pour l'obtention du diplôme national du brevet".*

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENE0500813C.htm>

Les évaluations nationales en 2005-2006

Le dispositif d'évaluation accueille plusieurs nouveautés en 2005-2006. En CE2 et en 6ème, les évaluations nationales mettront davantage l'accent sur les compétences attendues et moins sur les compétences en cours d'acquisition. Il s'agit "d'aider les enseignants à mieux prendre en compte la progressivité des apprentissages". Ils seront aidés pour l'exploitation des résultats par le logiciel J'ADE qui remplacera partout le bon vieux Casimir.

La grande nouveauté c'est l'évaluation en CE1 qui cherche à cerner les difficultés en lecture, écriture et calcul. Elle ne sera pas généralisée mais "étendue" à une circonscription par académie.

L'évaluation de seconde avait disparu des textes à la rentrée 2005. Elle n'est plus mentionnée alors même qu'elle est plus nécessaire.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/25/MENK0501204C.htm>

Une seconde circulaire est parue le 25 août 2005.

Elle apporte quelques instructions de dernière minute. S'agissant des **Programmes personnalisés de réussite éducative**, le texte confirme la minceur du dispositif pour cette année scolaire.

A l'école, la grande innovation c'est l'enseignement obligatoire de l'hymne national qui est à faire dans le cycle des apprentissages fondamentaux. Cela ne manque pas d'interpeller nos voisins européens. Ainsi la TSR rappelle qu'"il n'existe aucune obligation de ce type pour le *"Sur nos monts quand le soleil"* helvétique, le *"God Save the Queen"* britannique, la *"Brabançonne"* belge ou le *Wilhelmus (Wilhelmus van Nassouwe, Guillaume de Nassau)* néerlandais. En Espagne, ce type d'enseignement a été supprimé car il évoquait la dictature".

Au collège, "a session 2006 se tiendra sur les principes et le format du brevet actuel" : **le nouveau brevet est reporté**. La circulaire introduit deux nouveautés : la mise en place de mentions à partir des notes 12,14 et 16 qui seront nécessaires pour l'attribution des bourses au mérite prévues par la loi Fillon et la prise en compte de l'option de découverte professionnelle

et du module de découverte professionnelle. Le brevet reste donc basé sur les évaluations de quatrième et troisième. Le report du nouveau brevet pourrait poser problème dans certains établissements où les bordereaux de 4ème n'ont pas été remplis. La circulaire de rentrée annonce une expérimentation en ZEP. " *Cette expérimentation portera essentiellement sur les modalités d'organisation, les méthodes et innovations pédagogiques de nature à permettre aux élèves de ZEP d'acquérir les savoirs de base et de prétendre aux filières d'excellence*". Là aussi un texte devrait détailler les modalités de cette expérimentation qui se cadre donc au niveau de l'établissement.

En lycée, la circulaire revient sur la situation des TPE. Elle annonce la publication d'instructions sur leur évaluation dans le cadre de l'épreuve anticipée de 1ère. En effet comment maintenir l'évaluation d'une épreuve totalement nouvelle dont la durée d'apprentissage a été divisée par deux ?

Dans la voie professionnelle, la grande innovation concerne l'admission de droit des bacheliers professionnels avec mention Bien ou T.B. en STS. Elle est confirmée par un arrêté publié au J.O. du 27 août. Là aussi une circulaire apportera des précisions par exemple sur les champs d'application. La circulaire de rentrée annonce également la publication d'un texte sur le développement de l'apprentissage dans les établissements.

Plusieurs textes réglementaires concernant ces décisions sont déjà publiés au J.O.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/30/MENE0501720C.htm>

<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=200002&sid=6040593&cKey=1125078674000>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/actu/64.php#229>

B- Socle commun et PPRE

La loi Fillon accouche d'une souris : le PPRE

Le grand remède de la loi Fillon ne serait-il que de la poudre de Perlimpinpin ? " *La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 prévoit dans son article 16 qu'" à tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, le directeur d'école ou le chef d'établissement propose aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un programme personnalisé de réussite éducative" (PPRE)... Le programme personnalisé de réussite éducative est l'un des dispositifs qui doit permettre de conduire la totalité d'une classe d'âge à la maîtrise des connaissances et compétences constitutives du « socle commun », à la fin de la scolarité obligatoire. Il constitue tout autant une modalité de prévention de la grande difficulté scolaire, visant à empêcher un redoublement, qu'un accompagnement de celui-ci lorsqu'il n'a pu être évité, afin de lui donner davantage d'efficacité. "* Deux décrets devraient prochainement définir les modalités de mise en œuvre du PPRE. Mais EduScol publie dès maintenant un " *Guide pratique pour l'expérimentation des programmes personnalisés de réussite éducative*".

Plutôt léger le "Guide pratique" ! 4 pages de consignes vagues ! Tout au plus y apprend-on qu'à l'école il sera appliqué au cycle des apprentissages fondamentaux et au CE2. Les enseignants utiliseront les outils d'évaluation existants (livrets d'accompagnement, évaluations nationales) sous la responsabilité du directeur d'école et de l'inspection. Au collège, le PPRE sera mis en œuvre en 6ème sous la responsabilité du chef d'établissement et des professeurs principaux. Les PPRE prendront la forme de documents écrits.

Le document n'apporte pas d'information sur l'articulation du PPRE avec les moyens extérieurs à l'école comme les "dispositifs de réussite pédagogique". Tout au plus sait-on que

" Le programme personnalisé de réussite éducative peut intégrer des activités existant hors du temps scolaire, en particulier dans le cadre des dispositifs de réussite éducative, qui peuvent être utiles et complémentaires à l'action de l'école ou du collège. Ces activités n'ont pas un caractère obligatoire ; elles sont proposées et expliquées aux parents qui conservent le droit de décider de la participation de leur enfant". Les questions pédagogiques sont complètement évacuées par le document. La mesure sensée réduire l'échec scolaire se bornerait-elle à un imprimé ?

http://eduscol.education.fr/D0072/PPRE_experimentation.htm

Les décrets du 25 août :

Le J.O. du 25 août publie deux décrets relatifs au programme personnalisé de réussite éducative et au socle commun. Les deux sont associés : *" A tout moment de la scolarité, une aide spécifique est apportée aux élèves qui éprouvent des difficultés dans l'acquisition du socle commun... Ce dispositif définit un projet individualisé qui doit permettre la progression de l'élève et son évaluation. Les parents sont associés au suivi de ce dispositif. Le programme personnalisé de réussite éducative prévu par l'article L. 311-3-1 du code de l'éducation est mis en place dans ce cadre. Il s'articule, le cas échéant, avec un dispositif de réussite éducative."* ce qui tend à donner une vision étroite du socle commun (toujours pas défini).

Le dispositif de réussite éducative est défini ainsi : *" Les dispositions pédagogiques mises en oeuvre pour assurer la continuité pédagogique, en particulier au sein de chaque cycle, prennent en compte les besoins de chaque élève afin de permettre le plein développement de ses potentialités, ainsi que l'objectif de le conduire à l'acquisition des éléments du socle commun de connaissances et compétences fondamentales correspondant à son niveau de scolarité. A tout moment de la scolarité élémentaire, lorsqu'il apparaît qu'un élève ne sera pas en mesure de maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin du cycle, le directeur d'école propose aux parents ou au représentant légal de l'enfant de mettre en place un dispositif de soutien, notamment un programme personnalisé de réussite éducative. Un document, préalablement discuté avec les parents de l'élève ou son représentant légal, précise les formes d'aides mises en oeuvre pendant le temps scolaire ainsi que, le cas échéant, celles qui sont proposées à la famille en dehors du temps scolaire. Il définit un projet individualisé qui devra permettre d'évaluer régulièrement la progression de l'élève. Dans les zones d'éducation prioritaire, ces dispositifs se conjuguent avec les dispositifs existants. Des aides spécialisées et des enseignements adaptés sont mis en place au profit des élèves qui éprouvent des difficultés graves et persistantes. Ils sont pris en charge par des maîtres spécialisés, en coordination avec le maître de la classe dans laquelle l'élève continue à suivre une partie de l'enseignement. Des actions particulières sont prévues pour les élèves non francophones nouvellement arrivés en France".* Mais les textes confirment le report des PPRE à 2006 sans doute faute de moyens. **Sont applicables des procédures formelles à mettre en œuvre avec les parents dès cette année.**

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501630D>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501635D>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index250805.php>

C- Une nouvelle politique pour les langues

Nouvelle organisation et nouveaux niveaux en... 2007

Les langues connaîtront un bouleversement important à partir de 2007 : disparition des classes au profit de groupes de niveau, certification avec un regard extérieur, peut-être à

terme remplacement des examens par cette certification ?

" Pour faciliter la reconnaissance mutuelle des compétences et qualifications, le projet de décret introduit dans l'organisation de l'enseignement des langues vivantes étrangères les niveaux définis au sein du Conseil de l'Europe par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)". A partir de 2007, les niveaux de compétence des élèves seront fixés en référence au Cadre du Conseil de l'Europe : niveau A1 en fin d'école élémentaire, B1 en fin de scolarité obligatoire en LV1 et A2 pour la LV2, niveau B2 en LV1 en terminale et B1 en LV2. selon les niveaux fixés. C'est aussi en 2007 que l'apprentissage d'une langue étrangère débutera au CE1.

La certification intégrera un organisme indépendant : " la certification des connaissances et compétences acquises demeurera de la pleine et entière responsabilité des autorités académiques et sera organisée avec le concours des enseignants chargés de cet enseignement, en étroite collaboration, pour chaque langue concernée, avec un organisme délivrant des certifications étrangères internationalement reconnues".

Le projet d'arrêté fixant le programme de l'enseignement des langues vivantes étrangères au collège, palier 1, sera applicable à la rentrée 2006. Il correspond aux 6ème et 5ème pour les jeunes ayant commencé l'apprentissage à l'école élémentaire et aux 4ème et 3ème pour le autres.

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/actu/2005/CSE_07072005/projet_decret_lve.pdf

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/actu/2005/CSE_07072005/projet_arrete_horaires_ecoles.pdf

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/actu/2005/CSE_07072005/projet_arrete_langues_vivantes_etrangeres_college_palier.pdf

La nouvelle politique reportée

Le J.O. du 25 août publie le décret relatif à l'enseignement des langues annoncé dans L'Expresso du 7 juillet. Le décret est divisé en deux parties. La seconde s'applique dès cette année : il s'agit de la création d'une "**commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères**" mise en place dans chaque académie et composée de représentants de l'administration, des enseignants, des élèves et aussi des élus locaux et sociaux.

La première partie, qui prévoit une importante réforme des langues, ne sera appliquée qu'à partir de 2007-2008. Le décret introduit dans l'organisation de l'enseignement des langues vivantes étrangères les niveaux définis au sein du Conseil de l'Europe par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). A partir de 2007, les niveaux de compétence des élèves seront fixés en référence au Cadre du Conseil de l'Europe : niveau A1 en fin d'école élémentaire, B1 en fin de scolarité obligatoire en LV1 et A2 pour la LV2, niveau B2 en LV1 en terminale et B1 en LV2. L'enseignement ne se fera plus dans le cadre de la classe mais de groupes de niveaux "*les enseignements de langues vivantes étrangères peuvent être dispensés en groupes de compétences, indépendamment des classes ou divisions ; les principes de constitution de ces groupes sont adoptés par le conseil d'école sur proposition du conseil des maîtres, dans le cadre du projet d'école, ou par le conseil d'adminis!*

tration dans le cadre du projet d'établissement". Un dispositif dont on connaît pourtant bien les limites.

La certification intégrera des organismes extérieurs à l'éducation nationale : "*Les connaissances et compétences acquises en langues vivantes étrangères au cours de la scolarité font l'objet de certifications spécifiques... Ces certifications sont organisées par le ministère chargé de l'éducation nationale dans un cadre défini, le cas échéant, conjointement avec des organismes délivrant des certifications étrangères internationalement reconnues et avec lesquels l'Etat a passé une convention".* Mais les certifications restent délivrées par l'autorité académique.

Le décret n'apporte pas de précision sur les dédoublements en LV1 annoncés en terminale par la loi Fillon et qui sont, eux aussi, remis.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501621D>
<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index070705.php>

Les langues au CE1 reportées à 2007

Le J.O. du 5 août a publié un arrêté confirmant le report à 2007 l'apprentissage des langues vivantes au CE1.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501644A>

Pour aller plus loin :

L'Inspection générale demande une redéfinition de la politique des langues vivantes et anciennes

" Dans la situation actuelle, la mission des inspections générales a constaté que les incertitudes du pilotage national se traduisent par la diffusion d'instructions peu explicites, l'absence de fixation d'objectifs chiffrés, de moyens spécifiques pour y parvenir et de cadrage des pratiques académiques". Dans son rapport (rédigé par Geneviève Gaillard, Gérard Saurat, Pascal Charvet, Lucienne Dutriez, Yves Bottin, et Jean-Paul Pittoors) l'Inspection générale ne mâche pas ses mots et présente une politique des langues avec des exigences contradictoires, aggravées par la loi Fillon, et un pilotage insuffisant. Ainsi "dans le 1er degré, la mission considère qu'il faut sortir des contradictions qui demeurent après le vote de la loi en particulier pour ce qui concerne les règles d'affectation des personnels des écoles et le devoir d'enseignement des langues vivantes qui concerne désormais chaque professeur". Dans le second degré, les mesures fixées par la loi Fillon paraissent irréelles : "alors que l'enseignement des langues fonctionne comme un « marché », fixer des quotités d'accroissement pour telle ou telle langue implique que l'on se donne les moyens d'attirer des candidats supplémentaires pour ces apprentissages sans pour autant les y contraindre par des mesures autoritaires. Il paraîtrait en effet très difficile dans la société française telle qu'elle existe d'imposer à certains élèves le choix de telle ou telle langue au seul prétexte qu'il faut augmenter les effectifs. Il faudra donc résoudre la contradiction de ces augmentations affichées avec celle du choix individuel".

Les inspecteurs font une trentaine de propositions à commencer par une redéfinition claire et cohérente de la politique des langues. Ils insistent sur la nécessité d'un pilotage des académies : " donner à chaque académie des indicateurs chiffrés sur cinq ans pour atteindre les objectifs de + 20% de germanistes et de + 10% d'élèves apprenant une langue ancienne au lycée afin d'éviter l'aléatoire ou la surenchère locale et inscrire ces objectifs dans une logique de mise en cohérence de la carte des langues et des parcours". La liaison école / collège, jusque là fort peu traitée, doit s'améliorer ce qui passe par des formations communes eux enseignants des deux degrés. Ils demandent le réexamen du maintien des 6èmes bilangues compte tenu de l'apprentissage de la LV2 en 5ème..

Les inspecteurs souhaitent une redistribution des langues rares, y compris les langues anciennes. Ils préconisent la constitution de pôles permettant une continuité effective des apprentissages. S'agissant des langues régionales" il leur paraît souhaitable de les passer... à la région : " Etudier, dans le cadre d'une convention avec l'Etat établissant les responsabilités respectives, les possibilités de confier aux collectivités territoriales la responsabilité du développement de l'enseignement des langues régionales".

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/054000373.shtml>

D- Création du Haut Conseil de l'Education

Prévu par la loi Fillon, le HCE est mis en place par un décret paru au J.O. du 23 août. Composé de 9 membres nommés par les présidents de la République, du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Conseil économique et social, il définira le "socle commun de connaissances" établi par la loi Fillon ainsi que le cahier des charges des IUFM. Il réalisera chaque année un "bilan des résultats obtenus par le système éducatif". Le HCE remplace le Conseil national des programmes et le Haut conseil à l'évaluation de l'Ecole (HCEE). Le HCE fait donc passer le pilotage de l'école du contrôle des experts ministériels au pouvoir politique national et élimine le HCEE qui a multiplié les interventions pour faire avancer l'Ecole. Comment dans ces conditions avoir une politique éducative qui ne soit pas que gestionnaire ? Le gouvernement a fait une seule concession : la création à côté du HCE d'un "comité consultatif" *"composé de personnalités qualifiées choisies parmi des représentants des organisations syndicales, professionnelles, de parents d'élèves, d'élèves, des associations et toutes autres personnes ayant une activité dans les domaines qui sont de sa compétence"*.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501634D>
<http://cisad.adc.education.fr/hcee/>

E- L'enseignement adapté

Le B.O. du 14 avril publie une note interministérielle sur la politique de prise en charge des personnes atteintes d'autisme et de troubles envahissants du développement. Elle s'inscrit dans le cadre des lois récemment adoptées, prévoit la construction d'un projet personnalisé adapté associant la famille et entend privilégier la scolarisation en milieu ordinaire, école maternelle, clis ou Upi, au plus près du domicile des parents.

Le B.O. publie deux textes concernant les modules de formation au Capa SH et au 2Ca-SH et la formation de spécialisation des inspecteurs responsables de l' AIS et des enseignants nommés en milieu carcéral.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/15/SANA0530104C.htm>
<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/15/MENE0500672N.htm>
<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/15/MENE0500675C.htm>

F- Les politiques locales de réussite éducative

Les dispositifs locaux de réussite éducative

Le ministre de l'emploi a présenté le 25 août le "dispositif de réussite éducative" gouvernemental. Il vise à *"vise à rendre effective l'égalité des chances pour les enfants et les adolescents des quartiers défavorisés. En effet, pour offrir toutes ses chances à l'enfant, l'école joue un rôle prépondérant mais ne peut pas tout. Un accompagnement est indispensable sur le plan social, culturel, sanitaire, afin d'aider la famille dans son rôle éducatif"*. Un milliard et demi d'euros est prévu pour sa mise en place mais seule une trentaine de millions est affecté pour cette rentrée. L'essentiel est, là aussi, promis pour plus tard. Le dispositif devrait permettre de mettre en place des "équipes locales de réussite éducative" qui apporteront un soutien aux enfants en difficulté Le programme financera également le développement d'internats : seulement 5 sont annoncés à la rentrée. Enfin 350.000 euros sont affectés au financement de partenariats avec les grandes écoles pour favoriser l'accès des lycéens issus des ZUS. Actuellement moins de 200 communes ont déposé des projets dans le cadre du dispositif. Par exemple, Vaulx-en-Velin (69) propose une aide psychosociale et sanitaire, un accompagnement scolaire pour 150 enfants (de 2 à 16 ans). L'articulation avec les "programmes personnalisés de réussite éducative" de l'éducation nationale reste encore à

construire.

<http://www.ville.gouv.fr/pdf/actualite/reussite-educative-dossier-presse.pdf>

http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/actualites_20/egalite_chances_mise_oeuvre_53787.html

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

Un décret créé les Conseils consultatifs de réussite éducative

" Un conseil consultatif de réussite éducative est institué par délibération du comité de la caisse dans les caisses des écoles ayant décidé d'étendre leurs compétences, en application du deuxième alinéa de l'article L. 212-10, à des actions à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier et du second degrés".

Un décret publié au Journal Officiel du 1er juin crée les "conseils consultatifs de la réussite scolaire". Composé d'enseignants, d'élus, de représentants de l'Etat, dont l'inspecteur d'académie, de la CNAF, de parents, d'associations, il propose la répartition des crédits affectés au dispositif de réussite éducative au comité de la caisse des écoles.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCV0510894D>

Une circulaire met en œuvre le programme de réussite éducative

Le ministère de la Ville publie une circulaire de la Déléguée interministérielle à la Ville datée du 27 avril pour la mise en œuvre des programmes de réussite éducative. Dans le cadre du plan de cohésion sociale, ils visent à accompagner les enfants "présentant des signes de fragilité". La circulaire s'intéresse à deux formes : le soutien apporté aux enfants scolarisés et le développement de projets éducatifs en direction d'enfants scolarisés en internat. Elle appelle les préfets à travailler avec les inspecteurs d'académie, et à soutenir en priorité les dossiers des ZUS et des REP. Les actions ne devront pas se substituer à l'Ecole et ils devront viser les enfants identifiés comme participant au programme de réussite éducative.

La mise en œuvre sera faite par une structure juridique dotée d'une comptabilité publique : GIE, caisse des écoles, EPLN, etc. L'équipe réunira des enseignants, animateurs, travailleurs sociaux, psychologues, intervenants sportifs et culturels, associations etc.

<http://www.ville.gouv.fr/pdf/actualite/reussite-educative-circulai.pdf>

Pour aller plus loin :

Les politiques locales d'éducation

"La décentralisation et la déconcentration constituent des puissantes incitations au changement dans le sens d'une cogestion, voire d'une co-construction des politiques d'éducation.. Voit-on apparaître de véritables politiques locales ? Comment s'élaborent ces politiques ?... Quelles sont les interprétations que proposent aujourd'hui les différents courants de recherche ?". L'Ecole supérieure de l'éducation nationale a organisé les 7 et 8 juin, à Poitiers, un colloque sur les politiques locales d'éducation. Un sujet de réflexion prioritaire à l'heure où se redessine la carte des responsabilités dans l'Ecole entre pouvoir national, acteurs locaux et établissements. Les réflexions des chercheurs nous aident à imaginer l'avenir. Découvrez le dossier spécial du Café. L'Esen publie également une bibliographie et une webographie sur "décentralisation et éducation".

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/esen/index.php>

<http://www.esen.education.fr/actualites/fichiers/poledloc.pdf>

<http://www.esen.education.fr/documentation/liste.phtml?idRP=2&idR=308>

Décentralisation et équité

L'IREDU publie un article de Nathalie Mons, ainsi que sa thèse, sur l'évaluation des politiques de différenciation. Se basant sur les résultats de PISA, N. Mons pense que "les réformes

institutionnelles touchant aux modes de gouvernance ont des effets importants sur l'efficacité et l'équité des systèmes éducatifs". Elle estime que la décentralisation sans garde-fous nationaux aggrave les inégalités de performances entre établissements et renforce les inégalités sociales. Mais, " pour la recherche d'une meilleure efficacité, donner davantage d'initiative aux acteurs locaux peut être positif si leurs interventions sont encadrées nationalement... L'intervention de l'Etat central est primordiale. Elle semble surtout nécessaire dans les fonctions de conception et de contrôle du système éducatif. Son intervention est positivement associée à une amélioration des performances moyennes, une réduction du nombre des élèves en difficulté et la production d'une élite nombreuse. Un contrôle exercé au niveau central est également associé à des inégalités scolaires d'origine sociale plus faibles. A l'opposé, son implication paraît moins cruciale dans la fonction de gestion."

http://web1.u-bourgogne.fr/upload/site_120/agenda/se22025b.pdf

http://www.u-bourgogne.fr/upload/site_120/ressources/new/new.htm

<http://www.cafepedagogique.net/disci/pedago/47.php>

Les dispositifs de réussite éducative

Le projet de loi sur la cohésion sociale prévoit la mise en place de deux dispositifs nouveaux : 750 « équipes de réussite éducative » en direction des enfants en grande difficulté au sein des 900 zones ou réseaux d'éducation prioritaire -6 975 écoles primaires- et 150 « plateformes de réussite éducative » pour les collégiens. L'Andev, association nationale des directeurs de l'éducation des villes de France, étudie le dispositif et son financement. Un dossier important.

<http://www.andev.com/fr/dossier.html>

2- Les nouveaux programmes

A- Au collège

Les nouveaux programmes

Deux numéros spéciaux du B.O. présentent les nouveaux programmes de langues vivantes au palier 1 du collège ainsi que les programmes de sciences (maths, SVT, physique-chimie) du cycle central (4ème, 5ème).

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs6/default.htm>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs5/default.htm>

De nouveaux programmes en 6ème

En maths : un nouveau programme entre en vigueur à cette rentrée en 6ème.

Introduction générale

http://eduscol.education.fr/D0015/MATH_intro.pdf

Le programme de 6ème

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/hs4/MENE0401470A.htm>

C'est le cas également en SVT

Introduction générale

http://eduscol.education.fr/D0018/SVT_intro.pdf

Le programme de 6ème

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/hs4/MENE0401471A.htm>

Et en technologie :

<http://eduscol.education.fr/D0082/programmes6.pdf>

Le projet pour le cycle central est prêt :

http://eduscol.education.fr/D0082/techno_cycle-central_projet.pdf

En français, les recommandations du ministre :

<http://eduscol.education.fr/D0011/default.htm>

La nouvelle classe de troisième

Deux innovations : l'option de découverte professionnelle (3 heures hebdomadaires) et le module de découverte professionnelle de 6 heures.

Les textes et les documents d'accompagnement :

http://eduscol.education.fr/D0072/r_dp.htm

Pour l'option

Les textes

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/11/MENE0500301A.htm>

<http://eduscol.education.fr/D0082/dpdocac3h.pdf>

Le séminaire national, les orientations pédagogiques et des liens : le séminaire national fait le lien entre connaissance du travail et reconnaissance de soi et réfléchit à la mise en œuvre de la découverte professionnelle.

<http://decpro.ac-dijon.fr/>

A Nantes : des exemples précis de progression et d'activités pédagogiques, des fiches d'évaluation :

http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/priorites/voie_pro/index.htm

A Rennes, le bilan de la journée de formation sur l'option : moyens, organisation, approche pédagogique.

<http://atv2.ac-rennes.fr/gdossier/projad3/implantDP.pdf>

Une présentation de la mise en place dans l'académie :

<http://atv2.ac-rennes.fr/gdossier/projad3/Decouvprof.ppt>

Pour le module

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/11/MENE0500302A.htm>

<http://eduscol.education.fr/D0082/dpdocac6h.pdf>

Une réflexion sur l'alternance, la découverte professionnelle, les stages en entreprises par l'IUFM de Bourgogne :

http://www.dijon.iufm.fr/format/formform/site_alternance/INDEX.HTM

B- Au lycée

Les T.P.E.

L'épreuve en 2006

Un décret paru au J.O. du 24 août régleme la épreuve de TPE au bac 2006 conformément à ce qu'avait annoncé le ministre en fin d'année scolaire. " *A titre exceptionnel, pour la session 2006 de l'examen du baccalauréat général, les candidats qui ont suivi un enseignement de travaux personnels encadrés en classe de première pendant l'année scolaire 2004-2005 peuvent bénéficier de points supplémentaires. Au total des points obtenus à l'issue du premier et, le cas échéant, du second groupe d'épreuves, est ajouté le total des points supérieurs à la moyenne, affectés du coefficient 2, qu'ils ont obtenus à l'épreuve terminale du premier ou*

second groupe de l'une des disciplines concernées par le sujet des travaux personnels encadrés réalisés en classe de première. Il peut s'agir d'une épreuve obligatoire ou d'une épreuve facultative si la discipline ne donne pas aussi lieu à une épreuve obligatoire. Les candidats dont le TPE porte sur une discipline donnant lieu à une épreuve anticipée peuvent choisir une discipline voisine de celle-ci donnant lieu à une épreuve terminale. Le candidat choisit la discipline concernée au moment de son inscription à l'examen. Ces dispositions s'appliquent également aux candidats qui se présentent à nouveau à l'examen. Toutefois, ceux-ci font le choix, au moment de leur inscription, de l'une des disciplines concernées par leurs travaux personnels encadrés conduits en classe terminale en 2004-2005". Un autre texte, paru au J.O. du 5 août, autorise la conservation des notes de TPE d'une année sur l'autre.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501639D>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501606A>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/tpe/63.php>

L'arrêté du 5 août

Un arrêté publié au J.O. du 5 août définit l'épreuve de TPE : "*L'épreuve de travaux personnels encadrés répond aux caractéristiques suivantes :*

- *seuls sont pris en compte, pour le calcul de la note comptant pour l'obtention du baccalauréat, les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20 affectés du coefficient 2 ;*
- *pour les candidats scolaires des établissements publics et privés sous contrat, la note attribuée à chaque candidat au titre de cette épreuve prend en compte, pour un maximum de 8 points sur 20, la note attribuée par les professeurs ayant encadré les travaux personnels encadrés ;*
- *l'épreuve de travaux personnels encadrés se déroule dans l'établissement scolaire du candidat pendant l'année de première. L'évaluation des candidats est assurée par des examinateurs, membres du jury ou des examinateurs adjoints, réunis au sein d'une commission d'évaluation et nommés par le recteur en nombre nécessaire pour faire passer l'épreuve aux élèves de l'établissement ;*
- *pour les candidats scolaires des établissements privés hors contrat, la note attribuée à chaque candidat ne résulte que de la seule interrogation orale".*

Rappelons que la nouvelle circulaire de rentrée annonce un futur texte précis sur l'évaluation des TPE.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501645A>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/30/MENE0501720C.htm>

Les thèmes en 2005-2006

EduScol publie la liste des thèmes et des fiches pédagogiques.

http://eduscol.education.fr/D0050/2004_2005.htm#premiere

En séries générales :

Langues : de nouveaux programmes de terminale

En Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Hébreu moderne, Italien, Portugais, Russe :

<http://eduscol.education.fr/D0014/default.htm>

En maths, un nouveau programme en première série L :

<http://eduscol.education.fr/D0015/default.htm>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/hs5/MENE0401473A.htm>

Arts du cirque : Le programme de L

Un arrêté du 4 août a fixé le programme pour la terminale L.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501610A>

La nouvelle série STG

Il s'agit d'une rénovation en profondeur. A la rentrée 2005, de nouveaux programmes s'appliquent dans les disciplines technologiques.

Le point sur le filière à la rentrée 2005 :

<http://eduscol.education.fr/D0167/default.htm>

Pour les sciences et techniques de la gestion voir aussi la rubrique du Café :

<http://www.cafepedagogique.net/disci/stt/64.php>

En maths un nouveau programme s'applique à la rentrée 2005 :

<http://eduscol.education.fr/index.php?./D0167/accueil.htm>

En histoire-géographie, le nouveau programme s'appliquera à la rentrée 2006. La consultation a eu lieu et sa publication est attendue.

<http://eduscol.education.fr/D0167/accueil.htm#hstg>

En philosophie également le nouveau programme sera appliqué rentrée 2006 :

<http://eduscol.education.fr/index.php?./D0167/accueil.htm>

<http://eduscol.education.fr/D0016/PHILO-TECHNO.pdf>

Le programme des séries technologiques est publié au J.O. du 25 août.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501664A>

Pour aller plus loin

Vers l'école communicante ? Le référentiel est en ligne

" Dimanche 22h00 : un doute affreux assaille Gilles, professeur d'économie-droit en première STG, avant d'aller se coucher... Il a oublié de mettre en ligne la dernière version de son questionnaire sur la constitution européenne. Ses élèves en auront besoin demain pour leur travail de recherche sur les institutions européennes. Il se connecte sur le site du lycée et publie son document. Il en profite pour déposer dans l'espace du groupe des enseignants de la section le sujet de la prochaine évaluation. Il dialogue ensuite en direct avec Romain, le gestionnaire TIC d'Économie-gestion, pour lui indiquer qu'il souhaiterait pouvoir disposer de droits d'accès pour l'ensemble de sa classe sur le cédérom qu'il a installé vendredi. Romain lui répond qu'il s'en occupe. Tiens, Mathias est aussi en ligne. C'est un élève de sa classe de première STG, le rapporteur du groupe chargé de travailler avec les élèves du lycée des Trois vallées sur le volet social de la constitution. Il veut savoir quand aura lieu la visioconférence. Gilles le renvoie à la consultation de son agenda dans lequel il a enregistré vendredi l'heure du rendez-vous. Il vérifie aussi que la séance de demain matin est prête : les groupes projets ont bien été créés, chacun dispose de sa feuille de route dans son espace personnel"

Le référentiel des solutions TICE pour la filière STG propose ainsi des scénarios d'usages des TIC pour les enseignants. Un autre exemple ? " C'est le début du mois, Alain, gestionnaire TIC d'Économie-gestion du lycée des trois vallées, crée une page wiki et signale sa disponibilité par messagerie à l'ensemble des professeurs susceptibles de l'alimenter. Cette page wiki va permettre aux enseignants de saisir des actualités juridiques qui constitueront un « webzine » transmis chaque mois aux élèves abonnés des sections STG du lycée. La clôture de la fabrication du webzine est notifiée par messagerie aux enseignants par Alain, qui se charge alors de le mettre en forme et de déclencher la diffusion du document. En classe, le professeur de droit anime les échanges entre les élèves en assurant une visualisation collective

du « webzine ». Lorsqu'un élève reçoit le magazine, il intègre les informations qu'il juge utiles dans ses ressources personnelles".

Plate-forme collaborative, ENT, chat avec les élèves, liste de diffusion vers les collègues, création collective d'un wiki : l'ouvrage propose plus que des outils de référence. Il introduit une conception nouvelle des TIC, axée sur une véritable culture de la communication. C'est dire qu'il amène à une véritable rupture culturelle dans l'Ecole, à son entrée dans la société de la communication.

En ce sens est-ce un "référentiel" ? Même si la date de 2007 est théoriquement fixée pour le déploiement des ENT, bien peu d'établissements pourront mettre en pratique ces "usages" dans un avenir aussi proche. Le document a le mérite d'initier une nouvelle conception qui pourrait s'imposer à l'avenir si elle arrive à dépasser des blocages qui tiennent à la culture de l'Ecole et à son économie. Le pari n'est pas gagné. Il serait intéressant d'observer que la filière STG joue un rôle pionnier.

http://www.educnet.education.fr/ecogest/referentielTice/RSTICSTG_V1.1.pdf

Demandez les programmes !

En ce début d'année, nombre d'enseignants cherchent les programmes officiels. En vain puisque le site du CNDP est fermé. Une documentaliste nous indique que ces documents restent accessibles à l'adresse ci-dessous.

http://www.cndp.fr/doc_administrative/

3- Les calendriers

Calendriers scolaires 2005-2006

Ils sont indispensables pour organiser l'année scolaire et fastidieux à faire. Alain Zardo nous offre des calendriers de l'année scolaire pour chaque zone ainsi que l'agenda des manifestations nationales. De quoi préparer la rentrée.

<http://azardo.free.fr/calendriers.htm>

<http://azardo.free.fr/agenda.htm>

La rentrée contestée

Le ministère est-il brouillé avec le calendrier ? Le Figaro relaie les plaintes de parents devant la rentrée 2005 : la date de rentrée est le vendredi 2 septembre. Pour G. Dupont-Lahitte, président de la Fcpe, "c'est la démonstration par l'absurde que, malgré nos demandes réitérées, l'administration ne tient absolument pas compte de l'aménagement des rythmes scolaires de l'enfant... Dans les internats, ça tourne carrément au ridicule : qui a envie d'envoyer son enfant à l'autre bout de la France pour une journée ?". Le ministère estime qu'il lui est impossible de faire autrement.

<http://www.lefigaro.fr/france/20050627.FIG0120.html?085529>

4- Vie professionnelle

Au moins 2.700 postes supprimés au budget 2006

" 800 de ces emplois concernent des personnels mis à disposition qui n'exerçaient déjà plus devant les élèves. Ce sont donc seulement 1.900 emplois de moins et, si l'on avait tenu compte de la baisse démographique, on en aurait supprimé 3.000. L'encadrement sera donc légèrement supérieur à celui de cette année". C'est ainsi que G. de Robien commente la suppression d'environ 2.700 postes au budget 2006. L'éducation est un des ministères les plus touchés par les suppressions de postes.

Ces suppressions vont frapper l'Ecole doublement. D'une part elles vont aggraver les conditions de travail des jeunes dans des classes plus chargées et des établissements déjà démunis en personnels éducatifs (surveillants etc.). D'autre part elle semble annoncer une véritable saignée des associations éducatives, ces organisations qui complètent l'action de l'Ecole par des actions de recherche, d'encadrement ou d'animation.

Tout cela pourrait annuler le bénéfice des efforts de décrispation et de dialogue faits par G. de Robien à son arrivée. Déjà matériellement difficile, la rentrée pourrait bien être perturbée par un fort mouvement social.

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3224,36-667276@51-639952,0.html>

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/050629113531.ge8ru22f.html>

Le remplacement devient obligatoire

" Le chef d'établissement élabore, en concertation avec les équipes pédagogiques, un protocole pour les remplacements de courte durée... Pour la mise en oeuvre de ce protocole, le chef d'établissement recherche en priorité l'accord des enseignants qualifiés à même d'effectuer un remplacement de courte durée. Lorsque cela est nécessaire... le chef d'établissement désigne les personnels chargés d'assurer des enseignements complémentaires pour pallier une absence de courte durée". Le texte limite à 65 heures et 5 heures par semaine ces heures imposées. Elles sont rémunérées à un taux particulier.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENF0501854D>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENF0501855D>

Le décret sur la seconde carrière

Annoncé depuis un an, le décret ouvrant aux enseignants, en application de l'article 77 de la loi du 21 août 2003, la possibilité d'une seconde carrière dans un autre corps de fonctionnaire est publié au J.O. du 10 août. L'article 77 précisait que : *" Les membres des corps enseignants pourront, sur leur demande et après agrément donné par le ministre chargé de l'éducation nationale ou le ministre chargé de l'agriculture et soit par le ministre intéressé, soit par les représentants des collectivités locales ou des établissements publics à caractère administratif, occuper, en position de service détaché, des emplois correspondant à leurs qualifications, nonobstant les règles relatives au recrutement de ces emplois dans les administrations de l'Etat ou des collectivités locales et les établissements publics à caractère administratif. Ils percevront dans cette position une rémunération globale au moins égale à celle qu'ils auraient perçue s'ils étaient restés dans leur corps. Après une année de service dans leur nouvel emploi, ces personnels pourront, sur leur demande, être intégrés dans le corps de fonctionnaires titulaires dont relève l'emploi considéré, sous réserve d'une vérification de leur aptitude dans des conditions qui seront fixées par décret en Conseil d'Etat".* Le décret annonce la publication de listes d'emplois ouverts par les administrations aux enseignants. Il ne contient ni calendrier ni indication de volume du nombre d'emplois offerts. Un autre décret ouvre l'avantage de cette mesure aux enseignants détachés. Le texte ne concerne évidemment pas les enseignants contractuels.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENF0501220D>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENF0501221D>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCX0300057L>

Revalorisation des indemnités

La revalorisation des traitements au 1er juillet entraîne celle des indemnités et avantages sociaux. Le B.O. du 28 juillet en publie la liste et les nouveaux taux : rémunération des études dirigées, ISO, indemnité de prof principal, indemnité ZEP, indemnité de maître formateur, activités péri-éducatives etc.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/29/MENF0501552N.htm>

Le décret sur le réemploi des maîtres du privé

L'Expresso du 23 juin avait annoncé sa publication. Le décret, pris en application de la loi du 5 janvier 2005, assurant "dans le respect du caractère propre des établissements" une priorité d'accès aux services vacants pour les maîtres des établissements sous contrats en perte d'emploi, les lauréats des concours et les bénéficiaires des mesures de lutte contre la précarité est publié au Journal Officiel du 25 juin. Il est notamment précisé : " La décision par laquelle le chef d'établissement fait connaître à l'autorité académique son refus de la ou des candidatures qui lui ont été soumises est motivée. Si le chef d'établissement refuse sans motif légitime la ou les candidatures qui lui ont été soumises, il ne peut être procédé à la nomination de maîtres ou de documentalistes délégués dans la discipline concernée au sein de l'établissement".

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENX0500074D>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index230605.php>

Adieu, lundi de Pentecôte

" Le Premier ministre souhaite que le dispositif soit appliqué désormais avec davantage de souplesse, comme la loi le permet... (Il) demande au ministre de l'éducation nationale de lui faire des propositions avant la rentrée scolaire sur les modalités d'application du dispositif par les personnels de son ministère en dehors du temps scolaire". Le lundi de Pentecôte restera férié en 2006. Le rapport Léonetti, remis au premier ministre le 19 juillet, préconise davantage de souplesse dans la définition de la journée de solidarité avec les personnes âgées et *"une meilleure répartition de l'effort de solidarité"*. C'est que celle-ci a reposé sur les seuls salariés, encore 44% d'entre eux y ont-ils échappé. L'effet économique de cette journée de travail a été nul, ou plus précisément, *"on peut estimer que l'effet jours ouvrables sur la croissance de 2005 se situe autour de 0,0%"*.

Le rapport Léonetti préconise donc pour l'éducation nationale de *"demander aux enseignants de participer à une journée ou à deux demi-journées de travail, sans la présence des élèves. Ce temps pourrait par exemple être consacré à l'étude du projet d'école et d'établissement ainsi qu'aux "contrats d'objectifs" liant l'établissement et l'autorité académique, aux termes de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005"*.

Une proposition rejetée par la FSU et le SE-UNSA. Ce dernier estime que *"à cours d'arguments sur le bien-fondé du dispositif et faute de convaincre l'opinion publique après le fiasco de mai 2005, le rapport se retourne contre les enseignants et en fait la cible pour l'année 2006"*.

http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/communiqués_4/remise_rapport_jean_leonetti_53590.html

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/054000472/index.shtml>

<http://www.se-unsa.org/presse/comm/page.php?id=050719>

5- Préparer les concours

Généralités

Calendrier des concours 2006

Le B.O. spécial du 16 juin publie les modalités d'inscription aux concours du premier et du second degré 2006. Les inscriptions sur Internet auront lieu du 15/9/2005 au 27/10/2005 avec confirmation du 3 au 15 novembre. Par écrit, les inscriptions doivent être postées avant le 28 octobre minuit et confirmées avant le 16 novembre. Le BO publie également le calendrier des épreuves d'admissibilité pour chaque concours. Les rapports des jurys 2005 seront publiés sur le site du SIAC.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/special6/default.htm>

<http://www.education.gouv.fr/siac/siac2>

Le calendrier des concours du secondaire

Une suite d'arrêtés publiés au J.O. du 18 août met en place le calendrier des concours. L'agrégation aura lieu du 28 mars au 12 avril pour l'externe, du 31 janvier au 3 février pour l'interne; inscriptions avant le 27 octobre. Le Capes aura lieu du 2 au 17 mars à l'externe, le 18 janvier à l'interne, du 2 au 17 mars pour le 3ème concours. Les dates du Capet sont respectivement les 14 et 15 février et le 24 janvier. Inscriptions avant le 27 janvier. Pour le Capeps les épreuves sont fixées les 9 et 10 février à l'externe, le 19 janvier à l'interne, inscriptions avant le 27 octobre.

Agrégation

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENP0501395A>

Capes capet

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENP0501397A>

Plp

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENP0501398A>

Les programmes

Le B.O. publie les programmes des agrégations d'anglais, écogestion, italien, lettres modernes, maths, SES et néerlandais. Sont aussi communiqués ceux des capes de néerlandais, histoire-géo, du capeps et du Caplp.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/25/encart.htm>

Le B.O. spécial n°5 du 19 mai publie les programmes des concours externes et internes de l'agrégation, du capes, du Capeps, du Capet, du Caplp, de Cop et de Cpe pour la session 2006.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/special5/default.htm>

Les rapports des jurys 2005

Certains jurys des concours 2005 ont déjà publié leurs rapports. C'est le cas par exemple de l'Anglais et de l'EPS pour l'agrégation interne, des SES pour le Capes interne.

<http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury/default.htm>

Mentions complémentaires

Le J.O. du 10 août publie un arrêté permettant la délivrance de mentions complémentaires aux CAPES et CAPEPS. Ainsi un professeur de langues pourrait avoir une mention en français, un historien en langues. Un pas vers la bivalence.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENP0501235A>

Les troisièmes concours

Le J.O. du 10 août modifie l'organisation des troisièmes concours de recrutement dans de nombreuses disciplines : EPS, Lettres, Histoire-géo, SES, SVT, langues, maths, etc. pour le capes, capet, PLP.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENP0501239A>

Concours du privé

Un arrêté paru au J.O. du 18 août fixe les dates des concours du privé (Cafep, Caer).
Inscription avant le 27 octobre.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENP0501403A>

Primaire

Tout sur les concours

Comment se procurer les rapports des jurys ? Comment se préparer ? Quelles modalités pour s'inscrire ? Le site ministériel SIAC 1 est à jour et propose les informations et les liens utiles aux candidats.

<http://www.education.gouv.fr/siac/siac1/>

Concours de professeurs des écoles

Le B.O. publie l'arrêté du 14 mai. Il modifie les concours externe, interne et le troisième concours de professeurs des écoles. Les nouveaux concours exigent des candidats une aptitude au secourisme et la capacité de parcourir au moins 50 mètres en piscine. Le concours externe comprend une épreuve de français, de maths, d'histoire-géographie et de sciences expérimentales et technologie ainsi qu'une épreuve orale de langue étrangère. Le B.O. du 26 mai enrichit le texte de commentaires qui apportent des précisions sur l'évaluation des candidats.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/21/MENP0500879A.htm>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/21/MENP0501031X.htm>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/21/MENP0501032N.htm>

Calendrier

Le J.O. du 18 août fixe les 11 et 12 mai pour les épreuves des concours de professeurs des écoles. Inscriptions avant le 27 octobre. Les premiers concours internes de recrutement de professeurs des écoles stagiaires auront lieu le 22 mars pour l'épreuve d'admissibilité.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENP0501401A>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENP0501402A>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENP0501404A>

Stagiaires

CPE et profs stagiaires

Un décret publié au J.O. du 25 août et quatre arrêtés publiés le 27 août définissent les modalités du stage des agrégés, certifiés, PLP, PEPS et CPE stagiaires.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENF0501450D>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENP0501709A>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENP0501710A>

Certificat de CPE

Le J.O. du 27 août publie un arrêté définissant le certificat d'aptitude aux fonctions de CPE.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENP0501713A>

Pour aller plus loin :

Le monde cherche 30 Millions de profs

C'est pas moins de 30 millions d'enseignants qui seront nécessaires pour assurer l'Education pour tous d'ici 2015. Selon l'Unesco, le monde risque de manquer de professeurs.

L'organisation condamne pourtant les états qui embauchent des enseignants peu formés et sous payés. "Sans des enseignants compétents, l'objectif de l'Education pour tous ne sera pas

atteint. La qualité ne doit pas devenir otage de la quantité".

http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=37695&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Bien débiter la nouvelle année

1- Stagiaires : se lancer

- Le premier jour

"Je ne crois pas en l'autorité", ou "comment motiver les élèves, lettre de rentrée aux jeunes stagiaires" écrite par une formatrice en IUFM, Claudia Renau.

http://www.tice-hg.net/se_documenter/pas_autorite.htm

http://parcours-diversifies.scola.ac-paris.fr/PERETTI/conseils_de_coll%C3%A8gue.htm

- La prise de fonctions

Qu'est ce que débiter dans l'enseignement. François Müller, s'appuyant sur les travaux de Peretti, nous rappelle que c'est de l'inquiétude, des représentations, des projets. Ce beau texte nous met en condition puisqu'il nous ramène à nos attentes, nos espoirs, nos objectifs d'enseignant.

<http://parcours-diversifies.scola.ac-paris.fr/PERETTI/debiter1.htm>

- Livrets d'accueil

L'académie de Toulouse diffuse auprès des stagiaires ce livret très complet qui rappelle la mission de l'enseignant, ses rapports avec administration etc. A Bordeaux, cette brochure du rectorat présente l'organisation des établissements, rappelle la mission et les responsabilités des enseignants jusque dans les détails : cahier de texte, sorties, violence etc. C'est très complet.

<http://web.ac-toulouse.fr/doc/accueil.html>

<http://www.ac-bordeaux.fr/WEB/compedag/nouveau/index.htm>

- Mission du professeur

Un texte de 1997 qui définit le métier. Il est possible que ce texte soit remplacé à la fin de cette année...

<http://www.eduscol.education.fr/index.php?/D0033/FXNREF08.htm>

- Enseignant un métier formidable !

C'est ce qui sourd de l'ouvrage de Jean-Michel Zakhartchouk, Enseignant, un métier à réinventer (éditions Yves Michel). Prof de français, formateur, rédacteur des Cahiers pédagogiques, Jean-Michel Zakhartchouk est un enseignant particulièrement actif et un militant pédagogique convaincu. Par bien des traits son livre nous émeut. Ainsi quand il évoque l'école d'avant 1968 et ses excès autoritaires dont il s'affirme "vacciné", ce qui n'est pas inutile en ce moment. Mais foin de nostalgie, l'auteur se tourne vers l'avenir pour faire des propositions pour l'école.

<http://www.souffledor.fr/frame.asp?gauchechoisi=boutique&couleur=boutique&contenu=boutique.asp&famID=&CatId=&proID=2426>

2- Des lectures pour se lancer

Lettre à un jeune professeur

"Je ne saurais trop vous demander de vous méfier de cet esthétisme de la désespérance, si répandu aujourd'hui. Sous prétexte que le monde nous donne, chaque jour, le spectacle lamentable de foules qui se prosternent aux pieds de tyrans ou s'avachissent devant le crétinisme des médias, trop d'intellectuels se retirent sur l'Aventin : ils n'en finissent pas d'excommunier le monde... mais sans jamais rien proposer pour nous permettre de le

transformer... On rejette alors, avec mépris, « les illusions pédagogistes » de ceux qui se coltinent, tant bien que mal, l'éducation des barbares. L'on se satisfait très bien - même si on ne l'avoue guère - d'un monde où cohabitent la démagogie et l'élitisme, le mépris pour les uns et la suffisance des autres, l'apartheid entre les exclus et les élus... Et, en matière scolaire, ce comportement trouve une application facile : on se contente d'enseigner la minorité d'élèves qui connaît déjà la saveur du savoir et de déverser les autres dans des garderies plus ou moins déguisées... N'ayez crainte : je ne vous demande surtout pas d'abandonner la moindre parcelle de votre projet initial. De renoncer à enseigner les disciplines pour lesquelles vous vous êtes engagé dans ce métier. Bien au contraire. C'est au cœur même de cet enseignement, et en assumant pleinement votre mission de transmission des savoirs, que vous « enseignerez l'École »... Vous deviendrez ainsi, en même temps un professionnel de l'apprentissage et un militant politique - au sens le plus noble du terme - engagé, au quotidien, dans la construction d'un monde à hauteur d'homme". Au moment où il quitte l'IUFM de Lyon, Philippe Meirieu aurait pu nous laisser un testament ou un recueil de souvenirs. C'est un ouvrage plein d'optimisme, un récit militant qu'il adresse dans cette "Lettre à un jeune professeur".

88 pages pour faire passer l'amour du métier et réfléchir à "ce "je-ne-sais-quoi" qui... nous file entre les doigts... ce foyer mythologique d'où part l'essentiel de notre énergie et d'où vient aussi, dans les moments de déprime, notre découragement". Cet insaisissable c'est d'abord le besoin de transmission dans la construction de l'homme. C'est aussi pour P. Meirieu la construction démocratique.

L'ouvrage ne nie pas les difficultés du métier et s'attaque particulièrement aux pressions de la société sur l'école. Pas seulement celles d'une société du zapping et du spectaculaire, mais aussi l'exigence d'efficacité qui est adressée à l'École. "Nous voulons bien être efficaces, mais pas à n'importe quelles conditions" affirme P. Meirieu. "Si nous ne pouvons pas refuser qu'on évalue notre travail, nous ne pouvons accepter, pour autant, qu'on nous impose les critères d'évaluation, terriblement réducteurs, qui dominent aujourd'hui". Il dénonce vigoureusement l'in vraisemblable accumulation d'objectifs chiffrés de la loi Fillon. "80% d'élèves au niveau du baccalauréat... pourquoi pas ? Mais, pourquoi pas, dans un régime qui se veut formateur à la citoyenneté démocratique, 80% des élèves qui auront été délégués de classes - et, donc, accompagnés et formés pour cela - au cours de leur scolarité ? 100% d'élèves ayant un niveau de qualification ? Évidemment ! Mais pourquoi pas, aussi, 10% d'élèves ayant eu l'occasion de faire une enquête, de préparer un dossier sur une question et de prendre la parole pendant une heure devant un groupe ? Une augmentation de 20% des élèves « atteignant en langue vivante étrangère le niveau B1 du cadre de référence pour les langues du Conseil de l'Europe » ? Qui pourrait s'y opposer ? Mais pourquoi pas une augmentation de 20% du nombre d'élèves entretenant une correspondance en langue vivante étrangère ?".

L'École que défend P. Meirieu est bien celle de l'exigence. C'est elle qui permet de dépasser la querelle stupide du goût de l'effort et de la motivation. En quelques lignes Meirieu démonte l'argumentation de Luc Ferry sur le préalable de l'effort et celle des conservateurs de l'école. "Plus besoin d'opposer la motivation au travail en des querelles stériles. Plus besoin de gloser indéfiniment sur l'élément qui serait le préalable de l'autre. L'exigence transcende tout cela. Être exigeant en tout et dans les moindres détails suffit". C'est cette exigence qui fonde la qualité des apprentissages à tous les niveaux.

Parce qu'il est pédagogique, l'ouvrage est aussi politique. P. Meirieu voit l'École comme "institution d'une société démocratique". Non parce qu'elle attribuerait les mêmes pouvoirs dans l'institution aux élèves et aux enseignants, mais parce qu'elle permet à l'enfant de penser

par soi-même, de s'affranchir de l'horizon familial et de construire son rapport au monde.

C'est dire que la réflexion de P. Meirieu est plus large que ces quelques lignes de présentation. Cette "Lettre à un jeune professeur" nous ramène à l'essentiel du métier et tombe à pic pour amorcer une nouvelle année de réflexion et sans doute de combats dans et sur l'Ecole. La lecture de ces 88 pages devrait remplacer l'inévitable discours de rentrée.

L'ouvrage est suivi d'intéressants entretiens avec de jeunes professeurs réalisés par Marie-Christine Le Dû (France Inter).

Philippe Meirieu, Lettre à un jeune professeur, Paris, ESF - France Inter, août 2005.

Education & Devenir propose une sélection d'extraits des meilleures pages de l'ouvrage, accompagnée d'un fructueux entretien avec Philippe Meirieu.

Il revient, par exemple, sur les pressions sociales sur l'Ecole affirmant " *Plutôt que d'imposer une « culture de résultats », il me semblerait préférable d'impulser une véritable « culture de l'évaluation... Une véritable « culture de l'évaluation » doit développer une attitude réflexive et critique sur « les valeurs » : valeurs des « programmes » et des « actions », valeur des « indicateurs » de réussite, valeur des « résultats », quels qu'ils soient. C'est là où, précisément, se différencie la « culture des résultats » et la « culture de l'évaluation » : la « culture des résultats » totémise les « résultats » et, en particulier, les résultats tels qu'ils sont définis par la hiérarchie. La « culture de l'évaluation » interroge les résultats, se demande le sens qu'ils ont, débusque les biais dus aux outils de mesure et, surtout, confronte ces résultats aux finalités éducatives que doit se donner une société démocratique. Ainsi, le rapport annexé à la dernière « Loi d'orientation sur l'avenir de l'école » - censuré par le Conseil constitutionnel, mais dont on nous dit qu'il va être réintroduit sous forme de circulaires - introduit-il une « culture de résultats » au sens le plus technocratique qui soit : on nous fixe des objectifs purement quantitatifs, on ne nous dit rien sur le rapport de ces objectifs et des finalités énoncées par ailleurs et, enfin, on ne se prononce nullement sur les moyens par lesquels on peut parvenir à ces résultats".*

Quelques lignes permettent de mieux comprendre pourquoi P. Meirieu ne demandera pas sa reconduction à la tête de l'IUFM de Lyon : "La décision, par exemple, de ne pas disposer, dans l'Éducation nationale, d'un programme « formation professionnelle des personnels enseignants, d'encadrement, administratifs et de service » va compromettre gravement l'évolution de notre institution : les stagiaires d'IUFM émargeront au programme « enseignement scolaire » au titre des moyens d'enseignement ou de remplacement qu'ils représentent et, simultanément, ils émargeront au programme « enseignement supérieur et recherche » au titre de leur formation... C'est l'éclatement assuré !"

<http://education.devenir.free.fr/MeirieuLJP.htm>

<http://www.radiofrance.fr/divers/thematiques/radiodulivre/actualite/index.php?numero=305051288>

•

Guide du jeune professeur

• "Les premiers jours... Au fil de la première année... Enrichir sa pratique" Le "Guide du jeune professeur" co-édité par Le Monde de l'éducation et le Scérén-CNDP affirme s'adresser aux jeunes enseignants sortis d'IUFM et à aux débutants de l'éducation nationale. Très agréablement illustré, d'une lecture aisée, il alterne conseils pratiques, témoignages et entretiens. On appréciera sûrement la richesse et la variété de ces derniers. Le Guide donne la

parole aux spécialistes reconnus de l'Ecole : Agnès Van Zanten, Eric Debarbieux, Claude Lelièvre, Bernard Toulemonde, Patrick Royou etc. Ce faisant il aborde avec une grande efficacité les grands débats sur l'Ecole et, en quelques pages, permet à chacun de construire son opinion.

On appréciera également les reportages menés en classe qui permettent d'aborder des problématiques pédagogiques : trouver sa place en classe, gérer le tableau, faire autorité, débiter en ZEP, évaluer etc. Le Guide ne s'adresse pas qu'aux débutants mais à tous ceux qui s'intéressent à l'Ecole.

Guide du jeune professeur 2005/2006, Paris, Le Monde de l'éducation Hors -série, Scérén CNDP, 2005, 168 pages.

Le manuel de survie de F. Muller prix Louis Cros

Edité en 2004, le "Manuel de survie à l'usage de l'enseignant" s'adresse aux jeunes enseignants. En 30 chapitres il les aide à donner du sens à leur enseignement et à dynamiser la classe. Le prix L. Cros, créé en hommage à Louis Cros, est décerné par l'Académie des sciences. Il récompense une œuvre dans le domaine de l'éducation.

<http://www.cafepedagogique.net/disci/pedago/55.php>

http://perso.wanadoo.fr/jacques.nimier/livre_manuel_survie.htm

<http://www.cafepedagogique.net/disci/biblio/44.php>

Le guide du système éducatif

Comment se retrouver dans la jungle du système éducatif ? Le "guide pratique du système éducatif" de Jean-Louis Auduc aborde en 381 pages l'ensemble des instances et des débats qui structurent l'Ecole. Décentralisation, sectorisation, ségrégation, marchandisation, discrimination positive, rapports à l'entreprise : tous ces aspects sont abordés et structurés en quelques grands thèmes : la mutation du système éducatif, l'établissement et son environnement, des élèves usagers, les relations avec l'entreprise, l'égalité des chances, les personnels, l'éducation en Europe.

Sur chaque point, J.-L. Auduc signale les textes en vigueur, propose une bibliographie, présente les thèses en présence. L'ouvrage est clair, précis et très efficace. Il conviendra parfaitement aux étudiants qui souhaitent devenir enseignants. C'est dire qu'il tient un discours validé, si ce n'est officiel, sur l'Ecole. On ne trouvera pas dans ce "guide" un regard critique ou perspectif sur le système éducatif. Celui-ci paraît lisse, net, uniforme là où la réalité est granuleuse, épaisse, compliquée, multiforme. Ajoutons qu'en ce moment particulièrement l'Ecole bouge. La réalité risque d'être moins positive que ce que présente le guide.

Jean-Louis Auduc, Guide pratique. Le système éducatif, Paris, Hachette, 2005, 381 pages.

[http://www.enseignants.hachette-](http://www.enseignants.hachette-education.com/siteseducation/SiteSED?controlerCode=CtlPresentationInteractive&requestCode=afficherPageAccueil&idArticle=207716)

[education.com/siteseducation/SiteSED?controlerCode=CtlPresentationInteractive&requestCode=afficherPageAccueil&idArticle=207716](http://www.enseignants.hachette-education.com/siteseducation/SiteSED?controlerCode=CtlPresentationInteractive&requestCode=afficherPageAccueil&idArticle=207716)

Réussir ses débuts d'enseignant

"N'oubliez pas que le métier s'apprend tous les jours et qu'un échec de la veille prépare la réussite du lendemain". Voilà un des bons conseils que Gérard Lesage adresse aux enseignants débutants... et peut-être aussi aux autres ! Son guide, "Réussir ses débuts d'enseignant", part de situations vécues qui font le quotidien des profs : prendre contact avec sa classe à la rentrée, ramasser sa première interrogation, vivre sa première inspection, découvrir ses collègues, échanger avec les parents, etc.

Chacune est abordée très directement par un auteur qui se met en situation de frère aîné. Elle permet de découvrir un nouvel aspect du métier et de l'institution. On appréciera dans cet ouvrage sa grande accessibilité. Pas de grande phrase, G. Lesage parle le langage des profs et sa grande expérience (il a été instit, prof de collège et chef d'établissement) lui permet de donner des conseils de bon sens. L'ouvrage est particulièrement utile à un moment où, du fait d'un fort taux de renouvellement, la transmission d'un certain savoir professionnel peine à se faire. Il reste encore quelques semaines pour le lire avant la rentrée !

Gérard Lesage, Réussir ses débuts d'enseignant, Guide du professeur débutant au collège et au lycée, Grenoble, CRDP, 2004, 192 pages.

<http://www.crdp.ac-grenoble.fr/scripts/vel/vel.dll/voir?CHOIX=2&CLE=380VL014>

Guide du professeur en collège et en lycées

"Quelles sont les bonnes questions à se poser à la rentrée dans un nouvel établissement ? Quels sont les repères, les outils, les ressources pour conduire la classe ? Comment gérer l'hétérogénéité des élèves ? Comment travailler en équipe ? " Le "Guide du professeur" est l'œuvre de trois formateurs en IUFM. De façon très méthodique ils abordent les différentes fonctions dans un établissement scolaire, son fonctionnement, le travail pédagogique etc.

Mais l'ouvrage va plus loin. Il met l'accent sur les relations entre enseignants et élèves. Comment créer un climat constructif avec la classe ? Quel style pédagogique adopter ? Comment suivre une classe ? Comment aider les élèves en difficulté ? Comment organiser une sortie ? Comment mener IDD ou TPE ? Il insiste aussi sur la psychologie des groupes et des élèves et réfléchit sur les transgressions et les réponses à y apporter.

Pour chacune de ces questions, le Guide part de témoignages et de situations précises décrites et analysées. Il propose aussi de petits exercices qui font réfléchir sur les pratiques. Tout cela fait du Guide un ouvrage très complet qui s'adresse à tous les enseignants, débutants ou chevronnés.

B. Jouin, R. Lépineux, S. Montagnat, Guide du professeur en collège et en lycées, Paris, Hachette Education, 2005, 304 pages.

<http://www.enseignants.hachette-education.com/siteseducation/SiteSED?controlerCode=CtlPresentationInteractive&requestCode=afficherPageAccueil&idArticle=207719>

3- Une école en chantier(s)

•

Portrait des enseignants

Neuf enseignants sur dix perçoivent un "malaise" dans la profession et 60% se sentent personnellement concernés. C'est là un des résultats d'une intéressante enquête menée par le ministère auprès d'un échantillon de 1000 enseignants, publiée intégralement dans le numéro 163 des Dossiers Evaluation et statistiques. A l'origine de ce malaise : les difficultés du métier, la dégradation de l'image des enseignants, le sentiment d'impuissance face à l'idéal de réussite des élèves. Certes 81% des professeurs sont "satisfaits" du métier. Mais, affirme cette étude, "la perception de la difficulté grandit avec le vieillissement". Parmi les motifs qui rendent ce travail difficile sont évoqués le comportement des élèves, la difficulté de les faire progresser et la "complexité des missions demandées à l'enseignant". En conséquence, ils sont généralement favorables à une prise en compte de la difficulté d'exercer dans des contextes difficiles sous forme de points pour une mutation ou d'avancement plus rapide. L'étude établit

4 profils types d'enseignants qui partagent le corps en parts quasi égales. Les "évolutifs" seraient prêts à se reconvertir et à une seconde carrière et pour l'avancement au mérite. Les "satisfaits" ne connaîtraient pas le malaise enseignant. Les "statiques" sont en fait mécontents et déçus par le métier. Enfin les "réservés" sont assez satisfaits mais réservés face à l'avancement eu mérite...

<http://www.education.gouv.fr/stateval/dossiers/listedossiers2005b.html>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index280205.php>

L'heure de vie de classe

"La création de l'heure de vie de classe vise à prendre en compte la vie des adolescents dans la classe en permettant à chacun de trouver sa place. Elle s'inscrit dans une tradition pédagogique née au XVIIIème siècle". Voilà ce que dit le prof. "C'est une heure où l'on parle de ce qu'on veut, de ce qui se passe au collège... Ca enterre toute ma haine que j'ai contre les profs. Elle est utile car les professeurs principaux et les camarades nous écoutent et ça résout les problèmes... Elle fait réfléchir les gens". Voilà ce que dit Laure, élève de troisième. En effet, l'ouvrage d'Arnaud Dubois et Muriel Wehrung lie la mise en place de l'heure de vie de classe à un courant pédagogique, celui de la pédagogie institutionnelle. C'est dire que sa diffusion réelle dans les établissements est difficile. Elle demande un véritable changement de posture de l'enseignant. L'intérêt de ce livre est de mettre en perspective cette pratique dans la tradition de la pédagogie institutionnelle tout en nous offrant des exemples concrets d'utilisation de cette heure. Car l'heure de vie de classe ne sert pas qu'à régler les conflits et nouer un dialogue entre adulte et adolescents. Elle se met aussi au service d'une véritable éducation civique. Les auteurs montrent comment la programmer pour préparer et rendre compte des conseils de classe ou pour aider les élèves dans leur travail personnel. L'heure de vie de classe apparaît alors comme un dispositif particulièrement créatif et innovant pour l'Ecole.

A. Dubois, M. Wehrung, Professeur principal. Animer les heures de vie de classe, CRDP d'Amiens - Crap Cahiers pédagogiques, Amiens, 2004, 172 pages.

<http://crdp.ac-amiens.fr/cyberlib/sommaire.htm>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index291004.php>

Une réforme en chantier

On trouvera dans la partie consacrée aux "textes de la rentrée" les éléments de la loi Fillon applicables à la rentrée ainsi que des analyses.

A- Comment traiter l'échec scolaire ?

Que faire face à l'échec scolaire ? Le rapport remis par André Hussenet, inspecteur général, et Philippe Santana, IPR, au Haut Conseil d'Evaluation de l'Ecole remet le phénomène en perspective et propose quelques pistes. Il faut souligner d'abord qu'il n'accable pas l'Ecole, ce qui détonne agréablement avec l'atmosphère de la rue de Grenelle. Il ne nie pas pour autant ses échecs mais montre la baisse des sorties sans qualification : un jeune sur trois sortait sans qualifications en 1965, un sur dix aujourd'hui. Mais il est vrai dans un contexte social et scolaire très différent. Car ce contexte pèse sur l'Ecole et est le premier facteur d'échec. Est-ce à dire que l'Ecole ne puisse rien faire ? Pour les auteurs, les efforts doivent porter d'abord sur l'école primaire : " S'il n'y a pas de fatalisme dans la construction de la grande difficulté scolaire, c'est au début de la scolarité que l'essentiel de la carrière scolaire d'un élève se dessine. Plus la difficulté se manifeste tôt, plus le redoublement est précoce et plus le pronostic est sombre. Toutes les études le montrent et celles qui cherchent à mesurer l'effet de la pauvreté sur la réussite scolaire le confirment magistralement : 80% de l'écart entre les pauvres et les favorisés s'est construit à l'école primaire. Ce sont donc les mesures préventives de lutte contre la difficulté qui sont essentielles, c'est à l'école maternelle et à l'école primaire qu'il faut agir pour être efficace sur le moyen et le long termes". Les auteurs donnent des conseils de bon sens : faire attention à l'élève, favoriser l'estime de soi par exemple. Ils s'appuient également sur les travaux de Piketty, qui a démontré que la forte baisse des effectifs a un effet sur les résultats scolaires, pour demander qu'il en soit tenu compte en ZEP. Ils attendent des changements de comportement du système : un réel intérêt pour la recherche pédagogique, un effort d'assistance pédagogique des enseignants. Comment aller plus loin alors que peu d'études ont été menées sur l'efficacité des méthodes pédagogiques ? On sera évidemment sensible à la recommandation qui clôt le rapport : " Pour progresser encore, les enseignants ont autant besoin d'une coopération intense de la recherche que d'une valorisation aux yeux de tous de leur fonction, de leur statut social et de l'institution scolaire toute entière".
http://cisad.adc.education.fr/hcee/documents/Rapport_Hussenet_Santana.pdf
<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

B- De la loi Fillon au plan Robien

Le site de la loi sur l'Ecole

Ce site officiel propose le texte final de la loi et de copieux dossiers de presse.

<http://www.loi.ecole.gouv.fr/>

Janvier 2005 : La loi d'orientation : Un dossier du Café

Que prévoit la Loi Fillon ? Quels sont ses enjeux ? Le Café pédagogique a mis en ligne en janvier 2005 un dossier documentaire qui mêle sélection de ressources et analyses sur les principaux enjeux de la loi d'orientation de l'école. A lire en ligne ou à télécharger.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/loifillon/index.php>

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/loifillon/loifillonaff.pdf>

Avril 2005 : La loi Fillon censurée

Le Conseil constitutionnel a supprimé deux articles de la loi d'orientation sur l'avenir de l'école détruisant largement le projet ministériel. Le Conseil constitutionnel, saisi par les élus PS, a finalement eu raison de la loi Fillon. Le Conseil a annulé les articles 7 et 12 de la loi. L'article 7 fixait des objectifs généraux pour l'Ecole et le Conseil a estimé que *"ces dispositions sont manifestement dépourvues de toute portée normative"* et donc contraires à la constitution.

Mais les enseignants retiendront surtout l'annulation de l'article 12 qui déclarait *"approuvés... les objectifs et les moyens figurant dans le rapport annexé"*. **En annulant le rapport annexe, le Conseil constitutionnel enlève tous les dispositifs qui supprimaient des moyens : la suppression des décharges horaires et des heures dédoublées par exemple. C'est donc l'équilibre financier de la loi dans son ensemble qui est renversé.** Les motifs évoqués par le Conseil ne sont pas flatteurs : il demande au législateur *"d'adopter des dispositions suffisamment précises et des formules non-équivoques afin de prémunir le sujets de droit contre une interprétation contraire à la Constitution ou contre le risque d'arbitraire, sans reporter sur des autorités administratives... le soin de fixer des règles dont la détermination n'a été confiée par la Constitution qu'à la loi"*. Formules équivoques, arbitraire : on ne saurait être plus sévère pour la méthode suivie par le ministre. Le Conseil estime que le gouvernement n'a pas respecté la procédure prévue par la Constitution ce qui justifie l'annulation.

F. Fillon n'est pas vraiment crédible quand il dénonce *"un revirement de jurisprudence"* et qu'il affirme que *"la décision du Conseil constitutionnel remet en cause le principe même des lois d'orientation"*. On sait que des membres du Conseil avaient attiré l'attention du ministre sur les défauts de son texte avant le vote des assemblées. Ils n'avaient pas été écoutés. Le ministre annonce que la loi sera publiée au Journal Officiel dès dimanche (sans les articles annulés bien sur) et que *"Les décrets d'application seront soumis à concertation dès la semaine prochaine"*. Il semble ne pas entendre le Conseil quand il déclare : *"en approuvant le rapport annexé à la loi, le Parlement a décidé des orientations et de la programmation de la stratégie éducative du Gouvernement. La force de cet acte politique demeure. Le rapport est la référence pour l'action du ministère. Il sera intégralement mis en œuvre"*. Mais comment faire des décrets sur des articles qui n'existent plus ?

Pour le Snes, *"cette décision est un échec cinglant pour le Ministre de l'Education Nationale qui est aujourd'hui sévèrement sanctionné pour avoir conduit l'élaboration de la loi à marche forcée... en refusant de tenir le moindre compte des avis qui lui ont été donnés tous ces derniers mois, notamment par les enseignants, les lycéens et les parents... Il serait incompréhensible que le ministre s'obstine, y compris en contournant la décision du Conseil constitutionnel."* Pour la FCPE, d'après Le Monde, la décision du Conseil est un *"véritable camouflet pour le gouvernement et son ministre de l'éducation nationale"* dont elle souligne *"le bilan déplorable"*. Pour Jack Lang, un des initiateurs PS de la saisie du Conseil constitutionnel, la loi devient *"un texte maintenant plutôt vide, plutôt pauvre (qui) dissimule en réalité un plan très grave d'appauvrissement des ambitions et des moyens de l'école.. La vérité va éclater devant tout le monde à la rentrée prochaine (avec) 80.000 postes de moins dans l'enseignement scolaire par rapport à la rentrée 2002"*.

<http://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2005/2005512/index.htm>

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/flash/22042005_loi_orientation.pdf

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3224,36-642140@51-627530,0.html>

Juin 2005 : Inquiétude des associations

"En récupérant quelques centaines d'enseignants, l'Education nationale perdrait des partenaires qui participent depuis des dizaines d'années aux missions du service public d'éducation et qui jouent un rôle majeur dans et à côté de l'Ecole". A l'origine de ce

communiqué de Jean-François Vincent, président de l'OCCE, l'annonce par G. de Robien de la suppression de 800 postes de mis à disposition.

<http://www.occe.coop/federation/index.htm>

Juillet 2005 : Le CSE rejette la majorité des décrets d'application de la loi Fillon

"Sur l'ensemble de nos dénonciations, concernant à la fois les décrets d'application, les conditions de la rentrée et la préparation du budget 2006, qu'apportez-vous, Monsieur le ministre, comme réponse au CSE ?" Lors de la réunion du Conseil supérieur de l'éducation, le 7 juillet, dans une déclaration commune, l'intersyndicale regroupant les principaux syndicats d'enseignants (Fsu, Cfdt, Cgt, Unsa), les parents d'élèves de la Fcpe, les lycéens de l'Unl, l'Unef, la Ligue de l'enseignement et la JPA, a vivement critiqué la démarche ministérielle. Estimant que *"l'ouverture affichée (par G. de Robien) relève du faux-semblant"*, l'intersyndicale considère que sa politique *"va à l'encontre des intentions que vous affichez sur l'égalité des chances et sur la réussite des élèves... Lorsqu'un déficit d'encadrement conduit à une dégradation de la vie collective dans les établissements scolaires, lorsque la continuité pédagogique est rompue par le manque de personnels remplaçants, lorsque la suppression de filières réduit le choix des élèves engagés dans la voie professionnelle, alors c'est bien la qualité du service public d'éducation, c'est-à-dire sa capacité à assurer la réussite de tous les élèves, qui est en jeu."*

L'intersyndicale a demandé le rétablissement des TPE en terminale, un collectif budgétaire pour la rentrée, un autre budget pour 2006 et le maintien des mises à disposition pour les associations complémentaires.

Seuls les textes concernant la facilité d'accès des candidats handicapés aux examens, l'introduction d'une langue étrangère dès le CE1 en 2007, l'accès de droit aux STS des bacheliers professionnels ayant une mention et le décret sur la mise en place des lycées des métiers ont eu un avis majoritairement favorable.

<http://www.education.gouv.fr/actu/element.php?itemID=2005751021>

<http://www.snuipp.fr/article2516.html>

Août 2005 : Les réactions au plan Robien

L'AFP rend compte des réactions syndicales aux mesures annoncées à la rentrée. Ainsi le Snuipp souligne que *"les contrats des emplois-jeunes étaient de cinq ans et c'était déjà insuffisant"*. Le SNPDEN déplore une *"politique zigzagante"*. Le Snuipp appelle à une semaine d'action du 5 au 10 septembre et à une journée de mobilisation le 7 septembre pour dénoncer les restrictions budgétaires.

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--français--ftmms--emploieducation/050825155356.gwt7mi8q.html>

<http://permanent.nouvelobs.com/social/20050825.FAP7923.html?1116>

C- Une autre réforme venue de l'UMP : le plan Périssol

Adopté par la "Mission sur la définition des savoirs enseignés à l'école" de l'Assemblée nationale, le rapport Périssol remet en selle quelques idées mises à l'écart par la loi Fillon. Ayant à définir le "socle commun" prévu par la loi, la Mission interprète celui-ci comme "le bagage utile à l'honnête homme du XXIème siècle". La réponse est sans équivoque : "s'est posée comme question : " Bien évidemment les savoirs, les connaissances sont indispensables et leur acquisition reste une priorité. Mais les capacités à utiliser ces connaissances dans des situations variées, c'est-à-dire les compétences correspondantes, sont également déterminantes et leur développement doit être affirmé comme tel". Ce qui l'amène à écarter l'approche par les disciplines : " Aborder le problème du socle par les disciplines enseignées porte en germe le risque d'un empilement de savoirs qui auront peu de chances d'être réellement assimilés".

Le rapport définit donc 6 compétences de base que l'Ecole doit faire acquérir : savoir communiquer dans sa langue, savoir travailler en équipe et coopérer avec autrui, se forger un esprit critique et savoir valider de l'information, se repérer dans le temps et l'espace, développer son potentiel à apprendre et savoir s'engager. La mission va au bout de sa logique en demandant de valoriser d'autres modes d'apprentissage, de nourrir la motivation des élèves et d'adapter l'évaluation aux nouvelles priorités.

C'est donc à une révolution pédagogique qu'invite le rapport. Il prend la peine de s'appuyer sur les avis de près de 80 spécialistes et sur les exemples de plusieurs pays européens. A-t-il pour autant une chance d'être entendu ?

<http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cafc/04-05/c0405041.asp>

<http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i2247.asp>

Pour aller plus loin...

- **Résistances et changement chez les enseignants**

Pourquoi les enseignants résistent-ils aux transformations de leur métier ? Christian Maroy, Université de Louvain, apporte des réponses dans une contribution sur "les évolutions du travail enseignant en France et en Europe". Pour lui, les résistances viennent des réformes elles-mêmes qui "déprofessionnaliseraient" les enseignants. "Le problème est-il seulement celui d'une résistance au changement lié à des cultures professionnelles dépassées... Est-ce seulement une affaire de génération enseignante ? Le malaise enseignant face aux politiques de professionnalisation et aux changements du « métier » enseignant, nous semble plus profondément lié à des formes de retrait ou de résistance face aux réformes, lorsqu'elles accentuent la déprofessionnalisation des enseignants... Le malaise enseignant peut paraître lié à l'intensification individuelle du travail qui paraît à des degrés variables dans les différents segments du champ scolaire. Mais le malaise existe aussi à un niveau plus collectif. Le malaise peut parfois être entretenu par les politiques".

http://www.u-bourgoigne.fr/upload/site_120/archives/pirrefmaroy.pdf

- **L'autoformation est nécessaire au renouvellement des enseignements affirme l'OCDE**

C'est un peu la quadrature du cercle. Actuellement, dans les pays de l'OCDE, un quart des enseignants du primaire et un tiers de ceux du secondaire ont plus de 50 ans et s'approchent de la retraite. Chaque pays doit assurer leur renouvellement quantitatif et parallèlement améliorer la qualité de l'enseignement dans un moment où le métier d'enseignant change. Mais comment trouver ces futurs enseignants dans des générations moins nombreuses et augmenter les exigences, alors que, partout, y compris en France, depuis les années 1990, les rémunérations des enseignants ont diminué ?

L'OCDE a enquêté sur les politiques mises en place dans 25 pays. Il y a d'abord les solutions de fortune : " Pour réagir aux pénuries d'enseignants, les systèmes éducatifs ont souvent recours à une combinaison de mesures à court terme : ils peuvent abaisser le seuil des qualifications requises pour l'accès à la profession, affecter des enseignants à l'enseignement de matières pour lesquelles ils ne sont pas pleinement qualifiés, augmenter le nombre d'heures de cours allouées aux enseignants ou encore augmenter la taille des classes. De telles mesures, si elles permettent de veiller à ce qu'il n'y ait pas de classes laissées sans enseignant, de sorte que la pénurie n'est pas nécessairement manifeste, soulèvent cependant des questions quant à la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage".

Finalement les états se partagent entre deux politiques. Il y a ceux qui cherchent à trouver le meilleur candidat pour chaque poste en facilitant l'accès à la profession et en accordant une

large autonomie aux établissements. Ces pays ont alors du mal à recruter et à retenir les enseignants dans certaines disciplines où la concurrence des entreprises s'exerce. C'est le cas par exemple au Royaume-Uni, en Suisse ou en Suède. Dans d'autres pays le système est basé sur la carrière. C'est le cas en France, au Japon ou en Espagne. Dans ce cas, "les préoccupations relatives aux systèmes axés sur la carrière ont tendance à être de nature plus qualitative : on craint notamment que la formation des enseignants ne soit pas en phase avec les besoins de l'établissement scolaire, que les critères de sélection à l'accès n'insistent pas toujours sur les compétences nécessaires pour dispenser un enseignement efficace, que les enseignants manquent de stimulants efficaces pour poursuivre leur formation quand ils ont été titularisés, et que la prédominance du respect des règlements limite la capacité de réaction des établissements scolaires pour rencontrer les différents besoins au niveau local. D'autres inquiétudes à l'égard de tels systèmes sont suscitées par leur manque d'attrait pour les individus qui ne sont pas sûrs de désirer s'engager très tôt dans une carrière dans l'enseignement pour toute la vie, ou qui ont accumulé de l'expérience dans d'autres professions. En réaction, les principales priorités de politique dans ces pays s'occupent de forger des liens plus solides entre la formation initiale des enseignants, la sélection et la formation professionnelle, d'introduire des emplois plus flexibles, d'élargir les possibilités de recrutement externe, d'assurer aux autorités de l'enseignement locales et aux directeurs d'établissements scolaires un plus grand rayon d'action pour les décisions personnelles, et d'établir une gestion au moyen d'objectifs".

Si chaque système a ses points faibles, le rapport de l'OCDE désigne des orientations communes. D'abord mettre l'accent sur la qualité des enseignants ce qui suppose une formation adéquate et la considérer comme un continuum. Pour l'OCDE cela passe aussi par une information constante des enseignants. " Maintenir le niveau de qualité des enseignants et veiller à ce que tous suivent une formation continue et poursuivent efficacement leur apprentissage professionnel, c'est là un des principaux défis que doivent relever les décideurs politiques pour répondre aux besoins de la société de l'information. Les recherches menées sur les caractéristiques du perfectionnement professionnel efficace montrent qu'il est nécessaire d'impliquer étroitement les enseignants dans l'analyse de leurs pratiques à la lumière de normes professionnelles pour l'apprentissage des élèves. A cet égard, l'enseignement demeure en grande partie inchangé alors que d'autres formes de travail ont été profondément modifiées. Nombre d'autres professionnels commencent leur vie active en ayant l'impression d'assumer un rôle qui a été façonné par les recherches antérieures et qui sera transformé au cours de leur parcours professionnel par les recherches à venir. Il s'agit d'une perspective passionnante que l'enseignement n'offre pas encore. On observe des signes de changement dans certains pays où les enseignants assument un rôle de chercheurs en plus de leur rôle pédagogique, où ils abordent plus activement les connaissances nouvelles, où le perfectionnement professionnel est centré sur les indices d'une amélioration de la pratique". Dans cette effort d'information et de formation les nouvelles communautés de pratiques jouent un rôle important.

http://www.oecd.org/document/52/0,2340,fr_2649_37455_34991988_1_1_1_37455,00.html

- **L'inégalité entre établissements freine les réformes**

"Lorsqu'on considère la réception d'une réforme au niveau d'un établissement, il ne faut jamais perdre de vue que celui-ci est soumis à d'autres pressions que celles exercées par la politique. Les acteurs scolaires locaux ont quantité d'autres préoccupations journalières généralement plus significatives à leurs yeux. On constate d'ailleurs que sur le terrain, les questions de politique éducative ne sont pas forcément problématisées, ni considérées comme très importantes. D'où l'intérêt de chercher à comprendre le point de vue des acteurs". Dans une intéressante étude publiée par le Girsef, Hugues Draelants et Silvia Giraldo étudient la mise en place des réformes dans plusieurs établissements scolaires belges.

Et ça ne va pas tout seul. "Le sens d'une politique se joue largement au sein des établissements. Pris entre le marteau des politiques d'éducation et l'enclume des contingences locales, le chef d'établissement et le staff enseignant tentent idéalement de concilier les deux ordres de demandes. De la sorte, on voit bien que les contradictions et tensions générées par le système scolaire sont renvoyées aux acteurs locaux et aux établissements". Ceux-ci se trouvent devant trois situations : ou la réforme correspond à une attente de l'établissement, ou elle remet en question son fonctionnement et surtout sa position dans la hiérarchie des établissements. Dans ce cas il faut choisir d'appliquer ou non le texte. Les auteurs donnent des exemples précis des différentes postures choisies par des établissements belges.

Ils mettent en évidence l'importance des choix locaux, liés aux impératifs d'un système clair où les établissements ont inégaux. Dans cette perspective, "la disparité dans les conditions de mise en œuvre entre établissements mine les efforts des politiques de lutte contre l'échec scolaire et contribue à creuser encore, si cela était nécessaire, les écarts entre les établissements". Avant la réforme, il faut s'attaquer aux inégalités entre établissements.

http://www.girsef.ucl.ac.be/Cahiers_CREF/040cahier.pdf
<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

Des débats pour une rentrée

A comme autorité, C comme Classe, D comme Décrochage, E, F, O, P, S, V : un petit abécédaire pour rentrer...

A comme... Autorité

Autorité de l'enseignant, difficultés de l'élève - Alain Marchive

"L'autorité est naturelle" affirment certains. Entre coercition et persuasion où doit se situer la figure de l'autorité pour un enseignant ? De quelles représentations se nourrit-elle ?

La relation pédagogique est fondamentalement dissymétrique et la reconnaissance de la supériorité du maître dans l'ordre des savoirs est une des conditions de l'établissement de la relation d'enseignement. Ainsi définie, elle n'est pas sans points communs avec la relation d'autorité telle que l'a définie Arendt : une relation hiérarchique où l'inégalité, reconnue et acceptée, est opposée « à la contrainte par la force et à la persuasion par les arguments » (1972, 123). Loin d'être univoque, l'autorité de l'enseignant prend quant à elle, de multiples formes, qui sont autant de dimensions afférentes à la situation d'enseignement : la dimension épistémique, spécifique des savoirs en jeu et fondée sur l'asymétrie de l'enseignant et de l'élève dans l'ordre des savoirs ; la dimension déontique (Bochenski, 1979), qui renvoie au domaine des injonctions, des règles de comportement, du devoir (en grec, *deomai* signifie « je dois ») ; la dimension charismatique enfin, qui relève de la personne propre, de ses qualités personnelles, de son aura singulière, de son charisme. Ces trois formes de l'autorité sont pourtant trop grossières pour rendre compte de la façon dont s'établit et s'exerce l'autorité de l'enseignant dans les situations d'enseignement et sur les rapports qu'elle entretient avec les difficultés scolaires des élèves. Je n'ouvrirai ici que quelques pistes de réflexion (1).

Autorité et enseignement

L'autorité a souvent été assimilée à l'usage de la force ou à l'exercice du pouvoir du maître sur l'élève, sous sa forme la plus brutale (souvenons-nous des propos d'Erasme, de Montaigne ou encore de Rousseau) (2). Mais, comme le souligne Arendt, la coercition et la persuasion n'ont rien à voir avec l'autorité : « l'autorité exclut l'usage de moyens extérieurs de coercition ; là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échoué. L'autorité, d'autre part, est incompatible avec la persuasion qui présuppose l'égalité et qui opère par un processus d'argumentation. [...] S'il faut vraiment définir l'autorité, alors ce doit être en l'opposant à la fois à la contrainte par force et à la persuasion par arguments » (Arendt, 1972, 123).

L'autorité se situerait entre ces deux pôles : le pôle de la coercition et de sa forme la plus exacerbée, la violence physique, dont La leçon de Ionesco serait le modèle emblématique ; le pôle de la persuasion et de sa forme la plus détournée, la séduction, dont Le Banquet de Platon nous offre une belle illustration, en la personne d'Alcibiade et de son amour immodéré pour Socrate. De la définition d'Arendt, nous retiendrons que l'autorité s'appuie toujours sur une légitimité et sur la reconnaissance d'une supériorité dans un domaine donné. La relation d'enseignement, qu'elle réunisse un maître et un disciple où qu'elle mette en présence un professeur et ses élèves est structurellement une relation dissymétrique : elle met en présence

quelqu'un qui sait - ou qui est prétendu savoir - et quelqu'un qui ne sait pas - ou qui est prétendu ne pas savoir. Mais la différence à elle seule n'est pas suffisante à caractériser une relation d'autorité : encore faut-il que cette différence soit acceptée et qu'elle exerce une action effective. Toute la difficulté de l'enseignement est ici résumée : obtenir l'engagement effectif des élèves sans user de la coercition ou de la persuasion, c'est-à-dire qui n'implique ni la soumission de l'élève face au pouvoir de l'enseignant, ni la négation de l'élève par la démission de l'enseignant.

Les figures de l'autorité

L'autorité épistémique est insuffisante lorsqu'elle est fondée sur la seule détention de savoirs, car si la dissymétrie dans l'ordre des savoirs est le fondement même de l'acte d'enseigner, cette seule différence ne saurait constituer une dimension suffisante pour légitimer, aux yeux de l'élève, le pouvoir de l'enseignant et engager son adhésion. Insuffisante si elle est réduite à la seule possession/exhibition des savoirs, l'autorité épistémique est plus que jamais soumise à la nécessité du didactique : un enseignant ne peut pas ne pas s'interroger sur les modalités de la transmission des connaissances et donc sur l'organisation des situations d'enseignement rendant possible l'engagement de l'élève dans la situation d'apprentissage. La nécessité du didactique n'est pas seulement la nécessité de s'interroger sur les meilleures conditions de la transmission des savoirs, c'est aussi s'interroger sur la nature des savoirs en jeu, sur le type d'activité de l'élève que l'on veut mobiliser, sur le modèle d'homme que l'on souhaite former.

L'autorité déontique est à la fois insuffisante et nécessaire pour susciter l'adhésion de l'élève au jeu scolaire. Insuffisante car l'injonction à participer, à s'engager dans la situation ne se décrète pas ; nécessaire parce que, malgré tout, cet engagement est indispensable. Tout enseignant est amené à proposer une situation dans laquelle, pour apprendre, l'élève doit s'engager, sans que cet engagement soit le résultat d'une contrainte. Certes l'enseignant ne peut pas présumer - et encore moins décider - du désir de l'élève, mais il peut créer les conditions de son engagement et, comme le rappelle Brousseau à propos du « cas de Gaël », « proposer [...] des situations didactiques convenables où la connaissance n'est pas à prendre dans le discours ni dans le désir du maître, mais dans une relation avec le milieu » (1980, 124). Or, si les situations sont ce sur quoi peut effectivement jouer l'enseignant pour engager le désir de l'élève, « la différence est grande entre s'adapter à un problème que le milieu vous pose [...] et s'adapter au désir du professeur : la signification de la connaissance est complètement différente » (Brousseau, 1998, 300). Cette distinction est importante pour distinguer un apprentissage guidé par le désir de répondre à l'attente du professeur (ou des parents) et l'apprentissage comme effet de l'adaptation à une situation.

L'autorité charismatique est une autre forme de l'autorité de l'enseignant. Max Weber, dans *L'éthique protestante et la fin du capitalisme* avait en son temps, souligné l'importance du charisme dans l'histoire sociale, et en faisait presque un moteur des temps modernes. On sait en effet le poids de la dimension affective et émotionnelle dans l'enseignement et l'impossible réduction de l'acte d'enseigner à sa seule dimension didactique. Personne ne nie l'importance de la personnalité de l'enseignant ou de son charisme dans l'engagement de certains élèves. On peut toutefois reconnaître l'autorité charismatique comme une dimension importante de l'autorité de l'enseignant sans lui conférer une place centrale qui ferait de la seule personnalité de l'enseignant la condition de l'apprentissage de l'élève : la réussite de l'enseignement ne saurait dépendre du bon vouloir des uns et des autres, de la qualité de la relation ou mieux encore d'un don ou d'une vocation, et réduire l'acte d'enseigner à sa seule dimension charismatique serait tout aussi erroné que de le réduire à sa seule dimension épistémique ou

déontique.

Le paradoxe de l'autorité de l'enseignant

En tant que forme de domination de l'enseignant sur l'élève, l'autorité s'exerce aujourd'hui de manière relativement masquée et euphémisée. Longtemps perçue comme une propriété de la personne, l'autorité de l'enseignant s'avère étroitement liée à son statut et à son rôle dans l'institution ainsi qu'à sa place dans l'ordre des savoirs. Or l'étude des phénomènes didactiques montre le lien étroit existant entre l'exercice de l'autorité du professeur dans les situations d'enseignement et l'activité des élèves. Ces liens peuvent être étudiés comme des effets de contrat didactique compris, lato sensu, comme des effets d'attente réciproques des maîtres et des élèves (3). Sans doute ces phénomènes ne sont-ils pas de nature strictement didactique et relèvent-ils également de la personnalité de chacun et de pratiques sociales plus ou moins incorporées, mais c'est dans le cadre scolaire qu'ils s'actualisent, au sein de situations d'enseignement particulières et à propos de la diffusion de savoirs spécifiques.

Dès lors les difficultés auxquelles sont confrontés les élèves ne seraient pas forcément liées à des caractéristiques personnelles (cognitives ou autres), mais au caractère paradoxal de l'autorité de l'enseignant : nécessaire pour engager la relation didactique, elle devient un obstacle à l'apprentissage dès lors que l'élève s'y soumet totalement, un certain nombre de difficultés scolaires s'expliquant par la confusion opérée entre l'assujettissement à la situation et la soumission à l'autorité du maître. Nous pourrions alors voir, dans la capacité de l'enseignant à obtenir la confiance et l'engagement de l'élève d'une part ; dans sa capacité à organiser et à faire vivre des situations d'enseignement d'autre part, une dimension nouvelle de l'autorité du professeur que nous qualifierons d' « autorité didactique ». Empruntant aux diverses formes de l'autorité déjà évoquées (épistémique, déontique, charismatique), elle ne saurait s'y restreindre ; dépassant le cadre de la relation interpersonnelle, elle est une dimension essentielle de la situation d'enseignement. Car si elle s'établit en amont dans la reconnaissance de l'enseignant, c'est dans l'acceptation de la situation et de l'incertitude qui lui est liée, que s'exerce véritablement l'autorité didactique. Loin de se réduire à la personne de l'enseignant, à son pouvoir ou à ses savoirs, elle se déplace sur la situation d'enseignement et devient alors une des conditions de l'apprentissage de l'élève.

Alain Marchive

Université Victor Segalen Bordeaux 2
Laboratoire DAEST

Bibliographie

- ARENDE, H. (1972). Qu'est-ce que l'autorité ? La crise de la culture. Paris : Gallimard.
- BOCHENSKI, J.- M. (1979). Qu'est-ce que l'autorité ? Fribourg : Editions universitaires de Fribourg.
- BROUSSEAU, G. (1980), Les échecs électifs en mathématiques dans l'enseignement élémentaire. *Revue de laryngologie*, 101 (3-4), p. 107-131.
- BROUSSEAU, G. (1998). *Théorie des situations didactiques*. Grenoble : La Pensée Sauvage.
- BROUSSEAU, G. et WARFIELD V. (2002). Le cas de Gaël. *Les cahiers du laboratoire Leibniz*, 55 (disponible sur le site du laboratoire DAEST : <http://perso.wanadoo.fr/daest/>)
- ERASME (1992). *Eloge de la folie [et autres textes]*. Paris : Robert Laffont.
- MARCHIVE Alain (2005), " Effets de contrat et soumission à l'autorité. Un cadre explicatif des difficultés scolaires ", in Laurent Talbot (éd.), *Pratiques d'enseignement et difficultés d'apprentissage*, Ramonville Saint-Agne : Erès, pp. 181-192

MONTAIGNE (1967). Essais. Paris : Seuil.

ROUSSEAU, J.- J. (1966), Emile ou De l'éducation, Paris : GF-Flammarion.

SARRAZY, B. (1995). Le contrat didactique. Revue Française de Pédagogie, 112, p. 85-118.

Notes

1. Ce texte est la reprise abrégée d'un article paru dans l'ouvrage Pratiques d'enseignement et difficultés d'apprentissage (Marchive, 2005).

2. Erasme est sans doute celui qui a le plus sévèrement dénoncé l'usage de la violence physique et les pressions morales conduisant à la soumission forcée et à l'asservissement des élèves : "On ne dirait pas que c'est une école mais une salle de torture : on y entend des crépitements de férule, sifflement de verges, cris et sanglots, menaces épouvantables. Ces enfants y apprendront-ils autre chose qu'à haïr les études ?" (Erasme, 1992, 517). Pour Montaigne le collège est "une vraie geôle de jeunesse captive" (1967, 80). Rousseau n'est pas en reste dans sa défense des enfants : « les premiers dons qu'ils reçoivent de vous sont des chaînes » (1966, 44) et « l'âge de la gaieté se passe au milieu des pleurs, des châtements, des menaces, de l'esclavage » (id., 92).

3. Le concept de contrat didactique est introduit par Guy Brousseau en 1978 à partir du « cas de Gaël » étudié dans le cadre d'une recherche sur l'échec électif en mathématiques (Brousseau et Warfield, 2002). Il peut être défini comme « l'ensemble des comportements (spécifiques [des connaissances enseignées]) du maître qui sont attendus de l'élève et l'ensemble des comportements de l'élève qui sont attendus du maître » (Brousseau, 1980, 127). Voir aussi sur ce sujet, la note de synthèse parue dans la Revue Française de Pédagogie (Sarrazy, 1995).

C comme Classe...

Une étude relance le débat sur les petits effectifs

La question de l'impact du nombre d'élèves par classe sur les résultats scolaires a animé une partie du débat pédagogique cet automne. T. Piketty avait mis en évidence un effet sensible pour une réduction importante des groupes classe. Cela l'amenait à demander un effort important de moyens en faveur des ZEP. D. Meuret, qui défendait la thèse inverse, demandait en octobre dernier "une expérimentation des CP et CE1 de ZEP à 18 élèves dans quelques académies pendant 3 ou 4 ans avant de généraliser éventuellement le dispositif".

Le ministère relance le débat en publiant une étude qui porte sur une expérimentation pendant deux ans (2002-2004) dans une centaine de cours préparatoires accueillant surtout des élèves défavorisés. Dans ces classes les effectifs ont été réduits à 8 à 12 élèves. Une centaine de classes témoins, à effectifs habituels, ont été étudiés parallèlement. L'enquête montre que les enseignants des classes à effectif réduit ont modifié leurs pratiques et que les élèves ont gagné en assurance et motivation.

D'après l'étude ministérielle, au cours et à la fin de l'année de CP, les élèves des classes (à faible effectif) ont un peu plus progressé que leurs camarades de classe comparables, mais les inégalités de départ n'en sont pas réduites et, une fois en CE1, ces élèves ont des performances équivalentes aux autres". L'enquête officielle conclut donc que "une réduction de la taille des classes des CP est, à elle seule, d'un intérêt pratiquement nul. En effet, consacrer des moyens (importants) à cette diminution pour n'obtenir qu'un léger avantage en termes d'acquis en fin de CP, avantage qui disparaît ensuite, et n'en tirer aucun bénéfice indirect en termes de baisse

des redoublements... apparaît peu efficace".

Faut-il pour autant dénier tout effet à la baisse des effectifs ? Les rédacteurs ne sont pas aussi affirmatifs. Ils relèvent qu'il faut " sans doute un temps d'adaptation pour permettre aux enseignants et aux élèves de tirer parti d'une diminution d'effectifs ; une seule année d'observation en CP est peut-être une période trop courte pour que des effets positifs puissent se manifester. Enfin, l'effort de diminution des effectifs a, dans cette expérimentation, été limité au seul cours préparatoire, alors que certains travaux pourraient inciter à étendre l'expérience aux cours élémentaires". C'est ce que montrait les travaux de Piketty. Le débat reste donc ouvert.

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/ne2005/eva0503.pdf>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/pedago/54.php>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/pedago/55.php>

D... comme Décrochage

" Ce n'est pas inintéressant, même si on ne sait pas comment faire, de dire que la grande majorité de ces élèves décrochent non pas forcément par paresse, qu'ils n'en veulent pas forcément au prof, mais qu'au fond ce sont des adolescents assez malheureux". -

Entretien avec Dominique Glasman

La déscolarisation est un phénomène de plus en plus visible dans le système éducatif français. Dominique Glasman a dirigé, avec Françoise Oeuvarard, un ouvrage collectif qui analyse la diversité des parcours d'élèves et le discours des institutions sur la déscolarisation. Un ouvrage qui bouleverse bien des idées reçues.

BD- Déscolariser la société, quelle proximité entre les travaux que vous avez coordonnés et ces propos d'Ivan Illitch ?

« Deschooling society », déscolariser la société, c'est défaire l'emprise énorme de l'école sur la société, car Ivan Illitch considérait qu'il y avait trop d'emprise de l'école, trop d'emprise de la forme scolaire. Et donc utiliser l'expression de déscolariser c'était, pour lui, évoquer une prise de distance avec la forme scolaire, opérée aussi par certains pédagogues et certains courants de la recherche pédagogique qui disaient qu'il n'y pas que la façon scolaire d'apprendre qui permet aux enfants d'apprendre.

A certains égards Freinet était pour une déscolarisation de l'école, au sens de défaire une forme scolaire, trop rigide, trop étroite ce qui fait du reste que pendant longtemps le terme déscolarisé n'était pas associé à des connotation péjoratives. C'était simplement des choix pédagogiques qui pouvaient engager débat mais pas le drame que l'on met désormais derrière ce terme.

La déscolarisation peut être déscolarisation de certains apprentissages, ça peut être éventuellement déscolariser certains élèves à certains moments pour leur apprendre des choses particulières. Ce n'était pas perçu comme un abandon de l'école tel qu'il s'est popularisé au cours de ces dix ou quinze dernières années. Si on pose la question, à l'inverse, d'une surscolarisation de la société, on pourrait parler avec Jacky Beillerot (professeur à l'université Paris X, décédé en Septembre 2004) de « la société pédagogique ». Il montrait que par tous ses pores, par tous ses modes d'organisation, la société d'aujourd'hui et en particulier la société française mais pas uniquement, était particulièrement marquée, maillée par des

dispositifs pédagogiques, par une préoccupation pédagogique. Que ce soit, bien sûr, dans l'école, mais aussi en dehors de l'école pour les adultes, il s'agit d'apprendre toujours et d'apprendre selon des formes qui d'après les chercheurs Michel Develay ou Guy Vincent, ressemblent très fortement à la forme scolaire. Quand on constate actuellement que toute une série de métiers que l'on pouvait exercer autrefois sans avoir passé le moindre diplôme, sans avoir l'estampille scolaire requiert aujourd'hui d'être diplômé, on peut se dire qu'effectivement il y a une surscolarisation de la société. Quand on constate que les ATSEM d'école maternelle doivent aujourd'hui avoir un CAP petite enfance alors qu'avant on employait des femmes qui avaient leur expérience de mère de famille, qui avaient besoin de travailler mais qui n'avaient pas besoin d'un diplôme, quand on s'aperçoit qu'il en est de même pour toute une série de métiers, même de métiers situés relativement bas dans la division sociale du travail, on peut se dire qu'il y a effectivement une surscolarisation de notre société. On ne peut pas s'installer comme agriculteur exploitant si l'on n'est pas titulaire d'un BE de technicien agricole ou alors il ne faut pas compter sur la moindre aide du Crédit Agricole. Donc en ce sens là effectivement, il y a une emprise de plus en plus forte de la scolarisation.

Mais peut-être justement, les enjeux sont-ils devenus tels que, concernant ceux qui n'arrivent pas à rentrer dans la course, pour ceux pour lesquels la course (et ce terme n'est pas tout à fait de hasard), n'a pas de sens ni d'issue, la déscolarisation apparaît comme une sorte d'a-normalité. Pas forcément à leurs propres yeux, mais plus encore aux yeux des autres, aux yeux des responsables institutionnels, aux yeux des enseignants etc. Et ceci d'autant plus que la norme sociale aujourd'hui c'est d'aller à l'école jusqu'à dix huit ans, l'âge modal de sortie de l'école c'est autour de 19 ans. Aujourd'hui la moitié des jeunes va aller à l'école au-delà des 19 ans, ce qui fait que celui qui en sort prématurément et à fortiori avant la fin de la scolarité obligatoire, apparaît comme un espèce de martien que l'on associe à une série de craintes, de risques. La crainte de la non insertion professionnelle dans le futur, mais aussi la crainte immédiate dans la mesure où on indexe volontiers la délinquance à la déscolarisation et que cette déscolarisation est considérée comme la porte ouverte à l'entrée dans une carrière délinquante.

Du coup on peut se demander qu'en faire dans le système éducatif, compte tenu de l'enjeu que représente aujourd'hui la scolarité pour les individus ainsi, insistons là dessus, que pour les parents. Aux yeux des parents, l'école c'est la clef de l'insertion professionnelle de leurs enfants. Mais la réussite scolaire c'est aussi un enjeu en terme d'image de bon parent et ça l'école ne l'envoie pas dire, en déclarant que finalement si les élèves ne réussissent pas c'est que les parents ne s'en préoccupent pas, démissionnent, etc. L'école est devenue un tel enjeu que, quand on ajoute à cela cette normalité sociale, en quelque sorte, qu'est devenu le fait d'aller à l'école longtemps, celui ou celle qui arrête l'école est dans l'a-normalité, dans ce qui surprend, dans ce qui inquiète, dans ce qui préoccupe. Du coup les institutions sont portées à prendre ça en compte d'une manière qu'elles ne prenaient pas en compte auparavant. Mais on pourrait dire que, ce faisant, elles contribuent à construire le problème puisque à proportion de ce qu'elles en parlent, de ce que elles mettent en place des dispositifs, de ce que toute une série d'instances se réunissent, bref à proportion de cela, la déscolarisation acquiert un statut de problème public.

BD- La loi d'orientation s'appuie beaucoup là-dessus ?

Je n'ai pas encore lu le détail de la loi. L'école, les questions scolaires ont ceci de commode que ça prête à l'agitation de tous les chiffons rouges que l'on veut, ça prête à énormément de discours idéologiques, de discours éventuellement d'apparent bon sens qui ne sont pas forcément pleins de bon sens. Je pense en particulier à la possibilité qui a été donnée aux

enseignants, beaucoup plus fortement que cela ne l'a été dans les quinze années passées, de faire redoubler les élèves. Le ministre semble penser qu'il faut que l'on puisse faire redoubler les élèves. Or il se trouve qu'au même moment un rapport remis par Jean-Jacques Paul, chercheur à Dijon, remis au Haut Conseil d'Evaluation de l'école sur la question des redoublements et ce que l'on en sait en France et à l'étranger, pour les pays qui le pratiquent, montre de façon générale que le redoublement ne sert à rien. Il faut donc trouver des solutions, il ne s'agit pas de casser le thermomètre : un enfant qu'on envoie en redoublement, ce n'est pas par plaisir de le garder dans l'école, ce n'est pas plaisir de le faire piétiner. C'est parce qu'on estime qu'il a de réelles difficultés. Mais prononcer à son encontre un redoublement, c'est, d'après les travaux de Jean-Jacques Paul, c'est finalement risquer de le condamner à avancer moins que les élèves qui ne redoubleraient pas, alors même qu'il aurait avant redoublement des résultats très comparables. Donc il faudrait, sur la question du redoublement, prendre en compte la difficulté des élèves qui se traduit par une décision de redoublement, mais pas prendre vis-à-vis d'eux une décision de redoublement pur et simple. Du reste cela avait été la philosophie des cycles. Dans la mise en place des cycles à l'école primaire, l'idée était que finalement les élèves devaient apprendre un certain nombre de choses et en particulier dans le cycle 2, le lire écrire, ils avaient trois ans pour le faire, préparation en GS maternelle et mise en place ensuite les deux ans qui suivent. Si on est moins bon en lire écrire, on reprend les apprentissages mais pas ceux du calcul parce qu'on les a déjà intégrés. Et éventuellement s'il faut passer une quatrième année, on en fera une en fin du cycle, mais ce n'est pas la même chose que de redoubler.

Bref sur tout cela, le ministre défend l'idée qu'il faut faire redoubler en s'appuyant sur des gens qui pensent sur des bases idéologiques et pas sur des bases d'analyse concrète des situations et des bilans documentés. Ils pensent qu'il faut pouvoir redoubler soit parce qu'il faut pouvoir imposer une autorité à l'élève, soit parce qu'il faut pouvoir imposer l'autorité de l'école aux parents, soit parce qu'on veut caresser les enseignants dans le sens du poil. Parce que effectivement la manière dont a été introduite la création des commissions d'appel qui mettaient en cause les décisions du conseil de classe a été un peu brutale et des enseignants se sont dits : « alors quoi on a plus le droit de décider. Quelle est notre liberté pédagogique, quel est notre pouvoir ? » Cette décision n'a pas été prise de façon suffisamment concertée préparée etc. C'est fait souvent sur un mode idéologique. Cette longue parenthèse montre qu'il y a plein de thèmes, de questions scolaires qui prêtent à agiter des épouvantails idéologiques, à prendre des positions absolument tranchées, alors que ces questions méritent d'être beaucoup plus nuancées.

BD- La question de la déscolarisation, c'est un débat du moment et récent, un discours de mode plus qu'un nouveau phénomène ?

Ce phénomène n'est pas nouveau. Que des élèves quittent l'école avant de passer un diplôme, quittent l'école avant la fin de la scolarité obligatoire ou tout du moins se contentent de la fréquenter à minima n'est pas nouveau. L'école buissonnière ne date pas de 1990 comme le rappelle la lecture d'un poème de Gaston Couté, du début du XX^e siècle, « la chanson d'un gars qui a mal tourné » et qui parle d'enfants qui n'allaient pas à l'école. Simplement cela n'a pas le même sens et on ne peut pas se contenter de dire que cela a toujours existé. Le poids dramatique n'est pas du tout le même. Tant que l'on pouvait trouver une position sociale, une insertion professionnelle dans la société alors même que l'on n'avait pas de diplôme cela ne posait aucun problème. Maintenant que l'insertion professionnelle et sociale se trouve largement indexée sur le diplôme que l'on possède sur le fait d'avoir en quelque sorte ce brevet de normalité social que constitue le long passage par l'école, celui que ne passe pas par

l'école, qui n'y réussit pas qui n'a pas de diplôme, a toute chance de se retrouver dans une grande difficulté. De surcroît, comme il ne peut pas être pris en charge par les cadres de sociabilité professionnelle, il ne trouve pas à s'insérer, il sait qu'il est vu potentiellement comme un danger social.

Auparavant il y avait bien sûr des vagabonds, les gens que d'une certaine manière les pouvoirs publics, la police, ne contrôlaient pas et qui inquiétaient. Mais beaucoup de gens qui n'avaient pas réussi à l'école, qui n'avaient pas aimé l'école, qui avaient quitté l'école, trouvaient un travail dans l'exploitation familiale ou voisine, ou à l'usine, ou exerçaient sans qualification un de ces multiples métiers modestes des villes. Aujourd'hui c'est beaucoup moins le cas puisque même pour des métiers placés assez bas dans l'échelle sociale du travail il faut être passé par l'école. Tout à la fois c'est un phénomène ancien, mais le contexte dans lequel se déroule ce phénomène a tellement changé qu'il donne un sens complètement nouveau au phénomène qui peut avoir des aspects formels semblables, (on quitte l'école) mais qui en fait ne sont pas semblables du tout.

BD- La France n'est-elle pas un exemple à part par rapport à d'autres pays comme l'Angleterre ? La multiplication de petits emplois sans qualification n'est-elle pas une alternative à cette question de déscolarisation ?

Ça peut apparaître comme une alternative, mais d'une certaine manière qui représente aussi une régression sociale puisque avec la scolarisation de plus en plus nécessaire pour accéder à toute une série de métiers même de bas niveau, on a aussi peu ou prou un certain nombre de garanties sociales, d'inscription des gens dans des grilles de qualification, etc. Si les gens n'ont pas de diplôme, revenir en arrière c'est risquer d'ouvrir plus largement une porte déjà ouverte qui correspondrait à une sorte de dérégulation du marché du travail. On peut penser, qu'en même temps, c'est assez fâcheux que des gens qui, pour de multiples raisons n'ont pas réussi à l'école, n'ont pas réussi à avoir un diplôme, se retrouvent aujourd'hui barrés pour accéder à quelque travail que ce soit ou se voient contraints, pour accéder à un emploi extrêmement modeste, de retourner à l'école, de retourner dans des apprentissages pour passer un diplôme, fut-il de très bas niveau.

La situation anglaise, que je ne connais pas bien, laisse penser que ce ne sont pas seulement des mesures techniques qui suffisent à résoudre le problème. C'est une mesure qui doit être interprétée dans un contexte beaucoup plus général. Or ce contexte, depuis un certain nombre d'années et en particulier depuis trois quatre ans, c'est un contexte où tout un discours libéral s'exprime fortement, concernant le niveau et l'existence du salaire minimum, concernant le code du travail, concernant la place des inspecteurs du travail. Si, ajoutant à ce discours, on dit qu'il y a un certain nombre d'emplois dont il faut préserver l'accès sans aucun diplôme, ça peut être éventuellement formellement ou rationnellement une idée acceptable, en se disant que ça permettra à des gens d'accéder à un travail ; mais dans le contexte actuel, ça risque fort d'être interprété, voire utilisé, comme un pas de plus vers une dérégulation du marché du travail et donc la suppression d'un certain nombre de garanties pour les gens, même si ces garanties ont été déjà passablement ébranlées.

Du coup le phénomène de déscolarisation aujourd'hui prend un tout autre sens. De surcroît, pour les pouvoirs publics, ces jeunes sont associés à tort ou à raison à certaines populations des quartiers populaires, dont on considère que leur déscolarisation pourrait signifier aussi le trouble à l'ordre public, la délinquance etc. : ce qui permet d'expliquer à mon sens, la préoccupation actuelle des collectivités locales, ce qui permet d'expliquer leur implication

dans la veille éducative, qui est un dispositif de prévention du décrochage scolaire qui a été d'emblée mis sous la responsabilité et le pilotage des maires et pas de l'Education Nationale. Tout cela fait qu'un phénomène de sortie de l'école avant la fin de la scolarité obligatoire n'a plus du tout le même sens à la fin du XXème siècle qu'au début.

BD- La panne de l'ascenseur social n'amplifie-t-elle pas cette déscolarisation, même à l'université ?

Dans cet ensemble de recherches sur la déscolarisation, nous n'avons pas étudié le décrochage à l'université. Je ne suis pas sûr qu'il faille indexer ce problème à la question de l'ascenseur social. Quand je suis entré à l'université, on parlait déjà de l'échec dans les deux premières années à l'université et de l'abandon des études. On était pourtant encore dans les « trente glorieuses » et l'ascenseur social fonctionnait plutôt bien. Ce n'était pas des abandons d'étude liés à une désespérance de l'avenir.. Mais c'était plutôt lié, soit aux conditions dans lesquels ces étudiants faisaient leurs études, soit parce que les étudiants rentraient dans un monde qui leur était complètement étranger. On retrouve de cela dans le rapport aux études de certains jeunes de milieu populaire qui accèdent aujourd'hui à l'université, alors qu'il n'y accédaient pas, et qui d'une certaine manière ne possèdent pas les codes de l'université et au fond ne savent pas ce que c'est que faire des études. Cela ne veut pas dire que ne viennent pas s'y ajouter la faiblesse des espoirs de l'ascension sociale. Je crois que cela ne suffit pas à expliquer.

BD- Vous évoquez la place de la famille comme facteur agissant sur le décrochage. Est-ce que c'est la complexité du triangle famille, ascenseur social et forme scolaire qui favorise le décrochage ?

Plusieurs aspects doivent être envisagés. Le premier est de dire que le parcours scolaire est devenu aujourd'hui plus compétitif qu'il ne l'a jamais été au sens, paradoxal, qu'il sélectionne moins à l'entrée au primaire puis, dans les années soixante au collège et dans les années quatre vingt au lycée et à l'université et qui, en même temps, structure le parcours de façon à avoir « le vrai bac », celui le plus haut placé dans la hiérarchie, le scientifique. Puis il s'agit d'accéder à certaines filières et pas à d'autres, classes préparatoires et pas université. Autrement dit, les enfants de milieu populaire accèdent à l'université au moment où l'université ne délivre plus que des diplômes beaucoup moins porteurs de valeur et de rentabilité en terme de placement social que cela ne l'était auparavant. Pour autant, d'autres filières se démocratisent très peu, voire pas du tout. Les classes préparatoires ne sont pas vraiment démocratiques, c'est le moins que l'on puisse dire.

Du coup, dans cette compétition scolaire dans laquelle les gens sont de fait pris, qu'ils le veuillent ou non, les uns arrivent à se débrouiller beaucoup mieux que d'autres et à trouver et à identifier les filières porteuses, rentables en terme de placement post-scolaire ou social, à y accéder, à s'y maintenir et à y réussir suffisamment. D'autres sont pris dans la compétition, objectivement, mais pas subjectivement : ils ne savent pas forcément par quelle filière il faut passer. Du coup ils peuvent imaginer qu'avoir le bac c'est bien, alors que c'est pas tant avoir le bac qu'avoir le bon bac, ce n'est pas réussir mais c'est réussir mieux que d'autres etc. Il peut arriver que certains élèves, au fur et à mesure qu'ils avancent, se rendent compte que dans cette compétition les dés sont pipés. La compétition n'est pas « loyale » puisque certains connaissent les trucs, certains savent travailler, certains ont les codes de l'école, certains sont porteurs d'un capital culturel, certains bénéficient de l'aide etc. alors que d'autres non. Pour un certain nombre de familles, on fait ce qu'on peut. Quand le jeune décroche, tout cela n'a pas de sens pour lui, et de toute façon, il sait qu'il ne peut pas jouer « son jeu » dans la compétition.

Il y a un autre aspect des choses qui est, en particulier pour les milieux populaires, qu'un certain nombre d'élèves, garçons ou filles, déjà dans l'enfance et parfois dans l'adolescence, ne peuvent pas bénéficier chez eux de tout l'appui qui est nécessaire, de fait, pour réussir. Les parents, soit n'ont pas les ressources culturelles pour lire les alertes qui sont adressées par l'école, soit sont trop préoccupés par d'autres choses, par la survie quotidienne, sont trop pris par une précarité d'existence et donc sont beaucoup plus portés à dire : on confie nos enfants à l'école, parce que l'école saura quoi en faire, les maîtres sauront apporter ce qu'il faut pour réussir. Mais cette confiance faite à l'école est plutôt lue par l'école comme une démission parentale, une façon de se décharger sur l'école, une façon de ne pas jouer son rôle de parent. On peut renvoyer vers les parents un certain nombre d'informations, mais les parents ne sont pas forcément en mesure d'en tirer le profit qui est attendu par l'école pour que la situation s'améliore. Il y a une espèce de va et vient entre l'école et les familles qui ne s'opère pas au bénéfice de l'élève. C'est très difficile et peut être vain de vouloir définir en l'affaire ce qui est premier : est-ce que c'est l'élève, parce qu'il est en échec scolaire que la famille ne peut pas prendre en compte ces signaux, ou est-ce que parce la famille ne peut pas l'aider suffisamment qu'il se trouve en difficulté scolaire ? Ce qu'ont montré les travaux de recherche que nous avons coordonnés, c'est que tout est extrêmement intriqué entre ce qui se passe dans la famille, le rapport à l'école, à la scolarité entretenu dans la famille, le rapport au savoir, et ce qui se passe à l'intérieur de l'établissement scolaire tant dans la salle de classe que dans la manière dont se construisent dans l'institution, les rapports avec les camarades, avec les adultes, enseignants ou personnels. Dans ces configurations la famille joue son rôle, ce qui ne veut pas dire que la déscolarisation est du fait de la famille. Les processus sont beaucoup plus complexes. On pourrait dire que c'est compte tenu d'un certain nombre de choses qui se passent dans l'école que éventuellement, selon les conditions familiales et l'existence d'un cadre familial, ce qui se passe dans l'école va être le point de départ d'une spirale de dégradation et éventuellement d'un processus de déscolarisation, ou bien au contraire la famille va pouvoir en tenir compte et on va pouvoir modifier les situations.

Nous avons parlé jusque là de familles populaires ou en précarité sociale. Or dans les travaux qui ont été évoqués dans ce programme de recherche on ne s'est intéressé qu'à ce type de famille. Donc à la lecture de l'ouvrage, on peut se demander s'il n'y a que dans les milieux populaires qu'il y a des enfants qui décrochent de l'école. En fait non. Il y a des enfants des classes moyennes et favorisées qui abandonnent l'école, qui en ont ras le bol de l'école. Il y a même des enfants d'enseignants qui n'aiment pas l'école et qui la quittent. On le sait parce que dans les dispositifs de rattrapage on voit arriver des élèves, enfants de catégories favorisées. Et les parents ont été bien contents de trouver les coordonnées d'une structure de rattrapage. A Grenoble par exemple c'est le « Collège Lycée élitaire pour tous ». A Melun Sénart, il y a un lycée identique qui accueille pour la moitié de son public des jeunes d'origine sociale favorisée. Or ces jeunes là sont très souvent oubliés lorsque l'on parle de la déscolarisation. Vraisemblablement parce que leur déscolarisation n'est pas synonyme de problème social. Elle est perçue comme un problème individuel, un malaise de l'élève face à l'école, une incapacité à supporter l'école ou la forme scolaire. Ce n'est pas perçu comme faisant problème social, et d'autant moins que ce n'est pas de ces élèves que l'on craint le plus, peut-être à tort, qu'ils ne glissent vers la délinquance, vers une espèce d'anomie sociale. On parle peu de ces jeunes, mais s'intéresser à la déscolarisation de ces jeunes, à leur décrochage, cela pourrait sans doute nous dire pas mal de choses de l'école, de son fonctionnement, du sens que ça peut avoir. Un certain nombre de ces jeunes ne sont pas des jeunes qui n'aiment pas apprendre comme d'ailleurs nombre de jeunes de milieu populaire. Ce sont des élèves pour lesquels la manière dont les apprentissages sont conduits à l'intérieur de l'établissement scolaire ne leur

permet pas de donner du sens à ce qu'ils apprennent.

BD- D'autres dispositifs en marge du système scolaire (jeunes 16 25 ans, MFR, VAE) posent la question de savoir si c'est dans l'école ou hors de l'école que l'on peut trouver des recours.

Comme les processus de déscolarisation sont multiples et divers, il n'y a pas une réponse, mais des réponses possibles en fonction de situations différentes, de divers parcours de déscolarisation. Une partie des élèves peut tout à fait relever d'une rescolarisation à l'intérieur même du système scolaire. Pour autant que l'on parvienne à lever un certain nombre d'obstacles plus décisifs qui ont fait qu'ils ne pouvaient pas y rester : concernant l'aide au travail, le sens accordé au travail, l'avenir espéré de cet investissement. Un certain nombre d'établissements font ce pari : les élèves qui ont abandonné l'école peuvent la reprendre dans certaines conditions comme l'organisation de l'établissement, l'organisation des apprentissages, la nature des relations avec les adultes, la régulation des conflits etc.

Une autre façon de faire, c'est de récupérer les élèves, mais en marge. En marge de l'école pour un temps plus ou moins long avec l'idée que dans ces dispositifs en marge, intégrant plus ou moins de la formation professionnelle ou préprofessionnelle, on va les remettre dans une dynamique d'apprentissage et leur montrer qu'ils sont capables de faire quelque chose. Eventuellement on va rompre avec la forme scolaire, considérant qu'elle ne leur convient pas, qu'elle n'a pas de sens pour eux, qu'elle ne leur permet pas de trouver du sens. Il est très possible qu'il y ait des élèves auxquels cela réussit bien, comme dans les « écoles de production » par exemple... Ce sont des dispositifs qui permettent aux élèves de se retrouver dans des dynamiques d'apprentissage. Ce qui peut avoir un sens dans le contexte allemand n'a pas forcément le même sens dans le contexte français. Le système dual à l'allemande, mais également la division sociale du travail en Allemagne s'appuie sur une moins grande différence entre le haut et le bas de l'échelle sociale, entre les cadres et les ouvriers des entreprises de ce pays que dans les entreprises françaises. Réintroduire les élèves dans les apprentissages par l'apprentissage par la production en Allemagne s'inscrit dans un contexte dans lequel finalement une partie des élèves, y compris des classes moyennes, apprennent aussi, dans le système scolaire, par la production. Au fond le système dual, qui n'est pas aussi égalitaire qu'on peut le croire, existe et ne dévalorise pas l'enseignement technique. Ce qui fait que, faire passer des élèves déscolarisés dans des écoles de production, ça a un sens qui n'est pas celui d'une carte de moindre valeur. Dans le contexte français où le système social est beaucoup plus hiérarchisé, dans lequel les différences sociales entre les cadres et les ouvriers sont beaucoup plus fortes sur le plan des salaires, vouloir récupérer des déscolarisés par une formation professionnelle c'est d'une certaine manière leur dire : vous serez des ouvriers, mais « que » des ouvriers. Alors même que du strict point de vue de l'apprentissage c'est peut-être pertinent de les faire rentrer dans la compréhension du monde par des choses qui leur paraissent plus tangibles, plus concrètes. Ça ne me choque pas qu'on dise qu'un certain nombre de jeune puissent se poser des questions à partir de vrais problèmes à résoudre. Ce qu'a fait Bertrand Schwartz dans le cadre du programme « moderniser sans exclure », c'est amener des jeunes dans qualification à se poser des problèmes mathématiques à partir de problèmes extrêmement pratiques. Cela suppose de savoir où on veut les amener, et cela suppose en particulier d'être très conscient de la nécessité de ne pas les maintenir, les enfermer dans les problèmes pratiques, mais d'en faire seulement des points de départ pour aller vers autre chose. Dans les dispositifs plus scolaires dont je parlais tout à l'heure, il arrive que les élèves, pour une partie du temps rompent avec la forme scolaire. Il ne sont pas en classe, il sont dans des groupes constitués autrement, par thématique, par projet etc. et ils sont

dans des apprentissages qui ne requièrent pas de pré-requis, donc on ne suppose pas qu'ils aient des lacunes, puisque tout le monde est au même niveau. On les inscrit aussi à travers ces apprentissages dans une dynamique dont on constate après qu'elle peut aussi servir les apprentissages dans des disciplines plus classiquement scolaires.

Après ces deux réponses classiques, venons en à la VAE, pour ce qui concerne la validation des acquis de l'expérience, il faut qu'il y ait de l'expérience. Or une partie des déscolarisés n'arrivent même pas à acquérir un minimum d'expérience, parce que déscolarisés et parce que porteurs ou pas de diplôme, il n'arrivent pas à trouver une inscription professionnelle, sauf quand la déscolarisation est liée à leur occupation d'un travail, soit dans le milieu familial soit dans l'entourage (il y en a dans les études qui ont été faites). Certains élèves n'allaient plus à l'école, car ils se construisaient davantage dans l'occupation d'un emploi à l'intérieur de l'exploitation familiale, au sens élargi, qu'ils ne trouvaient de place à l'intérieur de l'école. Donc ils devenaient commerçants, par exemple trans-frontaliers pour certains jeunes issus de l'immigration, commerçants sur les marchés, artisans. Au fond ces jeunes peuvent acquérir une expérience, mais ce n'est pas forcément une expérience qui va être très valorisable au moment où on parle des VAE. Ce n'est pas très aisé. La VAE, je ne suis pas sûr que l'on puisse en espérer beaucoup pour ces élèves. Parfois on a dit, au fond, ce qu'il faudrait pour ces élèves qui décrochent dans leur jeune âge, il faudrait qu'ils puissent revenir à la scolarité plus tard et donc leur favoriser l'accès à la formation des adultes. C'est une réflexion qui est plus logique que sociologique. Logique, parce que ce qu'on ne peut pas avoir à un moment, on peut l'avoir à d'autres, la vie n'est pas terminée à quinze ans. Pas forcément sociologique, dans la mesure où l'on s'aperçoit que les gens qui demandent le plus et bénéficient le plus de tous les dispositifs de formation continuée, sont les gens qui sont déjà diplômés et qui ont déjà la conscience de la valeur des diplômes, mais qui aussi sont intéressés par une diversification des apprentissages et qui ont suffisamment confiance en eux pour oser se lancer dans des apprentissages nouveaux. Et cela caractérise plus les diplômés que les non diplômés. La formation « pour après » ce n'est pas une solution concernant les déscolarisés. Si on ne peut pas tellement compter sur la VAE, par manque d'expérience, et si on ne peut pas tellement compter sur la formation continuée, soit par ce qu'on ne sait pas comment le demander soit parce qu'on ne parvient pas à l'obtenir, ou bien on les laisse dans leur situation de non diplomation à un moment où on considère que c'est un enjeu et on trouve le moyen de les récupérer. D'où l'idée de les récupérer soit dans des systèmes tels que ceux évoqués précédemment, en vue de leur faire passer diplôme général, soit dans des systèmes qui leur permettent d'aller vers une formation professionnelle pour avoir un diplôme et un métier. Ces études montrent que ce n'est pas parce que les gens ont décroché de l'école que, fatalement, il faut penser formation professionnelle courte et travail ensuite. Pour toute une partie d'entre eux, cela n'a aucun sens et ils n'accrocheront pas davantage une formation professionnelle qu'autre chose. Pour un certain nombre d'autres cela peut avoir un sens. Soit parce qu'ils voient alors plus le bout de la formation (quand ça se termine et où ça va). Ça peut aussi avoir du sens parce qu'ils peuvent par là voir à quoi peuvent servir les apprentissages qui auparavant leur paraissaient abstraits et déconnectés de tout intérêt. Des projets comme ceux de Bertrand Schwartz sont très possibles à condition d'avoir pris les mesures pédagogiques pour le faire, ce qui n'est pas évident. Pour certains élèves cela peut être la bonne voie, mais pas pour tous. C'est à cette vigilance que nous appelons tous ces travaux de recherche. Le problème pour ces élèves décrocheurs c'est qu'ils ne trouvent pas les moyens ni les appuis à l'intérieur de l'école, pas les repères, leur famille n'est pas en mesure compte tenu de son capital économique et culturel de les appuyer et donc les processus s'enclenchent.

BD- La place du spectacle proposé par les médias audiovisuels ou autres, l'attrance de

ce qu'ils proposent, n'est-ce pas une sorte de troisième sens de la vie après celui de l'école et celui de la famille ? N'est-ce pas un trouble pour le sens la scolarité ?

Dans tous les travaux que j'ai lus dans cette étude, cela n'est pas apparu. Est-ce que c'est parce que les chercheurs ne s'y sont pas intéressés ? Ou est-ce qu'ils n'ont pas recueillis de propos là-dessus ? Il est possible aussi que, d'une part il y a l'image que donnent les médias et d'autre part ce qu'en font les gens. Je ne suis pas persuadé que tous les jeunes qui disent qu'ils voudraient bien être Zinedine Zidane y croient réellement. Ils savent très bien que c'est une exception, ils l'ont entendu. Ils savent que le monde du football professionnel est sans pitié et qu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Les images sont beaucoup plus prégnantes qu'avant. Mais on a tous rêvé étant enfants ou adolescents. On avait peut-être alors moins le poids des médias. Des jeunes de milieu populaire, à l'époque déjà, ont pu espérer devenir champions cyclistes. Je ne suis pas convaincu qu'ils soient dupes des médias ni de l'avenir social et professionnel auquel ils peuvent prétendre par le canal du sport.

J'aurais plus d'hésitation concernant la manière dont on gagne de l'argent. A travers les médias, même s'ils n'en sont pas dupes, un certain nombre de jeunes voient que l'on peut gagner beaucoup d'argent, éventuellement avec des jeux dont on peut intellectuellement considérer qu'ils sont ineptes. Que signifie gagner de l'argent en répondant à quinze questions simples. Il y a forcément de la tricherie derrière, ce n'est pas possible... A côté de cela le fait que l'on puisse apprendre, entre autres par les médias, que tel grand patron de l'industrie a touché comme revenu au cours d'un mois ce que quelqu'un gagne en une vie, d'un certain point de vue cela pose une question de cohésion sociale incroyable. Je me demande si les médias n'ont pas plus d'effet sur les jeunes, de ce point de vue, que par l'image de métiers de prestige qu'ils renvoient.

La place des médias n'apparaît pas dans les études, et ne semble pas une motivation à rejeter l'école. Si cela a été évoqué, c'est très allusif. C'est le poids de la précarité des conditions de vie, l'intrication très forte de ce qui se passe à l'école et dans la famille voire dans le quartier qui fait des nœuds difficilement démêlables desquels on ne peut pas désigner un coupable de la déscolarisation.

BD- Le rapport avec les technologies comme Internet peut avoir un écho auprès de ces populations.

Ne connaissant pas suffisamment les usages sociaux de ces outils il m'est impossible de répondre. Il faudrait savoir ce que l'usage d'Internet suppose sur le plan culturel, économique et aussi quels usages d'Internet sont indexés sur telle et telle compétence culturelle.

L'usage d'Internet pour les apprentissages, qui pourrait compenser les apprentissages scolaires, a des chances d'être d'autant plus fréquente chez des gens déjà familiers de l'école et de la culture. Je ne crois guère à l'apprentissage par Internet. Que ça puisse être un outil d'appui, c'est probable, si cela est pensé sur le plan pédagogique ; ça ne peut pas dispenser d'une entrée préalable dans les apprentissages, d'une construction du sens. Je vois difficilement un élève en difficulté scolaire aller trouver un intérêt à apprendre sur Internet. Les élèves qui s'en débrouillent le mieux sont déjà bien à l'école

BD- Quels conseils, pistes de réflexion, donner à des enseignants face à la déscolarisation ?

Parce que tous les élèves ne décrochent pas pour les mêmes raisons, ne suivent pas les mêmes processus de déscolarisation, c'est difficile d'y répondre. Ce qu'on peut dire, mais c'est banal, c'est que pour la grande majorité des élèves décrocheurs, c'est une souffrance qui est en jeu.

C'est un malaise social très profond, une souffrance psychologique, soit avant le décrochage soit au moment du décrochage, mais au fond, si certains élèves sont très contents d'en finir avec le poids de l'école et le poids du regard des enseignants avec les appréciations négatives, avec aussi le poids du regard de leurs camarades, ils ne se sentent pas bien, différents, incapables de suivre. Si le décrochage leur permet de rompre ce n'est pas forcément une meurtrissure. Dans certains discours ils remettent en cause l'institution scolaire en disqualifiant ceux qui les disqualifient. Ce n'est pas inintéressant, même si on ne sait pas comment faire, de dire que la grande majorité de ces élèves décrochent non pas forcément par paresse, qu'ils n'en veulent pas forcément au prof, mais qu'au fond ce sont des adolescents assez malheureux.

Agir au moment du décrochage c'est toujours trop tard. Disposer de systèmes d'alerte, le plus souvent collectifs, au sein des équipes d'établissement, s'interroger sur les aides dont disposent les élèves à l'intérieur de l'établissement, s'interroger sur la manière dont on introduit les élèves dans les règles de fonctionnement de l'école, pourrait être utile dans de nombreux cas. Il est difficile de dire ce qu'il faut faire du fait des différences de contextes et d'individus. Il y a surtout des vigilances à avoir.

Dominique Glasman
Entretien : Bruno Devauchelle

Présentation de l'ouvrage La déscolarisation, sous la direction de Dominique Glasman et Françoise Œuvrard, LA DISPUTE éditeurs, 360 pages, Sept 2004

http://www.groupeclaris.com/article.php3?id_article=91

Le décrochage sur le site de la Desco

<http://eduscol.education.fr/index.php?./D0169/presentation.htm>

Dans Le Café pédagogique n°34 un entretien avec Gilbert Longhi

<http://www.cafepedagogique.net/disci/article/archives/34.php>

Dans le Café n°26, un entretien avec Elisabeth Martin

<http://www.cafepedagogique.net/disci/article/26.php>

E... comme Evaluation

L'évaluation en évolution

Selon une étude ministérielle, les enseignants de collège feraient évoluer leurs pratiques d'évaluation. Travailler sur l'évaluation c'est bien mettre en évidence les stratégies pédagogiques et les identités disciplinaires. Cette étude de la DEP (ministère de l'éducation nationale) analyse les pratiques d'évaluation des enseignants de collège. Disons d'abord qu'il s'agit dans la grande majorité des cas de pratiques individuelles : "il n'y a pas vraiment d'approche collective de l'évaluation des élèves à l'échelle de l'établissement" à l'exception notable des itinéraires de découverte, porteurs, là aussi, d'innovation. On ne sera pas étonné de constater que l'évaluation diffère fortement d'une discipline à une autre dans son calendrier, ses formes, ses objectifs. Ainsi l'enquête dresse 3 portraits types d'enseignants. Un premier groupe concentre la moitié de ceux-ci, principalement des professeurs des disciplines scientifiques " peu soucieux de différenciation ou de remédiation, ces enseignants décident seuls des modalités de l'évaluation, à partir des manuels. Leurs pratiques évaluatives, centrées sur les contenus disciplinaires, s'appuient sur des écrits de restitution, dans une démarche d'évaluation plutôt sommative, située en fin de séquences d'apprentissage". Un second groupe représente 38% des enseignants, principalement des professeurs de français, de langues et

d'histoire-géographie. Il sont une approche plus collective et plus diversifiée : "appel à l'autonomie et à la créativité des élèves dans des tâches qui sollicitent des compétences transversales prises en compte dans les barèmes de notation, élaboration des évaluations au fur et à mesure des séquences en fonction du niveau d'acquisition réel des élèves ; importance donnée à la correction, au repérage des erreurs, à l'implication des élèves dans cette phase ; utilisation des résultats des évaluations pour individualiser les apprentissages, proposition de remédiations, réorganisation des contenus enseignés". Le troisième groupe serait le plus innovant : composé de professeurs d'EPS et d'arts plastiques, il placerait l'évaluation en début de séquence, l'élaborerait collectivement et pratiquerait l'évaluation - diagnostic et l'évaluation formative. Mais, selon l'étude, les pratiques seraient en pleine évolution et un tiers à la moitié des enseignants repenseraient leur façon d'évaluer en observant les résultats des élèves. Reste maintenant à ceux-ci à s'accommoder de ces profils différents..

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/eva0413.pdf>
<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

Le ministère soutient la démarche d'André Antibi

"L'institution scolaire doit donner aux élèves la confiance nécessaire dont ils ont besoin pour réussir dans leur vie personnelle et, plus tard, dans leur vie professionnelle. A ce titre, l'évaluation doit y contribuer... Gilles de Robien sera particulièrement vigilant à ce que l'évaluation des élèves soit une composante forte de la formation initiale et continue des enseignants". Dans une réponse à une question au Sénat, le 14 juin, François Goulard, remplaçant G. de Robien, a manifesté l'intérêt du ministère pour la démarche d'André Antibi sur l'évaluation. Pour le "Mouvement Contre la Constante Macabre", " en raison de conceptions ancrées sur le classement des individus, les pratiques d'évaluation apparaissent souvent comme un couperet destiné à sélectionner. Elles sont assujetties généralement à la règle des trois tiers : un tiers de « mauvais », un tiers de « moyens » et un tiers de « bons », y compris quand les objectifs ont été globalement atteints par la grande majorité des élèves... Ainsi, sous la pression de la société, les enseignants sont souvent des sélectionneurs malgré eux, alors que leur vraie mission est de former. Ils peuvent ainsi contribuer au découragement de générations d'élèves". Le MCLCM demande des évaluations mieux formulées et annoncées.

<http://mclcm.free.fr/>
<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index200505.php>

Pour aller plus loin...

Quand les réputations influencent la performance scolaire - Emmanuelle Neuville - Jean-Claude Croizet

Qu'évalue-t-on lors d'un contrôle sur table en classe ? Alors que la note est encore largement considérée comme représentative des capacités intellectuelles de l'élève, plusieurs recherches issues du champ de la psychologie sociale soulignent l'importance et l'influence du contexte scolaire dans la production intellectuelle, suggérant ainsi que la note serait multi déterminée.

Ainsi, les capacités intellectuelles des élèves, les efforts fournis, leur motivation et, à un niveau plus social, les attentes que l'enseignant développe à leur égard et les réputations véhiculées dans le contexte scolaire contribueraient à la performance scolaire. C'est précisément sur les réputations intellectuelles que notre intérêt s'est porté. Dans l'enceinte scolaire, certains élèves, soit parce qu'ils ont un faible niveau scolaire soit parce qu'ils appartiennent à un groupe social dévalorisé sur un domaine précis (e.g., la soi-disant inaptitude des filles en sciences) pourraient se voir affublées d'une mauvaise réputation intellectuelle. Supporter une telle réputation ne serait pas sans conséquence sur le

fonctionnement intellectuel. En effet, dans les contextes évaluatifs qui rendent saillante une mauvaise réputation (un contrôle par exemple), les élèves négativement réputés, parce qu'ils connaissent cette mauvaise réputation qui leur est associée, pourraient douter de leur capacités. Or, douter de ses capacités et réaliser une tâche intellectuelle sont deux activités dont la simultanéité est difficile au vu des ressources attentionnelles limitées de l'individu. Par conséquent, l'une se fera au détriment de l'autre. Si toutes les ressources attentionnelles ne sont pas totalement allouées à l'exercice en cours, nul besoin de préciser que la performance intellectuelle pourrait en être affectée.

Ce phénomène (pour une revue cf. Croizet et Leyens(1)) a été maintes fois mis en évidence sur des populations adultes. Par exemple, des femmes, dont la mauvaise réputation (ou stéréotype) porte sur le domaine scientifique, voyaient leurs performances intellectuelles affectées lors d'un exercice présenté comme une évaluation de leurs capacités en sciences. Cependant, lorsque ce même exercice était présenté de manière non évaluative de leurs capacités, leurs performances intellectuelles n'étaient en rien altérées. Ici, la seule différence de situation (présentation évaluative vs. non évaluative) explique la différence de performance. Il est donc tout à fait légitime de penser que les performances scolaires pourraient, elles aussi, être sensibles au contexte d'évaluation. Dès lors, certaines différences de performances pourraient s'expliquer par des situations de classe, situations qui, dans certains cas, pourraient se faire trop évaluatives pour des élèves supportant une mauvaise réputation intellectuelle (les filles en mathématiques ou les élèves de faible niveau sur ce même domaine par exemple).

Dans une première série de recherches, nous nous sommes donc intéressés à l'impact des réputations d'infériorité intellectuelle sur le fonctionnement cognitif de très jeunes enfants, des élèves de CE2. Il était demandé aux élèves de réaliser une tâche de coloriage avant de les soumettre à une série de problèmes arithmétiques, tirés de l'évaluation nationale de CE2. A un groupe de filles, nous demandions de colorier un dessin d'une petite fille tenant une poupée tandis qu'un autre groupe de filles coloriait un paysage. L'idée ici est que, contrairement au paysage, le coloriage du dessin de fille devrait rendre saillante leur identité de genre et donc indirectement leur mauvaise réputation en mathématiques. En conséquence, leur performance devrait être plus faible dans cette situation, comparativement à la situation de coloriage neutre (paysage). C'est en effet ce que nous observons. Les filles dont on a activé la mauvaise réputation ont des performances significativement moins fortes (taux de réussite de 5%) que celles du groupe neutre (taux de réussite de 22%), groupe dans lequel aucune réputation n'est activée. Notons que lorsque la même procédure est utilisée pour les garçons (coloriage d'un garçon tenant un ballon versus coloriage d'un paysage), aucune différence significative de performance n'apparaît (taux de réussite de 7% lorsque la réputation n'est pas activée et de 12% lorsque la réputation est activée). Il semble bien qu'ici, l'identité féminine et les réputations qui lui sont associées ont un effet délétère sur la performance intellectuelle des filles.

Bien évidemment, rares sont les situations de classe qui activent si explicitement une mauvaise réputation. Cependant, certaines d'entre elles, plus subtiles, pourraient activer une mauvaise réputation. C'est le cas, par exemple, de la présentation que l'on peut faire d'un exercice. En présentant une même figure soit comme un exercice de géométrie (matière à grande valeur sociale, susceptible d'activer une mauvaise réputation intellectuelle) soit comme un exercice de dessin (matière secondaire n'activant pas de mauvaise réputation ; Monteil et Huguet, 1991 (2)), Régner et Huguet (3) (2005) montrent que des collégiennes apprennent et réussissent mieux la reproduction de la figure lorsque cette tâche est présentée comme un

exercice de dessin. La performance de reproduction de la même figure présentée comme une tâche de géométrie est significativement moins bonne.

Tout se passe comme si la présentation « géométrie » en renvoyant à une matière importante et socialement considérée comme étant intellectuelle, activait la mauvaise réputation des filles dans ce domaine et inhibait leur production intellectuelle, ce que ne ferait pas la situation de dessin. En utilisant à nouveau cette procédure (géométrie ou dessin), nous avons mis en évidence que la présentation d'un exercice pouvait également influencer la performance des garçons de 3ème (Neuville et Croizet (4), 2005).. La présentation « géométrie » a un effet facilitateur sur la performance des garçons : leurs performances sont meilleures lorsque la tâche est présentée comme un exercice de géométrie (matière pour laquelle ils jouissent d'une bonne réputation, leur performance moyenne de reproduction est de 29 points sur 44) que lorsqu'elle est présentée comme un exercice de dessin (leur performance moyenne est de 24 points sur 44). Il semble alors qu'une bonne réputation puisse elle aussi avoir un impact sur la performance mais bénéfique dans ce cas.

Notons que ces résultats ne se limitent pas aux groupes de genre mais également aux groupes de niveau : les élèves de faible niveau, dont la réputation en mathématiques est mauvaise, ont des performances inférieures à celles des élèves de bon niveau lorsqu'ils pensent faire un exercice de géométrie, reproduisant ainsi la hiérarchie scolaire. En revanche, lorsque la tâche est présentée comme un exercice de dessin, leur performance augmente de manière spectaculaire, faisant disparaître l'écart entre les « bons » et les « mauvais » (Huguet et Regner(5), 2004)

Au vu de ces résultats, il semble que, au delà des capacités intrinsèques de l'élève, le contexte de la classe et les réputations qu'il véhicule apparaissent comme de puissants régulateurs de la performance scolaire. Ici, la peur de ne pas paraître « intelligent » ou celle de confirmer une mauvaise réputation pourrait donc contribuer à la production intellectuelle en l'altérant. Comment est-il possible de remédier à de tels effets ? Même si l'approche psycho-sociale que nous proposons ne constitue pas l'unique explication à certains problèmes scolaires, elle a l'avantage de situer le problème dans le contexte classe plutôt que dans le manque de capacités intellectuelles des élèves. Il est dès lors plus facile pour l'enseignant de changer des éléments de ce contexte afin d'aider ses élèves en difficulté.

Cela peut se traduire, par exemple, par un moindre recours aux oppositions garçons / filles au sein de la classe pour éviter de rendre une identité de genre (et les réputations associées à cette identité) plus saillante qu'elle ne l'est déjà. Cela peut également se traduire par une action sur la situation en elle-même, pour la rendre moins évaluative. Bien qu'il semble difficile de faire croire aux élèves que certains examens (brevet, baccalauréat) n'ont pas pour objectif d'évaluer leurs compétences, l'enseignant dispose tout de même d'une marge de manœuvre pour manipuler l'habillage des exercices (rappelons nous que la simple étiquette géométrie ou dessin change la performance d'un élève réputé négativement sur le plan intellectuel). Ainsi présenter les activités scolaires comme finalisées par un but qui n'est pas l'évaluation des compétences des élèves mais plutôt comme un projet de classe (par exemple, les classes APAC, « à projet artistique et culturel ») ou comme des évaluations du travail de l'équipe enseignante pourrait alors avoir des effets bénéfiques sur une performance très dépendante du contexte social dans lequel elle est produite.

Emmanuelle Neuville
Jean-Claude Croizet

Emmanuelle Neuville, doctorante du laboratoire de psychologie sociale et cognitive à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Ses études concernent les effets des réputations d'infériorité intellectuelle sur la performance scolaire des enfants.

neuville@srvpsy.univ-bpclermont.fr

Jean-Claude Croizet, professeur des universités à Poitiers. Ses recherches portent sur les effets de la stigmatisation sur les performances scolaires. Il s'intéresse plus particulièrement au poids de l'origine sociale et du contexte de classe sur la réussite et l'échec scolaire.

Notes :

1 Croizet, J.C & Leyens, J.P. (2003). Mauvaises réputations. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale. Armand Colin.

2 Monteil, J.M., et Huguet, P. (1991). Insertion sociale, catégorisation sociale et activités cognitives. *Psychologie Française*, 36, 35-46.

3 Regner, I. et Huguet, P. (2005) Menace du stéréotype et inhibition autobiographique : deux régulations distinctes. Communication présentée lors du 2ème colloque bi-disciplinaire « Inégalités d'accès aux savoirs, processus cognitifs et rapports sociaux. Les transformations de la recherche en sociologie et en psychologie sociale », Poitiers.

4 Neuville, E. & Croizet, J.C. (2005). Filles et Garçons en mathématiques : quand les stéréotypes de genre influencent la performance intellectuelle. Poster présenté au 2ème colloque bi-disciplinaire « Inégalités d'accès aux savoirs, processus cognitifs et rapports sociaux. Les transformations de la recherche en sociologie et en psychologie sociale », Poitiers.

5 Huguet, P. et Regner, I. (2004). What keeps girls out of math ? From autobiographical inhibition to stereotype threat. Communication présentée lors du colloque « Understanding the academic underachievement of low status group members », Paris.

F... comme Formation

Un cahier des charges pour les IUFM

Rédigé par la Conférence des directeurs d'IUFM, ce Cahier des charges de la formation professionnelle des enseignants en IUFM fixe un certain nombre de principes. Les directeurs défendent le principe d'une formation longue allant de la licence à la seconde année d'exercice et donc celui d'un accompagnement. Il mettent l'accent sur la particularité de cette formation : "former des enseignants est un métier... Les dispositifs de formation sont encadrés par des équipes de formateurs pluri-catégorielles dont l'IUFM assure la professionnalisation", ce qui implique l'autonomie des IUFM au sein de l'université. . C'est dire qu'ils défendent l'idée de la professionnalisation : " Les trois grands ensembles constitutifs de la formation (culture disciplinaire, compétences pédagogiques, formation du fonctionnaire du service public de l'éducation) sont pris en compte en première et deuxième année de façon différenciée. En première année dans le cadre de la préparation aux concours, en seconde année pour construire les compétences formalisées dans le référentiel". Un texte qui vient relancer le débat sur le projet de loi Fillon qui prévoit l'intégration pure et simple des IUFM en université et qui semble ne voir dans la formation que la culture disciplinaire, la pédagogie relevant de la simple autorité personnelle.

http://www.iufm.fr/actualites/portail/IMG/pdf/Cahier_des_charges.pdf

Pour aller plus loin...

Améliorer la formation initiale des enseignants - Roland Goigoux, Sylvie Cèbe, Aline Robert et Marie laure Elalouf

Le ministre de l'Éducation nationale souhaite rénover la formation initiale des enseignants en augmentant le temps passé par les stagiaires sur le terrain et en renforçant l'ancrage universitaire des IUFM. Si les conditions de cette intégration à l'Université sont négociées sans tenir compte des exigences d'une formation professionnelle, le risque est grand d'aboutir à une simple juxtaposition de savoirs universitaires déconnectés des réalités scolaires et de transmission, par compagnonnage, des ficelles du métier.

Les conditions requises pour réussir une formation professionnelle de qualité, respectueuse des spécificités des différents degrés d'enseignement (primaire et secondaire, général et professionnel), commencent pourtant à être connues grâce aux recherches engagées dans le champ de l'éducation et de la formation, tant en France qu'à l'étranger. Les évaluations du travail des IUFM réalisées par le comité national d'évaluation (CNE) devraient aussi être prises en compte pour tirer profit de leurs réussites (elles furent bien plus nombreuses qu'on feint de le croire aujourd'hui) et de leurs insuffisances, bien réelles. Selon nous, ces conditions peuvent être résumées, en six points.

Organiser l'alternance

La formation des enseignants doit être conçue comme une formation en alternance entre le terrain professionnel et l'institut universitaire. Cette conception s'oppose à deux autres que nous rejetons : l'applicationnisme, véhiculant l'illusion d'une simple mise en œuvre sur le terrain scolaire de savoirs fondamentaux élaborés dans les laboratoires universitaires, et la transmission mimétique, reposant sur le seul compagnonnage professionnel dans le cadre d'une vision étroitement artisanale du métier d'enseignant.

La pertinence d'une formation en alternance réside dans l'association progressive de trois composantes : l'action professionnelle (c'est pourquoi les stages sont indispensables très tôt dans le parcours de formation), la réussite de l'action (c'est pourquoi ces stages doivent être fortement encadrés par différents tuteurs), la compréhension de l'action et des conditions de sa réussite (c'est pourquoi l'institut de formation doit donner aux stagiaires les moyens de redécrire leurs expériences sans que pèse l'urgence de l'action quotidienne).

On ne peut faire l'économie d'aucune de ces trois composantes : un débutant, par exemple, ne peut vraiment comprendre que ce qu'il a préalablement réussi, au moins partiellement. Les dispositifs de formation qui consacrent trop de temps, trop tôt et trop vite, à l'analyse de pratiques insuffisamment maîtrisées sont inefficaces comme ceux qui placent prématurément les jeunes lauréats aux concours de recrutement en pleine responsabilité d'une classe en primaire ou de plusieurs classes dans le second degré. D'une part, parce qu'on ne les protège pas assez des échecs qui sont lourds de conséquences pour leur devenir professionnel. D'autre part, parce que les débutants engagent toutes leurs ressources physiques, intellectuelles et émotionnelles dans la gestion de la classe. Pris par l'urgence de la situation et absorbés par les exigences des préparations et des réalisations quotidiennes, ils ne peuvent pas trouver le temps de suspension qui permet le recul nécessaire. Ils ne parviennent pas à « penser la classe », justement parce qu'ils la font trop ! Dans ce cas, ils n'attendent plus de la formation que des conseils immédiatement utilisables, délaissant les nécessaires détours requis par des apprentissages professionnels plus complexes, plus structurés et plus fondamentaux.

La satisfaction de besoins immédiats peut asphyxier la réflexion et priver le débutant des ressources qui lui permettraient d'évoluer favorablement et durablement. Les bénéfices à court terme s'opposent alors aux progrès à moyen terme. Par démagogie, on peut ainsi combler des débutants et sacrifier un système éducatif. La tentation de concevoir une formation essentiellement basée sur le compagnonnage relève de ce calcul à court terme.

Assumer la fonction de transmission et disposer d'une description, même partielle, du développement des compétences professionnelles

Une des premières fonctions d'une formation professionnelle est de transmettre aux jeunes enseignants les fondements des pratiques ordinaires de leurs aînés expérimentés. On ne doit pas avoir peur de présenter aux débutants des pratiques de référence et de mettre à leur portée des savoir-faire efficaces et rôlés, ni de valoriser les outils professionnels existants : manuels, logiciels, guides didactiques, etc. Rejeter tout cela sous prétexte de complexité et de diversité des situations d'enseignement, railler les demandes de « recettes » conduit invariablement à l'effet inverse de celui recherché : les novices imitent leurs aînés sans aucune distance critique. Il faut donc reconnaître les limites de certaines formations qui, surtout dans le premier degré, ont survalorisé l'innovation et l'invention. Avant de concevoir lui-même ses propres outils, le jeune professeur doit s'approprier ceux qui sont réellement utilisés dans son milieu de travail. Pour pouvoir contribuer à l'innovation collective, il doit maîtriser les gestes de base constitutifs de son métier. Ces gestes sont utilisés par les professeurs chevronnés dont la tutelle est précieuse pour les débutants. C'est pourquoi la fréquentation du terrain est indispensable. Elle reste cependant insuffisante car l'activité d'un professeur expérimenté repose sur une multitude d'habiletés sédimentées, automatisées et peu conscientes : difficilement énonçables par le professeur lui-même, elles sont inaccessibles par simple observation.

Ces habiletés supposent des connaissances professionnelles nombreuses et hétérogènes, relatives aux savoirs disciplinaires enseignés, aux scénarios didactiques, aux processus d'apprentissage des élèves, à la conduite d'un groupe d'enfants ou d'adolescents, etc. Les formateurs doivent donc prendre le risque de définir le contour des connaissances professionnelles indispensables aux débuts dans le métier. Pour cela ils ont besoin de mieux connaître les modalités et les conditions du développement professionnel, ce qui implique d'ambitieux programmes de recherche que les pouvoirs publics hésitent encore à solliciter et financer.

Accroître les connaissances portant sur les apprentissages disciplinaires

La formation est le moment où les apprentis enseignants doivent opérer un double déplacement depuis les savoirs disciplinaires, validés par des Licences universitaires très diverses, vers les savoirs enseignés à l'école d'une part, et vers les processus d'appropriation ou de construction de ces savoirs d'autre part. Bien connaître une discipline ne suffit pas au professeur pour que tous ses élèves acquièrent les compétences attendues. Ne disposer que de ses propres souvenirs scolaires dans certains domaines le place dans une situation d'insécurité plus préjudiciable encore aux apprentissages. C'est pourquoi les contenus même des Licences (et, conjointement, des concours de recrutement) doivent être revus : leur caractère pluridisciplinaire doit être étendu et leur adéquation aux contenus enseignés à l'école, au collège et au lycée réexaminée, par exemple dans le domaine de la maîtrise de la langue jugé prioritaire.

On oublie parfois qu'une part de la violence scolaire provient de la situation insupportable faite aux élèves lorsqu'ils sont trop souvent placés face à des activités intellectuelles hors de leur portée. Confrontés à cette violence, les professeurs débutants n'ont pas aujourd'hui les moyens de la comprendre sans un long détour par les processus d'apprentissage propres aux différentes disciplines scolaires. Ce détour est difficile et coûteux. Celui qui croyait savoir parce qu'il maîtrisait une discipline universitaire se retrouve dans la position de l'ignorant, parfois difficile à assumer après 4 ou 5 années d'études supérieures. Formé à la littérature, le jeune professeur de Lettres découvre par exemple qu'il sait fort peu de choses de l'apprentissage de la lecture et de ses obstacles. Impuissant face aux mauvais lecteurs, il retourne son incompetence et son courroux contre l'IUFM, sans remettre en cause son cursus universitaire initial.

La formation professionnelle doit donc également porter sur les conditions didactiques de construction des connaissances scolaires. La simple accumulation des savoirs académiques est inopérante, de même qu'est illusoire la stricte application des savoirs issus de la recherche dans le domaine de l'enseignement. Les formateurs d'enseignants doivent réaliser un travail de transposition et de recomposition de ces savoirs qui exige d'eux une double compétence académique et professionnelle. Sur ce point aussi, les projets ministériels qui nient le professionnalisme des formateurs sont dangereux.

Appréhender le métier dans sa globalité et valoriser les diversités

L'activité professionnelle d'un enseignant est orientée simultanément vers plusieurs directions. Elle est d'abord orientée vers les élèves et leurs apprentissages, individuels et collectifs, dans différents registres cognitifs et sociaux (instruire et éduquer). Mais elle est aussi orientée vers les autres acteurs de la scène scolaire : les parents des élèves, la hiérarchie, les collègues, les co-éducateurs. Elle est enfin orientée vers lui-même : le professeur débutant doit apprendre à gérer sa fatigue et son stress, savoir trouver un bien-être suffisant en classe pour tenir chaque jour et « durer » toute une année, pouvoir être fier de son travail et ne pas perdre la face devant les élèves, prendre plaisir à stimuler leur intelligence, s'intégrer dans son milieu de travail, etc. Bref, l'enseignement n'est pas exclusivement orienté par la visée d'un savoir à faire acquérir, ce qui engendre nécessairement des conflits de critères lorsque le professeur doit prendre des décisions sollicitant ces dimensions parfois antagonistes.

Former les enseignants débutants c'est donc approcher leur métier dans sa globalité : ses tensions, ses contradictions, ses dilemmes. C'est aussi montrer que la résolution de ces dilemmes laisse place à de multiples alternatives selon le style de chacun. Nous y voyons la principale raison de l'engouement pour une formation survalorisant le terrain. Celui-ci en effet procure l'illusion d'appréhender simultanément toutes les composantes du métier puisque, par définition, la pratique effective du métier les convoque toutes. Mais nous savons par expérience que cette modalité de formation sur le tas, trop globale, ne permet pas le regard analytique qu'implique tout apprentissage professionnel et que seul un institut de formation, préservé momentanément des urgences de l'action, peut fournir.

À condition que les formateurs aient une bonne connaissance de l'exercice du métier réel et qu'ils puissent encore l'affiner grâce à leur propre activité de recherche sur les problèmes professionnels. À condition aussi que les plans d'étude prévoient des temps de formation suffisamment longs, ce qui ne semble pas être le cas dans les projets ministériels. Comment avoir l'ambition d'une formation professionnelle de haut niveau si on la réduit à un volume

horaire dérisoire ?

Former à la relation éducative

L'enseignement est un métier de relation humaine qui exige une formation spécifique reposant sur des connaissances issues des sciences humaines et sociales (sauf à considérer que ladite relation est une affaire de « don »). Trouver la meilleure posture professionnelle face à un enfant incapable de maintenir son attention sur une tâche scolaire, un adolescent en souffrance ou un parent confronté à l'échec de son enfant, cela s'apprend.

Les modules de formation visant à mieux connaître les élèves sur les versants de la cognition, de l'émotion, de la socialisation, du développement (affectif, social, langagier et intellectuel) et du fonctionnement des groupes sociaux sont très appréciés des enseignants débutants quand ils leur permettent de mieux comprendre un certain nombre de phénomènes et/ou de comportements auxquels ils sont confrontés. On évite ainsi qu'ils ne baissent les bras ou n'attribuent systématiquement, de façon défensive, leurs propres échecs aux difficultés ou aux carences supposées de l'élève, aux pratiques éducatives familiales ou aux problèmes de la société.

Disposer d'un noyau permanent et stable de formateurs compétents

L'inventaire que nous venons de dresser esquisse le contour des compétences professionnelles dont doivent disposer les formateurs d'enseignants. Ces compétences relèvent de toutes les dimensions du métier d'enseignant : disciplinaire, didactique, pédagogique, relationnelle, sociale, éthique. Elles ne peuvent être réunies que par une équipe pluridisciplinaire et pluricatégorielle de formateurs qui, collectivement, conçoit, organise et supervise tout l'itinéraire de formation.

Seul un noyau permanent et stable de formateurs ayant une vision d'ensemble du parcours de formation peut aider les enseignants débutants à faire le lien entre des apports a priori indépendants et à éviter la parcellarisation des contenus, à articuler les connaissances issues des sciences humaines aux disciplines et à leurs didactiques. Or les projets ministériels sont aussi très inquiétants sur ce point : ils laisseraient à la charge exclusive des stagiaires le soin de recoller les morceaux d'un parcours atomisé.

Des équipes existent dans les IUFM qu'il faut absolument préserver et renforcer ; d'autres sont à constituer en recrutant des formateurs disposant de connaissances sur la pratique effective du métier d'enseignant dans ses diversités, soit qu'ils l'aient exercé, soit que leurs recherches portent sur cette pratique et/ou sur les apprentissages scolaires.

Une amélioration de la formation des enseignants ne peut être sérieusement envisagée sans un effort considérable en direction de la formation des formateurs. La création de nouveaux masters professionnels, financés par l'employeur, pourrait permettre à un nombre croissant d'enseignants de terrain d'être associés dignement à la formation et d'éviter la multiplication prévisible d'intermittents de la formation ou de personnels au statut précaire.

Le renforcement de la dimension universitaire de la formation des enseignants doit donc aller de pair avec un accroissement des programmes de recherche consacrés à l'enseignement. Il est de surcroît la meilleure garantie contre les tentations politiques d'un accroissement de la tutelle hiérarchique sur la formation initiale des maîtres.

Roland Goigoux, Sylvie Cèbe, Aline Robert et Marie laure Elalouf

Universitaires en Sciences de l'éducation, Mathématiques et Sciences du langage IUFM d'Auvergne, de Lyon et de Versailles

Cette contribution a été présentée oralement par Roland Goigoux lors des Assises de la formation des enseignants réunies le 13 janvier à Paris, co-organisées par les syndicats de la FSU : SNESup, SNES, SNUipp, SNUEP, SNETAP et par l'UNEF.

Pour aller plus loin...

Formation des enseignants : J-L. Auduc : on tourne le dos aux besoins

Les différentes interviews du ministre et le contenu du rapport annexé à la loi d'orientation m'inquiètent beaucoup concernant la formation des enseignants. La logique sous-jacente tourne le dos aux besoins du système éducatif et aux défis que représente le renouvellement de 40% des enseignants dans les 6 ans qui viennent. Le rattachement des IUFM aux universités porte le risque d'une modélisation du concours de recrutement des professeurs des écoles sur celui des professeurs du second degré.

Rien n'est dit du contenu des concours :

Est-ce que les concours de recrutement tels qu'ils sont conçus actuellement répondent aux défis posés par l'exercice du métier enseignant ? La réponse apparaît négative face à ce qu'est aujourd'hui la réalité du travail enseignant et les exigences d'une professionnalisation accrue des enseignants. Les concours de recrutement, notamment ceux du second degré, devraient ne plus être exclusivement tournés vers l'amont de la formation universitaire, mais comprendre des épreuves tournées vers l'aval, c'est-à-dire, vers le métier qu'ils doivent exercer.

C'est l'inverse qui semble se préparer.

Quand François Fillon dit dans son interview à l'Express le 10 janvier 2005 : « (en première année) la formation académique est très importante. Mais le temps de stage en seconde année doit s'accompagner d'une vraie formation pédagogique dispensée par des praticiens de terrain », il continue à se situer à l'inverse de la plupart des pays européens dans une perspective de formation SUCCESSIVE.

La formation des enseignants est une véritable exception française.

La formation en France est organisée historiquement sur le mode SUCCESSIF, notamment pour le second degré où les concours ont un âge respectable : l'Agrégation date de 1772 et le CAPES de 1950.....

1) On reçoit d'abord une formation académique à l'Université, puis, après, une formation professionnelle à l'IUFM. Cette organisation impose au stagiaire un changement de posture radicale d'une année sur l'autre..

Il doit ainsi se montrer capable de transmettre des savoirs, de mettre des élèves en apprentissage alors que l'année précédente, ils cultivaient les savoirs pour eux-mêmes hors de toute perspective éducative.

2) Dans d'autres pays européens, on a une formation SIMULTANEE. On se forme en même temps pendant la durée de ses études dans les domaines académique et professionnel sans changement radical de posture.

Les projets actuels apparaissent tourner le dos à ce qui existe dans la majeure partie des pays européens, auxquels pourtant on se réfère dans le projet de loi et risquent d'accentuer la distorsion entre formation académique et formation professionnelle.

Le rapport annexé laisse sur sa faim concernant la professionnalisation des enseignants.

Il faut permettre au futur enseignant de se construire une identité professionnelle qui s'appuie sur des savoirs, des savoir-faire, et des gestes professionnels. Ceux-ci se construisent dans deux pôles :

- A l'IUFM, pour acquérir des savoirs scientifiques et disciplinaires, la connaissance des programmes d'enseignement, des compétences techniques ; il analyse ses pratiques et échange avec les formateurs et les autres professeurs stagiaires.
- Dans des établissements scolaires, il assure d'une part des enseignements et exerce, avec les soutiens nécessaires, la responsabilité dans une classe et prend, d'autre part, sa place dans un établissement particulier. A ce titre, le professeur stagiaire acquiert une capacité propre d'expertise.

Une meilleure articulation entre ces pôles de formation est indispensable. Il faut permettre au jeune enseignant de « penser le local » en ayant présent à l'esprit la politique nationale de l'institution à laquelle il appartient : le service public de l'éducation nationale qui doit assurer une même qualité d'enseignement, dans le respect de programmes et de règlements nationaux sur tout le territoire. Il faut ensuite que l'IUFM soit le lieu des réponses que le professeur stagiaire se pose, mais aussi le lieu où il est en mesure de faire état de ses premiers choix comme autant de parcelles d'un savoir professionnel légitimé par l'expérience.

Jean-Louis AUDUC

Directeur-adjoint IUFM de Créteil

Jean-Louis Auduc est l'auteur de "Parents ne restez pas sur le trottoir de l'école" chez Nathan.

O... comme Orthographe

L'orthographe est un château-fort - Commentaires sur l'enquête du Collectif "Sauver les lettres" - Jean-Pierre Jaffré

La récente enquête du collectif Sauver les lettres (1) met une nouvelle fois l'accent sur la baisse du niveau en orthographe. Même si les aspects techniques de l'enquête demeurent imprécis, les résultats présentés ne peuvent laisser indifférent. Ainsi, le niveau en dictée de bien des adolescents serait très faible, et la situation se serait aggravée de façon spectaculaire en à peine 5 ans. Rappelons en effet que, selon le Collectif, plus de 56% des sujets auraient obtenu la note zéro en 2004 vs. 28% en 2000, soit une augmentation de 50%. Voilà bien de quoi inquiéter les plus sceptiques !

Il existe cependant différentes façons de "lire" et d'interpréter de tels résultats. On peut,

comme le fait le Collectif, considérer que le niveau baisse et que cela traduit un déficit linguistique "effrayant". Le Ministère de l'Éducation nationale a lui-même abouti naguère à des conclusions similaires en comparant les performances orthographiques d'enfants des années 90 avec celles des années 20. Et comme le rappelle le sous-directeur des enseignements et des formations à la Direction de l'enseignement scolaire (Descroix) : "Le fait que les élèves ont des difficultés avec l'orthographe n'est vraiment pas une nouveauté." (2) Ce constat fait, il est tentant de préconiser le retour à des exercices systématiques d'orthographe et de grammaire, à un apprentissage musclé de la conjugaison, et de s'en prendre à cette bonne vieille méthode globale d'apprentissage de la lecture.

Ces querelles sont usantes et en partie insolubles tant les arguments avancés, plus idéologiques que techniques, sont difficiles à réfuter. Dans le cas présent, la médiocrité des résultats paraît certes indiscutable... à condition de ne pas s'interroger outre mesure sur les passations et les tâches. Mais soit. Plus contestables en revanche sont les interprétations proposées, qui suggèrent globalement que les enseignants ne savent plus faire leur métier. Ils seraient notamment coupables d'utiliser des méthodes basées sur l'enseignement "global" des mots. Or tous ceux qui sont informés de la réalité des classes du primaire savent bien que la situation est infiniment plus complexe, les enseignants ne pouvant que conjuguer, par définition, aspects phonographiques et sémantiques. Les querelles sur le thème "lire c'est comprendre" ou "lire c'est décoder" sont à cet égard quelque peu surréalistes.

De la même façon, on n'enseignerait plus ni la grammaire, ni l'orthographe, on ne ferait plus de dictées... Il suffit encore une fois de fréquenter l'enseignement primaire, ce coupable tout désigné, pour mesurer les limites de telles critiques. Loin d'être la clé de l'échec, ces arguments ne fournissent au mieux qu'une explication partisane. Ce dénigrement systématique de la pédagogie actuelle illustre en tout cas de façon éloquente la perversité des débats sur la baisse du niveau, en orthographe comme ailleurs. Débats, soit dit en passant, dont les travaux de recherche sont étrangement absents. Mais il est vrai que l'orthographe n'a pas le monopole de cette absence, comme le montraient récemment encore les divergences sur la question du redoublement (3). Il faut croire qu'on préfère en France débattre d'idées susceptibles de conforter des opinions préconçues plutôt que de prendre le temps de s'informer sur des outils qui permettraient d'argumenter de façon moins subjective. L'ouvrage de M. Le Bris (4), souvent cité ces derniers mois, illustre ce biais, en énonçant un ensemble de points de vue qui seraient tout à fait respectables s'ils ne prétendaient aboutir à une condamnation aussi générale que hâtive. Le récent échange entre cet auteur et Roland Goigoux est sur ce point tout à fait exemplaire (5).

Essayons donc de substituer un autre faisceau d'analyses aux explications de ceux qui voient dans les erreurs orthographiques les effets d'une pédagogie bâclée. Et d'abord, d'un point de vue historique, commençons par émettre des doutes sur la tendance à surévaluer le niveau en orthographe des élèves d'antan. Car enfin tous ceux qui fréquentaient les écoles primaires des années 50, dont je suis, ont quelque difficulté à croire que les méthodes utilisées à cette époque résolvaient tous les problèmes de l'orthographe du français. Dans un contexte social qui permettait à l'école de travailler avec plus de sérénité, il était sans doute possible d'entraîner les élèves quotidiennement, spécialement à la dictée du certificat d'études quand celui-ci bénéficiait encore d'un véritable statut social. Mais les compétences, laborieusement acquises pour certains, étaient en même temps très fragiles, d'autant plus que dans la vie professionnelle, les raisons de les exercer pouvaient se faire très rares. Chez les garçons, le niveau médiocre des tests militaires en faisait naguère la preuve : l'orthographe s'oublie plus vite qu'elle ne s'apprend.

En fait, les causes les plus décisives du marasme orthographique sont plus sociologiques que linguistiques, ou didactiques. L'école de la IV^e République, comme celle de la III^e République, pouvait espérer satisfaire une société dont les attentes étaient moins complexes que celles de notre époque. L'orthographe pouvait occuper le centre des préoccupations, et les instituteurs passer des heures à entraîner leurs élèves à éviter les pièges de l'orthographe française. Cela semble aujourd'hui bien plus difficile. Qu'on le veuille ou non, les erreurs n'ont plus la même importance que naguère. Par ailleurs, la liste des demandes faites à l'école tend à s'allonger sans cesse, ce qui ne permet plus aux enseignants de passer autant de temps à dicter des textes ou à enseigner la grammaire et l'orthographe. Et le feraient-ils qu'ils se heurteraient à l'impatience d'enfants dont la grande majorité ne voit plus l'intérêt de passer des heures sur l'accord du participe passé. Nous devons accepter ce qu'Antoine Prost appelle le "jugement de réalité", et constater que tout désir de comparaison doit composer avec un niveau qui se déplace plus qu'il ne baisse (6).

Faut-il pour autant renoncer à enseigner l'orthographe ? Certainement pas. Mais plutôt que de prôner le retour aux bonnes vieilles méthodes, il faudrait au contraire essayer d'adapter la pédagogie aux mentalités nouvelles. Entre un enseignement classique de l'orthographe, qui parie sur l'apprentissage des règles de grammaire, et une observation des faits orthographiques, dont certains prétendent qu'elle n'aurait de raisonnée que le nom, il existe une troisième voie, résolument centrée sur des activités métalinguistiques, en situation. C'est au moins ce qui ressort des recherches conduites ces dernières années sur la question. Il en découle par exemple que l'apprentissage des règles tel qu'on le concevait voici quelques années n'a jamais permis à lui seul la maîtrise de l'orthographe. Les analyses de résolution de problèmes orthographiques plaident en effet pour la mise en œuvre de processus qui restreignent d'autant le champ d'action de la règle grammaticale. Dans le meilleur des cas, son évocation peut sensibiliser à un fonctionnement orthographique qui va toutefois devoir très vite prendre la mesure de contre-exemples qui invalident la règle. Un apprentissage trop exclusivement centré sur la seule orthographe a en outre toutes les chances de se solder par une spécialisation stratégique. Ainsi, certains enfants "bons" en dictée continuent de commettre des erreurs dans des situations de production écrite qui nécessitent la gestion concomitante de processus non orthographiques.

Pour lutter contre ce type de spécialisation, il importe d'associer la réflexion orthographique à la production écrite de façon à développer des savoirs procéduraux efficaces. Tout enfant devrait ainsi apprendre à gérer progressivement l'offre et la demande orthographiques en utilisant des outils adaptés aux besoins de son écriture et à ses capacités de traitement. De ce point de vue, le défaut majeur de l'enseignement traditionnel de l'orthographe est d'être trop nettement déconnecté des besoins effectifs du scripteur. Plutôt que d'apprendre des règles, dont on a déjà signalé les limites, et de les mettre à l'épreuve dans des exercices ad hoc, il vaudrait mieux se doter d'instruments concrets et utiles - des affiches ou des cahiers - organisés comme de véritables "dictionnaires orthographiques". D'abord parce que ce travail requiert une organisation explicite et raisonnée des faits, bien différente d'un ordre alphabétique qui n'est en l'occurrence d'aucune utilité ; ensuite parce que, face à la complexité des faits orthographiques, la pratique des traces effectives vaut cent fois mieux que la mémorisation d'une règle.

Au cours de ces dernières années, les travaux psycholinguistiques ont fait la preuve de l'efficacité de telles démarches pour résoudre ce qui peut être considéré comme l'une des causes majeures des erreurs en orthographe : l'homophonie verbale. Pour des raisons

historiques et linguistiques complexes, le français distingue à l'écrit ce qu'il confond à l'oral. Et si dans le domaine lexical cette hétérographie peut se résoudre par une bonne connaissance du monde et des concepts, il en va autrement dans le domaine grammatical. Ainsi, la maîtrise des formes homophones des verbes en [e] ne peut raisonnablement compter sur le développement d'une théorie de l'infinitif, ou du participe passé. C'est pourquoi les travaux neurolinguistiques les plus récents plaident pour un détour par des formes hétérophones équivalentes : on apprend à remplacer "arriver" par "partir". Loin de recourir à des règles sophistiquées, la résolution de tels problèmes passe donc par un calcul analogique d'abord explicite puis de plus en plus automatisé. Or cette approche métalinguistique, que chacun a pratiqué un jour ou l'autre, ne fait l'objet d'aucun enseignement systématique.

La didactique de l'orthographe est loin par conséquent d'avoir épuisé toutes ses ressources mais, ici comme ailleurs, les solutions ne sont pas éternelles : elles doivent être réinventées et remises au goût du jour. Cela nécessite sans doute un travail d'adaptation qui passe par un regain de confiance dans les conclusions de la recherche, conclusions qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement récentes. Voici plus de vingt ans que l'Institut National de la Recherche Pédagogique (INRP) a élaboré des propositions qui ont été longuement testées avant d'être modélisées, mais qui n'ont jamais dépassé le stade de publications confidentielles, soigneusement ignorés de pouvoirs publics qui financent pourtant ces recherches (7).

Mais il y a plus. Dans les années 70, quand le débat sur la lecture et l'orthographe faisait rage - déjà ! -, certains spécialistes considéraient qu'il valait mieux réformer l'enseignement de l'orthographe que l'orthographe elle-même. Ce dilemme reste malheureusement d'actualité. Dans les débats récurrents sur l'orthographe, il est question de l'insuffisance des méthodes, du temps passé à enseigner, de la baisse du niveau, mais on s'interroge très peu sur les racines du mal, c'est-à-dire sur l'orthographe elle-même. Or n'oublions pas que depuis que l'école a eu pour mission d'enseigner l'orthographe à tous les enfants, elle a toujours eu des difficultés à y parvenir. Les Rapports de l'Instruction publique de la fin du XIX (e s. en portent témoignage, comme d'ailleurs l'Arrêté de Tolérances de 1901, pis-aller d'une société incapable de moderniser son orthographe. Et la question demeure d'actualité puisque l'enseignement ferait un fiasco au moment où notre société est appelée à écrire comme jamais ! Jusqu'à une époque récente, en effet, l'histoire des usages orthographiques fut surtout l'affaire des lecteurs. Sous les III (e et IV (e Républiques, une fois sortis de l'école, la plupart des enfants n'avaient guère l'occasion de beaucoup écrire. L'écriture sociale est longtemps restée une affaire de professionnels. Aujourd'hui en revanche la demande en écriture est en perpétuelle croissance, ce qui provoque une explosion orthographique dont Internet nous livre l'expression la plus foisonnante. Ceux qui déplorent quelques erreurs dans une copie d'élève peuvent se vacciner en parcourant quelques blogs ou forums.

Il serait donc grand temps de ne plus pleurer sur l'orthographe mais de s'interroger sur l'inadéquation d'un outil inchangé depuis des siècles, ce qui constitue un sacré tour de force et un cas d'espèce unique. Il ne s'agit évidemment pas de plaider pour une "ortographe fonétique", argument démagogique s'il en est : toutes les études linguistiques sur l'écrit ont montré qu'une orthographe doit tenir les deux bouts de la représentation du son et du sens, en recyclant une part importante des éléments étymologiques. Si l'orthographe demeure, dans une certaine mesure au moins, une représentation de la langue parlée, elle doit s'en affranchir pour forger des procédés adaptés aux exigences de la communication écrite. Mais, contrairement à ce que certains affirment - les mêmes en général qui déplorent la baisse du niveau -, l'orthographe n'est pas la langue ! Ce n'est pas parce que tel mot aura une lettre en plus ou en moins qu'il changera de sens, ou de statut. Ce n'est pas parce que tel accord sera représenté par deux

marques graphiques au lieu de trois qu'il en sera dénaturé. Il arrive sans doute que l'orthographe grammaticale fournisse un moyen "de comprendre le monde, et d'agir sur lui" (8) mais elle rassemble aussi bien des procédés devenus désuets. Pour être utile, un outil doit être capable de s'adapter à son époque et il doit savoir se libérer de vestiges culturels issus d'un passé idéalisé. Demande-t-on à quiconque d'habiter dans un château fort sous prétexte qu'il s'agit d'un témoignage de l'histoire ?

Continuera-t-on longtemps encore de considérer que l'orthographe n'est pour rien dans les difficultés éprouvées par les enfants, et par certains adultes ? L'un des apports majeurs des études comparatives sur l'écriture est précisément de nous apprendre que les solutions de l'orthographe ne sont ni absolues, ni définitives, certaines étant parfois meilleures que d'autres. La complexité de l'orthographe du français n'est ni une vue de l'esprit, ni une fatalité. Elle est en grande partie responsable du temps que l'on passe à essayer de la maîtriser... quand on y arrive. Et ce constat vaut également pour la pathologie de l'écrit, comme l'a montré voici quelques années une célèbre étude sur la dyslexie (Paulesu & al., 2001 (9). Nous pouvons certes regretter que l'apprentissage de l'orthographe du français provoque tant d'erreurs. Et pour y remédier, il faut évidemment s'interroger sur les démarches didactiques, et spécialement sur celles qui concernent l'orthographe grammaticale. Mais ne nous leurrons pas : aussi longtemps que les mentalités continueront de surinvestir de valeurs culturelles et identitaires une orthographe "monstrueuse", il sera impossible de doter les citoyens d'un niveau d'expression graphique à la mesure d'une société moderne. Les conditions qui ont permis, voici quelques décennies, de sauver les apparences, au prix d'un entraînement scolaire intensif et, le cas échéant, d'une sélection par l'orthographe, sont aujourd'hui définitivement révolus.

Jean-Pierre Jaffré - LEAPLE, UMR 8606 du CNRS

Pour mieux connaître les travaux de Jean-Pierre Jaffré on pourra également consulter sa contribution au site Bien ! Lire : "La dictée ne permet pas d'apprendre l'orthographe"

<http://www.bienlire.education.fr/04-media/a-interview19.asp>

et son article "L'écriture et les nouvelles technologies"

<http://oav.univ-poitiers.fr/rhrt/2002/actes%202002/jean-pierre%20Jaffr%E9.htm>

Notes :

1. <http://www.sauv.net/eval2004.php> ; <http://www.sauv.net/eval2004analyse.php>
2. "Un collectif de professeurs de français s'alarme. Zéro pointé en orthographe", par Marielle Court, Le Figaro du 02/02/05.
3. Voir Le Monde daté du 11/12/2004.
4. Et vos enfants ne sauront pas lire... ni compter, Stock. M. Le Bris est d'ailleurs membre du Collectif Sauver les Lettres.
5. "Fracture sur la lecture", propos recueillis par L. Cédelle, Le Monde de l'Éducation, #330 : 31-33, novembre 2004.
6. "L'Histoire ne repasse jamais les plats", entretien avec A. Prost, Le Monde de l'Éducation, #330 : 39-41, novembre 2004.
7. Romian, H., Ducancel, G., Garcia-Debanc, C., M. Mas, J. Treigner, M. Yziquel & al. (1989). Didactique du français et recherche-action, Collection Rapports de Recherche, n° 2. Paris : INRP.
8. Voir sur le site "Sauver les Lettres" : "Pour une véritable évaluation de l'orthographe et de la grammaire : analyse", <http://www.sauv.net/eval2004analyse.php>

9. Paulesu, E., Démonet, J.-F., Fazio, F., McCrory, E., Chanoine, V., Brunswick, N., Cappa, S.F., Cossu, G., Habib, M., Frith, C.D. & Frith, U. (2001). "Dyslexia: Cultural Diversity and Biological Unity", Science Magazine, 16, 2165-2167.

P... comme Parité

Les femmes en éducation

"Les rapports sociaux de sexe en éducation et en formation nuisent-ils toujours au développement des filles et des femmes? Est-il suffisant d'avoir recours à l'analyse quantitative pour expliquer la place des filles et des femmes dans les études postsecondaires?.. Qu'en est-il de la dynamique de la réussite scolaire des filles ?.. Les stéréotypes et la ségrégation sexuelle limitent-ils l'accès des femmes aux savoirs théoriques et pratiques dans des champs d'études autrefois réservés aux hommes? Quels rapports les filles entretiennent-elles avec les sciences et avec la technologie?.. Quel est l'état des lieux de la discipline « sciences de l'éducation » et les études féministes? Comment se manifeste l'iniquité en éducation et en formation pour les filles et les femmes? " Voici quelques unes des questions auxquelles tente de répondre le numéro de printemps 2005 de la revue de l'Acelf Education et francophonie.

Au Canada comme en France, les succès scolaires des filles interrogent les chercheurs. P. Bouchard et J.-C. Saint-Amand font le point sur les facteurs explicatifs d'une question qui renvoie à des enjeux majeurs de société. "depuis une dizaine d'années est apparu dans les médias un contre-discours masculiniste centré sur les « difficultés scolaires des garçons » dont s'inspire une large variété de projets dans les écoles. L'analyse montre que ces interventions sont conçues à partir de conceptions essentialistes et innéistes de l'identité masculine. De plus, leur inefficacité sur le plan de la réussite scolaire pointe vers un tout autre agenda : celui de récupérer des privilèges masculins perdus." Ainsi pour les chercheurs, "La réussite scolaire comparée selon le sexe constitue un catalyseur des discours masculinistes, c'est-à-dire la porte d'entrée privilégiée par laquelle des groupes d'hommes « préconise[ent] un retour aux valeurs traditionnelles ainsi qu'à la famille nucléaire... Les enjeux du discours masculiniste sont à la fois de récupérer des privilèges perdus et d'arrêter la démarche d'émancipation des femmes ». L'éducation a constitué à cet effet un outil central. Sous le couvert de nouvelles problématiques, elle est redevenue un enjeu des rapports sociaux entre les sexes où se joue la place des femmes dans la société de demain".

Les autres articles abordent la question des acquis scolaires des filles dans les enquêtes internationales, des relations éducatives en EPS, de la construction sexuée du rapport au savoir et de la place des femmes en formation. Tous les articles de cette importante contribution sont intégralement accessibles en ligne.

Les femmes en éducation et en formation, Éducation et francophonie, Volume XXXIII, numéro 1, printemps 2005.

<http://www.acef.ca/c/revue/sommaire.php?id=17>

R... comme Redoublement

Le redoublement est inefficace

"En règle générale, à l'école et au collège, le redoublement s'avère peu équitable et inefficace

du point de vue des progrès individuels des élèves. Il affecte négativement la motivation, le sentiment de performance et les comportements d'apprentissage de ceux-ci et les stigmatise : à niveau égal en fin de troisième, les élèves « en retard » obtiennent de moins bonnes notes que les élèves « à l'heure », sont moins ambitieux que ceux-ci et sont plus souvent orientés en filière professionnelle. En outre, les comparaisons internationales montrent que le redoublement est inefficace du point de vue des résultats d'ensemble des systèmes éducatifs". Confirme et signe. Cette analyse que le Café vous a déjà fait partager résulte des travaux des sociologues de l'éducation. Les dossiers d'Evaluation et statistiques, n°166, en publient les résultats. La loi Fillon les ignore.

<http://www.education.gouv.fr/stateval/dossiers/listedossiers2005c.html>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/pedago/52.php#135>

Redoublement et passage au CP

" Si le redoublement est en quelque sorte une mauvaise solution (une solution peu vertueuse dans le meilleur des cas) à un réel problème, le passage systématique en cours supérieur n'en est pas pour autant une décision satisfaisante dans le contexte actuel. Ce sujet de controverse s'enrichit à ne plus être posé en terme dichotomique (le redoublement ou le nonredoublement) mais à être inscrit dans une réflexion plus large sur la nécessaire prise en compte en continu des différences individuelles, ce qui a des incidences fortes tant sur l'organisation structurelle de l'École que sur les pratiques pédagogiques et évaluatives des enseignants". Dans une Note de l'Iredu, Jean-Jacques Paul et Thierry Troncin reviennent sur l'état de la recherche à propos du redoublement au primaire. Bien que plusieurs études aient démontré sa nuisance, la loi Fillon le présente comme la seule solution aux difficultés scolaires. La dernière note rappelle *"qu'il ne suffit pas de supprimer cette mesure... pour de facto être plus pertinent dans les aides apportées... D'un point de vue pédagogique, la responsabilité de promouvoir des élèves faibles dans la classe supérieure doit être assumée collectivement et individuellement. Dès lors, nous plaçons pour davantage de souplesse et de tolérance dans les écoles primaires afin de mieux accepter et de prendre en compte plus efficacement les différences flagrantes et attendues entre les enfants".*

http://www.u-bourgogne.fr/upload/site_120/publications/les_collections_de_l_iredu/notes/note052.pdf

<http://www.cafepedagogique.net/disci/pedago/52.php#135>

Le HCEE veut "taxer" le redoublement

" On rend plutôt service à un élève faible en ne le faisant pas redoubler : il ne sera sans doute pas parmi les meilleurs en fin de scolarité obligatoire, mais il ne sera pas moins compétent - au contraire - que son camarade ayant redoublé et il ne se verra ni marqué ni stigmatisé par un retard". Cet avis très clair est formulé par le Haut Conseil de l'Evaluation de l'Ecole qui s'appuie sur un rapport de Jacques Paul et Thierry Troncin (IREDU). Le redoublement y apparaît comme inefficace du point de vue des progrès des élèves, nuisible, car il démotive et stigmatise et inéquitable, car le seuil de redoublement varie d'un maître à l'autre. Ce rapport n'apporte rien de nouveau : il confirme les études précédentes (voir le dossier du Café). Ce qui est nouveau c'est la réflexion du HCEE sur les moyens à apporter pour mettre fin à cette pratique si ancrée dans nos habitudes. *" Pour porter remède à cette pratique..., alors que la plupart des parents et des enseignants la considèrent comme bénéfique, une mesure radicale pourrait aider les équipes éducatives à s'interroger sur son efficacité. Il faudrait que les moyens, dégagés jusqu'ici par la prise en compte des redoublants au même titre que les autres élèves lors de l'allocation des dotations aux écoles et aux collèges, ne soient plus attribués qu'à l'issue de la négociation d'un projet alternatif prévoyant d'autres mesures de lutte contre les difficultés des élèves. Un tel dispositif n'aurait bien sûr de sens et d'efficacité qu'à condition que les écoles et les établissements soient aidés dans la mise au point de leurs projets".* Ce que demande donc le HCEE c'est une autre politique.

<http://cisad.adc.education.fr/hcee/documents/avis14.pdf>

http://cisad.adc.education.fr/hcee/documents/Rapport_Paul_Troncin.pdf
<http://www.cafepedagogique.net/disci/pedago/52.php#135>

Le fardeau du redoublement

"Pour la première fois, grâce à des tests faits en juin et septembre, il apparaît que le niveau scolaire des élèves appelés à redoubler s'effondre pendant les vacances tandis que les autres conservent leurs acquis et progressent. Ces derniers savent qu'ils ont un handicap à compenser, ils sont incités à travailler par leur famille, par les enseignants. Les redoublants sont quant à eux démobilisés". Jean-Jacques Paul, directeur de l'IREDU, commente dans Fenêtres sur cours (n°266), les études sur le redoublement. Au primaire pas de doute : le redoublement est nuisible : *"un redoublant ne rattrape jamais son retard"*. Que faire alors ? *"Je suis le premier à dire qu'il faut savoir gérer les moyens de manière efficace sans en exiger toujours plus. Mais il en faut beaucoup pour pouvoir compenser du handicap social dès les petites classes. Il faut du suivi individuel, du renforcement et se confronter aux racines psychologiques de la difficulté scolaire"*. Il faut aussi, affirme-t-il améliorer la formation des maîtres.

<http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/Fsc266.pdf>

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

S... comme Systèmes parallèles

"Des élèves éduqués ainsi seraient donc capables d'une contestation active de la société et pourraient remettre en cause le système tel qu'il fonctionne. Et c'est une des raisons pour lesquelles l'institution refuse aujourd'hui le développement de ces écoles" - Marie-Laure Viaud

Existe-il vraiment dans l'enseignement secondaire des pratiques pédagogiques permettant davantage que d'autres la réussite de tous, le plaisir d'apprendre et la formation de citoyens actifs ? Quelle est la part d'utopie, de rêve politique et social dans les écoles dites différentes ? Marie-Laure Viaud, chargée de recherches à l'INRP, publie un ouvrage sur "les collèges et les lycées différents".

FJ- Des collèges et des lycées différents" a reçu un bon accueil de la critique. Peut-être parce qu'on attend justement de l'Ecole qu'elle change. Mais quelle pédagogie recommandent-ils ?

MLV- Les membres des équipes pédagogiques de ces collèges et lycées revendiquent une filiation avec les pionniers des pédagogies différentes, comme Freinet ou Korczak. Ils mettent en avant l'importance de l'activité des élèves, du travail à partir de ses intérêts et de la vie réelle, des ouvertures sur l'extérieur, de l'expression et de la communication, de la mise en œuvre de projets pluridisciplinaires. Ils veulent leur accorder des responsabilités et favoriser la régulation la vie de groupe par la discussion collective. Enfin, ils pensent que pour être pleinement efficaces, ces pratiques doivent être mises en œuvre à l'échelle d'un établissement, par une équipe volontaire réunie autour d'un même projet.

Ceci dit, en dépit de leur points communs, ces écoles assez différentes les unes des autres, notamment en fonction de clivage sur le rôle de l'adulte et en fonction des priorités qu'elles se donnent la mise en œuvre de ces objectifs. On peut donc distinguer plusieurs logiques d'organisation pédagogique différentes.

FJ- Si la variété est au rendez-vous, vous êtes très critique sur l'efficacité de ces

établissements. Vous parlez d'élèves insécurisés et même de malentendu pédagogique.

Qu'en est-il ?

MLV- D'abord, un premier point : je ne suis pas critique sur l'efficacité de ces établissements, bien au contraire ! Le travail que j'ai mené montre que ces collèges et lycées réussissent, sur bien des points, au moins aussi bien et souvent mieux que les établissements ordinaires. Il n'est pas facile de parler de leurs résultats comme d'un tout parce que ces écoles sont très différentes les unes des autres. Disons qu'en gros, ces écoles réussissent de façon très variée pour les examens, certaines très bien, d'autres moyennement, mais beaucoup accueillent en majorité des élèves décrocheurs ou en échec scolaire, ce qui ne rend pas les comparaisons faciles. En revanche, ce qui est certain, c'est que sur le plan des acquis au long terme, comme les capacités d'expression, le goût de la culture, le plaisir d'apprendre, etc, ces écoles réussissent mieux que les écoles standards. Dans toutes ces écoles, les collégiens et les lycéens se disent heureux de venir, la violence et les incivilités sont très rares, l'ambiance est excellente. C'est plutôt une réussite !

Bon, ensuite, il y a aussi des difficultés dans ces établissements quel collège ou lycée qui fonctionne aujourd'hui, avec des élèves « ordinaires », pourrait dire qu'il n'a aucune difficulté ? Les collèges et lycées différents, en raison de leurs spécificités, posent des problèmes nouveaux. Ainsi, pour certains élèves, les premiers mois ou la première année dans ces écoles peu être inquiétante, déstabilisante, parce qu'ils perdent leurs repères, les « rituels » de l'école standard que sont les classes, les notes, l'emploi du temps fixe, le règlement intérieur. C'est un nouveau « métier d'élève », qu'ils ne connaissent pas, ne maîtrisent pas. On ne se défait pas si vite des habitudes prises pendant des années de scolarité. C'est pour cela qu'il est essentiel que ces écoles puissent réaliser un travail sur le long terme en gardant les élèves plusieurs années.

Quand à ce que j'appelle le « malentendu pédagogique », il est du aux contradictions entre les attentes implicites des élèves et les attentes implicites des enseignants. De façon schématique, disons que les élèves viennent souvent dans ces écoles en raison de leur échec ailleurs plus que par désir d'une prise en charge active de leur scolarité. Ils s'investissent peu dans les activités innovantes ou à pédagogie active parce que pour eux, ce qui est « sérieux », c'est le « cours classique », le seul qu'ils considèrent comme un « vrai cours ». Les enseignants, eux, ressentent alors un sentiment de déception face à ce qu'ils perçoivent comme étant un faible intérêt et une passivité des élèves. Ils réagissent par le surinvestissement, multipliant les « projets merveilleux » et les activités innovantes... ce qui peut parfois les conduire à l'épuisement, voire au renoncement à certaines innovations. L'institution porte une part de responsabilité dans cette situation puisqu'elle met les équipes éducatives de ces écoles dans une situation de « stress » : elles sont soumises à l'obligation de réussir rapidement et à « 100% », tout en devant exercer dans des conditions très difficiles (tracasseries administratives incessantes, non reconnaissance, locaux inadaptés, élèves en difficulté, etc).

FJ- Alors comment expliquer l'audience de ces établissements ? Est-ce seulement la force de l'utopie ?

MLV- En fait, leur « audience » est très faible. Ces collèges et lycées différents sont très peu nombreux, et surtout, ils sont très mal connus, que ce soit des parents ou de l'institution, et n'ont quasiment pas suscité de recherches.

FJ- Finalement, plus que la pédagogie, n'est ce pas d'abord un projet politique qui soude ces établissements ?

MLV- Les écoles différentes existent depuis plus d'un siècle, et tout au long du XXème siècle, beaucoup de ses promoteurs, comme Freinet, ont lié leurs théories à une volonté de transformation sociale et se sont donné une fonction émancipatrice, avec l'idée de permettre la

réussite de tous et l'émancipation des défavorisés, et non la reproduction sociale. Pour eux, il fallait changer l'école pour changer la société. Mais ce n'était pas le cas de tous : certains ont conçu des écoles « nouvelles » au service des classes sociales privilégiées et ont ouvert des écoles privées, coûteuses et réservées à une minorité. Aujourd'hui, ce clivage existe toujours. Par exemple, il y a des structures pour décrocheurs dont l'objectif est d'aider des adolescents en détresse, de leur permettre d'obtenir une qualification ou un examen, mais sans revendication d'un projet politique derrière l'idée d'une éducation différente.

Ceci dit, quelles que soient les pratiques revendiquées par les uns ou les autres, il est certain que les pédagogies actives et coopératives favorisent, bien plus que le système standard, l'esprit critique, la capacité à s'exprimer, à monter des projets, à prendre des responsabilités collectives. Des élèves éduqués ainsi seraient donc capables d'une contestation active de la société et pourraient remettre en cause le système tel qu'il fonctionne. Et c'est une des raisons pour lesquelles l'institution refuse aujourd'hui le développement de ces écoles. La question est effectivement politique.

Et surtout, si des établissements à pédagogie active et coopérative fonctionnaient correctement, avec des élèves et des moyens ordinaires et en nombre suffisant (afin que leurs résultats ne soient pas attribuables aux conditions de l'expérience), cela signifierait que la réponse aux difficultés actuelles du système est d'ordre pédagogique, et non d'ordre quantitatif, et que c'est donc la structure du système scolaire qu'il faut transformer. Qui aurait intérêt à un tel bouleversement ?...

FJ- Peut-on prendre comme modèle ces établissements ? Qu'est ce qui est transférable ?

MLV- Certains des collèges ou lycées que j'ai étudié, qui inventent un fonctionnement adapté aux « élèves tout venant » et à moyens constants, seraient parfaitement modélisables, comme par exemple le collège pionnier Anne Franck au Mans, dont on peut le site Internet pour avoir une idée très concrète de leur fonctionnement ([www. collège-anne-franck.org](http://www.collège-anne-franck.org)), ou l'école de la Neuville ([www. ecole-de-la-neuville.asso.fr](http://www.ecole-de-la-neuville.asso.fr)).

Mais le problème, comme souvent en éducation, ce n'est pas de savoir « ce qui marche bien », c'est plutôt : puisqu'on sait ce qui marche, pourquoi on ne le fait pas ? C'est aussi la question de l'acceptabilité de tels bouleversements par les acteurs des établissements standards. Ça renvoie à la question des conditions de la transformation de l'EN : la redéfinition des objectifs de l'école, du service des enseignants, d'une autre formation des enseignants, etc. Bref la question de la transférabilité renvoie à la question de la volonté de l'institution.

Est-ce que l'on pourrait transférer seulement des « petits bouts » de leurs pratiques, comme le tutorat, etc. ? Oui, mais on le fait déjà. Les auteurs du rapport sur "Le traitement de la grande difficulté scolaire", qui affirment que les politiques de lutte contre l'échec scolaire sont efficaces, écrivent que « tout ce qu'il était possible de faire est expérimenté », mais ils ne prennent en compte que des pratiques comme les heures de soutien, les classes dédoublées, l'aide au travail personnel, etc., et non des réformes d'une plus grande ampleur ! Or ce que les collèges et lycées différents montrent, c'est que pour permettre la réussite de tous, ce sont des transformations d'une tout autre ampleur qui sont aujourd'hui nécessaires- même si bien sur, des innovations à toutes les échelles sont utiles et nécessaires.

FJ- Ces établissements ont connu des périodes difficiles. Comment voyez vous leur avenir en tant qu'institution et celui de leur idéal pédagogique dans la période actuelle ?

MLV- Ces collèges et lycées différents ont deux atouts pour eux. Premièrement, dans la crise

actuelle de l'école et surtout du collège, on déplore l'augmentation du nombre d'élèves qui n'y réussissent pas, ne l'aiment pas, y sont violents. Or ces écoles différentes, justement, s'adressent souvent à des élèves hétérogènes et en difficulté, et réussissent à engager un grand nombre d'entre eux dans les apprentissages, et ce durablement. Deuxièmement, le monde, dans une perspective de démocratie, de solidarité, a besoin de citoyens qui se sentent concernés par la marche des affaires collectives : or les écoles différentes mettent en avant la formation à la pensée critique, la prise d'initiatives, la capacité à mener des projets collectifs, la coopération, bien plus que dans les établissements ordinaires.

Certains de ces établissements parce qu'encore une fois, ils sont très différents les uns des autres et il ne faut pas tous les mettre dans le même sac- constituent probablement des prototypes pour l'école de demain.

Ceci dit, à court terme, on peut être assez pessimiste. Même les gouvernements de gauche n'ont jamais été franchement favorables à ces écoles, qui dérangent trop. Alors, avec un ministre qui supprime les TPE... Une des difficultés de ces écoles, c'est qu'elles ont un projet politique et d'émancipation populaire, mais qu'elles sont ignorées par les mouvements qui pourraient aujourd'hui relayer de tels projets, comme ATTAC.

Marie-Laure Viaud

Entretien : François Jarraud

Marie-Laure Viaud, *Des collèges et des lycées différents*, PUF, Paris, 2005, 260 p.

V... comme Violence

La violence scolaire et ses causes internes

"C'est la première (étude) du genre dans le système éducatif français. Jusqu'alors la plupart des analyses du phénomène que constitue la violence en milieu scolaire ont privilégié la recherche des causes extérieures centrées sur les élèves. Ce qui induit pour certains que l'école ne peut rien faire. Nous avons pour notre part choisi une autre voie : celle de l'étude approfondie des causes internes. Cela nous permet de mettre en évidence des facteurs déclencheurs méconnus mais aussi d'élaborer des outils et actions susceptibles de prévenir cette violence". Dans Valeurs mutualistes, la revue de la Mgen, Georges Fotinos livre les premiers résultats de l'enquête sur "le climat scolaire, les conditions de travail et la qualité de vie professionnelle" dans l'Education nationale.

Elle montre d'abord que le climat scolaire est bon dans 8 établissements sur 10. Il n'est médiocre ou exécrable que dans 4% des collèges et lycées et 5% des écoles. Ce sont les lycées généraux qui déclarent à la fois les meilleurs et les pires taux. Surtout elle établit un lien entre la violence, la qualité du climat et le degré de dynamisme dans l'établissement. *"Les variables les plus performantes sont l'amélioration de l'accueil des élèves, de l'organisation interne, des relations enseignants / élèves et enseignants / parents".*

L'étude établit également un certain malaise enseignant. Un professeur sur cinq envisage de quitter son établissement.

http://www.mgen.fr/mgen/information/a_la_une/14_4_mutualistes.asp

Un dossier du Café

Un important dossier du Café qui mêle reportage, sondage et analyses.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/violence/index.php>

La rentrée ailleurs...

En Europe du 1er août au 15 septembre...

La rentrée c'est le 1er Août ? Non c'est le 15 septembre ! En Europe l'année scolaire varie d'un pays à l'autre, voir d'une région à l'autre. Ainsi, en Allemagne, à Berlin la rentrée aura lieu le 8 août alors que dans le Bade-Wurtemberg il faudra attendre le 12 septembre.

<http://www.eurydice.org/Documents/Time8/en/FrameSet.htm>

Pour aller plus loin...

Équité et inégalité de l'École en Europe

"Quelle est l'ampleur des inégalités au sein des systèmes éducatifs européens ? Ont-ils un rôle amplificateur ou réducteur des inégalités ?" Denis Meuret, Sophie Morlaix (IREDU) et les membres du GERESE ont travaillé pendant deux ans pour mesurer et comparer l'équité des systèmes éducatifs européens. Pour cela ils ont défini 29 indicateurs concernant les conséquences individuelles de l'éducation, les aspirations des élèves, la quantité et la qualité d'éducation reçue et les effets sociaux et politiques des inégalités d'éducation.

L'étude permet de comparer très précisément les performances de chaque état. Elle aboutit à une conclusion : *" A l'évidence tous les systèmes d'enseignement ne se valent pas quant à leur capacité à traiter de manière équitable les élèves. Si le constat sur ce point est solide, la question de son élucidation, celle des raisons des écarts de performance, reste entière".* Plus précisément, *" ce sont la Finlande, l'Autriche et le Danemark qui apparaissent globalement les plus équitables. A l'opposé, les pays les moins équitables sont l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique".* La France se situant généralement dans la moyenne.

Mais encore faut-il nuancer selon les critères. Ainsi en ce qui concerne la ségrégation scolaire, *" l'analyse des données recueillies, au niveau des 15 Etats membres de l'Union, a permis de distinguer trois groupes : les pays nordiques (Danemark, Suède et Finlande), qui organisent des classes et des écoles très hétérogènes et ne recourent généralement pas aux mécanismes de ségrégation décrits, les pays du sud de l'Europe (Espagne, Portugal, Italie, France et Grèce), le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Autriche, qui recourent à certains mécanismes, et la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne, qui y recourent massivement".* Or cette ségrégation est inefficace : *"les systèmes qui pratiquent davantage la ségrégation en créant des classes aussi homogènes que possible ne sont pas ceux qui obtiennent généralement les meilleurs résultats lors de tests internationaux, ce qui ne leur permet pas d'opposer l'efficacité de telles mesures à une approche plus compréhensive".* Mais d'autres variables jouent comme le climat de classe ou le soutien fourni par les enseignants. La position moyenne de la France n'est pas vraiment satisfaisante.

http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/observation/equality_fr.pdf

En Belgique : Un nouveau « Contrat pour l'école »

Annoncé en février dernier, le "Contrat pour l'École" a été dévoilé mardi 31 mai par la ministre de l'éducation de la Communauté française. Cette réforme vise, elle aussi, à lutter contre l'échec scolaire. Mais deux particularités méritent qu'on la détaille. D'une part, pour

améliorer l'Ecole elle mobilise les enseignants en revalorisant leur fonction. D'autre part, à la différence de la loi Fillon, elle annonce sa volonté de lutter contre la ségrégation scolaire.

Pour lutter contre l'échec scolaire, le Contrat pour l'Ecole annonce des moyens assez traditionnels. De nouveaux enseignants de la maternelle au secondaire seront embauchés, l'objectif étant, par exemple, de limiter à 20 le nombre d'élèves au primaire. Parallèlement une 28ème heure de cours hebdomadaire sera créée. Le Contrat annonce plusieurs dispositifs de remédiation, une mesure dont l'efficacité ne sera pas forcément importante. Il mise aussi sur la formation des enseignants et sur un retour des manuels scolaires. Ceux-ci ont souvent disparu des écoles. Le contrat prévoit des formations à leur utilisation, une centrale de prêts et la création d'une commission officielle d'agrément. Des mesures qui risquent d'être mal accueillies des éditeurs...

Le Contrat souhaite aussi lutter contre la ségrégation scolaire. Elle annonce peu de mesures si ce n'est la création de listes d'attente officielles dans chaque établissement de façon à assurer une parfaite transparence dans le choix des élèves.

Signalons également le soutien accordé aux chefs d'établissement par le Contrat : ceux-ci bénéficieront d'une aide équivalente à un emploi par tranche de 500 élèves. Le coût total de ces mesures est évalué à 600 millions d'euros.

<http://www.contrateducation.be/index.asp>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/europe/59.php>

Les enjeux du Contrat pour l'école

Alter Educ publie un copieux dossier sur le Contrat. Il en rappelle les principaux points. Par exemple la politique de lutte contre les "écoles ghettos". Elle prévoit d'aider les écoles qui accueillent des élèves exclus, de réguler les refus d'inscription en exigeant la tenue d'un registre séquentiel, et d'empêcher les établissements de se débarrasser de leurs "mauvais" élèves à l'occasion d'un redoublement ou d'un changement de cycle. Par exemple la limitation à 20 du nombre d'élèves au premier cycle du primaire.

Le dossier soumet le projet aux regards de chercheurs. Ainsi pour Vincent Dupriez, *" il y a une telle inégalité de maîtrise des compétences à la sortie du primaire que l'on placerait les professeurs du premier degré dans une position très difficile"* en instituant immédiatement un tronc commun. Mais *"non seulement, le CE parle peu de tronc commun mais l'organisation d'un réel phasage n'est pas explicitée"*. On aurait du *"suivre de près une cohorte d'élèves, identifier très vite les problèmes, accompagner les enfants et les écoles qui éprouvent des difficultés... et surtout prévoir les étapes ultérieures au primaire qui semblent oubliées"*.

<http://www.altereduc.be/PDF/AlterEduc-Dossier-Contrat-Ecole-062005.pdf>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/europe/63.php>

En Angleterre : 12 milliards pour l'Ecole

Le gouvernement britannique a annoncé un programme de 12 milliards de livres (17 milliards d'euros) supplémentaires pour l'éducation. L'objectif est d'étendre la scolarité, en la faisant passer de 11 à 15 années, et rénover les établissements. Le gouvernement choisit de rémunérer les lycéens pauvres (75 livres par semaine) pour qu'ils restent à l'école après 16 ans. La scolarisation dès 3 ans sera généralisée à hauteur de 15 heures par semaine dès 2007. Cette mesure vient après qu'un rapport officiel ait démontré son impact positif. 9.000 écoles

primaires seront rénovées pour 9 milliards de livres.

<http://education.guardian.co.uk/schools/story/0,5500,1439060,00.html>

<http://news.bbc.co.uk/1/hi/education/4354545.stm>

Etats-Unis : La transparence pour le "service" éducatif

Un nouveau site national assure aux citoyens américains une transparence totale sur leurs établissements scolaires. Ouvert cette semaine, le site Schoolmatters donne accès aux résultats complets de chaque établissement, à leur évolution, à des informations précises sur l'encadrement pédagogique, ainsi qu'au profil social et ethnique des élèves. D'un clic on peut comparer les données d'une école avec celle de son district ou de l'état et trouver la "meilleure" école. On peut aussi obtenir un indice de "rentabilité" c'est-à-dire qui compare les résultats scolaires avec l'argent investi dans l'école. Des mises en garde et des explications nuancent une lecture brutale de ces indicateurs. Mais en rendant ces indicateurs accessibles, Schoolmatters, qui résulte de l'application d'une loi fédérale, encourage la concurrence entre les établissements, considérant l'Ecole comme un service ordinaire et non comme une institution censée répondre à un droit fondamental.

<http://www.schoolmatters.com/>

Résultats mitigés du plan Education pour tous en Afrique

L'Afrique aura du mal à atteindre les objectifs d'Education pour Tous. L'Unesco publie un rapport sur l'évolution des systèmes éducatifs africains depuis la conférence de Dakar de 2000 qui a fixé l'objectif de l'éducation pour tous (EPT) en 2015. Treize pays africains devraient atteindre la scolarisation primaire universelle à cette date. Mais l'objectif ne sera pas atteint dans 31 pays du continent si rien ne change.

D'importants efforts ont été faits. Actuellement moins de 10% des enfants n'ont pas accès à la première année du primaire contre 25% en 1990. On note des progrès encore plus importants dans les autres cycles : l'accès au collège est passé de 28 à 46%.

Mais "alors que l'atteinte de l'objectif de Scolarisation Primaire Universelle d'ici 2015 commande dans la majorité des cas une accélération et un meilleur ciblage de la priorité accordée au primaire, les efforts ont été dispersés sur l'ensemble de la pyramide éducative avec pour conséquence une moindre efficacité globale". Le rapport appelle donc à une redistribution des dépenses par niveau d'enseignement, à une politique de formation et de rémunération. D'autres inégalités demeurent : une étude sénégalaise révèle par exemple que le taux brut de scolarisation varie du simple au double entre la campagne (50%) et la ville (94%). Un autre fossé sépare les sexes : si 75% des garçons sont scolarisés ce n'est le cas que de 57% des filles.

http://www.poledakar.org/article.php?id_article=162

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index190405.php>

Questions de rentrée au primaire

On se reportera à la partie « Les textes de la rentrée » pour découvrir les nouveaux textes officiels applicables à la rentrée. A voir également, plus loin, le dossier primaire. Ce chapitre présente des évolutions et propose des analyses pour penser sa rentrée.

1- Des évolutions

Portrait des enseignants du 1er degré

Ce n'est pas par hasard que l'on devient instituteur ou professeur des écoles. Même si les trois quarts des jeunes professeurs des écoles ont une licence, ils ont choisi le primaire à cause "du désir de s'occuper d'enfants jeunes" ou "de l'attraction pour la multiplicité des disciplines". A la différence des professeurs du secondaire dont l'identité se bâtit sur une discipline, les enseignants du primaire aiment avant tout "donner le goût du savoir", "développer les capacités de raisonnement". Et finalement 88% sont satisfaits de leur expérience professionnelle, un taux légèrement supérieur à celui de leurs collègues. Comme ceux-ci 63% des enseignants partagent un sentiment de malaise devant "la non - prise en compte des difficultés concrètes du métier". Parmi les difficultés signalées : la complexité du métier, le comportement des élèves, la difficulté de les faire tous progresser. Certaines disciplines posent plus de problèmes que d'autres : la musique et l'informatique le font pour deux instituteurs sur trois. Ajoutons que, comme les collègues du secondaire, les enseignants du primaire sont d'anciens bons élèves (à 70%). Un quart d'entre eux ont eu un parent ou un grand -parent enseignant.

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/ni/ni2005/ni0520.pdf>

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/ni/ni2005/ni0507.pdf>

Travaux supplémentaires

Le B.O. n°30 publie le tableau des taux de rémunération des travaux supplémentaires (directeurs, exercice en collège, études surveillées, surveillance etc.) des enseignants des écoles.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/30/MENF0501604N.htm>

Hausse des effectifs élèves en 2006 dans le primaire

Après une dizaine d'années de baisse, selon une étude ministérielle, la hausse du nombre d'élèves dans le premier degré devrait être sensible et continue en 2005 et en 2006. La rentrée 2005 devrait accueillir 54.400 enfants supplémentaires (+0,8%) et la rentrée 2006 49.900 (+0,8%). Ces estimations sont calculées à taux de scolarisation constante soit 27% pour les enfants de 2 ans. La hausse sera particulièrement sensible en Ile-de-France et dans un croissant allant de la Bretagne à l'académie de Grenoble.

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/ni/ni2005/ni0511.pdf>

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

Moins d'enfants de deux ans scolarisés

"La scolarisation d'un nombre plus important d'enfants de 4 ans et plus s'est faite au détriment de l'accueil des 2 ans". Analysant l'évolution des effectifs du premier degré à la rentrée 2004, une étude ministérielle souligne à la fois la hausse du nombre d'élèves (+0,5%) et la régression de la scolarisation précoce. Une évolution qui renvoie au débat autour de la scolarisation dès deux ans. L'enquête montre également de fortes disparités territoriales : la

France du sud et de l'ouest voit ses effectifs progresser, celle du nord et de l'est baisser.

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/ni0437.pdf>

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/primaire/57.php#294>

Séjours scolaires et classes de découvertes

Le B.O. publie une nouvelle circulaire sur l'organisation des séjours scolaires et des classes de découverte. Elle met l'accent sur la préparation et l'exploitation pédagogique du séjour : décloisonnement des enseignements, apprentissages transversaux. Elle institue un "livre de bord" qui permet de suivre et piloter la sortie ou la classe de découvertes (avec un s supplémentaire !). Mais le texte précise la circulaire de 1999 sur la sécurité sur des aspects de sécurité. Elle fixe le rôle des inspecteurs de l'académie d'origine, chargé plutôt de la validation pédagogique et de vérifier les qualifications des intervenants, et de l'académie d'accueil qui doit plutôt vérifier la conformité des structures d'accueil.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/2/MENE0402921C.htm>

Netecole

Netecole qui se définit comme "le premier environnement numérique de travail pour le primaire" a été présenté publiquement le 15 février par les sociétés Jériko, Itop et Microsoft. La société Jériko, éditeur et distributeur de produits éducatifs a conçu la partie pédagogique de netecole, Itop y a intégré son outil de gestion d'école Geprim et Microsoft fournit les solutions d'hébergement. NetÉcole "est une solution intranet clef en main, utilisable par tous (enseignants, direction, gestionnaire, élèves, parents...), sans formation préalable, immédiatement opérationnelle, tant au sein de l'école que dans un réseau d'écoles ou dans les familles". Netecole est actuellement testé dans trois écoles de la ville d'Orsay et sera très prochainement proposé à l'ensemble des services éducatifs des municipalités.

<http://www.netecole.fr>

2- Analyses

Constituer les classes au primaire

On le sait : le fait d'appartenir à telle classe plutôt qu'à telle autre influe sur les résultats scolaires. Christine Leroy-Audoin et Bruno Suchaut (Iredu) ont étudié la constitution des classes dans les écoles. Ils analysent le rôle du directeur et des enseignants et mettent en évidence des pratiques différentes mais aussi une représentation commune. "C'est clairement la similitude des groupes d'élèves qui est recherchée, qu'elle concerne un équilibre des effectifs, des niveaux scolaires ou des comportements dans la classe, les « faveurs » accordées aux cours multiples n'ayant d'autre fonction que de rétablir cet équilibre mis en péril par leur constitution particulière. Si les conditions d'enseignement ont été explicitement évoquées par les directeurs, en revanche, aucune mention aux élèves, pourtant « au cœur du système », n'a jamais été faite".

http://www.u-bourgogne.fr/upload/site_120/publications/2005/05004.pdf

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

Le goût de lire... hors de l'école ?

Qu'est ce qui donne le "goût de lire" ? Quel rôle peut jouer l'école ? Quel rapport la lecture entretient-elle avec la télévision ? Des questions abordées lors des 15ème Entretiens Nathan. Le Café en publie un compte-rendu.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/contrijs/nath.php>

L'école rurale et ses enjeux

Le 2 juin, le SNUipp organisait à Nevers un colloque sur l'Ecole rurale. Scolarisant un élève sur cinq, l'école rurale subit des pressions divergentes, fruits d'évolutions contrastées des espaces ruraux. Par bien des aspects elle est aussi un laboratoire où s'inventent de nouveaux acteurs, de nouveaux équilibres, peut-être de nouveaux modèles sociaux. A condition que les acteurs s'approprient ces nouveaux espaces qui peuvent être démocratiques. Le Café rend compte dans un dossier spécial de ce colloque.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/ecolerurale/index.php>

Conférence internationale des écoles rurales

On a parlé des longs trajets en bus des élèves, des programmes académiques qui sont totalement décalés par rapport à leur réalité quotidienne. La 4ème Conférence internationale des écoles rurales (IV International Rural Network Conference) s'est tenue du 19 au 24 juin en Virginie. Elle a réuni des enseignants venus du monde entier : Etats-Unis bien sûr mais aussi Hongrie, Royaume-Uni, Inde, Brésil, Zimbabwe, Danemark etc. Un concept domine la conférence : le "place based learning" : l'éducation par le territoire. Les intervenants ont montré comment ils s'appuient sur les communautés villageoises pour enseigner. Au risque de manquer d'ouverture.

http://www.edweek.org/ew/articles/2005/06/23/42rural_web.h24.html

<http://irn.rupriconvene.org/>

Pour aller plus loin...

De l'académie des sciences au café du commerce par Roland Goigoux

Preuve est faite désormais : l'excellence en mathématiques n'est en rien un gage de rigueur intellectuelle.

Cette assertion, qui relevait jusqu'à présent de la seule intuition, vient d'être scientifiquement établie par sept éminents mathématiciens, membres de l'Académie des Sciences, dont trois médaillés Fields, le « Nobel » des mathématiques (cf. Le Monde du 9 février). Publiée dans un récent cahier de la Fondation pour l'innovation politique 1, un club de réflexion de l'UMP, leur démonstration sur l'apprentissage de la lecture touche au sublime. Elle repose sur une méthodologie d'investigation originale qui méritera à l'avenir d'être citée en exemple dans la formation des jeunes chercheurs : le ragot sauce Nobel.

La sincérité et le courage des académiciens forcent le respect : bien qu'ils n'aient « aucune compétence particulière dans ce domaine », ils n'hésitent pas à se faire « l'écho de nombreux témoignages » pour alerter la nation toute entière. Guidés par la nostalgie des méthodes syllabiques de leur enfance, ils dénoncent la nocivité de toutes les autres pratiques d'enseignement de la lecture, bien qu'ils soient incapables de les décrire ou de les définir. S'ils ne conduisent pas d'enquêtes chiffrées et s'avouent incapables de « procéder à une analyse globale du système éducatif français », les sept compères ne rechignent pas à « discuter avec des professeurs » voire à recueillir « des témoignages de parents qui n'ont plus confiance en l'école publique » pour « constater autour d'eux » que leurs idées sont partagées par leurs amis et leurs familles. En bons mathématiciens, ils se défient des « statistiques brutes » produites par les services ministériels ou les chercheurs en éducation : ces statistiques n'ont que « très peu de valeur, sinon aucune » précisent-ils, surtout lorsqu'elles conduisent à des conclusions divergentes des leurs.

Non contents d'écouter les propos de leurs voisins de palier, les sept érudits ont également entrepris de lire un ouvrage sur la lecture : ils ont habilement choisi le pamphlet « d'un maître rebelle » n'ayant jamais enseigné au cours préparatoire, méconnaissant et méprisant les pratiques de la majorité de ses collègues, et dont l'ignorance a été dévoilée lors d'un débat organisé par Le Monde de l'éducation². Ils évoquent aussi des « experts » qui partagent leur opinion, mais sans jamais citer de noms, faute de savoir s'ils existent vraiment ; leur bibliographie ne comporte d'ailleurs aucune référence scientifique. Aucune trace, par exemple, des synthèses des recherches sur l'apprentissage de la lecture réalisées en 2003 par vingt experts internationaux sélectionnés par le ministère de la Recherche³. Il faut dire que ces chercheurs, en total désaccord avec leurs affirmations, étaient des linguistes, des littéraires, des psychologues, des historiens, des sociologues et des didacticiens, pas des mathématiciens.

Alternant mensonges (les maîtres qui emploient des méthodes syllabiques « s'exposent à des sanctions ») et ignorances (par exemple du contenu des programmes de l'école primaire dans le domaine de la littérature), leur raisonnement atteint le comble de l'incohérence lorsque, quelques paragraphes après avoir revendiqué « une liberté pédagogique » totale pour les enseignants, les sept idéologues exigent que « les méthodes semi-globales soient bannies des manuels scolaires au profit de la méthode syllabique » !

Preuve est faite : on peut être Nobel dans son laboratoire et monsieur Tout le monde au café du commerce lorsqu'on abuse de sa notoriété pour disserter sur des sujets qu'on n'a pas étudiés. Ou lorsqu'on tente de masquer son idéologie sous les oripeaux de la science ! Cette idéologie qui ne dit pas son nom transparaît cependant dans les principales propositions adressées aux responsables politiques : exiger que les programmes nationaux ne s'imposent plus à tous les élèves, revendiquer des établissements d'excellence bénéficiant de statuts dérogatoires et faciliter une sélection précoce et généralisée. Pour recruter les futurs prix Nobel dont la France s'enorgueillira ?

Roland Goigoux

Professeur des universités

La page personnelle de R. Goigoux ; liens vers ses travaux :

<http://www.auvergne.iufm.fr/ER/rgoigoux/rgoigoux.htm>

Comment organiser et planifier l'enseignement de la lecture :

<http://www.bienlire.education.fr/01-actualite/document/goigoux.pdf>

Cette tribune : <http://www.cafepedagogique.net/dossiers/contribs/goigoux.php>

Notes

1. <http://www.fondapol.org/projet-enseignement.jsp>
2. « Fracture sur la lecture ». Débat entre Marc Le Bris et Roland Goigoux dans Le monde de l'éducation, n°330, 2004.
3. <http://www.bienlire.education.fr/01-actualite/c-En-parle06.asp>

Questions de rentrée au collège

On se reportera à la partie « Les textes de la rentrée » pour découvrir les nouveaux textes officiels applicables à la rentrée. Ce chapitre présente des évolutions et propose des analyses pour penser sa rentrée.

Des évolutions

Deux innovations : l'option de découverte professionnelle (3 heures hebdomadaires) et le module de découverte professionnelle de 6 heures.

Les textes et les documents d'accompagnement :

http://eduscol.education.fr/D0072/r_dp.htm

La 3ème « découverte professionnelle »

Le B.O. du 17 mars publie les deux textes d'orientation pour le module de découverte professionnelle et l'option facultative découverte professionnelle. Il s'agit d'un nouveau dispositif destiné à faire découvrir l'univers professionnel et, de fait à pré-orienter vers la voie professionnelle, dès la 3ème.

Ainsi les classes qui proposeront le module (6 heures) seront implantées prioritairement en L.P. Le module " a pour but d'apporter aux élèves une connaissance du monde professionnel,... de les aider à retrouver le sens d'un projet scolaire en construisant leur projet personnel par la connaissance des voies et des parcours de formation... Pris en charge par une équipe pluridisciplinaire (comprenant notamment les conseillers d'orientation psychologues), le module de découverte professionnelle permet de développer des compétences et connaissances générales et d'aborder des savoirs relatifs au monde professionnel. En prenant appui sur une pédagogie de projet et en particulier sur des réalisations, il permet aux élèves de construire de nouveaux apprentissages à partir de situations concrètes et en favorisant une comparaison avec le monde du travail". Le module propose des activités variées axées sur les activités professionnelles parfois menées en entreprise. Un livret individuel de suivi accompagne l'élève auprès des différents intervenants. L'évaluation du module entre dans le brevet. Si l'orientation pédagogique semble particulièrement ouverte et attractive, ce dispositif a été critiqué à la fois parce qu'il oriente précocement les jeunes et parce que l'orientation vers la voie professionnelle est encore présentée davantage comme un remède à l'échec scolaire que comme un véritable projet d'orientation.

L'option facultative de découverte professionnelle (3 h) sera proposée à tous les collégiens de 3ème dès la rentrée 2006. Elle " conduit à présenter des métiers à tous niveaux de qualification... L'option est prise en charge par une équipe pédagogique pluridisciplinaire à laquelle peuvent se joindre d'autres membres de l'équipe éducative (professeur documentaliste, conseiller d'orientation psychologue, conseiller principal d'éducation...)"

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/11/MENE0500302A.htm>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/11/MENE0500301A.htm>

Option découverte professionnelle

Le J.O. du 25 février publie deux arrêtés définissant les orientations pédagogiques de l'option et du module de découverte professionnelle en 3ème. Les textes seront publiés au B.O. du 17 mars.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0500301A>
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0500302A>

Pour l'option

Les textes

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/11/MENE0500301A.htm>

<http://eduscol.education.fr/D0082/dpdocac3h.pdf>

Le séminaire national, les orientations pédagogiques et des liens : le séminaire national fait le lien entre connaissance du travail et reconnaissance de soi et réfléchit à la mise en œuvre de la découverte professionnelle.

<http://decpro.ac-dijon.fr/>

A Nantes : des exemples précis de progression et d'activités pédagogiques, des fiches d'évaluation :

http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/priorites/voie_pro/index.htm

A Rennes, le bilan de la journée de formation sur l'option : moyens, organisation, approche pédagogique.

<http://atv2.ac-rennes.fr/gdossier/projacad3/implantDP.pdf>

Une présentation de la mise en place dans l'académie :

<http://atv2.ac-rennes.fr/gdossier/projacad3/Decouvprof.ppt>

Pour le module

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/11/MENE0500302A.htm>

<http://eduscol.education.fr/D0082/dpdocac6h.pdf>

Une réflexion sur l'alternance, la découverte professionnelle, les stages en entreprises par l'IUFM de Bourgogne :

http://www.dijon.iufm.fr/format/formform/site_alternance/INDEX.HTM

Qu'est-ce qu'un IDD ?

Les Itinéraires de découverte restent présents dans les collèges même si l'équipe pédagogique a maintenant la possibilité de les remplacer par un autre dispositif pédagogique. Une présentation Powerpoint réalisée pour les professeurs d'EPS montre ce qu'est un IDD, quels sont ses objectifs, comment l'évaluer, et donne un exemple. Elle peut facilement être adaptée à une autre discipline.

<http://eps.ac-versailles.fr/IMG/zip/idd.zip>

Ille et Vilaine : un portable pour chaque collégien

Avec "Ordi 35", le conseil général d'Ille-et-Vilaine lance une opération de grande ampleur en direction des 11.000 collégiens de 3ème du département. D'ici à la fin janvier ils seront dotés d'un ordinateur portable individuel équipé d'une encyclopédie, de dictionnaires et d'un atlas électronique en sus des habituels outils bureautique. Les collégiens pourront également se connecter gratuitement à Internet : une aide spécifique est prévue pour les jeunes de milieu défavorisé. Le conseil général présentait le 6 janvier les premiers collèges équipés. Ordi 35 veut se différencier des dispositifs de généralisation des Landes et des Bouches-du-Rhône : "Ordi 35 n'est pas un cartable électronique qui viendrait remplacer les manuels scolaires. Cet équipement n'interfère pas avec la pédagogie développée au collège, bien que rien n'empêche les professeurs qui le souhaitent de l'utiliser avec leurs élèves comme ils utilisent un ouvrage".

Effectivement les enseignants ne seront équipés que s'ils développent un projet pédagogique avec leur classe. Par rapport aux dispositifs des Landes et des Bouches-du-Rhône, Ordi 35 est avant tout tourné vers le périscolaire. Pour Jean-Louis Tourenne, président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, " nous avons fait le choix d'un ordinateur portable pour que l'élève puisse l'emporter chez lui et s'en servir pour travailler, jouer, communiquer avec d'autres. Si la priorité a porté sur un outil de travail à domicile, à aucun moment il ne s'est agi d'exclure les enseignants. Les équipes éducatives qui le souhaitent pourront en effet intégrer l'ordinateur portable dans leurs méthodes d'enseignement et participer à l'appropriation de l'informatique par les élèves... Nous espérons aussi que l'ordinateur facilitera les échanges entre les élèves et les enseignants, entre les parents et les établissements. La messagerie électronique peut être un bon moyen d'établir, de nouer ou de renouer le dialogue et de faire tomber les frontières entre l'école et son environnement..." La question de l'accompagnement pédagogique reste donc posée. Ordi 35 souhaite pourtant "lutter contre la démotivation scolaire". Le dispositif veut également favoriser l'égalité des chances et diffuser la culture informatique.

http://217.115.163.47/NASApp/instra404/jsp/cg35/pdf/dospresse_ordi35.pdf

Des analyses

Le B2i reste en marge du collège

"Le brevet informatique et internet fait désormais partie du paysage éducatif du collège. Pourtant, bien que le dispositif donne globalement satisfaction à ceux qui le font fonctionner, il est important de noter qu'il ne concerne encore que le quart seulement des enseignants et ne semble pas actuellement jouer le rôle de levier que d'aucuns lui avaient assigné pour développer l'usage des TIC dans les pratiques enseignantes disciplinaires". Selon une étude ministérielle, deux collèges sur trois auraient mis en place le B2i, un dispositif lancé en 2001. L'enquête montre la place déterminante des chefs d'établissement pour assurer sa diffusion. Mais les validations demandées par le B2i restent le fait "d'un petit nombre d'enseignants parmi lesquels le professeur de technologie est très impliqué".

Ce rapport confirme sur ce point l'enquête du Café pédagogique qui avait mis en évidence le rôle des chefs d'établissement et des profs de technologie mais par contre estimé en 2004 à seulement 40% la proportion de collèges préparant le B2i. Elle avait également mis en évidence " la dispersion des pratiques" d'évaluation, un point assez préoccupant qui n'est pas analysée dans l'étude officielle.

Celle-ci estime que le B2i échoue à faciliter une évolution des pratiques enseignantes. "Le développement du B2i passe d'abord par l'intégration toujours plus grande de l'usage des TIC dans les pratiques des enseignants puis par une meilleure information de ces derniers, qui peuvent utiliser les TIC avec les élèves sans toujours savoir qu'ils mettent régulièrement en œuvre des compétences constitutives du B2i qu'ils pourraient valider. À cet égard l'amélioration de la circulation des feuilles de position des élèves paraît indispensable".

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/ne2005/eva0504.pdf>

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/b2i2004/index.php>

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

Inflation de sanctions dans les collèges

Selon une enquête menée par le Sgen Cfdt du Calvados, le nombre de conseils de disciplines aurait augmenté de 40% entre 2003 et 2004. Pour la FCPE, interrogée par Ouest France, cette

inflation de sanctions reflète la baisse des moyens en personnel dans les collèges. "Les phénomènes de violence ne se produiraient pas s'il y avait plus de présence dans les cours de récréation". Le rectorat a une autre explication. Il reconnaît que l'académie a perdu près de 500 emplois (équivalents temps plein) mais évoque "la restauration du discours sur l'autorité".
<http://www.ouest-france.fr/ofinfosgene.asp?idDOC=221452&idCLA=3636>

Questions de rentrée au lycée

On se reportera à la partie « Les textes de la rentrée » pour découvrir les nouveaux textes officiels applicables à la rentrée. Ce chapitre présente des évolutions et propose des analyses pour penser sa rentrée.

1- La question des T.P.E.

Supprimés puis rétablis en première, les TPE ont été victimes des attaques puis des revirements ministériels, sous la pression conjointe des lycéens, des parents et des enseignants. Le Café pédagogique et le Crap Cahiers pédagogiques ont lancé en novembre 2004 une pétition nationale pour défendre les T.P.E. Ils estiment que *"la parole donnée aux lycéens de maintenir les TPE au bac n'est pas réellement respectée... En supprimant les TPE en terminale et en subordonnant l'évaluation à celle d'une des épreuves destinées à vérifier les acquisitions de savoirs formels, on dénature l'esprit même des TPE"*. Le CRAP et le Café demandent le rétablissement des TPE en terminale *"seule mesure capable de mettre fin à l'imbroglio caricatural que représente le nouveau dispositif d'évaluation des TPE"*.

Très clairement, le travail effectué par les élèves cette année ne sera pas reconnu. Le nouveau système basé sur les seules notes des épreuves écrites traditionnelles, avantagera les candidats à l'aise dans les épreuves classiques et ne reconnaîtra pas les compétences spécifiques aux TPE. Ce qui ne sera pas sans effet sur les résultats finaux. Le ministre a donc choisi le mode d'évaluation qui dévalue à tous points de vue les TPE, peut-être avec l'espoir d'en détourner les lycéens.

Comme nous l'écrit une collègue, *"la solution retenue est inadmissible puisqu'en réalité elle ne tient absolument pas compte du travail effectué en TPE que nous évaluons en ce moment avec une note conforme aux barèmes de terminale qui pourrait très bien être gardée au titre d'une épreuve anticipée pour l'année prochaine. Que signifie cette loterie qui attribuerait un coef 2 l'année prochaine à une note d'épreuve écrite 2006 au titre des TPE 2005 ? De qui se moque-t-on ? Des élèves méritant 18 à leur TPE cette année peuvent se retrouver avec un "bonus" de 4 points en 2006 au lieu de 16 par exemple"*.

<http://www.tpe-petition.net/index.php>

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/tpe/index2.php>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index160505.php>

Unanimité pour le rétablissement des TPE

"Aucune évaluation ne vient aujourd'hui étayer l'hypothèse que les TPE seraient devenus tout à coup inefficaces pour les élèves". Une intersyndicale regroupant la CFDT, la FCPE, la Ferc-CGT, la Ligue de l'enseignement, la Peep, l'Unsa-Education, le SNPDEN, l'Unef, le Snaen et l'UNL a demandé le 8 juillet le rétablissement des TPE en terminale. Pour elle, *"cette suppression représente un recul considérable pour l'évolution de notre système éducatif, elle est en complète contradiction avec l'objectif de poursuivre sa démocratisation et d'augmenter l'accès à l'enseignement supérieur"*.

Cette revendication a été également reprise dans la "déclaration commune" signée par les mêmes organisations moins la PEEP mais avec les syndicats FSU lors du CSE du 8 juillet.

Le rétablissement des TPE est souhaité quasi-unaniment chez les syndicats

enseignants, les lycéens et les parents d'élèves.

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/050708171332.xeytcxpb.html>

L'épreuve de TPE en 2006

L'épreuve en 2006

Un décret paru au J.O. du 24 août régleme l'épreuve de TPE au bac 2006 conformément à ce qu'avait annoncé le ministre en fin d'année scolaire. *" A titre exceptionnel, pour la session 2006 de l'examen du baccalauréat général, les candidats qui ont suivi un enseignement de travaux personnels encadrés en classe de première pendant l'année scolaire 2004-2005 peuvent bénéficier de points supplémentaires. Au total des points obtenus à l'issue du premier et, le cas échéant, du second groupe d'épreuves, est ajouté le total des points supérieurs à la moyenne, affectés du coefficient 2, qu'ils ont obtenus à l'épreuve terminale du premier ou second groupe de l'une des disciplines concernées par le sujet des travaux personnels encadrés réalisés en classe de première. Il peut s'agir d'une épreuve obligatoire ou d'une épreuve facultative si la discipline ne donne pas aussi lieu à une épreuve obligatoire. Les candidats dont le TPE porte sur une discipline donnant lieu à une épreuve anticipée peuvent choisir une discipline voisine de celle-ci donnant lieu à une épreuve terminale. Le candidat choisit la discipline concernée au moment de son inscription à l'examen. Ces dispositions s'appliquent également aux candidats qui se présentent à nouveau à l'examen. Toutefois, ceux-ci font le choix, au moment de leur inscription, de l'une des disciplines concernées par leurs travaux personnels encadrés conduits en classe terminale en 2004-2005".* Un autre texte, paru au J.O. du 5 août, autorise la conservation des notes de TPE d'une année sur l'autre.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501639D>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501606A>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/tpe/63.php>

L'arrêté du 5 août

Un arrêté publié au J.O. du 5 août définit l'épreuve de TPE : *" L'épreuve de travaux personnels encadrés répond aux caractéristiques suivantes :*

- *seuls sont pris en compte, pour le calcul de la note comptant pour l'obtention du baccalauréat, les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20 affectés du coefficient 2 ;*
- *pour les candidats scolaires des établissements publics et privés sous contrat, la note attribuée à chaque candidat au titre de cette épreuve prend en compte, pour un maximum de 8 points sur 20, la note attribuée par les professeurs ayant encadré les travaux personnels encadrés ;*
- *l'épreuve de travaux personnels encadrés se déroule dans l'établissement scolaire du candidat pendant l'année de première. L'évaluation des candidats est assurée par des examinateurs, membres du jury ou des examinateurs adjoints, réunis au sein d'une commission d'évaluation et nommés par le recteur en nombre nécessaire pour faire passer l'épreuve aux élèves de l'établissement ;*
- *pour les candidats scolaires des établissements privés hors contrat, la note attribuée à chaque candidat ne résulte que de la seule interrogation orale".*

Rappelons que la nouvelle circulaire de rentrée annonce un futur texte précis sur l'évaluation des TPE.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501645A>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/30/MENE0501720C.htm>

Les thèmes en 2005-2006

EduScol publie la liste des thèmes et des fiches pédagogiques.

http://eduscol.education.fr/D0050/2004_2005.htm#premiere

La problématique et le documentaliste

Les documentalistes sont souvent sollicités par les enseignants pour accompagner les élèves dans les TPE, les IDD ou en ECJS. Dans tous ces cas, la question centrale c'est la définition de la problématique. Sur Savoirs CDI, Isabelle Tourron, IUFM de Lyon, fait connaître les méthodes et les outils développés par une équipe académique pour aider les élèves à problématiser leur recherche et à définir les critères d'une bonne problématique. L'article est accompagné de nombreuses fiches.

<http://savoirscdi.cndp.fr/pedago/problematique/tourron/tourron.htm>

Pour aller plus loin...

Les TPE en partage

"Ce petit livre a pour seule ambition de dresser un bilan personnel d'une année d'expérimentation des TPE et de trois ans de pratique... Il nous a semblé opportun de dresser un bilan de ce travail, d'abord pour nous-mêmes, pour mieux comprendre nos échecs ou nos réussites, et peut-être faire partager les réponses à nos collègues..., signaler les écueils les plus évidents et quelques façons de les éviter". Modeste, ce petit livre écrit par deux documentalistes, Suzanne Favard et Suzanne Jeanguyot, est un guide très intéressant justement parce qu'il montre très concrètement comment les TPE ont été vécu par ces enseignantes. Par exemple, elles décrivent leur procédé pour amener les élèves à dégager un sujet puis une réelle problématique de TPE. Leurs conseils sont aussi précieux pour l'apprentissage de la recherche documentaire et l'accompagnement des élèves. Nos deux documentalistes nous proposent des fiches concrètes que chacun pourra adapter à sa pratique. Ce petit ouvrage ne remplace pas des analyses plus poussées, comme celle de Raoul Pantanella. Mais il aidera les enseignants à être plus efficaces dans cette formation aussi innovante et nécessaire que maltraitée par le ministre.

Suzanne Favard et Suzanne Jeanguyot, Travaux personnels encadrés. Partage d'une expérience, CRDP de Grenoble, 2005, 80 pages.

<http://www.crdp.ac-grenoble.fr/scripts/vel/vel.dll/voir?CHOIX=2&CLE=380IN003>

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/tpe/index.php>

Une évaluation démontre leur intérêt

De nombreux enseignants ont déploré que la décision de supprimer les TPE en terminale ait été prise sans que le ministère procède à une évaluation de ce dispositif. Il revient donc au CEPEC de proposer une évaluation basée sur 700 élèves venus de 6 établissements. L'enquête arrive à plusieurs conclusions :

- Les élèves interrogés déclarent à 80% avoir fait un apprentissage concret de l'autonomie dès lors qu'ils ont eu à effectuer (et à assumer) des choix. On constate à ce niveau un véritable effet d'expérience : les terminales gèrent mieux des questions les échéances, la répartition du travail, la formulation de problématique, la construction et la communication d'une réponse originale ... ce que ne permettra plus leur suppression en terminale.
- Les élèves identifient des acquisitions dans des domaines précis (recherche documentaire, rendre compte à l'oral sont plébiscités), acquisitions qui leur paraissent utiles (qui donnent confiance) dans une perspective de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.
- Deux tiers des élèves estiment que le TPE pose des problèmes de temps... deux tiers estiment que le temps consacré au TPE n'a pas eu d'influence négative sur le temps de travail

personnel. Ce qui contredit l'argument ministériel de l'allègement du temps de travail.

- Moins d'un quart des élèves a trouvé la démarche TPE peu motivante : 30 % en première ... contre 17% en terminale. Ceux qui ont trouvé la démarche motivante en ont parlé hors du cadre scolaire et se sont senti valorisés.

- A la question finale, "Proposez trois qualificatifs pour décrire les TPE" les 5 occurrences les plus fréquentes sont : Intéressant - Autonomie - Travail - Groupe - Enrichissant ... A méditer ! Les opinions des élèves, les conclusions de l'enquête sont bien éloignées des propos tenus par notre ministre ... surtout ceux de Terminale et à une époque (mai 2004) où la question du maintien des TPE n'était pas encore posée.

<http://www.cepec.org/enquetpe/eqtpeelv.htm>

Pour aller plus loin...

Les TPE punis - Philippe Meirieu - Claude Rebaud

Des quelques dispositifs nombreux retenus lors de la dernière réforme des lycées en 1998, les TPE sont probablement un des plus innovants : les élèves travaillent par groupe de trois à quatre pendant un semestre sur un projet qui concerne deux disciplines enseignées dans la classe. Ils choisissent un sujet, construisent une problématique. Leur travail de recherche aboutit à une production présentée devant un jury sous la forme et avec le support qu'ils ont imaginés.

Cette nouvelle pratique permet aux élèves de travailler en équipe, de relier des connaissances acquises dans des disciplines différentes et habituellement hermétiques l'une à l'autre, ils contribuent donc à donner du sens aux savoirs scolaires ; les élèves ont l'occasion de faire preuve de créativité, de travailler sur un long projet de façon semi autonome, de s'initier au travail de recherche. Bref ce dispositif permet de valoriser des compétences que le travail scolaire traditionnel ne sollicite pas ; il est une excellente initiation à l'enseignement supérieur. Il est un bel outil au service de la démocratisation de l'enseignement.

Un levier puissant de la transformation des pratiques pédagogiques

Il peut être aussi un levier puissant de la transformation des pratiques pédagogiques des enseignants. Généralisé à l'ensemble des classes de 1ère et de terminale des séries générales, il impliquait un très grand nombre d'enseignants, qui, ainsi, travaillaient de façon interdisciplinaire et découvraient les élèves dans une situation d'aide et d'écoute plus individualisée.

Les grands lycées publics des grandes villes n'ont pas toujours vu l'intérêt de dispositifs de ce genre : habitués à recruter des élèves sélectionnés sur des qualités scolaires traditionnelles, ils n'ont guère envie que de nouvelles compétences soient exigibles de leurs élèves, leurs pratiques pédagogiques n'ont guère besoin d'évoluer puisqu'elles satisfont le public - parents et élèves - auquel ils ont affaire.

Le ministère a donc conclu que les TPE n'étaient guère utiles et les a supprimés en classe de terminale ; cette mesure était pain bénit : dans la période d'austérité que nous vivons, supprimer deux heures d'enseignement dans chaque classe de terminale de tous les lycées d'enseignement général de France correspond à l'économie de centaines de postes d'enseignants !

Un « bidouillage » qui dénature le baccalauréat

Or la volonté réelle d'un gouvernement à atteindre les objectifs affichés de démocratiser

l'enseignement et de multiplier le nombre de disciplines de l'enseignement supérieure se mesure à l'aune de décisions concrètes de cette nature.

Comme la pertinence de ce dispositif est manifeste aux yeux de l'immense majorité des élèves et des enseignants, ils sont maintenus en classe de 1ère, parce qu'il faut sauver les apparences. Se pose pour la rue de Grenelle le problème de leur prise en compte au baccalauréat pour l'année à venir : les TPE seront considérés une épreuve anticipée.

Reste à régler le sort des élèves actuellement en 1ère ... Il eût été possible de faire procéder dès cette année à une évaluation notée qui aurait été prise en compte à la session 2006 du baccalauréat.

Mais problème... un certain nombre des lycées prestigieux que nous évoquions ci-dessus se sont dispensés de la mise en place systématiquement de ces dispositifs !! Il fallait donc inventer, pour cette année transitoire, une solution à ce redoutable problème : En septembre prochain, les élèves scolarisés en terminale des séries générales choisiront une des deux matières de leur TPE de la classe de 1ère parmi les matières soumises au 1er groupe des épreuves du baccalauréat... On peut imaginer que les élèves qui n'ont pas suivi de TPE en 1ère présenteront tout de même le choix de la matière dans laquelle ils sont le plus fort.

Chacun devra ensuite oublier le travail réalisé en TPE l'année précédente.

Au moment du baccalauréat, on considérera les points supérieurs à la moyenne dans la matière choisie, on leur affectera le coefficient 2, et ces points deviendront des points TPE (sic) qui s'ajouteront à l'ensemble des points des épreuves du 1er groupe.

Ainsi, un élève moyen qui aura beaucoup investi dans son activité TPE, qui aura su mettre en œuvre ses capacités à travailler en équipe, fait preuve de créativité et qui obtiendra au baccalauréat - dans sa matière choisie - la note de 10 ne bénéficiera d'aucun point TPE !

Au contraire, l'élève fort en thème qui aura réalisé une production médiocre en TPE mais qui obtiendra la note de 18 à l'épreuve du baccalauréat dans la matière qu'il aura sélectionnée en septembre bénéficiera de 16 points TPE !

On serait tenté de sourire de cette disposition temporaire, produit d'un esprit tordu, chef d'œuvre des élucubrations technocratiques d'un ministère à mille lieues des réalités du terrain.

On peut aussi - quoiqu'on pense des TPE, - s'insurger à juste titre - d'un tel « bidouillage » qui dénature l'examen du baccalauréat en le transformant en loterie (choisissez une matière en septembre... pour un bonus en juin).

Je crois que cette disposition revêt le caractère d'une plus grande gravité :

* Elle donne plus de poids à une épreuve traditionnelle, favorise les élèves forts en thème ; elle est un véritable désaveu de ceux qui proposent la prise en compte de nouvelles compétences, qui veulent valoriser le travail d'équipe, qui recherchent la réussite du plus grand nombre d'élèves en les mettant en activité, en capacité de production, en redonnant du sens aux savoirs scolaires... Elle vise en fait à les punir d'avoir imaginé cette nouvelle école.

* Elle correspond bien à la volonté de ceux qui veulent restaurer l'école réservée à une élite.

Philippe Meirieu et Claude Rebaud

Sur les TPE :

Tpe promesse non tenue : communiqué du Crap - Cahiers pédagogiques et du Café pédagogique du 5 juin 2005 :

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/tpe/index2.php>

La pétition nationale en faveur des TPE :

<http://www.tpe-petition.net/index.php>

Le dossier du Café pédagogique (juin 2001) :

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/tpe/index.php>

La rubrique bimensuelle du Café IDD - TPE - PPCP :

<http://www.cafepedagogique.net/disci/tpe/63.php>

Cette tribune :

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/tpepunis/index.php>

2- La question du bac

Bac 2005 : L'année des records

Double record rue de Grenelle. Le bac atteint un niveau historique. La langue de bois aussi. Avec un taux de réussite de 80,2%, le bac atteint un niveau record, dépassant le pourcentage de 2003. 610.000 candidats se sont présentés à l'examen et 489.500 ont été reçus. Cela ne représente que 62,5% d'une tranche d'âge, un chiffre en retrait par rapport aux 62,7% de 1995. Le taux de réussite a été porté par la progression des bacs généraux : 85% de reçus au bac S, 84% en ES, 82% en L. Un jeune sur trois (33,7%) a obtenu un bac général. Les résultats sont moins bons aux bacs technologiques (76,3%) et professionnel (75,4%). On y observe de légers reculs (-0,8 en technologique, -1 en professionnel). Cette dernière série est affectée par le recul du nombre de reçus dans les services : -2,2%.

Les écarts entre académies restent stables. L'académie de Créteil n'obtient que 77% de reçus au bac général, Amiens et Lille que 80%, alors que Rennes et Grenoble galopent à 89%. En séries technologiques, Créteil est à 66%, Rouen, Paris et Amiens à 70% de reçus quand Rennes, Grenoble, Strasbourg et Nantes plafonnent à 84%.

"Je ne vois pas de corrélation entre ces événements et ces résultats". Pour le directeur de l'enseignement scolaire, R. Debbasch, le mouvement lycéen n'a pas eu d'effet sur le bac : il n'aurait affecté que *"quelques établissements et quelques jours"*... Interrogé sur l'effet du nouveau mode d'évaluation des TPE au bac 2006, il estime qu'il *"n'aura pas d'impact"*. Or la note de TPE en 2006 sera basée sur les seules épreuves écrites du bac, les plus traditionnelles. Elle n'aura paradoxalement aucun lien avec le TPE réalisé. En 2003, la direction de l'enseignement scolaire avait pu chiffrer l'impact des TPE au bac à hauteur d'un point de moyenne. En 2006, si ce nouveau mode d'évaluation est maintenu, il est aisé de prévoir que la grande majorité des candidats ne gagnera pas de points ou très peu. Cela se ressentira fatalement dans le pourcentage de reçus, au détriment des élèves qui ont du mal avec les épreuves les plus classiques. On voit mal comment il pourrait en être autrement.

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/actu/2005/bac2005/bac2005_stats_provisoires.pdf

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

Le bac 2003

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index3df4.php?express=192>

Lycée : Bac international

Des inspecteurs ou enseignants étrangers pourront participer aux jurys du bac option internationale.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501637D>

Pour aller plus loin...

Réformer le bac, pourquoi faire ?

"Moderniser, pour moi, ça signifie changer les modes d'évaluation. Mais qui dit changer les modes d'évaluation dit changer la pédagogie : l'un ne va pas sans l'autre. On change les modes d'évaluation pour suivre les évolutions dans les démarches pédagogiques". Dans un entretien accordé aux Dossiers de l'enseignant, une publication du Se-Unsa, André Legrand, ancien directeur des lycées et collèges, explique pourquoi il faut faire évoluer le bac.

"De nouveaux modes d'évaluation comme le contrôle en cours de formation appellent une modification de la relation enseignant-enseigné. Ce processus de «modernisation» doit donc s'accompagner d'une réflexion globale sur l'ensemble du fonctionnement du système, à la fois sur la relation pédagogique, les objectifs poursuivis, les contenus pour les atteindre et les moyens les plus adéquats pour mesurer si les élèves ont atteint ces objectifs... On le voit, cette «modernisation» des baccalauréats ne peut pas être seulement une réflexion organisationnelle et structurelle qui serait motivée par des impératifs pratiques et financiers. On passerait alors complètement à côté d'une «modernisation» levier de changement. On réforme le bac parce qu'on a une vision pédagogique, pas pour faire des économies !"

http://www.se-uns.org/page_dossier.html

Bac S : que de déceptions !

En baisse constante depuis 1995, la série S reçoit la moitié des bacheliers généraux, principalement des enfants de familles favorisées (40% d'enfants de cadres) et une majorité de garçons (55%). Cette série des élites accueille aussi bien des déceptions. Selon une étude ministérielle, seulement 44% des jeunes y entrent par goût des matières scientifiques. Pour un tiers des lycéens, l'orientation en S répond au désir de laisser le plus de portes ouvertes. C'est sans doute pourquoi les inscriptions en Deug scientifiques baissent : "l'intérêt pour le contenu des études dans lesquelles ils s'engagent est souvent moins marqué chez les bacheliers S inscrits dans une filière scientifique que chez ceux qui poursuivent dans d'autres filières" . 60% des bacheliers S s'inscrivent en université, 20% en Cpge et 20% en Iut ou STS.

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/ni/ni2005/ni0515.pdf>

3- Le lycée et le cannabis

Le cannabis se découvre en seconde

Quel est le profil de l'utilisateur de cannabis ? C'est ce qu'a cherché à définir une équipe de l'Institut de veille sanitaire. Actuellement 18% des garçons de 17 ans et 7% des filles consomment du cannabis au moins 10 fois par mois. L'âge moyen d'initiation au produit est de 15 ans et 4 mois, c'est-à-dire au moment de l'entrée au lycée. Près de 8 personnes sur dix fument de 5 à 7 jours par semaine, près de 1 sur 5 considère comme difficile de passer une journée sans consommer et la moitié fume de 2 à 4 joints par jour en semaine. Pour 14% d'entre eux l'établissement scolaire est un lieu habituel de consommation. Une personne sur sept ressent des troubles de concentration ou de mémoire.

Pour aller plus loin...

Face au haschich

"Nous assistons à un fait culturel nouveau et insidieux. De jeunes adolescents choisissent de prévenir les malaises de leur âge en s'autoprescrivant la molécule de cannabis... Les jeunes captifs de nouveaux idéaux, de nouveaux plaisirs, sont pris dans des réseaux de discours qui leur donnent de nouveaux droits... Pour un certain nombre de jeunes, ce pari conduira à l'impuissance à engager une vie d'adulte". On sait que près de 40% des jeunes garçons sont des consommateurs réguliers de cannabis (enquête OFDT). Pour Gisèle Bastrenta, psychologue clinicienne et analyste, le haschich est d'abord un phénomène culturel qui renvoie à une évolution globale de la société.

"Lorsque des parents, des professeurs affirment que si un jeune consomme, c'est parce qu'il a un malaise et qu'il souffre, ils inversent la problématique.. Cette affirmation indique que le malaise et la souffrance liés à l'adolescence ne sont plus une évidence. L'intolérance à la souffrance est un fait nouveau : on ne supporte plus de voir souffrir les gens qu'on aime. La normalité implique qu'il faille aller bien, les malaises n'ont plus droit de cité. Dans cette optique, l'adolescence est interprétée comme un symptôme à faire taire". C'est pour vouloir oublier que la souffrance est liée à l'état adolescent et à la vie, que notre société prépare la jeunesse à la consommation cannabique.

Aussi que faire dans les établissements ? Certainement pas faire débarquer la police et ses maîtres chiens : pour G. Bastrenta c'est signer l'impuissance de l'institution. Elle plaide pour le rétablissement des liens humains entre adultes dans les établissements et pour une prise en charge ouverte. *"Ces actions ne visent pas l'abstinence. Ce serait un leurre que d'y songer. En revanche il est possible de faire entendre, et d'imposer des coupures entre le temps pour travailler et celui de la fête".* Il s'agit d'abord d'amener à la vie des ados qui se murent dans un nuage protecteur.

L'ouvrage est accompagné d'entretiens avec les différents acteurs dans les établissements : infirmière, CPE, proviseur, prof, inspecteur etc.

Gisèle Bastrenta, Face au haschich en collège et en lycée, Comprendre, repérer, agir, CRDP de Grenoble, 205 p., 2005.

<http://www.crdp.ac-grenoble.fr/scripts/vel/vel.dll/voir?CHOIX=2&CLE=380VL009>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index210405.php>

4- Des évolutions

Le C2i est généralisé

Le B.O. du 14 avril annonce la généralisation du C2i, le certificat Informatique et Internet, dans tous les établissements d'enseignement supérieur. Il devra être organisé en première année et les étudiants de CPGE et des sections de techniciens supérieurs pourront s'y présenter. Ce texte concerne donc également les lycées. A la différence du B2i, le C2i est une formation classique avec une préparation spécifique et une certification par questionnaire épreuve pratique. Le B.O. publie également un référentiel national et annonce une banque d'exercices. La généralisation du C2i ne devrait pas être sans conséquences dans les lycées à la fois en ce qui concerne la mise en place du B2i lycée et ses modalités de délivrance.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/15/MENT0500561C.htm>

Lycéens : de nouveaux droits à la rentrée

Chaque année le ministère de l'éducation nationale inscrit dans sa "circulaire de rentrée" les changements qu'elle met en place. La circulaire de rentrée a été publiée au B.O. du 5 mai. Elle fixe, parmi ses 3 priorités, "développer l'éducation à la responsabilité". L'éducation à la responsabilité vise, peut-être sous la pression du mouvement lycéen, à associer davantage les délégués des élèves à la vie de l'établissement. "Dans les établissements, le délégué de classe est le premier maillon de la représentation des lycéens. À ce titre, son implication, en particulier dans l'organisation des heures de vie de classe, doit être renforcée. Il serait ainsi souhaitable qu'une fois par trimestre, les délégués de classe soient chargés de l'organisation de l'heure de vie de classe et qu'ils en établissent un compte rendu... Pour faciliter l'exercice du mandat des différents représentants des lycéens, le conseil national de la vie lycéenne recommande, lorsque les locaux des établissements le permettent, de prévoir une salle des délégués, équipée si possible de postes informatiques et d'un accès à internet". La circulaire invite à faire participer le vice-président du CVL au conseil d'administration. Des droits nouveaux qui restent à faire entrer dans les établissements.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENE0500813C.htm>

Questions de rentrée pour l'enseignement professionnel

Pour aller plus loin...

Enseignement professionnel, le grand retour ?

"Partout dans le monde, les effectifs du primaire sont en hausse et il faut prévoir d'urgence l'avenir de ces enfants. Or, dans de nombreux pays, le secondaire ne dispose pas d'assez de places, sans compter qu'il ne donne aucune garantie de trouver un emploi à la sortie. Entre les attentes nouvelles des jeunes et le manque de perspectives, les ingrédients d'une explosion sociale sont réunis". Dans Education Today, la revue de l'Unesco, Aïcha Bah Diallo, directrice pour l'éducation, annonce le grand retour de l'enseignement technologique et professionnel.

Méprisé, celui-ci a décliné dans les années 1990, époque où les orientations de la Banque Mondiale tendaient à favoriser la formation par les entreprises. Enfin il connaît de fortes différences d'un continent à l'autre : si en Chine un tiers des élèves du secondaire suit un enseignement professionnel ou technologique, la proportion est moitié moindre en Afrique.

Aujourd'hui les besoins sont immenses mais ils exigent aussi que l'enseignement professionnel s'adapte : *"il s'agit de préparer les jeunes à s'adapter à l'évolution des conditions de travail, plutôt que de les enfermer dans des métiers et des compétences trop pointus"*. Education Today propose un dossier sur cet enseignement avec des chiffres et des analyses.

<http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php->

[URL_ID=39280&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=39280&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001394/139459E.pdf>

La France 4ème aux Olympiades des métiers

La Finlande accueillait du 26 au 29 mai les 38èmes Olympiades des métiers, une manifestation qui valorise l'enseignement professionnel dans le cadre d'une compétition internationale. La France se classe 4ème en nombre de points obtenus et 10ème en terme de médailles, avec notamment 3 médailles d'or : Sophia da Costa, en coiffure, Jérémy Jaegy et Christophe Dirry, jardiniers - paysagistes. La menuiserie, avec Cédric Cottleau, le contrôle industriel, avec Olivier Biechlin et, bien sur, la cuisine, avec David Devel, reçoivent aussi des médailles.

<http://www.cofom.org/>

<http://www.wsc2005helsinki.com/>

<http://www.cafepedagogique.net/divers/olymp2003/index.php>

1- Quel avenir pour les B.E.P. ?

Le BEP menacé par les nouvelles filières

Pour la seconde année consécutive, le BEP voit ses effectifs baisser. En 2002 la filière du BEP en 2 ans comptait 435.731 élèves contre 428.920 en 2004. Ce déclin ne correspond pas à

l'évolution de l'enseignement professionnel qui est passé de 698.497 à 713.835 élèves. Il s'explique par le succès des nouvelles filières : le BEP en un an, le CAP en deux ans et l'essor du bac pro, particulièrement du bac pro en 3 ans préparé à l'issue de la 3ème. Pour cette dernière formation le nombre d'inscrits a plus que doublé en un an.

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/ni0438.pdf>

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

Quel avenir pour les BEP secrétariat et compta ?

"Des voies de relégation et d'exclusion". C'est ainsi que le Haut Comité éducation-économie-emploi caractérise les BEP secrétariat et compta. Le HCEEE est une instance placée auprès du ministre de l'Éducation Nationale chargée d'établir une concertation permanente entre l'éducation nationale et les partenaires économiques. Dans un rapport elle signale le déclassement de ces BEP tertiaires. *"L'élévation des compétences requises et la disparition progressive des emplois d'exécution dans ce domaine font que l'obtention du diplôme ne protège pas contre le chômage"*. Résultat 10% seulement des détenteurs trouvent un emploi alors que 6% des élèves de troisième sont orientés vers cette filière. Le HCEEE demande une *"restauration du niveau d'exigence" en enseignement général et une "reprofessionnalisation"*.

Ces critiques ne sont pas nouvelles. On les trouvait déjà dans le rapport Gauron de 2002. En janvier 2004, le rapport de Alain Séré et Brigitte Doriath posait la question de leur utilité. *"Moins de la moitié des élèves scolarisés en terminale (de BEP) poursuivent des études en première professionnelle. Les passages vers la série technologique en première d'adaptation fléchissent continûment. L'insertion professionnelle au niveau V dans les secteurs d'activités concernés (secrétariat et comptabilité)... n'a cessé de se restreindre jusqu'à être aujourd'hui peu repérable statistiquement"*. Le rapport évoquait également un corps enseignant et des référentiels vieillissants. Il envisageait leur suppression et une restructuration de la formation professionnelle dans le domaine des services administratifs.

Mais ces filières continuent à être alimentées après la 3ème et agissent aussi comme un temps de pause pour des jeunes en difficultés scolaires et sans projet personnel.

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/050628094322.0fr2web9.html>

Le rapport Gauron

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/indexd14a.php?express=28>

Le rapport Séré Doriath

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/indexa6ab.php?express=282>

2- L'apprentissage à la croisée des chemins

Accord pour l'apprentissage

L'Etat a signé avec les employeurs un accord visant à augmenter le nombre d'apprentis. Cet accord intervient en application de la loi de Cohésion sociale adoptée en janvier dernier. La loi prévoit que le nombre d'apprentis passe de 350.000 à 500.000 en 5 ans en améliorant l'attractivité de cette filière en revalorisant le statut de l'apprenti. En échange les entreprises bénéficient d'une exonération d'impôt de 2200 euros par apprenti. L'apprentissage est également privilégié par la loi Fillon. Son développement devrait concurrencer les lycées professionnels.

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/050419103518.82uk027p.html>
<http://www.travail.gouv.fr/actualites/pdf/DP090205.pdf>

Etat et régions signent un partenariat sur la mise en œuvre du plan de cohésion sociale

" Dans ce cadre, les régions sont appelées à jouer un rôle central dans le champ de la formation professionnelle et de son articulation avec les politiques d'emploi et d'insertion professionnelle". Jeudi 30 juin l'Association des régions de France et l'Etat signent une convention de partenariat sur la mise en œuvre du plan de cohésion sociale. "L'ARF se réjouit que cet accord reconnaisse le co-pilotage de l'Etat et des Régions... dans les domaines de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de l'insertion, de la lutte contre le chômage- en particulier celui des jeunes" affirme l'ARF. De fait l'accord va permettre de financer notamment le développement "sans substitution ni concurrence" de l'apprentissage.

<http://www.arf.asso.fr/>

Pour aller plus loin...

L'apprentissage à la croisée des chemins

"Après une longue évolution où se sont succédées périodes d'essor et de déclin, l'apprentissage a vu ses effectifs s'accroître de 290 000 à 360 000 entre 1995 et 2003. Une période au cours de laquelle il s'est profondément modifié. Son développement a concerné des formations de niveau de plus en plus élevé, dans des domaines nouveaux, et assez peu son espace traditionnel que sont les CAP et les BEP. Cet essor a également eu des effets sur les organismes gestionnaires et la répartition géographique de l'apprentissage". Le numéro 217 de Bref, le quatre pages du Cereq, analyse "l'aspiration par le haut" de l'apprentissage depuis 10 ans : le niveau monte et les diplômes se diversifient.

Pour le Céreq, l'apprentissage est maintenant à la croisée des chemins : *"L'absence de pilotage et la mise en place de mesures ne portant que sur l'environnement de l'apprentissage, telles l'évolution du statut de l'apprenti ou les mesures fiscales incitatives pour les employeurs, rendent difficile l'inflexion de la ligne de pente dans laquelle le système s'est engagé. Cette ligne de pente conduira à renforcer progressivement l'expansion de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, là où l'ajustement des diplômés aux emplois s'effectue déjà le mieux. L'image de l'apprentissage s'en trouvera certes améliorée, mais son rendement social sera très faible".* Les auteurs proposent un autre chemin : *"affirmer clairement une gouvernance publique"* et garantir un financement aux CFA afin de limiter l'évasion par le haut.

<http://www.cereq.fr/pdf/b217.pdf>

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

La rentrée des TICE

1- Les TICE c'est efficace ?

TICE et rentabilité de l'éducation

"Les pays de l'OCDE ont tous massivement investi dans les TIC à l'école. Cet équipement est mis en place à de multiples fins et, notamment, pour améliorer les systèmes scolaires d'information et pour former à la maîtrise des TIC. Mais sert-il aussi à améliorer les processus d'enseignement et d'acquisition de savoirs ?" Le rapport "Analyse des politiques d'éducation" publié par l'OCDE tente de faire le point sur la rentabilité des investissements dans les TIC.

Mais peut-on attendre des TIC une efficacité plus grande ? Le rapport semble le croire sans poser la question de la norme de référence. Quelle efficacité les TIC apportent-elles pour décrocher un diplôme traditionnel ? Sans doute est-elle marginale. La justification des TIC est peut-être à chercher ailleurs : dans la demande sociale. Ainsi, dans le dernier numéro des Dossiers de l'ingénierie éducative, Serge Pouts-Lajus expliquait : *"la place des ordinateurs dans la culture est telle que l'éducation... ne peut plus se faire sans l'apprentissage et l'usage de ces machines"*.

Pour l'OCDE, *"les principaux obstacles qui empêchent les ordinateurs de transformer les activités de formation concernent la capacité des enseignants à intégrer ces appareils dans leurs pratiques pédagogiques, qu'ils soient limités par des contraintes d'organisation ou de temps ou par leurs propres connaissances. Les choses ne pourront changer que lorsqu'une meilleure aptitude à utiliser les ordinateurs se conjuguera effectivement à d'autres formes d'innovation éducative"*. Le rapport fait aussi le point sur les évolutions récentes des politiques éducatives dans les pays de l'OCDE. On notera des convergences comme l'internationalisation de l'enseignement.

http://www.oecd.org/document/52/0,2340,fr_2649_37455_34995956_1_1_1_37455,00.html
<http://www.cafepedagogique.net/disci/biblio/61.php>

En 3ème avec l'ordinateur

"Les avantages de ce travail sur Ordina 13 sont, pour l'enseignant, de pouvoir mettre en relation très facilement des documents de nature très différente. Il suffit de les avoir enregistré sur son portable ou sur une clé USB... De plus, la gestion de la classe diffère un peu de celle qui prévaut habituellement : il faut davantage circuler dans la salle, et passer beaucoup de temps au fond de la salle, et avec les élèves surtout. Le travail en équipe est ainsi facilité, non seulement entre les élèves, mais il inclut également, plus fortement me semble-t-il qu'un cours « classique », le professeur dans ce travail d'équipe : on réalise ensemble la procédure ; on tâtonne aussi ensemble parfois. Enfin, au début de mon expérience, mon niveau de formation en informatique était très élémentaire et il en résultait donc un relatif manque de confiance. Mais celui-ci a disparu assez rapidement, en constatant que le cours pouvait se dérouler correctement et que les élèves n'étaient pas forcément beaucoup plus habiles ! Cela a au contraire donné l'envie à tous, professeur et élèves, de tenter d'autres expériences : travail sur des sites Internet, ou à partir de la presse en ligne, exposition de travaux d'élèves sur le portail du collège". Le Conseil général des Bouches-du-Rhône a doté chaque collégien de 3ème d'un ordinateur portable dans le cadre d'"Ordina 13". Béatrice Tinelli présente une séquence complète de cours d'éducation civique sur la

démocratie avec l'ordinateur et en tire les conclusions. Bilan très positif avec une classe. Elle ne cache pas le bilan plus négatif avec une autre classe où les problèmes de comportement empêchent l'investissement personnel et l'autonomie. Là l'ordinateur n'a pas fait de miracle.

<http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/a/bti/d001.htm>

Extension des portables en 4ème dans les Landes

Les collégiens de 4ème des Landes bénéficieront comme ceux de 3ème d'un ordinateur portable. Le Conseil général des Landes a décidé le 27 juin d'étendre aux élèves de 4ème le prêt d'un ordinateur portable. Ainsi 7.000 jeunes landais et leurs familles bénéficieront de ce prêt. Département pionnier, c'est en 2001 que les Landes ont commencé à prêter des ordinateurs aux collégiens. La mesure a été étendue à tous les élèves de 3ème à la rentrée 2002 avant de gagner ceux de 4ème à la rentrée 2005. Le projet avait été conçu au départ pour lutter contre la fracture numérique. Il a d'ailleurs réussi : le taux d'équipement des Landais est supérieur à la moyenne de l'Aquitaine.

Aujourd'hui la présence de l'ordinateur dans les classes s'est banalisée et les usages se sont généralisés. Une enquête menée en 2004 montre que les enfants sont devenus plus autonomes dans leur travail et prennent plus de plaisir aux cours. Le dispositif représente une dépense de près de 7 millions pour 2005-2006.

http://www.landesinteractives.net/upload/dos_presse2005.pdf

Le dossier du Café sur l'expérience landaise

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/landes04/index.php>

Etats-Unis : Une étude valide les tests informatisés

Peut-on utiliser des tests informatisés pour remplacer de traditionnels examens écrits ? Le National Center for Education Statistics publie les résultats de deux études menées au primaire et en collège pour des tests de maths et d'anglais. Toutes deux convergent pour affirmer que le saut peut être fait. En maths, l'utilisation de tests informatisés permettrait d'avoir une batterie d'exercices plus large et donc plus de sécurité. Par contre l'étude révèle que le degré de maîtrise de l'ordinateur influe sur les résultats. C'est sensible même si une large majorité des élèves ont une expérience informatique suffisante. C'est d'ailleurs le fait que la plupart des élèves font déjà leurs exercices sur informatique qui motive le transfert. En anglais les obstacles sont plus importants : d'une part le haut-débit est nécessaire pour participer aux tests, d'autre part l'évaluation automatique de travaux écrits est encore difficile.

<http://nces.ed.gov/pubsearch/pubsinfo.asp?pubid=2005457>

Etats-Unis : La zapette au tableau blanc

La télécommande va-t-elle résoudre l'échec scolaire ? Sans doute pas, mais Education Week nous apprend que son usage se répand aux Etats-Unis. Il s'agit en fait de systèmes de tests interactifs où les élèves réagissent à l'aide d'une télécommande à des tests pilotés par l'enseignant. Les élèves répondent en appuyant sur une touche de la télécommande. La machine enregistre les réponses et les affiche sur un tableau blanc interactif. Bien utilisé, le système donne à l'enseignant la possibilité de visualiser immédiatement les erreurs et d'y faire réfléchir la classe. Mais il peut aussi ramener l'enseignement au niveau du télé achat. Dans tous les cas il agit en renfort du bon vieux cours dialogué.

<http://www.edweek.org/ew/articles/2005/05/11/36clickers.h24.html>

<http://www.h-itt.com/>

Le portfolio numérique

Le portfolio numérique a séduit de nombreux pays. Quels sont ses enjeux ? Ses apports ? Ses limites ? Quels seront ses usages ? Un dossier documentaire particulièrement riche proposé sur Educnet aborde ces différents aspects

<http://www.educnet.education.fr/dossier/portfolio/default.htm>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/indexb62e.php?express=34>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/francais/57.php>

Pour aller plus loin...

L'utilisation des TIC à des fins pédagogiques : une énigme ? - Bruno Devauchelle

Le rapport 2004 sur les politiques d'éducation publié par l'OCDE comporte un chapitre consacré à la *"rentabilisation des investissements dans les technologies éducatives"*. Par ce seul titre, ce rapport introduit d'emblée l'hypothèse de "retour sur investissement". Autrement dit il pose la question de la possibilité d'améliorer l'efficacité et l'efficience (rapport coût/efficacité) de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement.

Le résultat est accablant : même dans les pays considérés comme étant les plus avancés en la matière le bénéfice éducatif de l'utilisation des technologies semble très faible. L'obstacle principal présenté dans ce rapport est *"la capacité des enseignants à intégrer ces appareils dans leurs pratiques pédagogiques"*. Il est ajouté qu'il ne suffira pas de former les enseignants mais qu'il faudra conjuguer, matériel, formation et autres formes d'innovation éducative. Ce rapport ne remet pas en cause l'hypothèse de l'efficacité de l'utilisation des technologies pour améliorer les résultats scolaires, qu'il considère comme évidente, mais il critique les acteurs et les modalités de ces usages.

La naïveté de ce rapport est désarmante. Comment accepter la première hypothèse et dénoncer la deuxième. Il semble que, une nouvelle fois, les analystes fassent preuve d'amnésie. Pierre Landry (spécialiste de l'autoformation, membre du GRAF, interview disponible à l'adresse : <http://www.asti.asso.fr/pages/Hebdo/sh56/sh56.htm>) le confirme : *"L'histoire de la relation des machines avec l'éducation et la formation est une longue suite d'oublis [...] les spécialistes des différentes technologies ne discutent pas entre eux"*. Michael Hubermann, en 1973, signalait déjà dans son travail pour l'OCDE que, si les moyens ne suffisent pas, la formation n'est pas une solution.

La lecture de certaines phrases de ce rapport est révélatrice de cette amnésie à moins que ce ne soit la récurrence du propos qui mérite notre attention : *"87% des élèves du deuxième cycle du secondaire fréquentent des établissements qui ne peuvent atteindre leurs objectifs en matière de TIC du fait que les enseignants ont une maîtrise insuffisante de l'ordinateur à des fins pédagogiques"*. (Norvège) et surtout celle-ci *"une formation appropriée ne permet pas à elle seule, une utilisation plus efficace des TIC: il faut aussi s'attaquer aux obstacles organisationnels et structurels qui existent au sein de l'école"*.

Quand l'OCDE tente d'évaluer la rentabilité des technologies éducatives, à l'instar de nombre de détracteurs de ces technologies, encore faut-il qu'il fasse preuve de mise en perspective historique. Et surtout qu'il nous dise l'intention qui est la sienne. Car c'est bien d'intention qu'il s'agit. Nombre de débats actuels en éducation sont inspirés par des intentions idéologiques et interdisent une analyse de la réalité des faits. Ce qui est encore plus dommageable c'est lorsque l'objet même de ces évaluations n'est pas contextualisé : parler des TIC en éducation

ne peut se faire sans évoquer les finalités du système scolaire en regard de la société choisie.

L'amélioration de la pédagogie, de l'enseignement ou de l'éducation ne peut être une question de technologies. Faut-il encore rappeler que c'est avant tout une question d'être humain ? L'amélioration des "processus d'enseignement et d'acquisition de savoirs" par les technologies est un prisme qui n'a pas de sens isolément. C'est un mythe qu'il faut abattre. La première chose à faire est d'arrêter de poser cette question en croyant que la réponse est positive. Il ne suffit pas non plus d'innover quand on connaît la difficulté à transférer les innovations d'un lieu à un autre.

La question la plus importante est, selon moi, celle des pratiques ordinaires. Dans le monde enseignant les pratiques ordinaires évoluent différemment que dans d'autres milieux professionnels. Les changements dans ces pratiques s'opèrent avant tout dans la confiance qu'ont les enseignants dans leur pratique. Or les technologies ont pour premier effet de déstabiliser cette confiance par la désorganisation de la forme scolaire qu'ils imposent. Le poids des représentations sociales de la fonction d'enseignement chez les enseignants (mais aussi pour l'ensemble des parents et de leurs enfants) incite toujours à revenir à des situations archaïques, considérées comme un paradis perdu.

L'acceptation de 'l'ordinateur' dans les établissements scolaires est désormais un fait non contestable. Chacun reconnaît que le système scolaire ne peut l'ignorer. L'usage par contre ne se développe qu'au rythme de l'évolution de ces représentations. D'abord individuellement, les enseignants tentent une incursion dans ces pratiques nouvelles. C'est dans ce premier temps qu'interviennent le plus les freins que sont l'instabilité technique et l'absence de formation, c'est le temps de la "prise de confiance".. Dans le deuxième temps, accessibilité des matériels, souplesse des utilisations, adaptabilité au contexte de travail et aux compétences des acteurs doivent accompagner un renouveau du "plaisir d'enseigner". Dans un troisième temps, reconnaissance de la démarche, soutien aux expérimentations et accompagnement des pratiques doivent permettre de rendre ordinaire l'usage des technologies qui deviennent alors "en proximité" avec l'acte d'enseigner. Ces trois temps sont essentiels, associant les enseignants et la hiérarchie pour permettre un progressif développement des pratiques. Faut-il alors se dépêcher d'évaluer l'efficacité alors même que les bases ne sont pas en place dans les établissements ?

L'introduction des technologies dans l'enseignement ne peut pas uniquement viser l'amélioration de l'efficacité de l'enseignement mais plutôt l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans son rapport à la mission de l'école dans la société. Il ne faudra pas regretter que les performances aux tests standards ne soient pas améliorées par les technologies, car c'est perdu d'avance. Il faudra par contre redouter qu'au nom de ce mythe on arrête ce développement car les technologies dans le système scolaire permettent bien d'autres choses autrement importantes pour l'avenir :

- la relation aux savoirs savants et aux savoirs de la pratique contemporains qui ne peut se faire si l'on ne situe pas les technologies par rapport à ces savoirs, c'est à dire aussi dans la construction même de ces savoirs nouveaux,
- l'évolution de la relation pédagogique dans la classe,
- Le développement d'une culture de l'information et de la communication suffisante pour comprendre, analyser et agir dans le monde actuel,
- et enfin la maîtrise technique et culturel d'outils dont l'usage social est de plus en plus opaque pour l'utilisateur.

2- Le blog envahit l'École

Le blog et l'école

" Il y a un conseil de discipline comme dans les autres établissements. Un professeur a été insulté, nous appliquons le règlement intérieur" témoigne ce principal de collège dans Libération. Au ministère on affirme : "Le gouvernement n'entend pas interdire les blogs mais simplement apprendre les règles aux élèves". Pour Libération "L'école (est) toujours démunie face aux blogs". Et c'est un peu l'impression que donne ces propos : le gouvernement ne peut interdire les blogs, on voit mal comment un règlement intérieur peut sanctionner des faits qui ne sont pas commis dans l'établissement. Libération signale 13 exclusions d'élèves pour des dérapages condamnables sur les blogs.

Pourtant, le Café l'a déjà montré à plusieurs reprises, le blog peut aussi être un outil profondément pédagogique. Et la "blogite" peut aussi atteindre positivement tout un collège. C'est ce qui se passe au collège Montaigne de Goussainville (95). C'est un peu par hasard et avec réticence que les enseignants ont découvert le blog. Aujourd'hui il tend à évoluer vers un espace numérique de travail servant de lien entre les enseignants, les élèves et les familles. Une histoire à lire dans le Café 64.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=308240>

<http://www.educnet.education.fr/articles/blogs.htm>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/pratiques/64.php>

Pour aller plus loin...

La pratique des blogues en classe : une expérience positive qui sert bien les apprentissages - Mario Asselin

«Il sera toujours difficile de persuader des maîtres que les méthodes qu'ils ont longuement et consciencieusement pratiquées n'étaient peut-être pas les meilleures...» (Tiré de "Sur la réforme de l'enseignement" (Note rédigée par Marc Bloch pour les Cahiers politiques (1944) <http://www.elevens.fr/home/barreyre/Bloch.html>).

Mon expérience de l'univers des blogues remonte à trois ans. J'ai entrepris de bloguer parce que je voulais offrir aux élèves de mon école un outil puissant pour qu'ils apprennent mieux et pour plus longtemps. Je me suis prêté "au jeu" du blogging pendant un an sans impliquer les élèves et ce que j'ai vu m'a convaincu de l'immense potentiel de l'utilisation des blogues. Mon "carnet Web" (<http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/mario>) (il nous arrive souvent au Québec de préférer cette appellation même si parfois, on parle aussi de cybercarnet) m'a énormément apporté en terme d'apprentissages construits par de meilleures habiletés à faire des liens. Sans compter tout ce que cette mise en réseau a fait pour mon développement professionnel; ma capacité à réfléchir et à objectiver s'est grandement améliorée parce qu'elle s'exerce au vu et au su de tout un groupe et elle déborde largement des murs de notre école. Après avoir expérimenté ces premiers "gains", je me suis employé à mettre à la disposition des enseignants et des élèves (<http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca>) de ma communauté, des espaces de publication (des blogues que nous avons appelé "cyberportfolios" (<http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/mario/archives/006575.html>) et un tableau de bord qui

permet aux enseignants d'interagir aisément avec les élèves. Ces outils sont devenus de précieux alliés au service de l'enseignement et des apprentissages ! Je me propose de vous expliquer ce dont il s'agit, comment nous avons déployé ces puissants leviers et en quoi ils sont utiles en classe pour faire apprendre.

D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours été fasciné par les capacités d'apprentissage des jeunes dans les écoles et au-delà. Mes propres habiletés développées parfois dans l'adversité m'ont fait découvrir que jamais rien n'est joué dans la vie quand on sait apprendre d'une situation, d'un défi à relever ou d'une épreuve. Et je ne parle pas du monde de la connaissance et de la culture générale si précieuse pour faire sa vie. À l'Institut St-Joseph, je me suis donné une vision pour accomplir le volet "leadership pédagogique" (<http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/mario/archives/006844.html>) de mon rôle de chef d'établissement. J'ai donc animé notre milieu en considérant chaque enseignant avant tout comme un apprenant. De cette façon, chaque geste posé l'a été depuis sept ans en m'adressant à eux comme je voulais qu'ils s'adressent à leurs élèves. Les réunions d'information descendante, les grandes "prêches" ont fait place à une gestion plus collaborative, des animations plus collégiales et un grand respect pour leurs apprentissages à construire; il m'arrive encore d'expliquer, mais quand ça vient, c'est en synchronisation avec leur besoin de m'entendre et de m'écouter. Ce faisant, nous avons observé qu'eux, tout comme les élèves, n'apprenaient pas les mêmes contenus aux mêmes moments. J'ai constaté aussi qu'en s'y prenant avec tact, il était possible de les amener à être (ainsi que les jeunes) « demandeurs de connaissances ». Les blogues ont constitué de précieux alliés dans cette tâche. Pas à pas, nous avons appris à les manier en gardant à l'esprit que chaque utilisateur doit tirer profit de cet usage pour envisager un minimum de pérennité... Nous avons trouvé de nombreux avantages à les utiliser en contexte de classe. Deux ans plus tard, les membres de notre communauté d'apprentissage ont publié plus de 5 000 documents (textes, images, travaux de toutes sortes) qui ont généré plus de 7 000 commentaires qu'on peut voir sur le Web de n'importe où dans le monde !

Ma plus grande découverte a été de me rendre compte que publier sur Internet est devenu facile aujourd'hui, même si avec des jeunes, nous avons des précautions à prendre. En Europe actuellement, le niveau d'appropriation des blogues par les jeunes demande de s'intéresser au phénomène au-delà du média qu'il est devenu. À l'école, l'utilisation d'un "code de déontologie" (<http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/mario/archives/006574.html>) aide grandement à baliser des usages tous azimuts qui, hors du cadre scolaire, ont fort besoin d'être mieux encadrés pour servir des apprentissages ! Publier sur le Web est à la portée des enfants et des enseignants sans avoir besoin de développer de grandes compétences en informatique. C'est s'ouvrir à une multitude de publics et tabler sur les besoins de contacts sociaux des jeunes en particulier; par l'Internet (maintenant accessible par un grand nombre de familles), il devient possible de penser rejoindre les gens et de ce fait, contribuer à former une large communauté qui soutient les apprentissages de chacun. Imaginez la réaction d'un jeune homme qui, après avoir rédigé un résumé de lecture, voit débarquer l'auteur du livre en question... Voyez (<http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/public/rodmar/archives/001663.html>) l'ampleur de la conversation qui s'en est suivie..

Je vous parle d'utiliser les blogues pour faire apprendre. J'ai privilégié cet outil parce qu'il est simple d'utilisation, qu'il favorise la conversation, parce qu'il est équipé d'un système qui permet d'en vérifier facilement les mises à jour "fil de nouvelles RSS-XML" (<http://www.opossum.ca/archives/000554.html>) et qu'il participe à un vaste mouvement de démocratisation de l'information et des connaissances. Nous avons débuté l'expérience avec un groupe de quarante-trois élèves et de quatre enseignants (<http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/mario/archives/000554.html>)

joseph.qc.ca/carriere/). Rapidement, nous avons étendu les possibilités à l'ensemble des élèves du troisième cycle (10 à 12 ans); même une classe de première année ([href="http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/catherine/](http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/catherine/)) (jeunes de six ans) participe à notre aventure. La majorité des classes participantes disposent d'un carnet Web de classe, d'un carnet privé et d'un autre public, accessible par n'importe quel internaute du monde entier.

Les blogues utilisés "à la St-Joseph" tendent à devenir des portfolios numériques où l'on trouve des productions d'élèves (textes, images et fichiers de divers types), des textes sur une foule de sujets et de plus en plus d'analyses réflexives. Dans la section « commentaires », se retrouve une possibilité de dire «ce que je pense de ce que j'ai publié». Dans les rubriques, il y a une façon d'archiver "par catégorie" (à la manière d'un portfolio) toute trace d'un produit fini ou d'une pièce "en voie de constituer un travail". L'outil du blogue facilite, de cette façon, l'introspection centrée sur «ce que je veux être et devenir» !

Nous utilisons les blogues parce qu'ils sont des outils sociaux. Nous avons observé que les jeunes sont de friands utilisateurs d'environnements qui leur permettent d'interagir avec les autres. Ces espaces d'écriture favorisent une quantité impressionnante de publications où la conversation écrite devient possible par les commentaires. Ce faisant, les gens commentent ce qui est "posté", le fil de nouvelles permet d'informer les abonnés de l'arrivée d'une nouvelle "entrée" (processus de syndication du contenu) et l'environnement multimédia qui en découle permet de nommer ce qui a été appris, ce qui est en train de faire du sens et ce qui constitue les pas à faire pour compléter ce qui est à apprendre ! Ce faisant, nous tentons de permettre à l'élève de mieux se connaître en tant qu'apprenant à l'aide du réseau formé par le rayonnement des abonnements de personnes qui contribuent à lui faire prendre conscience de ce qu'il publie.

Vous comprendrez que rapidement, parenté, voisinage et amis proches se sont empressés de "jouer le jeu" des commentaires et des feedbacks. Presque simultanément, des internautes de partout se sont joints à la conversation par l'entremise des moteurs de recherches qui ont tôt fait d'indexer le contenu de nos sites. Personnellement, en m'administrant ma propre médecine, j'ai découvert comment j'apprenais davantage en recevant tous ces échos à partir de ce que j'écrivais. Encore récemment, j'ai "blogué" (si vous me permettez l'expression) ce que j'ai vécu lors d'un récent voyage à Paris et à Dijon (http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/mario/archives/cat_dijon_2005.html) et j'ai une fois de plus apprécié de nouveaux apprentissages faits à partir de l'obligation que je me suis créée de "rapporter" «ce que je tire de ce que je vis et pense» ! Les élèves ont eux aussi pris l'habitude de nous offrir des reportages de leurs séjours à l'étranger (<http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/carriere/archives/010566.html> , <http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/public/broros/archives/009389.html> , <http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/carriere/archives/007878.html>).

Même le journal Le Devoir (<http://www.ledevoir.com>) qui est un quotidien très sérieux de notre coin de pays a invité les jeunes à participer à l'expérience du journalisme citoyen et a contribué à créer "les Petits Carnetiers du Devoir" (<http://www.ledevoir.com/blog/stjo/>), un groupe d'une quinzaine de jeunes de 10 à 12 onze ans qui commentent l'actualité de tous les jours et surtout, qui reçoivent de nombreux commentaires de lecteurs de passage sur le site Web du journal. C'est un privilège pour ces jeunes et vous devinez quelle expérience valorisante c'est ! J'invite d'ailleurs le Café Pédagogique à envisager une expérience de ce type avec de jeunes blogueurs français !

Un mot sur la syndication de contenu.

L'idée est la suivante : chaque fois qu'une mise à jour est faite sur un blogue, un petit fichier écrit dans un langage balisé est détecté par un agrégateur (<http://wiki.crao.net/index.php/Agr%e9gateurDeNouvelles?redirectfrom=Agr%e9gateur>) (lecteur de fils de nouvelles) que j'ai installé sur mon poste de travail. Le contenu ainsi syndiqué par mon abonnement à ce site m'est beaucoup plus facile à consulter puisque je ne pourrais faire le tour de tous les sites Web de l'école au cas où un membre de notre communauté aurait "posté" une nouvelle contribution. Ainsi donc, nous pouvons permettre la gestion "a posteriori" des blogues ainsi évolutifs. Additionné au fait que le processus de publication soit simple et que les résultats soient immédiats, les blogues contribuent à augmenter le volume de production de chacun. Par le fait qu'il soit facile de consulter les sites Web n'y accédant que lorsqu'il y a raison d'y accéder, on obtient beaucoup de «feedback» et la conversation qui s'en suit encourage des contributions de qualité. Enfin, les éducateurs ont la responsabilité de piloter et de guider la démarche réflexive des apprenants ! Sur ce sujet, il faut prendre le temps de lire ce billet de François Guité (<http://www.opossum.ca/rochebelle/archives/002113.html>) qui décrit bien les différents rôles d'un enseignant qui plante les blogues à l'école.

Notre expérience a connu un rayonnement certain depuis octobre 2002. Cet article de la revue "Educause" (<http://www.educause.edu/pub/er/erm04/erm0450.asp>) (anglais) en témoigne, mais il y a aussi une assez bonne revue de presse "en ligne" (http://del.icio.us/Mariotoutdego/media_report_I.S.J.) disponible. De nombreux visiteurs sont venus à l'école et je me promène beaucoup (http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/mario/archives/cat_autrans_2004.html, - http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/mario/archives/cat_lifia.html) également pour témoigner de l'enthousiasme de notre communauté (la lecture (<http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/public/broros/archives/010180.html>) de ce témoignage d'une élève est éloquent dans ce sens...). Autant par les moteurs de recherche que par l'animation, les sites Web de notre environnement sont beaucoup fréquentés ce qui contribue à l'émergence d'un réseau social "tissé serré". C'est la qualité de ce réseau qui fait de l'utilisation des blogues un levier si puissant pour nourrir les apprentissages et rendre les apprenants de "fameux demandeurs de connaissances". Apprendre, c'est aussi interagir; écrire n'est pas seulement communiquer des idées; ça en génère aussi !

Surtout, nos environnements d'écriture sont conçus pour que les élèves aient régulièrement à revenir sur ce qu'ils pensent de ce qu'ils apprennent et comment ils construisent leurs apprentissages (analyse réflexive). En privilégiant l'usage des blogues, plusieurs compétences développées par les enseignants rendent l'outil encore plus performant et agissent sur le climat de la classe. Ça se traduit par :

- La migration vers le paradigme de l'apprentissage.
- L'émergence de plusieurs stratégies pour faire apprendre.
- L'utilisation progressive de la différenciation pédagogique.
- La meilleure connaissance des styles d'apprentissage des élèves.
- L'utilisation en classe de tâches plus contextualisées, qui comportent un Problème à résoudre, pour lesquelles un Processus est valorisé et un Produit obtenu (Règle des trois « P »).

D'autres (<http://wiki.st-joseph.qc.ca/CybercarnetsUtilisesPourFaireApprendre>) milieux de formation ont emboîté le pas. Le Centre d'Apprentissage du Haut-Madawasca (

<http://cahm.elg.ca/> au Nouveau-Brunswick (Canada) est une école qui s'y est mis sérieusement avec l'atteinte de beaux résultats comme en témoigne son dynamique directeur sur ce billet (<http://cahm.elg.ca/archives/004778.html>) . En ce moment, l'École Secondaire de Rochebelle (<http://www.opossum.ca/rochebelle/>) et le Collège Saint-Charles-Garnier dans la région de Québec sont, elles également, des institutions qui intègrent les blogues à la vie de la classe ! En Suisse, il convient de mentionner l'expérience du Collège St-Prex (<http://st-prex.edublogs.net/centrale/>) guidé par la blogueuse émérite Stéphanie Booth ([http://climbtothestars.org/.](http://climbtothestars.org/))

Enfin, un réseau d'enseignants, d'universitaires et d'éducateurs préoccupés par la capacité de l'école à transmettre une formation de qualité utilisent les blogues et de ce fait forment une communauté de pratiques très riche. Vous pouvez accéder à leur carnet Web par les liens à mi-section de la colonne de droite de mon propre blogue Mario tout de go (<http://cyberportfolio.st-joseph.qc.ca/mario>) .

Nous ne sommes qu'au début de cette belle aventure extrêmement prometteuse pour les apprentissages des jeunes que nous regroupons à l'école ! Quand j'étais petit, je me souviens du plaisir que j'avais le matin à marcher jusqu'à l'école. Dans ma tête, je pensais à ce que je n'avais pas à la maison et que je retrouverais à l'école : des amis, des équipements, des activités et des ressources qui me donnaient accès à la connaissance de ce que je ne savais pas ! Je me surprends parfois à penser que les élèves d'aujourd'hui ont mieux à la maison qu'à l'école pour apprendre... Ça me désole de penser que ça pourrait être vrai !

Mario Asselin

L'auteur : Mario Asselin est l'initiateur d'une des expériences d'intégration des blogues à l'enseignement les plus connus en France et ailleurs, celle de l'Institut St-Joseph (<http://www.fing.org/index.php?num=4835,1>) de Québec. Il oeuvre dans le milieu de l'enseignement depuis vingt-deux ans aux niveaux du collégial, du lycée (secondaire au Québec) et du primaire. À partir de cet automne, il devient associé chez Opossum (<http://www.opossum.ca/>) , une société qui offre des services d'accompagnement stratégique, de développement pédagogique, de communication et de formation dans le secteur des technologies et de la gestion des connaissances.

3- Internet et ses risques

La toile et ses pièges

" L'internet est devenu le terrain d'action privilégié des « voleurs d'innocence. » Les pédocriminels usent des sites pour tisser leurs sordides filets ; ils profitent de l'anonymat des chats et des forums pour entrer en contact avec leurs jeunes - parfois très jeunes - victimes... Dès lors, il convient d'être irréprochable dans la mise en sécurité des élèves. A aucun moment, ceux-ci ne doivent être approchés par un quelconque racolage, pas plus qu'ils ne doivent être les destinataires de messages de haine ou de violence... Afin de ne pas être pris au dépourvus, ils doivent être éclairés sur les risques, ils doivent être en mesure de les décrypter pour mieux les esquiver". François Fillon rappelle les risques du net et lance mercredi 18 un plan de sensibilisation aux risques d'Internet, "Sur la toile méfies toi des pièges !".

De quoi s'agit-il ? *"Le 25 mai prochain, lors de la Journée internationale des enfants disparus, chaque élève de CM2 recevra un tapis de souris assorti des dix commandements du jeune internaute prudent... Plus de 800 000 jeunes seront ainsi alertés des pièges de l'internet et responsabilisés à ses règles et ses usages"*. Une phrase pour le moins malheureuse. La distribution de tapis à souris dans les écoles doit avoir au moins la même efficacité pour l'éducation à Internet que les brumisateurs pour le sauvetage des personnes âgées en temps de canicule.

Certes, dans son discours, le ministre a rappelé l'existence du B2i. Mais cette campagne médiatisée semble davantage faite pour inquiéter d'abord, puis rassurer les parents que pour construire une politique sérieuse d'éducation à l'Internet. Pire encore, venant à la suite du déplorable "Tour de France des collèges", elle pourrait décrédibiliser le travail sérieux d'éducation aux médias qui est fait dans nombre d'établissements.

L'éducation aux médias est une affaire trop importante pour la limiter à la distribution de gadgets ornés des logos de grandes entreprises. Elle doit être faite par l'Ecole dans l'Ecole dans le respect des élèves et sans arrières pensées commerciales. Aujourd'hui, plusieurs années après son lancement, le B2i n'est encore mis en place que dans deux collèges sur trois pour le ministère, et plus probablement, selon l'enquête du Café, dans environ la moitié d'entre eux. C'est là, dans l'éducation nationale, que doit être porté l'effort.

<http://www.education.gouv.fr/actu/element.php?itemID=2005518932>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/actutic/62.php>

http://www.odebi.org/telecharger_guide.php

Les jeunes et Internet

Libération du 28 avril publie le compte-rendu d'une table ronde organisée par le Forum des droits sur l'Internet sur les usages du net par les enfants. Aux inquiétudes des parents, Isabelle Bréda répond par la nécessité d'éduquer les jeunes. *" Les filtres, finalement, servent surtout à protéger les enseignants. Ça leur permet de faire comme si les sites choquants n'existent pas. Mais c'est encore pire si l'enfant découvre ces sites par hasard, à la maison, sans être prévenu. Ce qu'il faut, c'est privilégier l'analyse critique, la discussion"*.

C'est à cette conclusion qu'arrive également l'étude UK Children Go Online, publiée par l'Economic and Social Research Council britannique. Basée sur une enquête auprès de 1511 jeunes et 906 parents, elle montre d'abord la réalité de la fracture numérique. Si 92% des jeunes ont accès à Internet à l'école, 75% seulement l'ont à la maison et les 16% qui utilisent peu Internet viennent des milieux défavorisés. Internet est devenu quotidien pour la moitié des jeunes britanniques et un sur cinq dispose d'un accès personnel dans sa chambre. Second enseignement : les parents sous-estiment les risques. 31% des jeunes ont reçu sur le net des sollicitations sexuelles alors que seulement 4% des parents pensent que leur enfant a pu en être victime. La moitié des jeunes (46%) divulguent des informations personnelles. 8% ont rencontré une personne physiquement après un échange sur le net. L'étude établit un parallèle entre l'éducation à Internet et la résistance aux dangers d'Internet. Celle-ci est bien incontournable.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=292765>

http://news.bbc.co.uk/1/shared/bsp/hi/pdfs/28_04_05_childrenonline.pdf

Sur la toile méfie-toi des marques

"En invitant les élèves à se méfier des pièges de l'Internet, le ministère les expose paradoxalement au piège du démarchage publicitaire... Pour le SE-UNSA, c'est incohérent,

inacceptable et contraire au respect du principe de neutralité du service public d'éducation". Le Se-Unsa, avec le soutien de la FCPE, dénonce l'opération "Sur la toile méfie-toi des pièges", lancée par le ministère le 18 mai. Sous prétexte d'éduquer les écoliers aux risques d'Internet, le ministère demande aux enseignants de leur distribuer des tapis de souris portant des logos de marques et un message sur les risques. Le Se-Unsa invite les enseignants à découper la bande contenant les logos. L'opération ministérielle contribue à décrédibiliser l'éducation à Internet, une tâche qui devrait être prioritaire pour l'Ecole.

<http://www.se-unsa.org/presse/comm/page.php?id=050527>

<http://www.cafepedagogique.net/expresso/index190505.php>

4- Internet et formation des profs

Pour aller plus loin...

" Les listes de diffusion participent à l'autoformation des enseignants" - Jean-Marc Turban

Les listes de diffusion sont entrées dans le quotidien de nombreux enseignants. Pour eux elles sont devenues un lieu important d'information et même de formation. Jean-Marc Turban a étudié trois listes d'enseignants du primaire. Quelle est leur importance pour l'Ecole ?

FJ>- *Vous avez travaillé sur trois listes de diffusion de l'enseignement primaire, Listecol, la liste PMEV et la liste Freinet, qui toutes regroupent à total environ 2000 enseignants. Qu'est ce qui les motive à s'abonner et à participer à ces listes ?*

Les instituteurs et professeurs des écoles adoptent une liste de diffusion pédagogique du primaire essentiellement à des fins utilitaires. Ils en attendent diverses ressources pédagogiques, didactiques en lien direct avec leur activité professionnelle quotidienne (79,5% de réponses à une question à choix multiples ordonnées d'après mon enquête par questionnaire électronique). Confrontés à l'exercice d'un métier très prenant, les maîtres cherchent à gagner en efficacité, en temps, en profitant des idées, de l'expérience de collègues.

Ils mettent, toutefois, l'accent sur le caractère coopératif de ces réseaux (58,4%). Caractère lié au média lui-même mais également à la subsistance de l'esprit de solidarité qui a accompagné le développement des réseaux de communication sur le net, ainsi qu'à l'éthique mutualiste si chère aux enseignants.

Lieux de débat (45,7%), les listes constituent de véritables agoras virtuelles où se confrontent les orientations, les choix pédagogiques mais pas seulement. Une liste apporte également un soutien moral, de l'information générale, une ouverture sur d'autres horizons, mais ces motivations apparaissent nettement en retrait.

Les motifs d'intervention les plus cités correspondent aux rôles attribués aux listes. 46,1% des enquêtés affirment participer pour donner une réponse, 35,6% pour poser une question, 33,8% pour débattre. L'analyse de contenu de 3 mois de communication (5112 messages) confirme ce déclaratif. Les trois principaux thèmes répertoriés sont : la pédagogie et la didactique (39,6%), l'administratif (18,5%), l'informatique (15,3%). Les intentions de communication prégnantes sont : répondre (47,3%), donner une opinion (23,4%), questionner (20,8%).

FJ>- Il y a un vieux débat entre spécialistes pour savoir s'il s'agit de "communautés virtuelles" ou de simples groupes de circonstance. Vous parlez de "réseau socio-technique". Pourtant certaines ont des traits communautaires : par exemple une stabilité des participants, un statut associatif, des rencontres physiques, des objectifs avoués. Pourquoi pas "communauté" ?

La notion de réseau socio-technique a le mérite, selon moi, de rendre compte à la fois du lien social qui unit les colistiers autour d'une préoccupation commune, "l'école primaire" dans le cas qui nous intéresse, et des moyens techniques permettant les échanges au sein de ce groupe. Trop souvent, la dimension sociale est masquée par la technologie prédominante. Une liste fédère des personnes autour d'un objectif commun, elles assurent le lien social, il est vrai, grâce à une technologie sophistiquée de mise en réseau aux qualités multiples : communication rapide, horizontale, multipolaire, écrite (autorisant une réflexion critique) ; possibilité de stockage, d'attachement de pièces jointes contenant du texte, de l'image, du son.

La notion de communauté rencontre un succès indéniable dans l'Univers d'Internet. Ce succès relève, à mon sens, à la fois de l'influence États Unienne mais aussi du marketing. Au États-Unis, le terme désigne toutes sortes de regroupements les plus disparates. Pour les professionnels du marketing, il renvoie à une technique de segmentation de clientèle.

La communauté renvoie aux modes de sociabilité traditionnels de la sociologie, elle suppose un lien fort, chaleureux entre ses membres qui partagent des valeurs profondes, une culture, une croyance, une éthique professionnelle, un mythe fondateur... Les trois listes pédagogiques investies n'en sont pas. Leurs abonnés partagent des intérêts communs, des valeurs et en ce sens, ces collectifs sont signifiants pour eux. Cependant, bien qu'efficace, authentique, le lien qui unit leur abonnés est bien trop superficiel, labile.

Ces réseaux ne font pas partie des "Nous communautaires" mais des "Nous sociétaires" pour reprendre la terminologie de Claude Dubar. L'affiliation n'engage que pour le temps et l'investissement que chacun veut bien y consentir. Pour autant, quelques listes de diffusion pédagogiques peuvent être qualifiées de communautés. Je pense plus particulièrement à des listes fermées d'enseignants militants, celles du mouvement Freinet par exemple.

FJ> - 2.000 abonnés c'est beaucoup mais en même temps c'est très peu par rapport au nombre des instits : environ 350.000. Comment expliquer cela alors que le taux d'adoption des listes dans le secondaire est nettement plus élevé ? Il y a-t-il une spécificité culturelle des enseignants du primaire qui favorise l'isolement ? Qui donne davantage le sentiment à l'enseignant d'être le "maître" isolément dans sa classe ? Est-ce lié au contraire à l'existence d'autres réseaux relationnels et à un encadrement socio-professionnel meilleur que dans le secondaire ?

Le taux d'adoption aux listes pour enseignants du primaire est effectivement minime, moins de 1%. Je l'explique avant tout par le profil très particulier des abonnés. Dans ma recherche, je montre qu'ils se caractérisent par un rapport particulier à la formation, au TIC et au savoir.

Ce sont des autoformants, des apprenants autonomes, créatifs, réflexifs. Curieux, ouverts ils saisissent toutes les opportunités de formation formelle ou informelle qui se présentent à eux. Ce processus existentiel se décline en une autoformation sociale sur les listes de diffusion, une coformation. Les colistiers s'entraident, se forment mutuellement. Leurs compétences dans le

domaine informatique dépassent le minimum requis pour communiquer sur le net. La majorité des enseignants ne peuvent revendiquer leur niveau de maîtrise des TIC. L'ordinateur est un auxiliaire dont ils ne sauraient se passer pour préparer la classe mais également pour faire la classe.

Ces explorateurs en matière de TICE ont introduit l'informatique dans leur classe non comme un enseignement supplémentaire mais comme un outil au service des apprentissages, ce qui dénote de leur orientation pédagogique.

Ils se définissent pédagogiquement en contraste avec le modèle de l'enseignement traditionnel, magistro-centré. Leur rapport au savoir s'inscrit dans une perspective socio-constructiviste. Médiateurs entre le savoir et l'élève, ils visent à faciliter la construction de ses connaissances par l'apprenant. Ils affirment un tropisme pour les pédagogies actives, coopératives.

Beaucoup de mes informateurs m'ont déclaré "se retrouver sur les listes". Ils peuvent enfin parler pédagogie avec des maîtres qui leur ressemblent alors que dans leur école ça n'est pas possible avec leurs collègues. Je ne crois pas que l'isolement soit plus prégnant pour les enseignants du primaire que du secondaire, je pense même que l'isolement pédagogique est sûrement plus important dans le secondaire car les disciplines sont très cloisonnées. J'ajouterai que, si les listes permettent une ouverture, elles devraient faire plus d'émules au sein des populations les plus isolées...

Les listes du primaire sont des réseaux pédagogiques, tandis que les listes du secondaire sont "des réseaux disciplinaires" comme l'a montré Béatrice Drot-Delange dans sa thèse. Les listes du secondaire sont plus spécialisées, leur objet est moins large ce qui explique peut être une adhésion supérieure car il y a moins de déchet.

Toujours selon Beatrice Drot-Delange, il semblerait que les listes du secondaire concernant les disciplines les moins bien installées fassent plus d'émules car elles catalysent les craintes, les insatisfactions et les aspirations à une meilleure reconnaissance. Le professeur du secondaire se concentre sur la didactique de sa discipline, sur les contenus de savoir tandis que l'instituteur ou professeur des écoles, de par sa polyvalence, la globalité de sa tâche, s'intéresse davantage à la pédagogie. Chaque liste possède une identité collective qui transparaît à travers le discours pédagogique qu'elle véhicule.

Le modèle pédagogique sous-jacent sur les listes du primaire est à l'opposé de celui pratiqué par une majorité des maîtres, à savoir, la pédagogie traditionnelle transmissive. Je crois que nombre d'enseignants du premier degré ne s'abonnent pas ou se désabonnent parce que leur identité professionnelle diffère par trop de l'identité collective qui se dégage des listes pédagogiques.

***FJ**>- Ces listes ne courent-elles pas le risque d'être ghettoisées ? Vous parlez vous-mêmes d'enseignants "atypiques"...*

Elles ne courent pas ce risque, elles le vivent et l'ont toujours vécu puisque ce phénomène a toujours été hyper-marginal. Il ne concerne qu'une minorité d'enseignants atypiques de par cette conduite sociale originale dans le cyberspace. L'effectif des listes augmente graduellement mais leur audience reste infime.

Plutôt que "ghettoisé", qui évoque une situation de ségrégation, de parage, je préférerais, "marginalisé".

FJ>- Les chiffres disent aussi quelque chose d'autre et qui est commun à presque toutes les listes de diffusion d'enseignants : le nombre de profs branchés sur Internet augmente sans cesse et les effectifs des listes sont quasi stables. Est-ce le média qui est déjà périmé ? Les nouveaux utilisateurs ont-ils des attentes différentes de celles des listes ?

De toutes les corporations, celle des enseignants est la plus équipée en informatique connectée. Les maîtres sont de plus en plus compétents en matière de TIC mais pourtant le nombre d'abonnés des listes n'augmente que dans des proportions infimes. Pourquoi en effet ? Les listes constituent-elles déjà un média dépassé ? Quel est leur avenir sur les dix ans à venir ? Ces questions constituent autant de perspectives de recherche futures pour moi. J'ai certes quelques hypothèses mais elle restent à tester. La première concerne le degré d'investissement professionnel des enseignants. Pourquoi lire, écrire, débattre "Ecole" en ligne sur son temps libre alors que l'on se sent déjà complètement dévoré par le métier d'enseignant ? En définitive, peu de maîtres sont prêts à consacrer plusieurs dizaines de minutes quotidiennement à cette activité. N'oublions pas que 80% des instituteurs et des professeurs des écoles sont des femmes et que, dans notre phalocratie, c'est sur leurs épaules que reposent la majorité des charges familiales et domestiques ! L'usage professionnel de l'ordinateur par les enseignants se résume généralement à préparer la classe grâce aux logiciels de traitement de texte et de publication et à consulter quelques sites ressources.

La deuxième hypothèse concerne l'utilisation des médias en formation. j'ai pu remarquer que les listes de diffusion sont utilisées en complémentarité d'autres moyens d'information, de formation sur et hors ligne. Les plate-formes de formation en ligne proposent différents outils dont des espaces de discussion entre apprenants. L'avenir des listes se situe probablement dans ce genre de dispositif où elles peuvent faciliter la coopération, la coformation voire la collaboration, c'est à dire la réalisation commune d'un projet par le groupe solidaire.

L'effet de mode joue énormément sur le net, après un engouement rapide les listes semblent moins prisées au profit de médias plus récents, plus tendances (chat, blogs...). Dans le cyberspace, la surenchère technologique est perpétuelle, souvent au détriment des usages qui ont à peine le temps de s'installer.

FJ>- Cependant on peut penser que la diffusion des TIC chez les enseignants développe un "esprit de réseau" qui favorise les échanges avec les pairs et l'utilisation des TIC comme média culturel. La nouvelle génération d'instits devrait se tourner vers les listes...

Mon observation des usages des TIC par les enseignants m'incline à répondre par la négative. L'"esprit réseaux" existait déjà du temps du minitel chez les membres du réseau télématique Freinet, si bien décrit par Christian Derrien dans la thèse qu'il lui a consacré. Toutes les écoles disposaient d'un minitel, pourquoi seulement une minorité d'enseignants s'est-elle lancée dans les échanges inter-profs ? Avec Internet, l'environnement technique s'est largement "ergonomisé", vulgarisé. La communication de groupe par des forums, des listes de diffusion est à la portée de tous. Mais je constate que beaucoup d'internautes ont une attitude de consommateurs plus que de coopérateurs, les maîtres n'y échappent pas. Les pionniers d'Internet affirment qu'avec l'explosion d'Internet, le phénomène s'est amplifié. Un forum, une liste est un bien public qu'il faut s'approprier, comme le dit Smith.

Dans le cas présent, je ne pense pas que le dispositif technique et son appropriation par les enseignants suffisent à créer une coopération à grande échelle. La majorité des enseignants sait utiliser une messagerie électronique mais combien cadrent avec le profil que j'ai dépeint précédemment ? Tant que les enseignants persévéreront dans leur individualisme, je doute d'un essor remarquable des médias coopératifs. A quand un véritable travail d'équipe, une coformation instituée, à grande échelle pour que nos connaissances réunies fassent plus que la somme de nos connaissances ? Les TIC constituent un des leviers qui peuvent faire évoluer l'identité professionnelle des enseignants mais pas le seul comme certains s'évertuent à nous le suggérer.

***FJ**>- Une autre question fait débat à propos de ces listes c'est leur place dans la formation des enseignants. Dans quelle mesure y contribuent-elles ?*

Les enseignants n'assignent pas spontanément un rôle formatif aux listes de diffusion pédagogiques. Ils se sont inscrits pour s'informer, pour se procurer des ressources concrètes, utilisables rapidement ou encore pour se documenter au sujet d'une pédagogie particulière. Toutefois, lorsque j'ai interrogé mes informateurs à propos du caractère formatif des listes, ils ont acquiescé très majoritairement : ces réseaux contribuent à leur formation professionnelle puisque la pédagogie, la didactique, la vie scolaire en constituent l'objet. Ils en veulent pour preuve les changements opérés dans leurs pratiques de classe directement influencés par la lecture de messages de colistiers. Le plus souvent ces évolutions professionnelles concernent des techniques, des activités, des domaines scolaires précis mais parfois c'est toute une organisation, une façon de faire classe qui est bouleversée, et par delà, une vision de l'école, une vie professionnelle.

La formation sur les listes résulte d'échanges horizontaux entre pairs confrontés à des situations, des difficultés. Les colistiers mettent en résonance leurs savoirs, ils coopèrent, se coforment. Les listes procurent de l'information ciblée à des pédagogues en recherche, soucieux de se perfectionner. Elles participent à leur autoformation, une autoformation :

- sociale, les abonnés apprennent dans et par le groupe social
- informelle, la fréquentation des listes donne lieu à des apprentissages spontanés
- d'accompagnement, les colistiers y complètent leur formation professionnelle
- existentielle, appropriation du pouvoir de se former par soi-même, de s'autoproduire.

Les listes pédagogiques du primaire sont de véritables niches naturelles pour la coformation, l'autoformation des maîtres.

***FJ**>- Pourtant les listes ne reçoivent ni reconnaissance officielle ni soutien financier de l'institution. Une situation que partagent également la plupart des listes du secondaire. Qu'est ce que cela nous apprend des rapports entre l'institution et les enseignants ? Opposition, divorce, discrédit,...* ?

Cela n'est pas tout à fait exact. Les listes bénéficient d'un soutien institutionnel indirect car c'est le Comité des Réseaux Universitaire qui les héberge. Soulignons également que les listes Freinet sont gérées et animées par un enseignant bénéficiant d'une mise à disposition en faveur de L'ICEM (l'Institut Coopératif de l'École Moderne).

Cartables.net reçoit une aide financière de la direction de la technologie depuis 2002. Un début de reconnaissance en quelque sorte qui concerne également Listecolfr puisqu'elle est adossée à ce site fameux chez les instits.

C'est assez maigre tout de même car les gestionnaires, animateurs, modérateurs de listes consacrent beaucoup de temps et de moyens à ces réseaux. Une reconnaissance sous la forme d'une décharge horaire serait la bienvenue. Par contre, je ne crois pas que l'institutionnalisation des listes soit souhaitable. L'efficacité des listes tient pour une grande part dans la coformation entre pairs partageant un intérêt commun et échangeant sur un réseau multipolaire et horizontal. La coformation s'arrange fort mal des rapports institutionnels, hiérarchiques qui briment la liberté d'expression, la spontanéité. Les listes indépendantes que nous connaissons sont de formidables réseaux de coformation actifs, réactifs, terreau de l'innovation, de la créativité.

FJ>- Un pourcentage important des enseignants du primaire va être renouvelé dans les 10 prochaines années. Déjà, dans certains cantons, il n'y a plus que de jeunes enseignants. C'est une situation qui pose problème pour transmettre la culture professionnelle et une partie de l'identité des instituteurs. Pensez vous que les listes de diffusion pourraient aider cette transmission ?

Ce renouvellement massif est à la fois une chance et un problème. Une chance parce que cela peut permettre une évolution des pratiques vers un plus grand professionnalisme (organisation des apprentissages, intégration des TIC, travail en équipe, autoformation ...). Dans le même temps, ils serait dommage pour les nouvelles générations de faire l'impasse sur toute l'expérience accumulée par les "anciens" au cours d'une carrière de près de 40 ans. Les listes pourraient permettre une socialisation professionnelle des débutants qui pourraient enrichir leur répertoire professionnel au contact des maîtres plus aguerris et surmonter plus facilement les difficultés inhérentes au début de carrière où l'on se sent souvent démuni, débordé, en état de survie. Une sorte de compagnonnage en ligne, qui présente l'avantage de faciliter les contacts, de les démultiplier. Cependant le faible taux d'adoption des listes ne nous incite pas à l'optimisme...

Dans certains I.U.F.M., des listes sont créées, au sein d'une promotion de professeurs stagiaires, afin de favoriser l'entraide, une analyse de pratiques constructive entre pairs. Sans trop de succès hélas... un réseau ne se décrète pas.

FJ>- Chez les instits, Béa, créatrice de Listecol, est un personnage. Je me suis toujours demandé s'il y avait un profil type des gestionnaires de liste. Qu'en pensez-vous ?

Béa est un mystère, elle se dévoile peu. Je me suis même demandé si elle n'était pas un personnage virtuel ! Mais non, elle existe, elle partage son activité professionnelle entre un mi-temps d'animatrice informatique et un autre mi-temps de coordinatrice ZEP / REP. Elle est hyper-compétente en informatique, c'est assez rare chez les enseignantes du premier degré. La quasi-totalité des animateurs informatiques du primaire sont des hommes. Elle en surpasse beaucoup et de loin !

Ajoutons qu'elle est parfaite dans son rôle d'animatrice, toujours prête à rendre service. Je n'exagère pas ! Les modérateurs ont effectivement un profil, le même que les abonnés, mais exacerbé surtout en ce qui concerne leurs compétences en informatique et leur capacité à s'autoformer, notamment dans ce domaine.

Jean-Marc Turban

professeur des écoles (à Saint-Quay Portrieux dans les Côtes d'Amor, Docteur en Sciences de l'Éducation (thèse soutenue le 6 décembre 2004 à l'Université de Rennes II, "les listes de

diffusion pour enseignants du premier degré : une expérience sociale formative"), membre du laboratoire de recherche, le CREAD (Centre de Recherche sur l'Éducation, les Apprentissages et la Didactique)

http://archive-edutice.ccsd.cnrs.fr/view_by_stamp.php?label=TICE&langue=fr&action_todo=view&id=edutice-00000767&version=1

5- Les Espaces Numériques de Travail

Agricole : Préférence Formations

Avec "Préférence Formations" l'enseignement agricole public se dote d'une structure de formation à distance efficace, riche de près de 70 dispositifs de FOAD, reposant sur des valeurs humaines et pédagogiques et la mutualisation. Le Café consacre un dossier spécial à cette nouvelle structure.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/foad/index2.php>

Schène lance un appel à projet pour les 4èmes

Piloté par le ministère, le Schène, Schéma de l'édition numérique pour l'enseignement, vise "à mieux prendre en compte les demandes exprimées par les enseignants et à assurer aux éditeurs la visibilité nécessaire pour produire les contenus dont l'Éducation nationale a besoin". Après de nombreuses consultations, le ministère publie un premier appel à projets concernant la classe de 4ème et 9 familles disciplinaires (arts plastiques, éducation musicale, EPS, histoire-géo, langues, lettres, maths, physique chimie, SVT). Pour chacune, il indique les ressources attendues du secteur privé. Ainsi en histoire-géo, ce sont essentiellement des banques de données (sur l'Europe du 19ème siècle, la colonisation, les mouvements nationaux) et des outils cartographiques en ligne qui sont attendus. Le ministère offre ainsi à d'éventuels éditeurs une étude de marché qui a l'avantage de reposer sur une enquête auprès d'enseignants spécialistes. Une première consultation du Café auprès de collègues atteste d'une certaine adéquation avec les attentes. Mais elle fait remonter des interrogations. Alors que le ministère encourage la pédagogie la plus traditionaliste et envisage la suppression de toutes les heures dédoublées (les seules qui permettent l'utilisation des TICE dans une situation autre que magistrale) les éditeurs pourront-ils amortir le développement de produits éducatifs ? Rappelons que des logiciels historiques, comme Geoplan ou Aplusix en maths par exemple, ont nécessité un travail d'équipe sur plusieurs années. Peut-on tenter de définir des supports pédagogiques et vanter "la liberté pédagogique" c'est-à-dire se désintéresser des questions pédagogiques ?

http://tice.education.fr/educnet/Public/contenus/schene/premier_appel

Sconet

Janvier 2006 : Sconet devrait être présent dans votre collège ou lycée. C'est ce qu'annonce EduScol qui présente ce nouvel outil qui remplacera les modules de gestion des élèves (base élèves, nomenclatures, bourses, absences etc.). En perspective : l'intégration dans les ENT.

<http://eduscol.education.fr/P1031/>

Les régions interpellent l'Etat sur les ENT

Selon une dépêche d'Educnet, les régions exigent un engagement plus ferme de l'Etat dans la mise en place des ENT (espaces numériques de travail). " Les Régions sont allées beaucoup

plus loin que leurs obligations, elles ont besoin d'être rassurées sur l'engagement de l'État" a déclaré C. Paul, vice-président de la région Bourgogne lors des Assises nationales des TIC qui se sont tenues les 19 et 20 mai à Poitiers.

Les régions demandent que l'Etat fasse un effort de formation et d'accompagnement des enseignants. En 2007, tous les établissements devraient être raccordés à des ENT régionaux proposant aux enseignants, aux administratifs, aux élèves et aux familles de nouveaux services. Alors que leur déploiement est en train de s'effectuer grâce aux investissements des collectivités locales, on peut craindre que l'Etat ait sous-estimé les mutations culturelles que suppose leur mise en œuvre.

Les ENT sont bien plus que de simples dispensateurs de contenus éducatifs. Ils devraient rendre l'Ecole plus lisible et plus communicante. Deux exigences auxquelles l'Ecole est mal préparée et dont on envisage d'ailleurs encore difficilement les conséquences éducatives et sociales. Comment effectuer cette révolution culturelle alors que le ministère promeut l'image la plus traditionnelle de l'enseignant et semble incapable d'accompagner la mutation ? La réponse est peut-être aussi à chercher du côté des nouvelles communautés éducatives.

<http://www.educnet.education.fr/aef/articles/html/aef-53098.htm>

Quels usages pour les ENT ?

A l'horizon 2007, les espaces numériques de travail devraient être ouverts dans toutes les régions. A côté d'usages pour les parents, les élèves et l'administration, ils devraient ouvrir la voie à de nouveaux usages chez les enseignants. Le ministère a réuni une équipe de 25 enseignants dans 6 disciplines (SES, Lettres, maths, documentation, physique - chimie et SVT) pour réfléchir à ces usages. Educnet propose plusieurs scénarios. Par exemple, en SES, l'ENT peut être utilisé pour prolonger après cours les débats ouverts dans la journée scolaire. En maths, il sert à réviser en SVT à exploiter une sortie pédagogique.

Ces scénarios sont tout à fait intéressants. Ils ne sont pas théoriques. Le Café s'est fait à plusieurs reprises l'écho d'expériences similaires. Ainsi le dernier numéro du Café donne en exemple un "ENT du pauvre" développé spontanément par des professeurs dans un collège de banlieue. Mais la généralisation de ces usages, aujourd'hui imaginés et portés par des enseignants particulièrement investis, suppose un accompagnement des enseignants et sans doute une autre économie de l'Ecole. A-t-on perçu cela rue de Grenelle ?

http://tice.education.fr/educnet/Public/services/bureau_virtuel/scolaire?affdoc=2

<http://www.cafepedagogique.net/disci/pratiques/64.php>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/pratiques/61.php>

6- Perspectives...

La Machine et l'Ecole

"Est-ce que Internet va changer les modes de relations ? Quelles sont les nouvelles "normes" (règles) plus ou moins inconscientes qui apparaissent dans ces relations? (non-hiérarchie? tutoiement?...?) Quelles sont les caractéristiques de ces relations? (éphémères? informatives? superficielles?...).. Que recherche-t-on? (des informations sûrement, mais quoi encore? être reconnu? montrer qu'on existe?...). Ces relations auront-elles une influence sur les relations "classiques" (celles où on s'embrasse, se touche, vibre à une même émotion, c'est-à-dire où le corps a une place)? Est-ce qu'elles les remplaceront? les exacerberont, au contraire, par un

effet systémique?" Jacques Nimier ouvre un chantier sur l'impact des TIC sur les relations entre les personnes et singulièrement la relation pédagogique. C'est incontestablement un thème qui mérite réflexion. Nos élèves sont tous nés après l'ordinateur et il est grand temps de réfléchir à l'impact des TIC sur leur mode de pensée. Jacques Nimier propose trois approches différentes des rapports entre la Machine et l'Ecole. Pour Bernard Camou, professeur de maths en Uruguay, "la machine et l'EIAH ne déplacent pas l'enseignant ; au contraire l'EIAH peut le relever seulement d'une partie de son large travail (rendant au même temps ses apprenants plus indépendants), pour qu'il puisse se concentrer sur les autres aspects de sa tâche, ces aspects qui font que la personne humaine soit insurpassable comme objet pédagogique et qu'une machine ne peut pas faire". Guy Pouzard, inspecteur général honoraire, montre la nécessité d'un apprentissage de la technique. "À la lecture de ces quelques lignes on peut voir si l'on veut bien en accepter le bien fondé, que l'apprentissage de la technique... est rendu indispensable par la nécessité première de ne pas confier aveuglément trop de pouvoirs à la machine... Le développement d'un minimum de culture " informativienne " ouverte (et c'est en cela que le travail des développeurs des logiciels libres doit être soutenu car il est capital), est nécessaire dans tout pays qui se veut ou se dit démocratique". Philippe Meirieu perçoit les changements induits par les TIC dans les mentalités mais en déduit une analyse très critique. A partir de l'exemple de la télécommande, il lui semble que la Machine infantilise son utilisateur. "Quand on sait que, d'après tous les chiffres dont nous disposons, les enfants passent en moyenne, sur une année, plus de temps devant la télévision, la télécommande à la main, qu'à l'école, il n'est pas étonnant d'entendre des professeurs se plaindre parfois d'être considérés comme des postes de télévision. Ils sont là, dans la classe, à parler dans un coin, pendant que leurs élèves s'adonnent à une multitude d'activités : certains remplissent leurs agendas, d'autres rédigent des textos, d'autres dessinent ou préparent un exercice pour le cours suivant... Et, de temps en temps, les élèves jettent un œil, dressent l'oreille, attirés par une image ou une expression ; ils sont attentifs quelques instants... avant de se remettre à faire tout à fait autre chose et de regretter qu'ici, malheureusement, on ne dispose pas de télécommande pour changer de chaîne quand on s'ennuie ! Ainsi la télécommande contribue-t-elle à la désintégration de l'attention. Elle fait voler en éclats la perception linéaire, encourageant l'esprit à la dispersion systématique, le sujet à l'agitation permanente". Et si au contraire la télécommande, parce qu'elle pousse à la curiosité, et si le jeu vidéo, parce qu'il incite au tâtonnement expérimental, pouvaient apprendre l'apprentissage ? C'est ce que nous souffle Jason L. Frand, professeur à l'UCLA, dans un article paru dans Educause en septembre 2000 signalé dans le Café 44. Jacques Nimier nous invite à enrichir son débat.

http://perso.wanadoo.fr/jacques.nimier/dossier_outils.htm

<http://www.educause.edu/pub/er/erm00/articles005/erm0051.pdf>

Educause analyse le Mobile Learning

"Que nous le voulions ou pas, que nous soyons prêts ou pas, le "mobile learning" représente le prochain pas dans la longue histoire de l'enseignement technologiquement assisté. Il présentera de nouvelles stratégies, de nouvelles pratiques, de nouveaux outils, de nouvelles applications pour réaliser la promesse d'apprentissages universel, personnalisé et connecté". Ellen D. Wagner annonce dans le numéro de mai d'Educause, l'irruption des objets mobiles dans l'enseignement. Une situation qui lui paraît incontournable, devant une évidente demande sociale, même si les Etats-Unis paraissent en retard dans le développement de ces technologies. Elle identifie trois domaines qui devraient connaître une forte croissance. En premier lieu le jeu éducatif, alors que déjà 170 millions de personnes jouent en ligne. En second c'est l'apprentissage des langues qui devrait faire appel à ces technologies. Le troisième domaine concerne les aides à la décision. Le défi technique devrait faire apparaître

de nouvelles interfaces. Mais le Mobile Learning devrait également avoir des effets scolaires : *"Étendre l'accès aux ressources éducatives depuis n'importe où et n'importe quand devrait amener de nouvelles questions pour savoir si cela va encourager ou non la triche. Quel effet aura le style très bref de communication propre aux mobiles sur l'approfondissement des connaissances ? Comment cette génération habituée au multitâche apprendra à construire une pensée critique ?"*. Educause s'est aussi intéressé aux 10 premières préoccupations des administrateurs des universités américaines en matière de TIC. Cette année les questions techniques, comme celles de sécurité et d'administration des systèmes ou encore les questions financières arrivent en tête loin devant la formation aux TIC. En queue de liste les services web.

<http://www.educause.edu/pub/er/erm05/erm053.asp>

Vie scolaire : La rentrée du C.P.E.

G. Bertili et G. Lamotte

Quelques conseils pour réussir la rentrée

1. L'année scolaire se gagne dès la **pré-rentrée** et dès les premiers jours de rentrée des élèves. Soyez vigilants sur les signes que vous adressez à vos collègues et aux élèves. Vous serez regardé, observé, jaugé et jugé en fonction de ces signes.

2. **La circulaire de rentrée** : ce qu'il faut retenir du côté vie scolaire.

La circulaire de rentrée, publiée au B.O. du 5 mai fixe 3 priorités :

- élever le niveau de formation des élèves
- développer l'éducation à la responsabilité
- consolider le pilotage de l'action éducatrice

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENE0500813C.htm>

et son rapide tour d'horizon du texte sur le site du CAREP : http://carep2.scola.ac-paris.fr/article.php3?id_article=198

Au niveau vie scolaire, il n'y a rien de précis et d'innovant dans la circulaire de rentrée 2005-2006.

3. **La pré-rentrée** :

Soignez votre présentation (être à l'aise dans vos habits par exemple). Préparez un petit mot de présentation personnelle pour ne pas être envahi par l'angoisse et par la peur. Ne pas le réciter mais disposer d'une trame. Définissez avec la direction la répartition de la distribution de la parole. Définissez la répartition des tâches et si deux CPE qui fait quoi, qui dit quoi.

Participez aux diverses réunions (accueil des nouveaux collègues, réunion avec les professeurs principaux, avec les professeurs coordonnateurs de disciplines). Prévoyez une réunion avec les personnels vie scolaire (si possible les accueillir longuement avant la pré-rentrée pour une journée d'informations et de formation).

Soyez à la fois discret et disponible pour parler de vous, de vos expériences, de votre conception du travail. Vous risquez d'être sollicité. Ecoutez et faites le tri entre différents points de vue, ne prenez pas partie entre les forces en présence, entre les enjeux de pouvoir ou autres. Laissez du temps et de l'énergie pour affiner la rentrée qui s'enclenche dès le lendemain

4. **Prendre votre poste (des pistes non exhaustives)**

* Définir le profil du poste avec le chef d'établissement (la répartition des classes, des tâches, des bureaux ...)

* Récupérer clés, pass, badges d'accès

* Rassembler les outils existants

* Observer et comprendre le fonctionnement de l'établissement

* S'imprégner de l'histoire et du vécu de l'établissement (lire les comptes rendus de CA, de CVL...), code photocopieur et nombre de copies attribuées, mode d'accès et de restauration au self, négociation de l'emploi du temps et des modalités de répartition des tâches entre collègues (si plusieurs).

* Organisation et fonctionnement de la vie scolaire (emploi du temps des SE, MI, AED, MDP, répartition des postes et responsabilités, modalités d'évaluation intermédiaire ...)

* Installation du bureau (rangements, dossiers élèves, téléphone, répertoire interne, répertoire académique)

5. Recensement de tous les outils, dispositifs et nécessaires de travail (non exhaustifs):

* outils généraux relatifs aux élèves :

carnet de correspondance, cahier de texte, livret scolaire (BEP et BAC), cahier d'évaluation et de notation (avec tous les bulletins de toute la scolarité, très pratique pendant les conseils de classe), liste des élèves, emploi du temps (classes, salles, professeurs).

* outils relatifs à la discipline :

règlement intérieur, charte vie scolaire, imprimé retenues, imprimé exclusions de cours, imprimé rapport incidents élève, imprimé convocation élève, registre des sanctions, registre des exclusions de cours.

* outils relatifs au traitement des absences :

imprimé relevé des absences et retards (passage 1ère heure), cahier d'appel (ou feuille d'appel), fiche de désignation des responsables des cahiers de texte et d'appel.

* outils relatifs au suivi des élèves :

fiche de suivi, fiche entretien, fiche de bilan scolaire ou comportemental, fiche d'auto évaluation, carnet de bord.

* outils relatifs au fonctionnement de l'équipe vie scolaire :

projet vie scolaire, cahier de liaison CPE/personnels vie scolaire, grilles anciennes et vierges des emplois du temps et de répartition des postes des personnels vie scolaire, imprimé absences et échanges de service entre personnels vie scolaire (procédures de traitement, d'accord et de gestion de ces absences à voir avec la direction et entre CPE), fiche autorisation d'absences personnels (pour vous en cas de besoin)

* Outils relatifs à la sécurité :

plan de l'établissement, protocole des procédures de sécurité, plan d'évacuation des élèves en cas d'incendie et/ou de crise.

* Outils de travail avec les autres personnels :

imprimés de communication interne (avec la direction, les services), protocole établi par infirmerie, liste des personnels (enseignants, direction, intendance et autres), répertoire des numéros internes (et le fonctionnement), fiche et procédures d'accord de changements de cours (qui reçoit, qui accorde, qui gère, qui informe les élèves des changements de cours), procédures affichages absences des enseignants (tableaux prévus, imprimés cahiers d'appel etc)

* Et pour s'imprégner de la culture de l'établissement :

projet établissement, comptes rendus CA, comptes rendus CVL, outils de formation de délégués, bilan de l'ancien collègue sur les classes ou élèves à suivre particulièrement (s'il existe).

Evidemment toutes les fournitures nécessaires (agenda, éphéméride, classeurs, chemises, crayons, gommes, ciseaux, taille crayons, stylos, colle etc...)

6. L'accueil des élèves (des pistes non exhaustives)

* penser l'accueil avec la direction et les différentes équipes (personnels vie scolaire, CDI,

infirmière, AS ...)

- * répartition des tâches (salles d'accueil, classes accueillies, préparation et affichage des plannings et des listes («élèves, professeurs principaux, salles ...))
- * préparation de la note destinée aux professeurs principaux pour accueillir les élèves
- * documents à fournir aux élèves (carnet, couverture de carnet, règlement intérieur, carte de lycéens, imprimés fédérations parents d'élèves, livrets d'accueil, documents intendance, fournitures à acheter)
- * documents d'appui des professeurs accueillants (liste de classe, emploi du temps, feuille d'appel, procédures à respecter pour les retardataires, communication avec la vie scolaire ...)
- * Passage du CPE dans les classes, et si possible accompagné par les personnels de vie scolaire (mot de bienvenue, rappel du règlement intérieur avec mise en perspective de quelques points importants ...)
- * Si possible, questionnaire de rentrée et planning d'entretien avec les élèves
- * Prévoir un temps de bilan avec la direction et les professeurs principaux pour les absents (appel des familles, relance, études des demandes d'inscription, de redoublement ...)

7. Installer la gestion des retards et absences (des pistes non exhaustives)

- * vérifier l'arrivée et l'installation du logiciel de traitement et de gestion des retards et des absences
- * si vous ne le connaissez pas, demandez conseils et aide aux anciens et à la société de production
- * définir les justificatifs acceptés
- * définir les alertes (à partir de combien d'absences le logiciel attire votre attention, envoie un courrier)
- * définir avec l'équipe vie scolaire les modalités de collecte (appel 1ère heure dans les classes, appel des parents, SMS aux familles, passage systématique des élèves à la vie scolaire)
- * définir la répartition des tâches (qui informatise, quels motifs acceptés, quels motifs qui doivent attirer l'attention et nécessitent la prise en charge immédiate par le CPE)
- * Nombre d'absences tolérées
- * La périodicité des envois aux familles
- * Quels types d'absences nécessiteront un entretien systématique avec les élèves
- * Les outils de prise en charge des absences
- * Les outils de signalements des absences à l'inspection académique (en principe 4 demies journées non justifiées par mois)
- * Les outils de repérage et de communication avec la direction
- * Le travail sur l'absentéisme avec les différentes équipes (infirmier, assistance sociale, médecine scolaire, conseiller d'orientation psychologue)
- * Quels dispositifs d'écoute, de gestion et de suivi (commission absentéisme, cellule d'écoute, équipes-relais) à mettre en place plus tard dans l'année (et après concertation) s'ils n'existent pas déjà.

8. Installer le suivi des élèves et instaurer le travail d'équipe et la relation inter-services et vie scolaire (des pistes non exhaustives)

- * recenser les outils existants et les adapter si nécessaire (voir chapitre prendre le poste)
- * mettre en place de nouveaux outils (fiche de suivi, fiche entretien, fiche de bilan, fiche d'auto évaluation, carnet de bord, cahier de suivi ...)
- * rencontrer au plus vite les différents services pour comprendre leur place et leur fonctionnement
- * établir les procédures de communication (imprimé, utilisation des casiers, échanges de coordonnées) rencontre et de travail
- * établir les protocoles (infirmier, urgences sociales ou judiciaires en cas d'absences de ces personnels)

* établir la périodicité des réunions et de la manière de travailler ((participation au entretiens avec les élèves, avec les familles, les relances, la distribution des convocations, la prise des rendez-vous (cahier ou imprimé))

* Se faire connaître de l'environnement de l'établissement et des partenaires externes (se présenter en Mairie, collectivité locale, commissariat, gendarmerie, commerces, associations de quartiers, PJJ, juge pour enfant, Service éducatif auprès du tribunal SEAT), s'enquérir des démarches de contact et de rencontre, le cadre de leurs interventions si besoin ...

Les textes à connaître (le choix est arbitraire et non exhaustif

A. Documents de référence toujours d'actualité

Loi no 89-486 du 10 juillet 1989 : la loi d'orientation Jospin n'est certes plus d'actualité mais reste une base utile pour une approche comparée de l'actuelle loi Fillon.

A voir ici : <http://www.ac-creteil.fr/eps/TextesOfficiels/textesfondam/1007891.html>

Le site Vie-publique.fr expose en ces termes l'esprit de la Loi Organique Relative aux Lois de Finances (http://www.vie-publique.fr/decouverte_instit/approfondissements/approf_212.htm) : « La LOLF vise à moderniser la gestion publique et à renouveler la nature et les outils du contrôle parlementaire, en confiant aux gestionnaires publics davantage de liberté en contrepartie d'une plus grande responsabilité.

Son principal objectif est de passer d'une culture de moyens et d'une responsabilité de conformité, à une culture et une responsabilité de performance. La gestion publique sera donc orientée vers les résultats et la recherche de l'efficacité, tandis que la transparence des informations budgétaires et la portée de l'autorisation parlementaire seront renforcées. »

Pour comprendre ce qui va changer : un comparatif à étudier sur le site de l'académie

d'Orléans-Tours : <http://www.ac-orleans-tours.fr/rectorat/documentation/files/gestion/lolfordonnance1959.pdf>

Loi d'orientation pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 (dite loi Fillon) :

<http://www.loi.ecole.gouv.fr/web/templates/homeII3.php?NodId=122>

○ **Les textes réglementant les différentes fonctions et métiers de l'équipe vie scolaire.**

Décret du 11 mai 1937 (R.l.r. 843-0): statut des maîtres et maîtresses d'internat des lycées et collèges

http://www.snes.edu/memos/mi/mi_a1.htm

Décret du 27 octobre 1938 (R.l.r. 844-0): statut des surveillants d'externats des collèges modernes.

http://www.snes.edu/memos/mi/mi_a2.htm

Circulaire n°68-381 du 1er octobre 1968: organisation du service des MI-SE

http://www.snes.edu/memos/mi/mi_a3.htm

Note de service 87-084 du 10 mars 1987 (R.l.r.552-0): sur la surveillance

http://www.snes.edu/memos/mi/mi_a4.htm

Décret no 86-83 du 17 janvier 1986: dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat prises pour l'application de l'article 7 de la loi no 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat.

<http://www.ac->

rouen.fr/rectorat/profession_mise/170186A.rtf?PHPSESSID=eb02c4466f2c456a14a5fbabc2f1fa46

Circulaire n°2003-092 du 11 juin 2003: encart du B.O. n°25 relatif aux assistants d'éducation
<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/25/encart.htm>

Décret n°70-738 du 12 août 70: décret relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation.

<http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/PFHAI.htm>

Circulaire 82-482 du 28 octobre 1982 : Mission des conseillers d'éducation et des conseillers principaux d'éducation

<http://www.ac-creteil.fr/cpe/DocumentsTelechargeables/TextesDeReference/Circulaire82-482Du28-10-1982.pdf>

○ **Organisation des établissements**

Organisation du collège : décret n° 96-465 du 28 mai 1996

http://www.cnefei.fr/pdf/documentation/Textes_references/Vol_1/D_96_465.pdf

La commission permanente

Décret du 30 août 1985 - Art. 26 (modifié par le décret n° 90-978 du 31 octobre 1990).

<http://www.legifrance.com/texteconsolide/MCHCX.htm>

Le projet d'établissement : loi n° 89-486 susvisée du 10 juillet 1989, article 18

<http://www.ac-creteil.fr/eps/TextesOfficiels/textesfondam/1007891.html>

conseil de classe : Décret du 30 août 1985 Art. 33 (modifié par les décrets n° 90-978 du 31 octobre 1990 et 2000-620 du 5 juillet 2000).

<http://www.legifrance.com/texteconsolide/MCHCX.htm>

La nouvelle classe de 3ème : arrêté du 2 juillet 2004 (BO n°28 du 15 juillet 2004)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0401438A.htm>

Suppression des Travaux Pratiques Encadrés : Arrêté du 9-12-2004

BO du 6 janvier 2005 :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/1/MENE0402726A.htm>

« Article 1 - Dans chacune des listes des épreuves terminales de l'examen du baccalauréat des séries économique et sociale (ES), littéraire (L) et scientifique (S) figurant à l'article 1er de l'arrêté du 15 septembre 1993 susvisé, l'épreuve de travaux personnels encadrés est supprimée ainsi que le coefficient, la nature de l'épreuve, la durée de l'épreuve et le renvoi correspondants. »

Création et organisation des STG (Sciences et Techniques de Gestion) : Arrêté du 14 janvier 2004 (BO n° 7 du 12 février 2004) :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/7/MENE0400018A.htm>

Le texte rappelle que « Article 1 - L'accès à la classe de première dans la série "sciences et technologies de la gestion" est ouvert :

- aux élèves orientés dans cette série à l'issue de la classe de seconde générale et technologique ;

- aux élèves titulaires d'un diplôme de niveau V obtenu à l'issue du cycle de détermination de la voie professionnelle et qui sont admis à poursuivre leurs études dans cette série, soit en classe de première, soit en classe de première d'adaptation à horaires aménagés, conformément aux dispositions fixées par le ministre chargé de l'éducation nationale.

L'accès à la classe terminale "sciences et technologies de la gestion" est subordonné à

l'accomplissement de la scolarité en classe de première de cette série. »

○ **Travailler avec les collègues**

circulaire n°97-123 du 23 mai 1997: mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel.

<http://www.ac-reims.fr/ia51/dipeae/originaux/Circulaire%20no%2097-123%20du%2023%20mai%201997.htm>

circulaire n°93-087 du 21 janvier 93: rôle du professeur principal dans les collèges et les lycées.

<http://www.ac-creteil.fr/eps/TextesOfficiels/organiseeps/210193c.html>

circulaire n°86-123 du 13 mars 86: missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information.

<http://savoirscdi.cndp.fr/metier/textesofficiels/1980-1989/c860313.htm>

Circulaire n°91-248 du 11 septembre 91: missions et fonctionnement du service social de l'éducation nationale

http://www.crdp.ac-grenoble.fr/edition/cederom/vm/demo/html/T1_12_2.htm

○ **Droits et devoirs des élèves**

Code de l'éducation (art L511-1 et L511-2) :

http://www.vie-lyceenne.education.fr/textes/codeeduc_art%20L511-1-2.php

Extraits du Livre V du code de l'éducation concernant la vie scolaire.

Contrôle de la fréquentation scolaire :

Décret n°04-162 du 19 février 2004: contrôle de l'assiduité scolaire

<http://admi.net/jo/20040220/MENE0400161D.html>

Circulaire n°04-054 du 23 mars 2004: contrôle et promotion de l'assiduité des élèves soumis à l'obligation scolaire

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/14/MENE0400620C.htm>

La laïcité : un an d'application de la loi du 15 mars 2004 : loi n° 2004-228 du 15 mars 2004, encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics

<http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/PEEA8.htm>

Et sa circulaire d'application : circulaire du 18 mai 2004 relative à la mise en oeuvre de la Loi n°2004-228 du 15 mars 2004: encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/21/MENG0401138C.htm>

Conseils des délégués pour la vie lycéenne (CVL)

décret n° 85 924 du 30 août 1985 modifié (art. 30, 30-1, 30-2)

<http://www.legifrance.com/texteconsolide/MCHCX.htm>

Conseils des délégués pour la vie lycéenne (CVL) : généralisation en 2000 mais expérimentation dès 1998.

Les textes réglementaires ont été plusieurs fois modifiés de manière à « actualiser les dispositions contenues dans la circulaire n° 2000-104 du 11 juillet 2000, relative à la composition et aux attributions du conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL), afin de prendre en compte les modifications du décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement, introduites par le décret n° 2004-563 du 17

juin 2004.

L'objectif poursuivi est de rendre le système de représentation des lycéens plus simple, plus lisible et plus cohérent, afin d'améliorer le dialogue entre les lycéens et les autres membres de la communauté éducative sur les questions touchant à la vie et au travail scolaires. »

Circulaire n° 2004-116 du 15 juillet 2004 (dernier texte) : Composition et attributions du CVL.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/29/MENE0401599C.htm>

Fonds de vie lycéenne: Circulaire n°2001-184 du 26 septembre 2001

<http://www.education.gouv.fr/bo/2001/36/regl.htm>

Engagement des jeunes : Note de service n°2003-216 du 8 décembre 2003

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/47/MENE0302768N.htm>

Circulaire n°2002-026 du 1er février 2002: publications réalisées et diffusées par les élèves dans les lycées.

http://www.vie-lyceenne.education.fr/textes/circ_2002_026.php

Circulaire n°91-052 du 6 mars 91: droits et obligations des élèves des lycées, collèges et établissements régionaux d'enseignement adapté.

http://www.vie-lyceenne.education.fr/textes/circ_91_052.php

Décret n°91-173 du 18 février 91: droits et obligations des lycéens qui modifie le décret n° 85-924 du 30 août 1985 modifié relatif aux établissements publics locaux d'enseignement.

<http://www.presse.ac-versailles.fr/Textes/Circ1991.htm>

La maison des lycéens : Circulaire n° 91-075 du 5 avril 1991.

http://www.vie-lyceenne.education.fr/textes/circ_91_075.php

○ **Sanctions et discipline**

Procédures disciplinaires

Circulaire n° 2004-176 du 19 octobre 2004

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENE0402340C.htm>

Organisation des procédures disciplinaires dans les EPLE

Circulaire n°2000-105 du 11 juillet 2000 (modifiée par la circulaire précédente)

<http://www.aideeleves.net/reglementation/organisationprocedures.htm>

Dossier d'accompagnement des textes sur la discipline à l'école: parus dans le B.O. spécial n°8 du 13 juillet 2000

http://www.ac-nancy-metz.fr/VieScolaire/Textes_circ/discipline_acc.htm

Le règlement intérieur

Circulaire n°2000-106 du 11 juillet 2000

<http://savoircdi.cndp.fr/metier/TextesOfficiels/2000-2010/c20000711.htm>

Procédures disciplinaires (punitions et sanctions) : BO spécial du 8 juillet 2000 (www.education.gouv.fr/bo/2000/special8/proced.htm)

Les 14 fiches synthétiques et explicatives de cette circulaire d'Eduscol et le dossier

d'accompagnement <http://www.eduscol.education.fr/index.php?./D0111/preambule.htm>

○ **Accueil et Intégration Scolaire**

Le secteur de l'AIS génère une foule de textes réglementaires. Pourtant, de la loi à la réalité, il y a parfois-souvent un fossé...

Circulaire n° 82-2 et 82-048 du 29 janvier 1982: mise en oeuvre d'une politique d'intégration en faveur des enfants et adolescents handicapés.

<http://www.aideeleves.net/reglementation/integration82.htm>

Circulaire n° 91- 302 du 18 novembre 1991: intégration scolaire des enfants et adolescents handicapés.

<http://www.ardecol.ac-grenoble.fr/bases/ais.nsf/0/012116269c897c9141256990003815e4?OpenDocument>

Circulaire n° 92-194 du 29 juin 1992: accueil des enfants porteurs de V.I.H.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/ia88/ienrambervillers/textes/sida.htm>

Circulaire n° 93-248 du 22 juillet 1993: accueil des enfants ou adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période dans les établissements publics et privés sous contrat des premier et second degrés.

<http://afa.asso.fr/AIDEaspd.htm>

Circulaire n°98-151 du 17 juillet 1998: assistance pédagogique à domicile en faveur des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

http://www.coridys.asso.fr/pages/juridique/assis_pedago.html

Circulaire n° 2001-061 du 5-4-2001: financement de matériels pédagogiques adaptés au bénéfice d'élèves présentant des déficiences sensorielles ou motrices.

<http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010412/MENE0100757C.htm>

Circulaire n° 2002-024 du 31 janvier 2002: mise en oeuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit.

<http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010412/MENE0100757C.htm>

Circulaire n° 2002-111 du 30 avril 2002: adaptation et intégration scolaires, des ressources au service d'une scolarité réussie pour tous les élèves.

<http://www.education.gouv.fr/botexte/bo020409/MENE0201156C.htm>

Circulaire n° 2003-093 du 11 juin 2003 : scolarisation des enfants et adolescents présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant, accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/25/MENE0301317C.htm>

Circulaire n° 2003-100 du 25 juin 2003: organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire ou supérieur pour les candidats en situation de handicap.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/27/MENE0301373C.htm>

Circulaire n° 70 du 11 décembre 1992: orientations de la politique de santé mentale en faveur des enfants et adolescents.

<http://www.ch-charcot56.fr/textes/c111292.htm>

Circulaire n° 90-083 du 10 avril 1990: missions des psychologues scolaires.
http://www.ac-guadeloupe.fr/Cati971/Prem_Degre/ais/textes/90083.html

Circulaire n° 2001-035 du 21 février 2001: scolarisation des élèves handicapés dans les établissements du second degré et développement des unités pédagogiques d'intégration (UPI).

<http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010301/MENE0100364C.htm>

Les assistants d'éducation - auxiliaires de vie scolaire: un "questions-réponses" sur le site Education.gouv.

<http://www.education.gouv.fr/handiscol/textes/assist.htm>

Guide de l'AIS, la réglementation pour scolariser tous les élèves: un cédérom à commander au CRDP de Montpellier.

<http://www.crdp-montpellier.fr/librairie/Detail.aspx?idResGen=227>

B. La loi Fillon : un texte fragilisé

Loi d'orientation pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 (dite loi Fillon)

Fragilisée par la censure partielle du Conseil Constitutionnel, ses décrets d'application rejetés dans leur grande majorité par le CSE du 7 juillet dernier, la Loi Fillon peine à trouver sa légitimité.

L'un des rares textes à avoir retenu l'assentiment du CSE est le projet de décret relatif à l'adaptation des examens pour les élèves handicapés. Après le vote de la loi sur le handicap dite "loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées".

de février 2005, on s'attendait à ce que le monde éducatif apporte sa pierre à l'édifice de l'intégration. Le décret s'inscrit dans l'esprit du discours du 6 juillet, Gilles de Robien disait: "1 - La politique en faveur de l'égalité des chances se traduira par une première série de textes présentés au conseil supérieur de l'éducation ou au comité technique paritaire, en application de la loi. [...]"

- Les examens et les concours de l'enseignement scolaire ou supérieur seront mieux aménagés pour les candidats présentant un handicap."

Cependant, à bien lire le projet, et en le comparant à la dernière circulaire en date, celle du 25 juin 2003, on ne trouve aucune avancée ou modification sensible en matière d'adaptation d'organisation des examens. La circulaire du 25 juin 2003 est même davantage précise, puisqu'elle passe en revue les différents cas de figure:

Accessibilité des locaux

"la salle d'examen doit être rendue accessible aux candidats (exemples : plan incliné, ascenseurs aux dimensions, toilettes aménagées et infirmerie à proximité...)"

Installation matérielle de la salle d'examen: on y détaille l'utilisation des machines à Braille, des PC; la nécessité d'un bon éclairage pour les élèves handicapés auditifs pratiquant la lecture labiale; la présence d'interprètes en LSF pour les oraux, les conventions d'écriture Braille en mathématiques.

Ainsi que la présence d'un secrétaire. Elle prévoit aussi de ménager un temps de récupération indispensable pendant la pause méridienne: en effet, avec le tiers-temps accordé pour rédiger, les candidats finissent bien souvent après les autres.

La possibilité d'ouvrir un centre d'examen spécial pour les élèves handicapés hospitalisés était

déjà prévue. La seule (mini) nouveauté est l'ajout (NDLR : en italique), dans le projet actuel de "Les autorités académiques ouvrent des centres spéciaux d'examen pour les examens ou concours dont elles assurent l'organisation*, si certains candidats accueillis dans des établissements hospitaliers pour des séjours de longue durée ou recevant des soins en liaison avec ces établissements ne peuvent aller composer dans des centres ouverts dans les établissements scolaires."

Le texte de 2003 disait: " S'agissant des examens ou concours du second degré ou des BTS, les autorités académiques doivent prendre les mesures permettant l'ouverture de centres spéciaux d'examen si certains candidats accueillis dans des établissements hospitaliers pour des séjours de longue durée ne peuvent, quelles qu'en soient les raisons, aller composer dans les centres ouverts dans les établissements scolaires."

La montagne et la souris?

La panoplie concrète ou théorique (non exhaustive, bien sûr)

A. Les sites utiles

Les sites officiels ci-dessous recèlent une mine d'information sur les textes de références, les ressources et les liens vers d'autres sites où le CPE fureteur pourra trouver son bonheur. On remarquera particulièrement les sites des académies de Créteil, Versailles et Nantes

<http://www.education.fr>

<http://www.education.fr/bo>

<http://www.arfe-cursus.com>

<http://www.enseignement-professionnel.gouv.fr>

Rapport Thélot : ce rapport issu de la commission Thélot a inspiré en partie la loi Fillon mais va beaucoup plus loin dans ses propositions.

<http://www.debatnational.education.fr/>

L'orientation de nos élèves

<http://www.onisep.fr>

<http://www.education.gouv.fr/orient/default.htm>

http://www.ac-reims.fr/datice/res_peda/SIO/sio.htm

<http://www.orientation.ac-versailles.fr/eao>

<http://www.ac-creteil.fr/saio/Welcome.html>

Sites spécifiquement dédiés aux CPE où ils peuvent trouver des outils pratiques et théoriques pour encadrer, suivre les élèves, penser le projet vie scolaire, instaurer un travail d'équipe, réfléchir sur le métier, etc...

<http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/cpe>

<http://www.ac-nice.fr/viescol>

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/cpe>

<http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/cpe>

<http://www.ac-grenoble.fr/evs>

<http://www.ac-orleans-tours.fr/rectorat/viescolaire/viescolaire.htm>

http://artic.ac-besancon.fr/vie_scolaire

<http://www.ac-nantes.fr/peda/cpe/index.htm>

<http://www.ac-creteil.fr/cpe>

http://www.asienbangkok.com/Ens_secondaire/cpe_1/cpe_3.htm

(Pour avoir une excellente idée de la notion de Projet Vie Scolaire, très en vogue

actuellement)

A compléter avec ces sites incontournables :

Le site de l'IUFM de Paris demeure une référence en matière de ressources pour les conseillers principaux d'éducation. Il contient à la fois les textes officiels, les textes de réflexion, les articles et les travaux des stagiaires 1ère et 2nde années.

http://www.paris.iufm.fr/consulter/acces_sites/cpe/index.php3

Ce site qui fut un des pionniers ne l'est plus. Il faut prendre avec prudence les informations qu'il contient et se méfier du forum.

<http://cpe.online.free.fr>

Un site nouveau dans le paysage du Web : Cpe et Vie scolaire (actualité de la vie scolaire, échanges et mutualisation des outils)

<http://www.viescolaire.org>

Des sites où chaque CPE ou acteur de l'éducation peut trouver des informations utiles sur des sujets spécifiques comme la violence, la drogue, le projet vie scolaire ou autres. Ils ne sont pas exhaustifs

<http://www.obsviolence.pratique.fr>

(observatoire de la violence scolaire)

<http://www.eduscol.education.fr/D0004/accueil.htm>

et

<http://www.eduscol.education.fr>

(beaucoup de ressources éducatives)

<http://www.vie-lyceenne.education.fr>

(tout ce que vous voulez savoir sur la vie lycéenne : délégués, CVL, CAVL, CNV, CSE)

<http://www.espace-citoyen.be>

(un site de référence sur la citoyenneté)

<http://www.crdp.ac-grenoble.fr/dfplus/bienvenu.htm>

(délégué flash en ligne)

<http://www.drogues.gouv.fr>

(toutes les informations utiles sur la drogue)

<http://innovalo.scola.ac-paris.fr/PNI2/Actions/10flaub1.htm>

(Présentation de nombreuses innovations dans les EPLE)

http://eduscol.education.fr/D0093/r_bdd.htm

(Recherche des actions innovantes par académie, niveau, thème, discipline, modalités.)

<http://www.educagri.fr/infoprat/reglinterieur/FP-mesuresaccomp.pdf>

(Mesures d'accompagnement des punitions et sanctions dans les établissements d'enseignement agricole)

<http://www.europe-et-laicite.org>

(Toutes informations utiles sur la laïcité et la démocratie)

<http://www.aideeleves.net>

(le site d'un instituteur spécialisé, consacré à l' AIS (Accueil et Intégration Scolaire)

Des sites de revues papier ou électronique où la réflexion peut se nourrir

<http://ancpe.fr>

(Site de l'association nationale des PE et de la revue « le Conseiller d'éducation, cette revue n'est pas réservée qu'aux CPE mais propose des réflexions et des outils à l'attention de tous les acteurs de la vie scolaire et de l'éducation en général.)

<http://www.lemonde.fr/mde>

(Le Monde de l'éducation)

<http://www.cahiers-pedagogiques.com>

(site des cahiers pédagogiques, revue connue et appréciée dans le monde éducatif)

<http://www.education.gouv.fr/stateval/revue/revue.htm>

(la revue mensuelle Education et Formation).

Le site Education et devenir constitue une bonne référence pour nourrir réflexion et pratiques.

<http://education.devenir.free.fr/>

Quelques sites de réflexion plus large sur les domaines de l'éducation (philosophie, sociologie, histoire de l'éducation)

<http://www.bernard-defrance.net>

<http://perso.wanadoo.fr/papiers.universitaires/papiers.htm>

http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/textes.html

: les publications de Philippe Perrenoud, sur de nombreux termes tels l'échec scolaire, l'évaluation, la professionnalisation....

Diffusion CPE/Vie scolaire. On ne saurait garantir la qualité du forum.

<http://www.egroups.com/group/cpe>

<http://www.egroups.com/group/cpe-start>

<http://www.egroups.com/group/CPEinitiatives>

B. Où trouver les outils de CPE ?

Des boîte à outils bien utiles !

L'IUFM d'Aix-Marseille propose un série d'outils de gestion de la vie scolaire:

gestion du bureau, gestion de l'équipe, internat, mais aussi suivi des absences, dispositifs de suivi des élèves, des fiches sur les sanctions et la discipline, délégués et des exemples de dossiers de rentrée.

L'IUFM présente sa "boîte à outils" comme "composée d'un panel d'outils informatiques utilisables au quotidien dans la pratique du conseiller principal d'éducation."

http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/cpe/boite_a_outils.htm

Dans le même esprit, l'académie de Créteil met à disposition de nombreuses fiches : CPE et parcours scolaire; le suivi de l'élève (au quotidien, à la semaine, pluriannuel, fiche de préparation du conseil de classe, fiche de commission de suivi

Les fiches sont téléchargeables en format pdf mais également en format Word, donc aisément modifiables et adaptables aux besoins de chacun.

<http://www.ac-creteil.fr/cpe/OutilsDeReflexion/SuiviEleve.htm>

Pour compléter votre panoplie, un tour sur le site de l'académie de Nantes : un mémento bien utile pour ne rien oublier des jours qui précèdent ou suivent la rentrée scolaire, des fiches actions et d'autres documents permettent d'aborder le mois de septembre en étant bien outillé.

<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/cpe/pages/index02.htm>

Au Primaire

P. Picard

C'est la rentrée... Alors, pour tous les nouveaux et tous ceux qui sont pleins de bonnes résolutions, la Café vous dresse la liste des incontournables pour qui veut profiter des ressources du Net pour sa préparation de classe...

1. Sites institutionnels

- La bible de votre année scolaire : la circulaire de rentrée... Donne les grandes orientations fixées par le ministère :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENE0500813C.htm>

- Les "programmes personnalisés de réussite éducative" prévus initialement par la loi Fillon ne sont finalement qu'expérimentaux. Un guide pour ceux qui souhaitent néanmoins se lancer... Attention, il ne devrait pas bouleverser votre vision du monde...

http://eduscol.education.fr/index.php?./D0072/PPRE_experimentation.htm

- Tout sur les nouveaux programmes sur Eduscol

<http://www.eduscol.education.fr/>

- Pour les étourdis, les programmes sont à

http://www.eduscol.education.fr/D0048/r_prim.htm

- Banquoutils, les évaluations (à ne pas confondre avec des exercices de "remédiation" !)

<http://www.banquoutils.education.gouv.fr/>

- J'ade, le nouveau logiciel d'évaluation CE2 et 6e

<http://cisad.adc.education.fr/jade/>

(les nouvelles évaluations CE1 ne sont pas disponibles en téléchargement sur le site du ministère)

- Scolarisation des élèves handicapés

<http://www.education.gouv.fr/handiscol/default.htm>

- Les ZEP

<http://www.cndp.fr/zeprep/>

2. Sites de mutualisation pour enseignants

- **Cartables**

Un site absolument incontournable, même si l'incroyable richesse des documents qu'il vous propose vous demandera forcément de fines recherches pour trouver la "philosophie pédagogique" que vous recherchez. Au bout de quelques mois d'utilisation, vous vous ferez aux auteurs "qui vous ressemblent".

<http://cartables.net/>

- **Prépaclasse** : comme son nom l'indique, pour assumer l'angoisse des débuts...

<http://www.prepaclasse.net/fichiers/angoisse.html>

- **Stepfan.net**

Un portail de plus ? En tout cas, une mine de ressources dans les différentes matières de l'école primaire (mat. et elem.)

<http://stepfan.free.fr/index.htm>

- **Et si votre IEN pouvait être une ressource ?**

Animé par une IEN et un conseiller pédagogique, ce site se veut être un pôle de ressources à destination d'enseignants, d'équipes de circonscription, ou de toute personne intéressée par l'éducation, l'enseignement, les institutions. Entrées multiples : ZEP, AIS, travail de l'IEN...

<http://perso.wanadoo.fr/m.duplessy/menu.htm>

- D'autres sites de mutualisation

<http://sitinstit.net/index.php>

<http://kalvinz.free.fr/Gomme%20et%20Gribouillages/index.htm>

3. Maternelle

Un portail (site renvoyant vers d'autres sites) pour tout retrouver :

<http://cednad.tripod.com/maternelle.htm>

Et les sites de nos chouchou(te)s : (Citrine Colomer et Stéphanie Leschiera, émérites rédactrices du Café) :

<http://maternelles.net/>

<http://lamaternelledestef.free.fr/>

4. Français

Bien lire

"Bien(!)Lire", le site d'accompagnement du plan de prévention de l'illettrisme réalisé conjointement par la Direction de la technologie (MEN) et le CNDP, renforce ses richesses. Il met à disposition de tous les adultes, enseignants, parents, documentalistes, associations intervenant auprès des enfants et des jeunes un ensemble de ressources pour prévenir les difficultés en matière de lecture et écriture, voire y remédier. L'interface simple et efficace donne accès à cinq grandes rubriques :

- "l'atelier" présente des pratiques destinées aux différents publics ciblés ;

- "la médiathèque" présente des ressources documentaires (informations officielles, bibliographies...) et des documents plus distanciés des pratiques (articles, contributions plus théoriques, interviews) ;

- un "syndicat d'initiative" oriente l'internaute dans un carnet d'adresses, notamment un annuaire des ressources régionales, et vers un portail ;

- un "espace d'échanges" comportant une foire aux questions et une rubrique consacrée aux réactions des internautes ;

- une rubrique d'actualités informant sur les manifestations ou événements dans le domaine de la prévention de l'illettrisme.

<http://www.bienlire.education.fr/>

Littérature de jeunesse

Arrivant en force dans les nouvelles instructions, l'observation réfléchie de la langue pose le problème des outils utilisables

-La base de données de référence

<http://www.ac-creteil.fr/crdp/telemaque/>

- Une liste d'activités pédagogiques à réaliser avec des livres

<http://ecthycre.edres74.ac-grenoble.fr/plailire/plailire.htm>

- Souterrain d'enfer

Philippe Tassel diffuse ses ouvrages sur le Net. Le texte illustré est disponible en fichiers pdf et en pages web. De nombreuses préparations scolaires faites par des collègues pour leur classe et des productions d'enfants sont disponibles, toujours en pdf et html.

<http://lencrier.net/>

- Des activités intéressantes pour l'enseignement de la compréhension et la si délicate Observation Réfléchie de la Langue (ORL)

<http://litteraturecycle3.free.fr/>

<http://orlf.free.fr>

- des "lectures expertes" d'albums pour savoir lire entre les lignes (voir aussi sur ce site le logiciel Idéographix, un étonnant traitement de texte pour les enseignants)

<http://www.lecture.org/exemples%20de%20lectures%20expertes.htm>

- et bien d'autres références sur

<http://perso.wanadoo.fr/tice.89/Pedagogie/Lecture/lecture.html>

-Sans oublier un site passionnant, bien que destiné aux enseignants du second degré (mais nombre de ces entrées vous séduiront, même par culture personnelle :

<http://www.weblettres.net/>

5. Maths

Une bible théorique et pratique par un prof d'IUFM

<http://jp.georget.free.fr/iufm/ensmaths/>

Des exercices en ligne sur

<http://championmath.free.fr/>

6. Sciences

LaMap

"La Main à la pâte" a essayé le goût des sciences à travers les écoles primaires avec une grande réussite. Les pages du site LaMap montrent l'intérêt de leur démarche, donnent des exemples, alimentent la réflexion.

http://www.inrp.fr/lamap/pedagogie/cahier_experience/cahier.htm

Un site local très riche

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ariege-education/sciences09/php/>

défis sur Internet

Un site pédagogiquement pionnier. Pour les élèves, il place l'élève en situation de "chercheur d'informations" pour finaliser l'acquisition ou le renforcement de nouveaux savoirs disciplinaires. Pour les enseignants, il suscite des échanges entre les enseignants sur l'utilisation d'Internet comme support d'apprentissage en classe. Un projet construit par des instituteurs pour des instituteurs...pour mutualiser nos compétences

<http://www.crdp.ac-grenoble.fr/defi/>

PrimLangues, un site pour les langues au primaire

C'est un véritable portail que le C.I.E.P., avec le soutien de la Direction de la technologie du ministère, ouvre au bénéfice de l'enseignement des langues dans le primaire. PrimLangues est d'abord un centre de ressources. Il propose les textes officiels, des bibliographies, de nombreux signets classés (méthodologie, sites d'enseignants, documents authentiques, documents didactisés, lexiques etc. pour l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'arabe, l'italien). On appréciera également les fiches documentaires sur les cédéroms, les malettes pédagogiques, les supports d'activités. PrimLangues propose également des séquences pédagogiques et de nombreuses suggestions pédagogiques (allemand, anglais, italien, arabe, portugais, russe, espagnol) validées pour le CE2, les CM1 et CM2. Le site donne également la possibilité d'établir des correspondances scolaires et invite les enseignants à participer à son animation. C'est dire qu'il se veut " institutionnel et convivial ".

Un pa

ri qui pourrait être tenu.

<http://www.primlangues.education.fr/>

7. EPS

- Programmer ses activités d'EPS en trois clics

<http://www.usep74.edres74.ac-grenoble.fr/fichespeda.htm>

8. Nouvelles technologies et internet

- **B2i**

Le dossier du Café pédagogique fait le point sur le sujet.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/b2i/>

- **SPIP Eva :**

Rien de mieux pour monter un site collaboratif (à condition de trouver un hébergeur acceptant le PHP !)

<http://spip-edu.edres74.net/>

- **Recherche sur Internet**

Vous connaissez Google et Yahoo... Mais connaissez vous Kartoo ? Une manière étonnante de cartographier très visuellement vos requêtes sur le web

<http://www.kartoo.com/>

9. Diversifier sa pédagogie, remédier, évoluer... Oui, mais comment ?

- **Un site tout à fait remarquable**, qui se singularise par la confrontation d'approches très différentes.

<http://francois.muller.free.fr/diversifier/>

- **L'aide aux élèves en difficultés et l'AIS**

<http://www.aideeleves.net/>

10 . Et pour se bouger les neurones..

Quelques sites pour la formation des enseignants :

- **L'IREDU**, des enquêtes qui décapent les idées toutes faites :

<http://www.u-bourgogne.fr/IREDU/new.htm>

- **De nombreux textes de Philippe Perrenoud**

http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/textes.html

- **Un florilège sur le site Aideseleves :**

<http://www.aideeleves.net/lectures/articles.htm>

Les disciplines du secondaire

Allemand

K. Goldmann

Les "Néos" - misez sur la promotion de l'allemand!

Votre CAPES pratique bien en poche, vous allez attaquer plein d'énergie, d'enthousiasme et avec le sérieux qu'on attend de vous cette "première rentrée". Les plus chanceux auront un poste complet de 18h, les autres seront TZR avec quelques heures ou non... Pas facile d'acquérir une expérience si l'on n'a pas ou trop peu d'élèves. Si c'est votre cas, utilisez ce temps en plus dont vous disposez pour valoriser votre discipline dans votre établissement et votre commune.

Pour ce faire, plusieurs possibilités s'offrent à vous.

Tout d'abord, il est important de connaître l'ADEAF (association pour le développement de l'enseignement de l'allemand en France), ses actions et d'y participer de préférence activement. Cette association oeuvre pour l'amélioration de la situation de l'allemand et a rencontré le ministère à plusieurs reprises cette année.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/allemand/adeaf/>

Puis, il y a plusieurs sites à connaître absolument pour faire le plein d'idées et de documents d'information:

Le nouveau site "Deutsch-Fans" vous propose de l'information présentée sous forme ludique, des fiches civilisation et bien plus encore pour les jeunes élèves.

<http://www.deutsch-fans.com/>

Le site de l'OFAJ pour connaître les événements organisés par l'OFAJ, les programmes d'échanges, les formations pour professeurs et les dossiers pédagogiques.

<http://www.ofaj.org/>

Le site du Goethe Institut Paris informe sur les actions culturelles mais vous offre également des dossiers pédagogiques complets, un cours d'allemand en ligne, du matériel de promotion et un générateur d'exercices en ligne.

<http://www.goethe.de/fr/par/frindex.htm>

FplusD - le portail langues franco-allemand qui vous renseignera sur les cursus doubles, les possibilités de rencontre et d'échange ainsi que de stages ou job en Allemagne.

http://www.fplusd.fr/main/homepage/index_html

Le CIDAL, le centre d'information et de documentation de l'ambassade d'Allemagne vous offre des informations en ligne mais aussi des brochures et documents papiers ainsi que des films au prêt.

<http://www.amb-allemande.fr/ambassade/cidal/index.html>

Le Deutsch-Mobil peut venir chez vous et faire une animation qui a fait ses preuves en matière de promotion. Attention, réservez rapidement!

<http://www.deutschmobil.com/>

Promotion mise à part, il est important de connaître votre site académique pour participer à la

vie éducative dans votre académie, connaître les réunions, les stages et les informations données par les IPR. Sur Educnet, vous trouverez une carte cliquable pour accéder au site allemand de votre académie.

http://www.educnet.education.fr/langues/carte_langues/allemand.htm

Des conseils pour votre "premier cours" sont mis en ligne sur le site de l'académie d'Amiens.

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/allemand/>

Pour la commande de vos livres en allemand, l'adresse à connaître et le Dokumente Verlag qui ne fait pas payer les frais d'expédition et offre des "remises prof" pour les commandes en nombre.

<http://www.dokumente-verlag.de/>

A connaître également, le site pour les langues en primaire, Primlangues.

<http://www.primlangues.education.fr/php/>

Pour rester en contact avec la communauté des professeurs d'allemand et même les professeurs de langue en général, inscrivez-vous à une ou plusieurs listes de diffusion. L'ADEAF propose une liste nationale, les académies ont très souvent la leur. L'académie de Versailles dispose d'une liste interlangues.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langues/liste.htm>

Il est important de connaître également les textes officiels qui concernent la discipline. Vous les trouverez bien sûr sur le site officiel du B.O. mais le tri reste à faire. Le portail langues de l'académie de Versailles présente des liens directs sur les textes parlant des langues.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langues/ressources/textoff/textoff.htm>

Si vous souhaitez trouver des correspondants individuels à vos élèves, le centre culturel Maison de Heidelberg à Montpellier dispose d'un fichier de candidats allemands et met les élèves en relation.

<http://www.maison-de-heidelberg.org/rubrique16.html>

Essayez de décorer votre salle et si vous devez la partager avec d'autres langues, négociez un coin à vous. Pour les voyages ou sorties à l'étranger, prévoyez votre temps de préparation assez "large". Il y a des délais de demandes d'autorisation à respecter (un mois minimum avant le départ), le temps que les élèves fassent des pièces d'identité et des autorisations de sortie du territoire... Renseignez-vous dès septembre sur les démarches de demande de subvention OFAJ dans votre académie (contactez le rectorat) car les dates et les modalités peuvent varier d'une académie à l'autre.

Anglais

C. Reymond

Voici quelques idées pour commencer l'année scolaire. Tout d'abord, des suggestions pour décorer la classe, puis des idées d'activités. Vous trouverez ensuite des adresses de sites qui pourront vous aider tout au long de l'année.

Décorer la salle de classe

• Bulletin board

Ces deux sites proposent de décorer la classe en impliquant les élèves. Vous y trouverez des idées pour fabriquer des guirlandes, des frises, des panneaux et autres posters composés des productions de chacun des enfants. Ceci s'adresse à de jeunes enfants, mais peut s'adapter à tous les niveaux de la maternelle aux classes de SEGPA des collèges. Les productions pourront être des empreintes de mains ou des dessins pour ceux qui n'écrivent pas, ou bien des mots, de courtes phrases ou des poèmes pour les plus avancés. L'important est que chaque enfant se représente d'une façon ou d'une autre, qu'il se présente aux autres, que les autres apprennent à le connaître, et que le produit final, fait des productions individuelles assemblées, représente le groupe classe dans une dynamique naissante. Les productions pourront aussi montrer ce que les élèves savent faire, les projets de la classe, etc. Ensuite, tout au long de l'année, vous pourrez les encourager à réaliser des aides mémoires visuels qui leur feront revoir ou découvrir du vocabulaire ou des notions, pourront servir de base à des leçons, puis seront utiles pendant les cours et même lors des contrôles.

<http://www.kinderart.com/bulletin/backtoschool.shtml>

<http://www.nea.org/helpfrom/growing/works4me/organize/boards.html#bulletin>

• Posters

Vous pourrez trouver beaucoup de posters gratuits en ligne, qu'il suffit de télécharger. Pour les transformer en affiches, il vous faudra une imprimante couleur qui imprime en grand format, ou, plus facile mais plus cher, vous pouvez enregistrer le poster sur une disquette, une clé USB ou un cd et l'apporter à une boutique de reprographie qui vous en fera le poster couleur ou les transparents que vous désirez. Voici quelques adresses, mais il y en a bien d'autres: (to stop smoking)

○ <http://www.cdc.gov/tobacco/pubs1.htm#posters>

○ <http://www.cloudnet.com/~edrbsass/FreeStuff.html>

(aller à Free Posters en bas de la page)

○ <http://www.posters4teachers.com/freeposters.php>

(une mine de liens à explorer, des posters sur tous les thèmes)

○ <http://print-a-poster.p-rposters.com/index.htm>

(free posters with famous sayings to print)

○ http://www.pdac.ca/miningmatters/teachers/pdf/news_0409_Its_Our_World.pdf

(plus complexe : 1 poster à lire pour y trouver des éléments)

• Quelques autres sites de posters, free packs et documents à télécharger

- Free "Share the World" pack, including a video, a poster, and teaching material

<http://www.sharetheworld.com/index.html>

- Anti-tobacco books, posters and videos

<http://www.cdc.gov/tobacco/pubs1.htm#posters>

- Lots of addresses to visit for free teachers and students packs and lots more
<http://www.freebies4ya.com/freebies/education.asp>
- Printable worksheets and material (including maps)
<http://www.nvnet.org/nvhs/edresource/hubpages/Worksheets.html>
- Free and paying material from the UK Embassy in Paris
<http://www.britishembassy.gov.uk/servlet/Front?pagename=OpenMarket/Xcelerate/ShowPage&c=Page&cid=1062156404586>

Comment commencer l'année

La longue liste de sites "back to school" qui suit vous permettra de choisir parmi de nombreuses possibilités pour :

- - vous faire connaître, ou inviter les élèves à se découvrir les autres, à travers des "ice-breakers", ou organiser des activités communicatives centrées sur des informations personnelles. Les anglo-saxons trouvent que c'est une bonne façon de faire connaissance, certains français trouvent que c'est trop personnel.
http://www.education-world.com/a_lesson/lesson019.shtml
<http://www.hcc.hawaii.edu/intranet/committees/FacDevCom/guidebk/teachtip/breakice.htm>
<http://www.eslcafe.com/ideas/sefer.cgi?Ice:Breakers>
- - inviter les élèves à réaliser des auto-portraits ou des livrets à travers lesquels ils présentent leurs goûts, leurs espoirs, leurs expériences, etc. Vous pourrez leur fournir un modèle en leur proposant votre propre montage et en les invitant à en discuter avec vous. Attention cependant aux « family trees » qui peuvent perturber des élèves ayant des problèmes familiaux.
<http://www.enchantedlearning.com/crafts/books/backtoschool/>
- - créer une dynamique de classe autour d'un projet qui durera un mois ou un an, mais qui donne aux élèves un but, et l'occasion de s'investir à long terme. Ce projet peut être une recherche genre "webquest", une réalisation (poster, exposition, site web) ou une action (échanger avec des correspondants, adopter virtuellement un animal, agir pour la protection de l'environnement ou faire découvrir un élément culturel ou architectural local). Une bonne piste est de rechercher des partenaires et des projets ou proposer le vôtre sur eTwinning :
<http://www.etwinning.net>

Vous pourrez aussi choisir des entrées en matière plus traditionnelles comme le texte "back to school" que je vous propose plus bas, ou les "bookquests" pour inviter les élèves à découvrir leur manuel. Je vous indique aussi le site de la banque d'outils où vous pourrez trouver des tests et activités pour inviter les élèves à s'évaluer afin de construire leur propre projet d'apprentissage, mais il me semble préférable de laisser aux élèves le temps de reprendre contact avec l'anglais avant de leur proposer cette activité.

Back to school in the world(texts for advanced students)

Texts in which students from all over the world describe their back to school spirit. You can assign a different country to groups of students who will report it to the class, and you can encourage them to find what is common to several students and also themselves. This can lead to a "back to school" discussion in class, during which students can talk about their fear and expectations for the coming school year.

<http://www.csmonitor.com/2001/0904/p13s1-lekt.html>

Back To School Special : How to start the year?

- Académie de Versailles :
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/anglais/formation/backtoschool/>
(conseils pour débutants et stagiaires, suggestions et pistes concrètes)
- Kids'domain :
<http://www.kidsdomain.com/holiday/school/>
(pour primaire : crafts, printables)
- Teaching Heart :
<http://www.teachingheart.net/backtoschool2.html>
(tips, lessons, poems, games)
- Abcteach :
http://www.abcteach.com/directory/theme_units/month_to_month/h_august/back_to_school/
(worksheets for activities like class survey, I am a star, my goals, poems)
- First School :
http://www.first-school.ws/theme/h_back_to_school.htm
(worksheets for Preschool)
- About.com :
http://esl.about.com/library/weekly/aabackschool_teacher.htm
(lots of links with ideas to plan your courses and suggestions to manage your classes and organise activities, like "brain friendly" or "getting to know your classmates")

Autres sites où vous trouverez des idées

- <http://www.proteacher.com/030005.shtml>
(primaire)
- http://atozteacherstuff.com/Themes/Back_to_School/
(primaire)
- <http://www.theteacherscorner.net/seasonal/backtoschool/>
(primaire, collège)
- <http://www.bry-backmanor.org/backtoschool.html>
(primaire)
- <http://www.childfun.com/modules.php?name=News&file=article&sid=166>
(see the links at the end of the page. Plutôt pour primaire)
- <http://www.kinderkornet.com/back.html>
(primaire)
- <http://www.teach-nology.com/worksheets/misc/back/>
(worksheets)
- <http://teachers.teach-nology.com/themes/holidays/back/>
(class rules, seating arrangements, name tags, classroom signs, worksheets, and a lot more.)
- <http://www.caslt.org/research/backtoschool.htm>
(links to sites of tips, activities and resources.)
- <http://www.songs4teachers.com/backtoschool.htm>
(free songs and poems to download)
- <http://www.preschooleducation.com/sback.shtml>
(words for all the basic songs for the youngest.)
- <http://www.dltk-kids.com/school/>
(kindergarten and primary : coloring pages and dot puzzles)
- <http://www.billybear4kids.com/graduation/back2school.html>
(planners, stationary, tags, etc.)
- <http://www.lessonplanspage.com/BeginSchool.htm>
(lots of activities, including this idea of a welcome to school letter full of bad advices to be

spotted and removed :

<http://www.lessonplanspage.com/SSLAOGremlinsGoToSchool-SchoolLifeIdea56.htm>)

- <http://www.yesiteach.org/back.htm>

(more activities, including "me in a bag")

- <http://www.teachervision.fen.com/tv/curriculum/backtoschool.html>

(advices and activities, including tips for students to deal with bullies non violently.)

- http://www.themeunits.com/September_bk.html

(kindergarten and primary : all about me, 5 senses lessons, classroom management tips.)

- <http://www.fvsa.ab.ca/stm/welcome%20back%20to%20school%20page.htm>

(classroom management tips and lots of activities.)

- http://www.eduplace.com/monthlytheme/august/school_activities.html

(language art : word scramble, word search, survey, memory games.)

- <http://www.scholastic.com/familymatters/parentguides/backtoschool/index.htm>

(with learning style questionnaire and lots of tips for parents on the first day of school.)

- http://www.education-world.com/a_curr/curr264.shtml

(guide for beginner teachers)

- http://www.firstgov.gov/Topics/Back_to_School.shtml

(info from the US government)

- <http://www.infoplease.com/spot/01school1.html>

(various resources and tools for the whole year, useful for students and teachers : bios, history, maps, encyclopedia, quizzes, etc.)

- <http://www.2learn.ca/mapset/Enjoy/back2School04/enjoyschoolfinal.html>

(with projects)

- <http://www.eduhound.com/cat.cfm?subj=Back-to-School>

(activities and tips)

Pour le prof

- **Listes de discussion**

Deux listes de discussion, eTeach et eTeachNet vous proposent de discuter, échanger et même travailler à distance avec des collègues. Elles proposent aussi de nombreux documents dans leurs archives dont plusieurs bookquests pour différents niveaux et des pages de classroom vocabulary bien utiles pour la rentrée. Inscrivez-vous à :

<http://eteachnet.org/>

<http://teachers.domainepublic.net/cgi-bin/mailman/listinfo/e-teach>

- **Bookquests**

Vous trouverez un mode d'emploi des bookquests, et comment construire la votre, sur le site de l'académie de Paris :

<http://lve.scola.ac-paris.fr/anglais/bookquest.php>

- **Banqoutils**

Des outils indispensables pour tester vos élèves ou pour organiser des activités ciblées. Elle se composent d'exercices comme ceux des cahiers d'évaluation. Retrouvez le site officiel, qui ne cesse de s'enrichir :

<http://www.banqoutils.education.gouv.fr>

et le remarquable travail de notre collègue Yvan Baptiste pour la compréhension orale. Il a numérisé tous les documents prof, élève et sonores des cahiers d'évaluation de 1992 à 2001

<http://pedagogie.ac-montpellier.fr/disciplines/anglais/ressources/evaseconde/>

- Vous trouverez d'autres ressources pour la compréhension orale et sur les solutions techniques liées à l'enregistrement de sons dans cette page de l'académie de Montpellier.
<http://pedagogie.ac-montpellier.fr/disciplines/anglais/ressources/co/>
- **Teaching activities from the British council**
 - <http://www.teachingenglish.org.uk/download/britlit/britlit.shtml>
(short stories with resource pack)
 - <http://www.teachingenglish.org.uk/TRY/activities.shtml>
(lots of activities such as "adopt a word".)
 - http://www.teachingenglish.org.uk/try/resourcetry/resource_activities.shtml
(des idées d'activités et des guides pour faire une BD, étudier une pub, raconter une histoire. Site très concret, bien fait, utile.)

Arabe

M. Bakri

Textes officiels

Primaire

- - Le hors série numéro 4 du Bulletin Officiel de l'Education Nationale (BOEN) du 29 août 2002 publie le programme transitoire d'enseignement d'arabe au cycle des approfondissements à l'école primaire :

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2002/hs4/arabe.pdf>

- Sur le site du CNDP on trouve :

- les documents d'accompagnement du programme de langues vivantes - arabe cycle 3 :

http://www.cndp.fr/textes_officiels/ecole/doc-acc-arabe-c3-1.pdf

et :

- Fiches d'accompagnement du programme de langues vivantes - arabe cycle 3 :

http://www.cndp.fr/textes_officiels/ecole/doc-acc-arabe-c3-2.pdf

Enseignement professionnel

- - BO Hors-Série N° 4 du 25 juillet 2003 publie les programmes pour les langues vivantes pour le nouveau CAP. Pour consulter la partie concernant l'enseignement de l'arabe :

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2003/hs4/arabe.pdf>

Collège

- Sur le site du CNDP nous pouvons consulter les programmes d'arabe au collège :

- Programmes de 6ème pour la langue arabe :

http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprg_6/arabe6.pdf

- Accompagnement des programmes de 6e :

http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bacc_6/Arabe_6.pdf

- Programmes du cycle central (5e et 4e) :

http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprg_54/arabe.pdf

- Accompagnement des programmes du cycle central :

http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bacc_54/arabe_54.pdf

- Programmes d'arabe - langue vivante 2 - des classes de 4e et 3e :

http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprglv2/arabe.pdf

- Programmes de 3ème pour la langue arabe :

http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprg_3/arabe.pdf

- Accompagnement des programmes de 3ème :

http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/acc_prg3/acc_prg3_arabe.pdf

- Nouveaux programmes palier 1 - mise en application prévue à la rentrée 2006:

http://eduscol.education.fr/D0067/arabecoll_palier1.pdf

Lycée

- - Le BOEN HS N°7 du 3 octobre 2002 publie le Programme d'enseignement des langues vivantes en classe de seconde générale et technologique. Pour un accès direct au programme d'arabe LV1, LV2 et LV3 :

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2002/hs7/arabe.pdf>

- - Le BOEN HS N°7 du 28 août 2003 publie le Programme d'enseignement des langues vivantes en classe de première générale et technologique. Pour un accès direct au programme d'arabe LV1, LV2 et LV3 :

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2003/hs7/arabe.pdf>

- Le site EduSCOL publie la consultation sur les projets de programmes pour les langues vivantes de la classe de terminale des séries générales et technologiques. Pour consulter la partie concernant l'enseignement de l'arabe LV1, LV2 et LV3 :

http://eduscol.education.fr/D0014/Arabe_T.pdf

- Enfin, le site de Langue et Culture arabes de l'académie de Versailles consacre une page entière aux programmes d'arabe. Cette page est mise à jour régulièrement en fonction de l'évolution des textes officiels. Par conséquent, nous conseillons les enseignements d'arabe de s'y rendre régulièrement :

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/lesprogrammes.htm>

Les programmes des Sections Internationales Franco-Arabes

- - Vous pouvez consulter les programmes des Sections Internationales Franco-Arabes sur le site du Lycée-Collège Honoré de Balzac de Paris :

<http://lyc-balzac.scola.ac-paris.fr/>

- - Pour un accès direct aux programmex d'arabe :

<http://lyc-balzac.scola.ac-paris.fr/arabe/acar.htm>

- - Programmes de langue et littérature arabes des sections internationales franco-arabes conduisant à l'option internationale du baccalauréat (OIB) implantées en France :

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501413A>

Concours d'enseignement

- Concours d'enseignement: Agrégation, Capes et PLP

Pour tout savoir sur les concours d'enseignement : programmes, préparation, inscription, rapports du jury, résultats, etc, vous pouvez consulter le "site inter-universitaire" créée par Frédéric Lagrange :

<http://www.concours-arabe.paris4.sorbonne.fr/>

Tests d'évaluation

- **Les tests d'évaluation de l'équipe « pédagogie différenciée »**

Ces tests présentés ici sont le fruit du travail de l'équipe « Pédagogie différenciée-arabe » (INRP 1981-1991) et ont été publiés dans le premier rapport de recherche (1981-1984) de cette équipe. Pour l'essentiel, les considérations qui suivent sont une reprise de ce qui est dit dans ce rapport, aujourd'hui introuvable.

Il s'agit de tests d'évaluation formative, conçus dans le cadre d'une pédagogie différenciée. Ils s'adressent à des élèves de collège (LV1). Le professeur propose à ses élèves « des aides diversifiées pour comprendre le texte » et indique clairement à tous la « règle du jeu », sous forme de fiche de consignes. « Les élèves sont amenés à faire une autoévaluation pour le choix de l'aide qu'ils demandent éventuellement. Connaissant le barème, ils essaient d'éviter deux écueils :

- perdre des points en se surestimant, puisque la non-compréhension du texte est fortement sanctionnée

- ou ne pas en gagner assez en se sous-estimant et en demandant d'emblée une aide dont un peu de réflexion aurait permis de se passer » (Rapport INRP, p. 45-46).

« Chaque élève reçoit deux notes. La première rend compte de sa performance par rapport au niveau maximal qu'il se juge lui-même capable d'atteindre (en fonction de l'aide et des exercices choisis). La deuxième le situe dans la classe par rapport à un niveau théorique défini en fonction du programme » (Rapport INRP, p. 47).

La correction, contrairement à celle de bien des contrôles, donne lieu à des échanges fructueux, à des explications complémentaires, des révisions, ainsi qu'à une relecture des textes (souvent partiellement mémorisés spontanément par quelques élèves), et à une production orale intéressante. Ainsi, des élèves qui, à l'écrit, ne se sont pas aventurés dans la rédaction (par manque de temps, de vocabulaire, ou peur de faire trop de fautes...) ont des idées fort originales qu'ils expriment très correctement lors de la correction.

L'évaluation ainsi menée n'implique pas nécessairement une organisation du travail de la classe par groupes de niveaux. Mais elle remplit deux fonctions :

- en début d'année, le professeur qui prend en charge des élèves qu'il ne connaît pas peut adapter son enseignement à sa classe, en tenant compte des résultats globaux et/ou individuels ;

- en cours d'année, les élèves apprécient de pouvoir mesurer leurs progrès individuels dans chaque domaine, et la progression générale du groupe-classe.

Ces tests s'avèrent très utiles sur un point précis. Comme il existe généralement une seule classe d'arabe dans chaque établissement, on ne peut faire aucune comparaison entre classes. Avec les tests, il est possible de comparer les résultats des mêmes classes dans des établissements différents. Le jugement porté sur le niveau en arabe de la classe peut devenir moins arbitraire.

http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/testsevaluation_inrp.htm

• **La banque d'outils d'aide à l'évaluation diagnostique**

La direction de l'évaluation et de la prospective du Ministère de l'éducation nationale met à votre disposition, enseignants d'école, de collège ou de lycée (LEGT et LP), des ressources pour aider chacun de vos élèves.

La banque d'outils d'aide à l'évaluation diagnostique

<http://www.banqoutils.education.gouv.fr/>

Elle vous permet d'évaluer les compétences de vos élèves, facilement, immédiatement en classe, à tout moment de l'année scolaire, dans de nombreuses disciplines, de la grande section de maternelle aux différentes classes de seconde.

En complément des pratiques évaluatives habituelles de classe (avant, au cours ou après des séquences d'apprentissage) et indépendamment des méthodes pédagogiques que vous employez, c'est un point de vue "autre" sur les enseignements et sur vos élèves que les outils de cette banque offrent. Ils cherchent à interroger les compétences mises en jeu dans les apprentissages et vous permettront :

- d'apprécier, par une analyse des réponses des élèves, leur degré de maîtrise de la compétence évaluée,

- de les conduire plus loin dans leurs acquisitions en explorant les pistes pédagogiques suggérées.

Deux premiers outils d'évaluation pour la langue arabe sont désormais disponibles en ligne sur ce site. Tous deux sont consacrés à la discrimination auditive.

http://www.banqoutils.education.gouv.fr/nouveaux_outils.php#18

Le premier outil en ligne cherche à vérifier la perception correcte du phonème [r] qui peut être entendu comme un [l]. Pour chaque série de mots proposés, l'élève doit distinguer dans la chaîne sonore les sons [r] et [l]. Partie I- Le son [r] est-il entendu dans le mot en l'absence des sons [l] et [gh] ? (situations 1 et 2) Partie II -Dans quelle position et quel environnement vocalique et prosodique le son [r] est-il entendu comme un son [l]? (situations 3 à 5) Partie III- Y a-t-il perturbation de la perception auditive quand le son [r] est voisin du son [l]? (situations 6 à 8).

- Pour accéder directement au fichier multimédia en format mp3 correspondant au premier outil :

<http://www.banqoutils.education.gouv.fr/fic/C6KIPFFA1.mp3>

- Pour accéder directement au fichier PDF correspondant au premier outil :

<http://www.banqoutils.education.gouv.fr/fic/C6KIPFFA1.pdf>

Le deuxième outil en ligne cherche à vérifier la perception correcte du phonème [*] qui pose particulièrement problème aux débutants francophones. Ce phonème est en outre confondu avec d'autres qui sont plus ou moins proches. Partie I : Comment le son [*] est-il perçu en présence d'une voyelle /a/ longue et des diphtongues /aw/ et /ay/ ? Partie II : Dans quel cas le son [*] est-il confondu avec le son [ʔ] ? Partie III : Dans quel cas le son [*] est-il confondu avec le son [H]? Partie IV : Dans quel cas le son [*] est-il confondu avec le son [h]? Partie V : Dans quel cas le son [*] est-il confondu avec le son [gh]?

- Pour accéder directement au fichier multimédia en format mp3 correspondant au deuxième outil :

<http://www.banqoutils.education.gouv.fr/fic/C4KIPFFA2.mp3>

- Pour accéder directement au fichier PDF correspondant au deuxième outil :

<http://www.banqoutils.education.gouv.fr/fic/C4KIPFFA2.pdf>

La langue enseignée

La contribution de la discipline à la maîtrise du langage

- - Arabe et maîtrise de la langue, texte tiré du livret 2 du document intitulé

Accompagnement des programmes de 6^e, 1996 :

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/maitrisedelalangue.htm>

- - Arabe et citoyenneté, texte tiré du livret 2 du document intitulé Accompagnement des programmes de 6^e, 1996 :

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/arabeetcitoyennete.htm>

•

Repères pédagogiques

- - On trouvera dans ce document un certain nombre de principes réaffirmés par l'inspection pédagogique d'arabe, suite aux différentes visites et inspections réalisées ces dernières années. Ils sont présentés à la suite l'un de l'autre, sans ordre logique ni d'importance. Ils ont pour but d'inviter les uns et les autres (enseignants, conseillers pédagogiques et stagiaires) à réfléchir sur leurs pratiques et à tendre à une certaine unification :

http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/doc-pdf/dossier_Lignes_pedagogiques.pdf

Où trouver des documents pédagogiques

- - Midad en ligne, Magazine d'information et de documentation sur l'arabe et sa didactique :
http://crdp.ac-paris.fr/index.htm?url=d_librairie/production-CRDP.htm
- Pour les articles choisis, compléments et index des numéros:
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/midadenligne.htm>
- - Biographies d'auteurs. Des centaines de biographies d'auteurs arabes proposés par le site de Langue et Culture arabe de l'académie de Versailles :
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/BIOGRAPHIESAUTEURS.HTM>
- - Comptes rendus de lecture. Des centaines de documents proposés par le site de Langue et Culture arabe de l'académie de Versailles :
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/COMPTESENLECTURE.HTM>
- - Ressources iconographiques. Le site de Langue et Culture arabes de Versailles proposent également un large choix de ressources iconographiques utilisables en classe :
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/RESSOURCESICONOGRAPHIQUES.HTM>
- - Sites en arabe ou sur le Monde arabe est une autre rubrique du site Langue et Culture arabe de l'académie de Versailles qui vous proposent un très larges choix de documentation dans beaucoup de domaines : presse, histoire géographie, cinéma, musique, littérature, radio, etc :
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/SITESARABES.HTM>
- - Le site d'arabe de l'académie de Lyon propose des rubriques littéraires ainsi que des dossiers et des ressources pédagogiques :
<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/arabe/webarabe.html>
- - Le site d'arabe de l'académie de Montpellier propose lui aussi des rubriques intéressantes qui peuvent aider les collègues dans leur travail :
<http://www.ac-montpellier.fr/pedagogie/disciplines/arabe/index.htm>
- - Enfin et pour pouvoir travailler, visualiser et exploiter ces ressources citées ci-dessus, la page concernant les précisions techniques du site Langue et Culture arabes de l'académie de Versailles s'avère indispensable :
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/Technique/tech.htm>

Expériences et documents TICE langues et multimédia

- **L'école et les réseaux numériques en langues vivantes**
Annexe au rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale, juillet 2002 :
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/doc-pdf/annexe-ig.pdf>
- **Animation langues et TICE école, collège et lycée**
Document de février 2002, réalisé par Jeannine Bardy et Olivier Colas, membres du Centre d'Expérimentation Pédagogique Langues et Multimédia et du Centre de ressources en langues de l'académie de Versailles, dans la cadre des 9èmes journées Enseignement et Multimédia.
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/doc-pdf/langues-et-tice.pdf>
- **Des réflexions sur les pratiques multimédias**
Elaborées par le Centre de Ressources en Langues et multimédia de l'académie de Versailles que l'on trouve sur le site d'anglais de la même académie
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/anglais/default.asp>
- ...et qui peuvent être utiles à toutes les langues y compris l'arabe :
 - **Exercices et activités en ligne**
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langues/vitelu/exoenL.pdf>

○

La Gestion du groupe-classe en salle multimédia

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langues/vitelu/gestion.pdf>

○

Le Multimédia

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langues/vitelu/ficheMM2.PDF>

○

Intégrer Internet en cours de langues

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langues/vitelu/integrer.pdf>

○

Créer un document multimédia ou faire créer par des élèves un document multimédia en cours de langue vivante

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langues/vitelu/creer.pdf>

○

Projets d'échanges entre classes par courrier électronique

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langues/vitelu/cores.pdf>

○

D'autres contributions et réflexions au sujet des TICE et de leur intégration dans les pratiques pédagogiques peuvent être consultées également sur le site d'anglais de l'académie de Versailles :

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/anglais/tice/default.htm>

Projets où l'arabe peut avoir sa place

• Les défis Langues

L'intérêt d'un tel projet consiste notamment dans la possibilité faire un travail en ateliers ou groupes, favorisant initiative des élèves et leur autonomie. Pour plus de renseignements sur les thèmes et les conditions de participation :

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/defi/>

Arts plastiques

Elisabeth Troufflard

Les programmes

Tous les programmes et documents d'accompagnement pour le collège (textes au format .pdf à télécharger) :

<http://www.arts-plastiques.ac-aix-marseille.fr/off/off.htm>

Programmes limitatifs des enseignements artistiques en classe terminale pour l'année 2005-2006 et la session 2006 du baccalauréat. B.O. n° 11, 17 mars 2005.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/11/MENE0500399N.htm>

Le programme de l'option de spécialité en L et de l'option facultative toutes séries.

http://www2b.ac-lille.fr/education_musicale/Actualite/Pages/BAC%202006.pdf

Vie de la discipline

Le rapport Marland-Militello

La "mission d'information sur la politique des pouvoirs publics dans le domaine de l'éducation et de la formation artistique" a remis son rapport. Il propose de modifier les programmes et d'intégrer la dimension artistique dans les matières fondamentales. Il demande la mise en place d'une option artistique obligatoire au lycée.

http://www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/formations-artistiques.asp#formation_artistique

<http://actu.voila.fr/Depeche/ext--francais--ftmms--emploieducation/050630095737.apw0rlj4.html>

Educnet

A consulter sur le site d'Educnet : pratiques pédagogiques et travaux d'élèves TIC et Arts Plastiques, liens et documentation en ligne, textes et programmes, sujets des concours et examens, concours de recrutement.

<http://www.educnet.education.fr/arts/default.htm>

Un éditorial de Jean-Louis Langrognat, Inspecteur Général de l'Education nationale, Doyen du groupe des enseignements artistiques : "*L'expression personnelle de l'élève dans l'enseignement des arts plastiques.*"

<http://www.cndp.fr/archivage/valid/65987/65987-9441-11613.pdf>

Educart

Le site du ministère de la culture

<http://www.educart.culture.gouv.fr/>

Les listes de diffusion et lettres d'informations

- Liste de diffusion ARTS-TICE
<http://ldif.education.gouv.fr/wws/info/arts-tice-educnet>
- Le site de la "mission arts et culture" propose un abonnement à lettre d'information "L'école des arts". Elle informe une fois par semaine de l'actualité de l'éducation artistique ainsi que des mises à jour sur le site national arts et culture.
<http://www.artsculture.education.fr>
- Prof_arts_plast
http://fr.groups.yahoo.com/group/prof_arts_plast/

Les sites académiques

De nombreux sites académiques proposent des ressources pour les Arts Plastiques

- Académie d'Aix Marseille
<http://www.arts-plastiques.ac-aix-marseille.fr/index.htm>
- Académie de Nantes
<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/arts/artsplastiques/menu.html>
- Académie de Versailles
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/artsplastiques/default.htm>
- Académie de Caen
<http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/artsplastiques/>
- Liens vers les sites académiques
<http://www.educnet.education.fr/arts/academies.htm>

Le CNDP

Des brochures et vidéocassettes à commander

<http://www.cndp.fr/catalogues/arts2002/acrobat/01101911.pdf>

Des logiciels

Le site d'arts plastiques de Bordeaux propose une sélection de logiciels libres de droits à télécharger. On y trouvera par exemple The GIMP, ArtRage, Paint.net, des outils pour créer des animations de synthèse comme Blender3D, des outils vidéo comme Camstudio, etc.

http://artsplastiques.ac-bordeaux.fr/TICC_logiciel.htm

Documentation - CDI

B. Raoul-Réa

Logiciel documentaire et fichier GEP

Une des tâches qui s'impose à la rentrée est d'insérer le fichier GEP dans le logiciel documentaire de façon pouvoir démarrer les prêts avec les noms des élèves et les sections. Le Café pédagogique a sélectionné pour vous quelques fiches méthodologiques :

Pour le logiciel BCDI version 2 :

<http://crdp.ac-bordeaux.fr/c2000/fsov20.asp?menu=0&ref=/documentalistes/bcdi/gep.htm>
http://www.crdp.ac-grenoble.fr/doc/logidoc/bcdi/fiches/bcdi_gep.htm?image.x=42&image.y=12

Pour le logiciel BCDI version 3 :

Fiche réalisée par Dominique Molin, documentaliste au LP Gambetta (Bourgoin-Jallieu)
http://www.crdp.ac-grenoble.fr/doc/logidoc/bcdi/fiches/bcdi3_gep.htm

Pour le logiciel Superdoc version premium :

<http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/doc/recup/GepSDP.doc>

ou

http://www.citedoc.net/gestion/superdoc/fiches/5_8_remettre_le_pret_en_route.pdf

Pour le logiciel Diderot :

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/espace-cdi/tice/logdocs/Diderot/gep.html>

Prendre en main le logiciel Superdoc

Vous arrivez dans un établissement qui utilise le logiciel Superdoc ... voici une page qui va vous permettre une prise en main en attendant quelques jours de formation.

Une fiche par l'académie de Lyon ou bien encore sur Citedoc (site des documentalistes de l'enseignement catholique de Bretagne) ou encore sur le site superdoc (Aidel)

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/documentation/informat/superdoc/superdocsom.html>

<http://www.citedoc.net/gestion/superdoc/>

et la fiche en format pdf :

http://fichiers.aidel.com/docs/fichprat/SDPremium/Importation_GEP.pdf

Prendre contact

Si vous arrivez dans une nouvelle académie, voici une nouvelle rubrique pratique pour retrouver le service académique pour BCDI.

<http://club-bcdi.crdp-poitiers.cndp.fr/index.php?rub=bcdiacad>

Préparer des séances d'initiation

Pour préparer des séances d'initiation à la recherche documentaire informatisée, nous avons repéré quelques fiches. Mais vous trouverez dans la plupart des sites académiques des fichiers ressources.

Pour des séances avec BCDI2 ou BCDI3

<http://tice.education.fr/educnet3/Public/cdi/pedago/formation/eleves/bcdi>

http://www.ac-reims.fr/datice/cdi/pedagogie/bcdi_initia.htm

Avec le logiciel Superdoc par Hélène Cordier (Lycée de Manosque)

<http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/doc/data/inisecondeFR.pdf>

Avant de commencer les IDD - TPE - PPCP

Avant de commencer les TPE et les PPCP il peut être utile de jeter un œil sur cette fiche réalisée par Jacqueline Brunier et les documentalistes Drôme / Ardèche pour proposer un état des lieux et des compétences à mettre en œuvre par les élèves dans leurs travaux de recherche. (CDDP de Privas - 14 janvier 2002). A faire lire aux professeurs qui encadrent les TPE !

http://www.crdp.ac-grenoble.fr/cddp26/services/espacdoc/PAGES/TPE_%20PPCP.htm

Former à la maîtrise de l'information : tester Fredi puis l'utiliser !

Voici un logiciel qui sort fort à propos en cette saison. Avant de se lancer dans les projets et recevoir les élèves au CDI pour des séquences pour les amener vers la maîtrise de l'information, il faut essayer FREDI et l'adopter. Il permet de pouvoir proposer tout au long du collège une vraie progression dans les apprentissages documentaires. Ce logiciel, édité par le CRDP de Créteil, propose des parcours individuels aux élèves avec des fiches exercices, des fiches bilan. Il permet de formaliser les apprentissages et par là même de montrer aux collègues disciplinaires cette nécessité d'appropriation par étapes de la maîtrise documentaire. Fredi autorise les parcours individuels avec diagnostic et bilans. A chaque étape l'élève peut recourir à des aides par l'utilisation d'hyperliens pour les définitions ou par des fiches outils. Il pourra être intéressant de montrer les fiches bilans aux équipes pédagogiques, permettant peut-être de déceler des difficultés méthodologiques et de proposer de s'appuyer sur les prochains travaux de recherche pour une aide plus individualisée. Trois niveaux de diplômes sont proposés. Le logiciel est prioritairement destiné aux élèves de collège et aux élèves de seconde. Il est intéressant de noter chez les auteurs (Danielle Courtoux et Françoise Julien), cet intérêt dans la continuité des apprentissages.

Le paramétrage des données ne semble pas poser trop de problème.

Fredi : formation à la recherche de documentation et d'information, cédérom, Danielle Courtoux, Françoise Julien, Créteil, CRDP de l'académie de Créteil, collection Argos démarches, 2005, 60 €, 941CD030

<http://www.crdp.ac-creteil.fr/scripts/cyberlibrairie/resultatmulti.php>

Education civique - ECJS

F. Jarraud

1- Textes officiels

Le CNDP met en ligne les programmes ainsi que documents d'application et d'accompagnement pour l'école, le collège et le lycée.

http://www.cndp.fr/doc_administrative/essentiel/programmes.htm

<http://www.eduscol.education.fr/index.php?./D0009/LLPBPR01.htm>

2- Ressources générales

Les institutions

Déjà mentionné dans le Café, ce site présente en détail les institutions de la France. Il est parfaitement tenu à jour par sa webmestre, Isabelle Breil.

<http://membres.lycos.fr/isabellebreil/>

"Droits partagés"

"Nous proposons un outil qui ne prétend pas apporter des conclusions définitives, mais donner les moyens de réfléchir.. Nous souhaitons que ceci donne envie aux jeunes d'être partie prenante de la société". Le site Droits partagés se présente comme une boîte à outils riche de plusieurs milliers de documents sur les droits de l'homme. Un moteur de recherche permet une recherche thématique ou par mot-clé. Ainsi une recherche sur l'école restitue les principaux textes de l'histoire de l'enseignement. Le site permet aussi la création d'albums multimédia et disposera d'un espace enseignants.

<http://www.droitspartages.org>

Les Parcours civiques

Le Café pédagogique et le Cidem mettent en ligne des ressources pédagogiques pour accompagner les journées civiques officielles. Ainsi vous trouverez des dossiers pour la Journée de la mémoire de l'holocauste, la journée des droits de l'enfant et la journée de lutte contre le racisme.

<http://www.cafepedagogique.net/index4.php>

<http://www.cidem.org/>

<http://www.cafepedagogique.net/citoyennete/>

Un "Guide républicain" pour l'Ecole

Trois mois après sa mise en ligne partielle, le Guide républicain" voulu par L. Ferry paraît en coédition du CNDP et de Delagrave. "Former le citoyen ce n'est pas que transmettre des connaissances. C'est aussi inculquer des valeurs.. Le guide va combler cette lacune". Pour l'historien René Rémond, un des auteurs du Guide, l'ouvrage devrait faciliter l'enseignement de l'éducation civique. Pour le ministre " pour ne pas être victime des caricatures développées par un certain prosélytisme, pour ne pas céder aux sirènes du populisme, il faut des clés et des outils intellectuels.. et cet ouvrage en est un". Le Guide se compose de trois parties. D'abord un abécédaire des notions républicaines. Une deuxième partie recueille des textes de référence. Un dernier chapitre propose des chansons, des poèmes et des thèmes en débat. Une

quatrième partie était prévue : il s'agissait d'une banque de scénarios pédagogiques pour mutualiser les expériences des chefs d'établissement et des enseignants. Luc Ferry, invité par F. Fillon à présenter cet ouvrage, a expliqué qu'il n'avait pas été possible de les rédiger au milieu du débat sur la loi sur la laïcité. Pour autant le Guide aborde certains débats pédagogiques comme celui de l'enseignement du fait religieux, défendu énergiquement par R. Debray ("il n'est pas nécessaire d'être ignare pour être laïque"). L'école a-t-elle besoin d'affirmer les valeurs républicaines ? Sans doute, et F. Fillon souhaite que ce Guide devienne pour les élèves " un livre au quotidien". L'ouvrage sera envoyé dans tous les établissements à destination des documentalistes et des professeurs de français et d'histoire-géographie qui semblent plutôt être son public naturel.

<http://www.education.gouv.fr/actu/element.php?itemID=20046101154>

http://www.education.gouv.fr/actu/2004/guide_republicain.htm

Regards sur l'apprentissage de la civilité

"Une stratégie en matière de comportement ne sert à rien si les élèves ne voient aucun intérêt... à ce que leur propose l'école. On peut imposer l'obéissance, mais pas l'envie d'apprendre". Robin Alexander (Cambridge) lie civilité et apprentissage dans une étude de l'incivilité dans une perspective internationale. Il relève de fortes différences entre pays aussi bien dans l'intensité que dans les manifestations de l'incivilité. Eduscol publie le texte des Rencontres de la Desco d'octobre 2003 sur le thème de "l'apprentissage de la civilité à l'Ecole". Eirick Prairat (Nancy 2) lie l'incivilité à la "désacralisation de l'école" , un phénomène qui touche aussi bien parents qu'enfants et qui génère une indiscipline d'un nouveau genre.

http://www.eduscol.education.fr/D0122/r_civilite.htm

Les textes administratifs sur la laïcité

Textes fondateurs, lois antiracistes, lois laïques, circulaires, extraits du Code de l'Education, décrets, comptes-rendus des arrêts en Conseil d'Etat dans les affaires de voile : le ministère publie sur EduScol une batterie de textes qui montre la complexité, indéniable, de la situation actuelle. La jurisprudence du tribunal administratif est complexe et il est très utile pour les chefs d'établissement de la connaître. L'ensemble du dossier pourrait donner à penser que la loi sur le voile simplifiera tout cela. Pourtant sa lecture amène deux réflexions. Premièrement, ces dernières années ont vu les textes se multiplier de circulaire en décret, de code en arrêts. La multiplication de ces textes souligne plutôt l'incapacité de la loi à régler la question en conformité avec les principes de l'état de droit. Enfin une absence ne passe pas inaperçue : la Convention internationale des droits de l'enfant a été "oubliée" alors qu'elle a été ratifiée par la France et qu'elle apporte des garanties aux enfants (par exemple dans l'article 14-3).

<http://www.eduscol.education.fr/D0157/ref01.htm#nouveau>

En ZEP : des pistes pédagogiques

Le site des ZEP de Meurthe et Moselle est une mine d'or pour les enseignants. Et une des galeries concerne l'éducation civique. Elle comprend des notes de lecture sur les finalités de l'éducation citoyenne, ainsi que des articles (Perrenoud, Charlot, de Peretti, Costa-Lascoux etc.).

<http://www.ac-nancy->

[metz.fr/ia54/ZEPREP/Ressources%20diverses/Education%20civique/Education%20civique.htm](http://www.ac-nancy-metz.fr/ia54/ZEPREP/Ressources%20diverses/Education%20civique/Education%20civique.htm)

Le point sur la justice des mineurs

La Documentation française publie un excellent dossier sur la justice et les mineurs. Il donne

accès aux chiffres clés de la délinquance des jeunes, aux textes fondamentaux aussi bien sur la délinquance et sa répression que sur les droits des jeunes, particulièrement les nouveaux textes répressifs, ainsi qu'à des dossiers sur la violence scolaire. Ce dossier manque peut-être un peu de profondeur sociologique mais sera très utile pour motiver les adolescents et lancer études et débats.

http://www.vie-publique.fr/dossier_polpublic/jeunes_justice/index.shtml

La parité

Un dossier spécial sur la parité dans le Café pédagogique.

<http://www.cafepedagogique.net/disci/ecjs/32.php>

Immigration et intégration

Un dossier spécial du Café

<http://www.cafepedagogique.net/disci/ecjs/29.php>

Pour que l'Ecole soit aussi celle des pauvres

On le sait : l'Ecole a bien du mal à casser le cercle de la reproduction de la misère. Pire, elle accueille souvent mal le million de jeunes de moins de 14 ans vivant dans des foyers en grande pauvreté (moins de 140 euros par mois). Pour réfléchir à l'incompréhension entre ces familles et l'Ecole, un dossier sur EduScol.

<http://www.eduscol.education.fr/D0115/default.htm>

Pour aller plus loin...

Vivre la République

Comment rendre vivantes et intelligibles nos institutions ? Le CNDP apporte un précieux outil avec le coffret de deux DVD "Vivre la République".

Ce sont près de 250 séquences courtes, une dizaine de films représentant 5 heures d'écoute qui sont facilement accessibles. En effet le DVD propose des accès multiples. Ainsi le premier DVD est consacré à la démocratie et ses pratiques. On peut aussi bien y entrer par un choix d'acteurs de la démocratie que par les valeurs démocratiques. Chaque séquence illustre un thème précis et repose sur des images d'archives ou des entretiens. Les auteurs n'ont pas été frileux. Ils se sont attaqués à des débats de société réels et n'ont pas hésité à les politiser en mettant en valeur les débats parlementaires et le travail politique. Ainsi sont abordés le débat sur l'IVG, l'abolition de la peine de mort, l'accès à la nationalité, le don d'organes; des thèmes qui couvrent les différents points des programmes d'éducation civique.

Le second DVD concerne la constitution. Il donne accès à des séquences sur l'histoire des institutions, l'organisation des pouvoirs et montre le travail des acteurs politiques (président, premier ministre, députés etc.).

Comment utiliser ces DVD ? Bien sur on pourra s'appuyer dessus pour illustrer le cours avec un vidéoprojecteur ou pour lancer un débat. Les sujets sont accessibles mais posent les vrais enjeux. Et la brièveté des séquences (de quelques minutes à un quart d'heure) se prête bien à ces pratiques.

Mais Vivre la République convient également à un travail autonome des élèves. La navigation y est aisée. Le guide pédagogique qui accompagne le coffret propose des fiches pédagogiques couvrant les programmes d'éducation civique et d'ECJS ainsi que certains thèmes de SES. Des schémas complémentaires, un glossaire, une banque bibliographique et webographique complètent ces fiches.

Certes on pourra regretter que certains débats, plus récents, ne soient pas abordés. C'est le cas par exemple des questions de la laïcité ou de l'antisémitisme. Ou que certains acteurs soient

vus sous un angle réduit : les syndicats par exemple.

Mais "Vivre la République" est particulièrement bien adapté aux programmes d'éducation civique du collège et du lycée. Il est accessible aux élèves et permettra de rendre plus intelligibles les débats politiques de notre temps et, sans doute, de montrer le rôle réel des hommes politiques.

Vivre la République, coffret de deux DVD vidéo, SCEREN CNDP 2004.

<http://www.cndp.fr/Produits/detailSimp.asp?ID=44291>

Le jeu de la solidarité internationale

Proposé par l'ONU, Food Force est un superbe jeu, au graphisme superbe, qui simule la gestion d'une situation de crise alimentaire. Il fonctionne sur Mac et PC et est gratuitement téléchargeable. Attention il pèse quand même 227 Mo. Attention encore : il est malheureusement en anglais. Mais l'enseignant pourra facilement communiquer les règles du jeu. Il trouvera sur le site des fiches de leçons pour le collège et le lycée. Le jeu pourra être la base d'une réflexion sur la gestion de l'aide alimentaire qui pourra être approfondie grâce aux documents en ligne : photos, vidéos concernant des faits réels.

<http://www.food-force.com/>

Anne Frank

Anne Frank illustre le destin des milliers d'enfants juifs victimes de l'antisémitisme durant la seconde guerre mondiale. La Fondation Anne Frank ouvre un site en français où les écoliers de cycle 3 et les collégiens peuvent trouver une riche documentation pour une éducation contre le racisme et l'antisémitisme.

<http://www.annefrank.org/>

Politest

"Grâce au Politest vous allez pouvoir déterminer si vous vous situez à gauche ou à droite, ainsi que le parti politique dont vous êtes le plus proche". Développé par des étudiants de Sciences Po, le site pose une batterie de questions de société et arrive effectivement à déterminer l'orientation politique de chacun. Un bel outil pour faire comprendre aux élèves ce qu'est la gauche et la droite et plus généralement que les choix politiques renvoient à des choix de société. Le programme apporte également des informations sur la constitution européenne. Pour toutes ces raisons, Politest entre dans nos sites de référence !

<http://politest.chez.tiscali.fr/index.php>

Pour aller plus loin...

Sur l'Europe

Le projet de constitution européenne

Le référendum de 2005 sur le projet de constitution européenne est arrivé tard dans l'année scolaire. Mais il a suscité l'intérêt des jeunes avides de connaître les enjeux et les risques liés à son adoption ou son rejet. Ces curiosités ne faiblissent pas ne serait ce que parce que le "non" massif du 29 mai 2005 a pris une dimension historique. Cela justifie le nouveau dossier proposé par le Café. Il recense des données sociologiques et cartographiques pour étudier le vote du 29 mai ainsi que des textes pour alimenter les débats à venir. Aidez nous à entretenir notre nouveau dossier en nous signalant les ressources, françaises ou étrangères, que vous jugerez intéressantes.

Ainsi ce dossier complète le Décrypt Actu sur le projet de constitution publié sur le site de

France 5 Education. Ce dossier propose des fiches pédagogiques de l'école au lycée et des animations pour réfléchir aux enjeux du projet.

Le dossier "Avant et après le référendum "

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/constit/index.php>

Décrypt Actu : le projet constitutionnel

<http://education.france5.fr/actu/sithe10845/index.htm>

Autres ressources

F. Le Cars propose une séquence en ECJS en première. La revue académique de Créteil "Echelles" consacre son numéro 23 à la citoyenneté européenne et à sa place dans les programmes avec une réflexion sur la citoyenneté européenne.

<http://fiche-constitution.site.voila.fr/>

<http://www.crdp.ac-creteil.fr/CRDP/edition/liaisons/echelles.html>

European Navigator, une ressource multimédia pour l'Europe

European Navigator est une banque d'information sur l'Europe, développée par un établissement public luxembourgeois. Elle contient des centaines de documents qui permettent une étude très poussée des institutions et de l'histoire de l'Union européenne. Les enseignants apprécieront certainement d'avoir à portée de clic une multitude d'extraits vidéos, de fichiers sonores, de fac-similes de documents historiques. Une ressource unique par sa richesse.

<http://www.ena.lu/index.cfm>

3- Réfléchir à ses pratiques

Colloque de Brive

Le colloque de Brive est devenu une manifestation majeure pour l'éducation civique. Le thème de 2004 était "Ordre et justice". Le site académique de Versailles publie quelques notes prises lors des interventions de Claude Lelièvre sur la justice scolaire dans la France de Jules Ferry, de Sylvie Thénault sur l'ordre colonial durant la guerre d'Algérie, de Dominique Borne sur Victor Hugo et de Claude Gauvard sur la justice médiévale.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/ecjs/brive04/default.htm>

La vidéo en ECJS

"J'ai choisi de travailler avec les Cap première année, une classe mixte à tous niveaux, des filles et des garçons, des bijoutiers et des horlogers, avec une petite idée derrière la tête..". Cette petite idée de Stéphane Deshayes c'est l'utilisation la vidéo pour motiver les élèves. Cela nous vaut des petites séquences sur l'environnement et la maltraitance qui sont idéales pour ouvrir un débat. Il faut signaler l'extraordinaire qualité et efficacité de la réalisation. On s'attendrait à trouver des plans fixes d'un exposé. Chaque film est un petit bijou d'animation et d'invention.

<http://catice.ac-besancon.fr/lp%5Flettres/ecjscourtmetrages/menu.htm>

Education civique et EEDD

Jean-François Loistron nous invite à "oser le croisement" entre éducation au développement durable (EEDD) et éducation démocratique. Puisque le programme demande de traiter la citoyenneté politique et sociale, il propose une réflexion sur "les acteurs de la démocratie et le débat sur le développement durable". Plusieurs fiches documentaires donnent des exemples précis.

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/citoyen/demo-dd/index.htm>

Pour aller plus loin...

La démocratie dans l'Ecole

"L'école, en effet, n'est pas un lieu clos : elle n'est destinée à devenir ni le sanctuaire protégé des turbulences de la vie sociale ni une sorte d'utopie provisoire qui mettrait les futurs citoyens en contact avec les valeurs humanistes dont on espère qu'ils garderont le souvenir. L'école est dans la démocratie et prépare les élèves à en devenir acteurs. Cela crée des obligations pour tous car, à l'école de la République, est-il imaginable pour les élèves et les familles que la démocratisation des savoirs et la formation des citoyens ne passe pas par des pratiques éducatives, pédagogiques et didactiques conformes aux valeurs de la démocratie ?
" Pourtant, ce numéro de mai des Cahiers pédagogiques le précise bien, la société scolaire n'est pas démocratique au sens où enseignants et élèves seraient à égalité de droits et souverains de l'institution scolaire.

Le numéro s'articule autour de trois thèmes. Le dossier s'ouvre sur une réflexion sur la notion même démocratie en lien avec l'histoire de l'institution scolaire. Une seconde partie illustre l'idée du lien nécessaire entre les idéaux démocratiques et les pratiques pédagogiques. Ainsi, pour Anne-Marie Hubat-Blanc, *"la première condition pour enseigner en accord avec les valeurs de la démocratie.. est de démystifier sa propre maîtrise.., la seconde est la compétence technique..., la troisième est l'institution de la classe et le fonctionnement de l'établissement"*. Maryse Madiot et Philippe Tessier montrent, par exemple, comment un IDD peut être formateur en ce domaine puisque c'est *"un domaine où les élèves comme les enseignants sont amenés à exercer leur liberté d'appréciation, d'invention et d'organisation"*.

Le dernier chapitre s'intéresse à la démocratie, ou son absence, dans l'institution Education nationale. Un regard croisé sur les C.A. d'établissement est particulièrement intéressant.

La démocratie dans l'Ecole, Cahiers pédagogiques, n° de mai 2005, 72 pages.

http://www.cahiers-pedagogiques.com/numero.php3?id_article=1569

L'éducation à la citoyenneté en Europe

"Partout en Europe, le renforcement de la cohésion sociale et une participation plus active des citoyens à la vie sociale et politique sont au cœur des préoccupations des gouvernements et de l'Union européenne. L'école, en tant qu'instance de socialisation et de formation des futurs citoyens, peut jouer un rôle important en la matière". Une étude d'Eurydice, le site éducatif de l'Union européenne, enquête sur l'éducation civique en Europe.

Partout elle repose sur le concept de "citoyenneté responsable" qui couvre la connaissance des droits et des responsabilités civiques. "trois grands types d'objectifs sont poursuivis : acquérir une culture politique, développer les attitudes et valeurs nécessaires pour devenir un citoyen responsable, stimuler la participation active des élèves au sein de la communauté scolaire et locale". Dans ces objectifs, la part de l'Europe est encore insuffisante.

Une différence essentielle entre états européens réside dans la culture de participation à la vie de l'école. La plupart des pays européens disposent de délégués de classes, mais aussi d'un conseil d'élèves au niveau de l'école, et, dans la majorité des cas, d'élèves participant au conseil de gestion de l'école et de syndicats d'élèves. La France se distingue comme étant un

des pays les moins avancés sur ce point, particulièrement au primaire où aucun de ces niveaux n'est institutionnalisé. Il en va de même pour la participation des parents. Celle-ci va même se diminuer puisque les mesures Fillon réduisent leur importance dans les conseils de discipline et créent un conseil pédagogique sans parents.

http://www.eurydice.org/Doc_intermediaires/analysis/fr/citizenship.html

4- A l'école

Demain je serai citoyen

EduScol publie un dossier sur l'apprentissage de la citoyenneté à l'école. Il rappelle que "l'éducation à l'exercice de la citoyenneté ne repose pas exclusivement sur l'acquisition de savoirs... Elle vise, aussi et surtout, à une évolution du rapport de chaque élève au groupe, à la société, au monde. Pour y parvenir, les innovateurs cherchent à créer des situations pédagogiques, qui "font vivre" aux élèves une expérience et qui donnent sens aux discours tenus. Ainsi, sont privilégiées les modalités de travail coopératif, les moments d'échanges, d'écoute et de responsabilisation : travail en groupes, débats, partage des tâches, prises d'initiatives...". Le site donne accès à de nombreuses pistes pédagogiques : conseil de vie en cm2, tutorat, apprentissage de la citoyenneté européenne etc. Autrement dit, la citoyenneté ça s'apprend dès l'école et le collège. Inutile d'attendre "demain" !

http://www.eduscol.education.fr/D0094/r_demos.htm

Pour aller plus loin...

L'Ecole, la liberté et l'éducation citoyenne

Comment éduquer à la liberté et à la lutte contre les discriminations ? Voilà deux questions qui sont au cœur de l'éducation civique mais qui peuvent rencontrer des obstacles dans l'Ecole d'aujourd'hui. Fenêtres sur cours, le magazine du Snuipp, questionne deux chercheurs : François Audigier, université de Genève, et Françoise Lorcerie, université d'Aix-en-Provence. Ils apportent des réponses qui questionnent à leur tour l'Ecole.

Pour le premier, "le travail sur les règles de vie, tout comme les conseils de classe, sont des initiations à la vie politique. Il est donc important de savoir que les règles ne s'établissent pas, dans une société démocratique complexe, sur un simple accord d'un groupe de participants. Les règles de vie obéissent à des règles qui leur sont supérieures, extérieures et antérieures : la Loi, à travers les règles de l'école, des principes : les Droits de l'Homme et le respect de la personne humaine, et le fait que les règles soient déjà intériorisées par les élèves. Il convient de ne pas faire croire aux élèves qu'ils les inventent, mais d'en faire un travail d'explicitation. Enfin se pose la question du pouvoir que l'institution scolaire, à travers les enseignants, souhaite accorder aux élèves. Le droit est d'abord un espace de libertés : comment initier au droit, à une citoyenneté si nous ne dessinons pas à la fois des espaces, des temps et des objets objets de liberté pour les élèves ? Il y a là un paradoxe sur lequel il faudra réfléchir".

Françoise Lorcerie s'interroge sur l'action de l'Ecole dans la lutte contre les discriminations. *"Il faut définir l'école comme un espace juste où l'appartenance ethnique ne doit pas avoir d'effet non voulu, ni sur la répartition des classes, ce qui est souvent le cas au collège sous des pressions diverses, ni sur les attentes vis-à-vis des élèves, ce qui arrive au primaire. Sur ce point, l'école peut beaucoup et elle fait déjà beaucoup... Maintenant, faut-il une éducation*

spécifique au non racisme ?... Avec la course au programme, c'est sûrement utile, d'autant que les programmes d'éducation civique ne font qu'une référence timide et formelle au racisme. De surcroît, aucune directive de l'Education Nationale ne traite de l'indispensable mixité ethnique des classes et de l'égalité des élèves dans un contexte de renvoi à l'origine. La seule initiative institutionnelle en la matière, c'est encore la loi interdisant le port ostensible des signes religieux... qui s'analyse sociologiquement comme un nouveau message de défiance et une obligation supplémentaire de conformité imposée aux minoritaires".

L'initiative revient donc aux enseignants.

<http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/fsc269b.pdf>

5- Au collège

Un guide pratique

Le CRDP de Caen publie une brochure librement téléchargeable : "enseigner l'éducation civique au collège". Réalisée sous la responsabilité des IPR, elle présente des propositions de mise en oeuvre des programmes. Tous les thèmes sont abordés de la 6ème à la 3ème. Pour chacun, elle propose plusieurs progressions. Elle recense également les dérives à éviter pour chaque sujet. Un guide précieux qui aidera les enseignants dans la mise en oeuvre de cet enseignement.

<http://www.discip.ac-caen.fr/histgeo/edcivpro/edciv2002.htm>

<http://www.discip.ac-caen.fr/histgeo/edcivpro/ed-civ2.htm>

Ressources

Quelles sources documentaires sur le web pour enseigner l'éducation civique ? Jackie Pousin apporte une réponse sur le site académique nantais. Il propose de nombreux liens pour chaque niveau du collège.

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/pedago/urlecclg.htm>

La violence

Le Café publie un dossier sur "La violence scolaire" : témoignages, liens mais aussi articles de fond. De quoi mener une réflexion.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/violence/>

6- Au lycée

L'ECJS dans la réforme des lycées

Le rapport de l'inspection générale sur la réforme des lycées consacre un chapitre à l'ECJS. Le bilan qui est dressé est à la fois positif et critique. Positif car l'ECJS est perçu par les élèves comme un "espace de respiration", un endroit où ils peuvent s'exprimer et avoir un autre rapporta avec l'enseignant. Le débat argumenté est fort apprécié des élèves. En négatif, l'ECJS apparaît en terminale comme une surcharge de travail qui est mise en rapport avec l'absence d'une évaluation au bac. L'inspection recommande sa suppression en terminale ou son évaluation en contrôle continu pour le bac. Enfin l'inspection regrette que cet enseignement soit confié très majoritairement aux professeurs d'histoire-géographie. De ce fait, la rencontre des disciplines autour de la notion de citoyenneté ne s'est pas faite. Une autre rencontre reste à faire : celle entre l'ECJS et la "vie scolaire".

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igen/rapports/reflyc.pdf>

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep.html>

L'ECJS en série STT

Le même rapport analyse l'expérimentation de l'ECJS en série STT. Disons de suite qu'elle est fort modeste : 24 classes seulement ! Alors que le programme d'ECJS peut accompagner ceux d'économie et droit, l'attribution de l'ECJS aux professeurs d'histoire-géographie n'a pas permis d'utiliser les atouts de la filière.

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igen/rapports/reflyc.pdf>

ECJS en tertiaire

L'académie de Rennes rend compte de l'expérimentation de l'ECJS en série tertiaire. Un des thèmes semble difficile à traiter : "république et particularismes". Les enseignants relèvent également certains doublons avec les cours de droit et d'économie. Ils recommandent des séances d'une heure. Au risque de transformer l'ECJS en un enseignement comme les autres.

http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/espaceeg/prodpeda/ecjs/bil_ecjs.htm

Enseigner l'ECJS à Créteil

L'académie de Créteil, sous la plume de M. Champeaux, M.-F. Rossignol et M.-S. Claude, publie une brochure présentant les apports d'un stage de formation académique. En premier lieu, la brochure aborde la question de la recherche documentaire : comment constituer le dossier documentaire, quelles activités. La brochure donne également des exemples de pratiques : organisation du temps, ECJS en terminale, intégration de l'ECJS dans un projet PAC, évaluation. Enfin le lien avec les autres disciplines (ici les SVT, les lettres) est également encouragé.

http://www.ac-creteil.fr/lycee/ecjs/contenu/reflechir%20et%20aider/reflechir_et_mise_en_oeuvre.html

Débattre en première STT

Sur le site académique de Grenoble, Francine Barnel nous montre comment monter des débats en ECJS en première technologique. Elle a retenu 6 thèmes : Faut-il sanctionner les abstentionnistes ? - Peut-on tout faire sur internet ? - Faut-il interdire les sectes ? - Faut-il agir pour l'abolition universelle de la peine de mort ? - Peut-on lutter efficacement contre les discriminations raciales ? - Peut-on refuser l'adoption aux homosexuels ? Les élèves travaillent en groupe et constituent des dossiers documentaires.

<http://www.ac-grenoble.fr/ecjs/production.htm>

L'évaluation

Comment évaluer un enseignement aussi particulier que l'ECJS ? Les IPR de l'académie de Grenoble donnent des consignes claires de façon à harmoniser les situations sur les livrets scolaires et dans les jurys du bac. Ils demandent que l'appréciation soit portée sur l'implication de l'élève et sa capacité à prendre et à mener à bien des initiatives. Ainsi ils définissent les 4 items des dossiers scolaires (recherche et analyse de l'information, qualité des productions, aptitude à argumenter et maîtrise des connaissances).

<http://www.ac-grenoble.fr/ecjs/ecjs1/ipr/protocole/protocole.pdf>

Une synthèse pour l'ECJS

"Que signifie « éduquer à la citoyenneté » dans un système scolaire ? Deux réponses sont possibles. L'une consiste à faire de la citoyenneté un objet d'étude disciplinaire, au même titre que les mathématiques, la physique, la littérature etc. ; la citoyenneté s'apprendrait à l'école avant de s'exercer dans la vie du citoyen. Ce choix correspond pour l'essentiel à la conception traditionnelle d'une instruction civique, en tant qu'inculcation de principes à mettre en actes

dans un temps différé plus ou moins lointain... L'autre réponse part de l'idée que l'on ne naît pas citoyen mais qu'on le devient, qu'il ne s'agit pas d'un état, mais d'une conquête permanente; le citoyen est celui qui est capable d'intervenir dans la cité : cela suppose formation d'une opinion raisonnée, aptitude à l'exprimer, acceptation du débat public. La citoyenneté est alors la capacité construite à intervenir, ou même simplement à oser intervenir dans la cité". L'académie d'Amiens propose un dossier documentaire qui situe et présente l'ECJS au lycée.

http://cm1.ac-amiens.fr/spip/spiphg/article.php?id_article=340&id_rubrique=144

ECJS : Outils et séquences

Réalisé par un groupe de recherche de l'IUFM des Pays de la Loire, associant un IPR et une vingtaine d'enseignants, ce dossier copieux propose des outils pour définir une démarche en ECJS, pour valider des problématiques et pour accompagner le débat. On y trouvera par exemple une réflexion sur la démarche, des grilles d'analyse de débat, des mots-clés sur chaque thème. Il offre également une dizaine de séquences d'ECJS de la seconde à la terminale. Un excellent dossier qui permettra à chacun de réfléchir à ses démarches et de les améliorer.

http://calcium.paysdelaloire.iufm.fr/ressources/ress_transv/ecjs/

Etudier avec la presse

Un dossier spécial du Café pédagogique.

<http://www.cafepedagogique.net/disci/ecjs/55.php>

7- Enseignement professionnel

En L.P. à Lille

Le site lillois est particulièrement riche en ressources pour l'ECJS en lycée professionnel. Outre les textes officiels, on y trouvera des pistes pédagogiques autour de la délinquance et de l'enfance, de nombreuses fiches d'aide à la mise en place de l'ECJS (participation au débat etc.) et des fiches pédagogiques de niveau CAP, BEP et Bac pro. Certaines amènent à des jeux de rôle particulièrement intéressants.

http://www.ac-lille.fr/pedagogie/reforme_lyc/ecjs_lp/

Et à Nancy-Metz

Parmi les nouveautés du site académique de Nancy-Metz, signalons un recensement de sites sur l'articulation de l'ECJS et des pratiques éducatives : liens avec la Vie scolaire, travaux sur la civilité, apports théoriques.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/ECJS/HTML/viescolaire.htm>

L'ECJS en LP à Limoges

Le site académique limousin a ouvert des pages spéciales sur l'ECJS en lycée professionnel, ce qui est assez rare. Au sommaire de ce site : des conseils pour la gestion du temps et la constitution de l'équipe et des séquences pédagogiques. Le fleuron du site est une page de recension de liens sur le débat : comment le formuler et l'organiser.

<http://datic.ac-limoges.fr/WEB/bleucl/ecjslp/>

La justice des mineurs

Une fiche pédagogique complète pour mener une réflexion sur la justice des mineurs. Elle comprend le travail sur le vocabulaire juridique, la construction d'un argumentaire et bien sur

le débat. Les séquences associent la documentaliste et le professeur de communication - organisation.

http://savoircdi.cndp.fr/pedago/Initiatives/ECJSClaudel/ECJS_Claudel.htm

Pour aller plus loin...

Enseigner les valeurs

Comment enseigner les valeurs dans l'enseignement technique et professionnel ? L'Unesco publie un guide qui vise la promotion des valeurs de l'organisation internationale. Des exercices concrets font réfléchir les étudiants sur la citoyenneté (que veut dire être un bon citoyen ?), la démocratisation de son pays, la solidarité internationale et la globalisation. Le guide fait travailler également les élèves sur le développement de l'estime de soi. On pourra y piquer des exercices. Il n'est pas interdit de penser que ces réflexions sur la citoyenneté et le monde globalisé pourraient trouver leur place en éducation civique.

<http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php->

[URL_ID=39134&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=39134&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

Enseignement Agro-alimentaire

M. Royer D. Galiana

Enseigner dans l'enseignement agricole

- Le site de l'enseignement agricole : les structures, les diplômes, les ressources et les actualités, un site incontournable et un outil indispensable pour la communauté éducative.
<http://www.educagri.fr>
- Se repérer dans l'enseignement agricole :
<http://www.educagri.fr/memento/>
- Enseigner les sciences et techniques de l'agroalimentaire
<http://www.educagri.fr/tutac/exercer/agro1.htm>
- Enseigner la microbiologie, la chimie et la biochimie
<http://www.educagri.fr/tutac/exercer/agro2.htm>
- Enseigner dans les autres disciplines
<http://www.educagri.fr/tutac/exercer/discipl.htm>

Les nouvelles grilles horaires :

- Les grilles horaires et une partie des référentiels applicables à la rentrée 2005 sont en ligne :
<http://www.educagri.fr/pedago/refsomm.htm>

Nouveaux programmes

- Quelques nouveaux programmes qui entrent en vigueur en septembre 2005 :
 - Le programme des classes de quatrième et de troisième de l'enseignement agricole :
<http://www.educagri.fr/pedago/refcollege/consult4e3e/consult4e3e.htm>
 - Le nouveau programme du bac pro SMR (service en milieu rural) :
<http://www.educagri.fr/pedago/refbacpro/SMR/consultbpsmr.htm>
- Pour les diplômes et les établissements ressortant de l'Education nationale
Textes et références spécifiques à l'enseignement professionnel
<http://www.eduscol.education.fr/default.htm?sommairedesthemes>
- Référentiels et sites pédagogiques liés aux diplômes de la restauration
<http://formateur69.free.fr/cours/ressourcesP.htm>
- Référentiels et sites pédagogiques liés aux biotechnologies
<http://tice.education.fr/educnet4/bio>

Ressources pédagogiques

- **La base d'indexation des ressources en biotechnologies**
<http://bd.educnet.education.fr/urtic/biotic/>
- Descriptifs et fiches d'usages de ressources pédagogiques :
<http://www.educagri.fr/bder/usagesim.cfm>

- Liste de liens
<http://www.ourriaa.educagri.fr/liens.htm>
- Pour préparer ses cours et ses travaux pratiques en technologie alimentaire
<http://www.chefsimon.com/>
<http://ga.le-site.info/>
<http://www.restorama.tm.fr/>
<http://www.technorestor.org/>
<http://www.cliclait.com/>
<http://www.cidil.fr/>
http://www.fao.org/index_fr.htm
- **Dans les autres disciplines :**
 - Centre de ressources sur les semences et les espèces végétales du GNIS
<http://www.gnis-pedagogie.org/index.htm>
 - Microbiologie : le site de l'Inra
http://w3.inra.fr/la_sciences_et_vous/eveil_et_decouvertes/monde_microbien
 - Ecologie du paysage (Bac Pro SMR) :
<http://www.rennes.inra.fr/sad/>
<http://www.gip-ecofor.org/ecofor/publi/page.php?id=5970>
- **Formations ouvertes et à distance : un numéro vert pour la rentrée**
"Préférence Formations" c'est parti ! Un numéro vert (0800 500 007) et un site Internet affichent les 68 premières formations ouvertes et à distance proposées au catalogue par le réseau de l'enseignement public agricole.
<http://www.preference-formations.fr>
Présentation de Préférence formations
<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/foad/index2.php>

E.P.S.

F. Jarraud

1- Les programmes

Trouver les programmes

Educnet publie les programmes et accompagnements du lycée.

<http://eduscol.education.fr/D0010/default.htm>

Le site du CNDP propose ceux du collège.

<http://www.cndp.fr/produits/detailsimp.asp?Ref=755A0733>

Rénovation des programmes au collège

Le groupe d'experts propose un premier document sur la rénovation des programmes du collège. Le document précise les visées éducatives de l'EPS, la nature des acquisitions et la mise en œuvre du programme. Un chapitre est dédié à "la place de l'EPS dans les dispositifs transversaux et le champ de la vie scolaire" : il montre comment articuler l'EPS et les autres disciplines. Le projet présente ensuite les compétences à développer pour chaque classe du collège.

<http://www.eduscol.education.fr/D0082/EPS.pdf>

Synthèse des programmes au lycée

Une lecture synthétique des instructions officielles pour y voir plus clair. Une fiche pour les lycées généraux et technologiques et une autre pour les L.P.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/EPS/>

IPR/acad/commacad/documents/tableau%20Prog%20Lyc.htm

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/EPS/>

IPR/acad/commacad/documents/Tableau%20Prog%20LP.htm

Expérimentation : enseignement de détermination

Le lycée Bellevue de Toulouse a expérimenté l'enseignement de détermination (option lourde 5h + 2 h). L'étude montre les choix pédagogiques de l'équipe et conclue : "ces enseignements de détermination... répondent effectivement aux attentes et aux besoins de nombreux lycéens... et sont prometteurs d'une orientation positive vers les métiers du sport".

<ftp://ftp.ac-toulouse.fr/pub/eps/docu/progedc.rtf>

Les examens

Bac : Evaluation du bac 2006

Une note de service définit l'évaluation de l'EPS au bac général et technologique 2006. Elle précise la liste nationale d'épreuves pour ce bac.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/31/MENE0401649N.htm>

Bacs 2005 et 2006

Une note parue au B.O. 31 de septembre 2004 a modifié l'évaluation de l'EPS au bac. A compter de la session 2005 l'examen ponctuel terminal se fait selon le choix des candidats dans une liste d'épreuves.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/31/MENE0401649N.htm>

Bac et examens de l'enseignement professionnel

Deux textes organisent les épreuves d'EPS. Le B.O. du 21 juillet fixe la liste nationale d'EPS aux bacs général et technologique. Six épreuves sortent de la liste (badminton double, chorégraphie individuelle, lutte, poids, saut de cheval, tennis de table double). Cinq nouvelles sont créées (arts du cirque, course en durée, disque, relais vitesse, sauvetage) pour lesquelles le B.O. publie un référentiel. Le Journal Officiel du 21 juillet publie un arrêté fixant l'organisation du contrôle en cours de formation pour le bac professionnel, les CAP et les BEP (application session 2006).

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/28/MENE0501460N.htm>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501498A>

De nouvelles épreuves en professionnel

Selon la revue EPS Actualité, de nouveaux textes définissant les épreuves des bacs pros et des Bep et Cap devraient être publiés prochainement. Le bac pro serait traité comme les bacs généraux. Voir également pour plus de détails la circulaire académique de rentrée de Dijon.

<http://www.discip.ac-caen.fr/eps/actualites/EPS%20Actualit%E9%2017.pdf>

<http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/eps/divers/05infoipr5.pdf>

3- Concours

Calendrier du Capeps

Les épreuves auront lieu pour le concours externe les 9 et 10 février 2006 ; pour l'interne le 19 janvier 2006. Inscriptions du jeudi 15 septembre 2005 au jeudi 27 octobre 2005.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENP0501396A>

4- Sites de référence

Educnet

Le site est particulièrement précieux à propos de l'apport des TICE en EPS, par exemple l'usage des PDA ou les programmes liés au Schène.

<http://tice.education.fr/educnet3/eps>

<http://tice.education.fr/educnet3/eps/animation/pda>

<http://tice.education.fr/educnet3/Public/eps/ressources?affdoc=1>

Progressions pour le lycée

Objectifs, connaissances, compétences : une présentation claire du programme du lycée et de sa finalité : former un citoyen cultivé, lucide, autonome et responsable. Une fiche identique est en ligne pour le LP.

[http://www.ac-nancy-](http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/EPS/IPR/acad/commacad/documents/tableau%20Prog%20Lyc.htm)

[metz.fr/enseign/EPS/IPR/acad/commacad/documents/tableau%20Prog%20Lyc.htm](http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/EPS/IPR/acad/commacad/documents/tableau%20Prog%20Lyc.htm)

[http://www.ac-nancy-](http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/EPS/IPR/acad/commacad/documents/Tableau%20Prog%20LP.htm)

[metz.fr/enseign/EPS/IPR/acad/commacad/documents/Tableau%20Prog%20LP.htm](http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/EPS/IPR/acad/commacad/documents/Tableau%20Prog%20LP.htm)

Le site du GECCO

Le Groupe d'étude et de concertation des cadets de l'observatoire de l'académie de Caen ouvre un site pour proposer des outils et des informations pédagogiques. D'ores et déjà on y trouve

d'excellentes fiches santé : épilepsie, spasmophilie, boulimie, anorexie, diabète, qui décrivent les maladies et informent sur les risques propres à l'EPS. A consulter également les fiches réflexion : l'AS et l'argent, le séjour scolaire, l'accueil des TZR par exemple.

<http://www.discip.ac-caen.fr/eps/gecco/index.htm>

Primaire : Planetolak

Le site de référence pour l'EPS au primaire.

<http://www.planetolak.net>

Les dossiers thématiques du Café

Chaque dossier présente des ressources évaluées pour l'école, le collège et le lycée.

Escalade

<http://www.cafepedagogique.net/disci/eps/63.php#20>

Course de relais

<http://www.cafepedagogique.net/disci/eps/62.php#14>

L'ultimate

<http://www.cafepedagogique.net/disci/eps/60.php#13>

Le badminton

<http://www.cafepedagogique.net/disci/eps/59.php#25>

La danse

<http://www.cafepedagogique.net/disci/eps/58.php#6>

La course de durée

<http://www.cafepedagogique.net/disci/eps/57.php#8>

La natation

<http://www.cafepedagogique.net/disci/eps/55.php#2>

L'acrosport

<http://www.cafepedagogique.net/disci/eps/56.php#22>

Le ski

Réalisée par des stagiaires PLC2, cette brochure propose des fiches illustrant des situations d'apprentissage en ski alpin.

<http://www.ac->

[strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/education_physique_e/ressources_pedagogiq/fiches_datelier/ski_fiches/view](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/education_physique_e/ressources_pedagogiq/fiches_datelier/ski_fiches/view)

Le Base Ball

Un important dossier pour découvrir ce sport et entraîner les élèves.

<http://nuticiel.ac-corse.fr/EPS/biblio/BASEBALL.htm>

Pour aller plus loin...

La mixité en EPS

L'EPS des filles

Comment assurer la mixité en EPS ? Les participants à cette réunion de l'observatoire académique des pratiques EPS de Créteil (inspecteurs généraux, IPR, chercheurs, professeurs, etc.) montrent la complexité de la situation. Ainsi Valérie Debuchy (IPR) met en évidence une notation académique qui est favorable aux garçons. Par exemple, les enseignants discriminent moins bien les filles. Pour Michel Volondat (IG) et Annick Davaisse (IPR) la mixité pose problème à la discipline elle-même. D'une part "l'identité disciplinaire est sur le pôle masculin... Il faudrait lutter contre les stéréotypes sociaux (A Davaisse). D'autre part, "il faut

s'interroger sur l'offre de formation que l'on propose aux garçons et aux filles.. Fait-on actuellement vivre aux garçons les activités classiquement dites de l'autre sexe ?" (M Volondat). Michel Leblanc (IG) déplace la balle plus loin : "le débat sur l'eps des filles est difficile... dans un contexte où la tendance est à rattraper les garçons qui réu

ssissent moins bien que les filles". Laurence Burg a recherché les formes de groupement et d'enseignement le plus favorables aux filles et offre quelques voies de sortie. Un document à découvrir !

http://www.ac-creteil.fr/eps/Inspection/animationpedagogique/observatoire/Telech/2005-eps_des_filles.doc

A Amiens

"Quel intérêt y a-t-il à vouloir considérer la mixité en EPS comme source de progrès pour les individus en formation et à quelles conditions ? A quelles conditions la mixité devient-elle une richesse pour tous les publics masculins et féminins ? Comment dans un contexte de mixité permettre aux filles et aux garçons d'accéder non seulement aux pratiques « historiquement masculines » mais aussi « historiquement féminines » ? Comment la mixité est-elle conçue, et gérée par les enseignants d'EPS ? Quelles difficultés, effets non désirés, conscients ou inconscients la mixité génère-t-elle ? Comment parvenir à une évaluation équitable?" Cathy Patinet analyse les difficultés et les enjeux de la mixité en EPS. Elle propose des indicateurs pour prendre conscience du problème. Un dossier important qui apporte un éclairage intéressant.

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/eps/mixite/default.htm>

5- Tice et EPS

EPS et TICE

L'EPS est sans doute une des disciplines pionnières dans l'utilisation des TICE. Ainsi David Bernard, académie de Rouen, montre comment utiliser un cardiofréquencemètre soit dans le cadre d'un IDD soit en programmation d'entraînement en lycée. Mais ce qui caractérise l'EPS c'est l'utilisation des PDA (assistants personnels type Palm). Laurent Basset en montre l'intérêt pédagogique. Le site Nomad EPS présente les derniers programmes utilisables sur PDA . Ainsi Bac Class de Jean-Pierre Voltzenlogel intègre les feuilles de calcul pour le bac en CCF. Cyril Soccard a réalisé Pocket Judo, un mémento illustré du judoka : tout le judo tient dans la poche ! On trouvera encore bien d'autres logiciels : Acrosport, gymnastique, volley, etc.

http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/eps/informatique/infosticeeps/ii_bilancardio.html

[http://www.ac-](http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/eps/informatique/infosticeeps/ii_bilantungsten.html)

[rouen.fr/pedagogie/equipes/eps/informatique/infosticeeps/ii_bilantungsten.html](http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/eps/informatique/infosticeeps/ii_bilantungsten.html)

<http://sites.estvideo.net/nomadeps>

http://sites.estvideo.net/nomadeps/specific_eps.htm

Pour aller plus loin...

Les TIC en E.P.S. et l'utilisation des appareils nomades

La représentation classique de l'enseignant d'E.P.S. en tenue de sport au milieu d'une classe ou d'un groupe d'élèves en action, demeure et doit rester une image pertinente de l'enseignement de notre discipline. Le sifflet n'est cependant plus depuis longtemps, l'unique accessoire

indispensable de notre travail.

Si l'usage des TIC(E) est encore loin d'être généralisé, nombreux sont les enseignants qui en tirent profit pour eux-mêmes et pour leurs élèves. L'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication trouve maintenant sa place en E.P.S., dans les enseignements, comme dans la formation (initiale et continue) des enseignants. Les textes officiels issus des programmes pour les classes de lycée, justifient l'introduction et l'utilisation en E.P.S. des technologies d'information pour l'enseignement (HS N°6 du 31 août 2000).

Informatique et E.P.S. ; une informatique adaptée

Les enseignants d'E.P.S. doivent pouvoir disposer de façon rapide et efficace des ressources nécessaires pour favoriser les apprentissages et le travail au quotidien.(1) Le développement des usages des TIC en E.P.S. ne doit cependant jamais faire perdre de vue la place centrale des élèves, sujets et acteurs des apprentissages que nous organisons. Les évolutions technologiques récentes tendent vers leur unification et le « tout numérique ».

Par ses objectifs et ses contenus, l'E.P.S. et ses enseignants occupent une place originale dans le système scolaire français. Notre discipline ne peut s'accommoder de salles dédiées aux « nouvelles technologies » où l'immobilisme primerait. L'essentiel du développement des TIC en E.P.S. repose encore sur ce que nous appelons une « bureautique enseignante ».

L'informatique pédagogique dispose de peu de matériels adaptés aux conditions réelles du terrain. Cependant les outils numériques nomades (vidéo numérique, PDA (2), portables..) dans leurs fonctions diverses, prennent de plus en plus de place dans le champ des pratiques en E.P.S.

Dans les apprentissages moteurs l'éducateur privilégie les informations « en temps réel », au plus près de la prestation réalisée. Il renforce la « mémoire du geste » en l'enrichissant de données extérieures aux perceptions de l'acteur lui-même. En différé, après un temps de latence, l'information sera plus difficilement associée aux sensations liées à l'action.(3) Les P.D.A., nouveaux appareils nomades, ouvrent des perspectives nouvelles qui sont en cours d'exploration.

Avec le développement des supports utilisant massivement l'image fixe, la vidéo ou l'image tridimensionnelle, les banques d'images sont de plus en plus pertinentes en terme d'information sur des activités mettant en jeu la motricité. Ainsi, dans notre discipline, l'intégration des TIC(E) au service des apprentissages et de l'appropriation des savoirs est en train de devenir aussi banale que... l'utilisation de nos accessoires traditionnels de mesure. (4) Pour en savoir plus : <http://tice.education.fr/educnet3/Public/eps/apports>

Quelle place pour les TIC(E) en E.P.S. ?

Dés 1850 Marey a analysé le mouvement humain avec ses fameuses chronophotographies. S'appuyant sur les recherches scientifiques dans le domaine des apprentissages moteurs qui montrent l'importance de l'image du geste dans les feedback permettant d'ajuster les comportements, l'E.P.S. a toujours cherché à exploiter les technologies de l'image en s'inspirant de ce qui se fait dans le milieu du sport de haut niveau.

Les avancées technologiques de l'ère du numérique nous ont doté de matériels légers, simples autorisant des réponses immédiates (indexation des images et vidéos, écrans embarqués). Dans de nombreuses activités (acrosport, gymnastique, sports de raquette, danse...) les élèves peuvent constater les résultats de leur action sur les caméscopes numériques, les appareils photos, les PDA et même les téléphones multimédia qui pourraient devenir un nouvel outil à explorer.

L'introduction de moyens technologiques particuliers en E.P.S., participe à un processus général d'utilisation et de formation aux TIC(E) par et pour les élèves, futurs citoyens.

* Les TIC(E) apportent non seulement une rigueur et une meilleure connaissance des APS mais aussi une motivation supplémentaire pour les élèves.

* L'utilisation de matériels de biofeedback (cardiofréquencemètres, PDA par exemple), permet de développer les compétences d'analyse de la pratique physique et de la performance pour gérer son travail.

* La vidéo numérique permet une analyse fine des prestations des élèves pour apporter des réponses efficaces aux problèmes posés.

* L'informatique autorise l'exploitation des observations saisies par les élèves et permet d'individualiser les interventions, les contenus de pratique et les charges de travail en fonction des niveaux de chacun.

* Les moyens multimédia permettent aussi aux enseignants de déléguer certaines tâches répétitives et de se consacrer à des interventions plus pédagogiques.

* Les TIC(E) aident à l'élaboration et à la validation de modèles didactiques : structuration des connaissances professionnelles.

* L'utilisation des TIC(E) aide également à la construction de supports de communication à vocation pédagogique : support papier, audio, vidéo, navigation multimédia.

* L'usage de l'informatique apporte plus de rigueur dans la notation et l'évaluation.

Les outils nomades : Les PDA

Les PDA ou organisateur de poche sont des outils de petite taille, capables de stocker et de véhiculer des images ainsi que des séquences vidéo. Outre leur compacité et leur autonomie, ils apportent une souplesse d'utilisation nomade adaptée à l'exercice de notre discipline. L'ergonomie des outils existants, leur miniaturisation, la taille des écrans, les prix, les capacités en mémoire vive, la puissance des microprocesseurs, ne constituent plus des obstacles majeurs à une intégration dans les cours d'E.P.S.

L'évolution des techniques nomades (embarquement multimédia, techniques WI-FI et bluetooth) mettent à disposition de l'enseignant des outils performants, encore peu connus, et qui semblent répondre à leurs préoccupations dans le cadre de l'efficacité de leur enseignement.

Les modules supplémentaires, (photo, vidéo, GPS ..) et applications de plus en plus nombreuses, font de ces outils des auxiliaires de travail performants. Des applications nombreuses sont détaillées sur les sites

<http://sites.estvideo.net/nomadeeps/>

http://www.educnet.education.fr/eps/anim_nat/rassemblements/R_gene_4/expose_JBerardi.htm

<http://joseph.berardi.9online.fr/>

La naissance d'un projet national.

En 2001 François Gabel (IANTE5 TIC(E) E.P.S. de l'académie de Strasbourg) pilote le projet national de banque d'images et utilise un pocket PC pour « transporter » les images et vidéos sur le terrain. L'expérience est plus que concluante ; pour rentrer au plus vite dans des processus d'apprentissage une image ou une petite animation remplacent 5 minutes de consignes verbales. En plus d'avoir dans sa poche une énorme banque de ressources pédagogiques accessibles immédiatement, cet ordinateur de poche dispose d'un énorme potentiel pour :

- * Gérer le quotidien professionnel.
- * Organiser l'emploi du temps.
- * Programmer les évènements.
- * Gérer l'évaluation.
- * Exploiter en direct les données d'observation.

Un premier bilan des possibilités a été fait en 2002

http://www.educnet.education.fr/eps/anim_nat/rassemblements/R_gene_4/expose_FGabel_PDA.htm

Après ces essais une commission nationale PDA EPS est mise en place.

http://www.educnet.education.fr/eps/anim_nat/rassemblements/R_gene_4/Commission_expe.htm

Les premières expérimentations dans le cadre de la commission image sont très concluantes par rapport à l'impact de l'utilisation de ces outils. Les productions de cette commission sont en téléchargement libre sur <http://sites.estvideo.net/nomadeps>

Les utilisations en E.P.S.

De par leurs caractéristiques variées, les ordinateurs de poche sont utilisables en E.P.S. de nombreuses manières :

- * En bureautique administrative pour la gestion des classes.
- * Dans le calcul des notes appliquées à des barèmes parfois complexes, dans les traitements statistiques, dans les évaluations certificatives, dans la gestion de tournois
- * Comme répertoire d'exercices et de situations pour montrer des situations et utiliser des séquences pédagogiques.
- * Comme banque d'images numériques et de vidéos pour comparer les productions des élèves aux images ou vidéos de référence. (Une expérimentation est actuellement en cours pour adapter et construire des bases de données de références consultables sur le site national d'Educnet. <http://bd.educnet.education.fr/eps/nouveaud.php>)
- * Pour la saisie et traitement d'information directement au cours de la séance et permettre des retours d'informations en direct.

En conclusion, on peut brièvement rappeler que dès le plan IPT (Informatique Pour Tous) de 1985, les enseignants d'E.P.S. se sont immédiatement intéressés aux outils utilisant

l'informatique. Quelques avant-gardistes mettaient déjà au point des programmes de gestion de cross ou autres feuilles de calcul barémées. Il faut bien dire qu'en dehors des universités d'été et des stages nationaux où ils se retrouvaient pour discuter du sujet entre 1987 et 1993 ils passaient pour des extraterrestres aux yeux de l'ensemble de la profession.

Aujourd'hui, les capacités informatiques pour traiter l'information, les outils numériques miniaturisés et grand public ont facilité les utilisations que l'on peut faire en cours de ces technologies.

De part notre spécificité et notre originalité de fonctionnement, notre profession restera avant-gardiste dans les domaines de l'innovation technologiques. La veille technologique n'est pas chez nous une quête vide de sens car il nous faut sans cesse inventer les utilisations possibles des nouveaux matériels qui ne nous sont au départ pas destinés.

Bernard Thivent animateur national TIC E.P.S. auprès de la SDTIC
François Gabel IANTE TIC(E) E.P.S. de l'académie de Strasbourg

Notes :

1 François Gabel responsable du projet national PDA EPS Webmaster du site

<http://sites.estvideo.net/nomadeeps/index.html>

2 Personnel, Digital Assistant

3 Revue ac-tice n° 36 http://www3.ac-nancy-metz.fr/ac-tice/article.php3?id_article=359 Alain FAVRESSE Animateur national TIC(E)-E.P.S.

4 Revue ac-tice n° 36

5 IANTE : Interlocuteur Académique pour le Nouvelles Technologies pour l'Education

Espagnol

F. Lascroux

Aspect administratif

La circulaire de préparation de la rentrée 2005

Elle figure dans le BO n° 18 du 5 mai 2005. Trois grands axes sont développés : élever le niveau de formation de tous les élèves, développer l'éducation à la responsabilité, consolider le pilotage stratégique de l'action éducatrice.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENE0500813C.htm>

Les épreuves du bac

1. Le B.O. du 24 juillet 2003 fait le point sur les épreuves de langues aux bacs général et technologique. Elle rappelle la liste des langues qui peuvent être évaluées aux différentes épreuves des bacs. Un autre texte reconduit pour 2004 l'autorisation donnée à certains candidats aux bacs STI et STT de remplacer l'épreuve de seconde langue par une épreuve de langue 1 renforcée.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/30/MENE0301542N.htm>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/30/MENE0301418A.htm>

2. Les épreuves écrites orales dans la rubrique « les textes officiels »

<http://www.ac-creteil.fr/espagnol/>

3. Les coefficients de l'espagnol : rubrique "Estudiar », puis « le Bac en espagnol »

<http://besnard-javaudin.chez.tiscali.fr/MenuBJ.htm>

4. la durée des épreuves, les coefficients, le contenu des épreuves écrites et orales du Bac : rubrique "Estudiar », puis « les épreuves du Bac en espagnol »

<http://besnard-javaudin.chez.tiscali.fr/MenuBJ.htm>

5. Les textes officiels à propos des épreuves de spécialité : manuel Así es el mundo Terminale p 207.

Les articles du BO

1. Nouveaux horaires de LV en Terminale STT (BO spécial n°5 du 19 mai 2005)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/special5/default.htm>

Voir aussi le BO n°7 du 12 février 2004 : organisation et horaires en première et terminale des séries technologiques.

http://www.prof-despagnol.com/pdf/BO200407serie_stg.pdf

2. Nouveaux programmes en Terminale : applicables à la rentrée 2005 (BO Hors série n°5 du 9 septembre 2004)

http://www.prof-despagnol.com/pdf/Nvxprogr_term_cadre.pdf

3. Les programmes en primaire, collège et lycée.

Cliquer sur « programmes » sur la colonne de gauche.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/indexprc.htm>

Consultation des programmes de collège : Voir les archives du Café Pédagogique n°61

<http://www.cafepedagogique.net/disci/espagnol/61.php#59>

4. Les programmes et documents d'accompagnement (en pdf)

<http://www.ac->

[strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/langues_vivantes/espagnol/programmes1745/view](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/langues_vivantes/espagnol/programmes1745/view)

5. Enseignement professionnel

Programmes de langues vivantes pour les CAP (B.O. hors série du 25 juillet). Epreuve de langue vivante au bac professionnel. (J.O. du 29 juillet).

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/hs4/default.htm>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0301475A>

6. Articles sur les langues

Pour vérifier le contenu d'un programme, d'une épreuve etc., on consultera la rubrique "actualité" du site prof-despagnol.

<http://www.prof-despagnol.com>

7. Tout article

Pour toute information de type administratif, on se dirigera vers la rubrique " les BOEN" (lien vers le site du gouvernement, qui permet de s'informer des derniers textes parus) dans le site

<http://www.multimania.com/vazfloreal>

Pédagogie

• Pédagogie / Préparation de cours

1. Sujets d'examens

a) Sujets du Bac 2005

- Les sujets de la session 2005, ainsi que de nombreux rappels sur les épreuves.

<http://www.ac-creteil.fr/espagnol/exam/index.htm>

Cinq sujets de la session 2005

<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/lv/espagnol/textes/textes.htm>

- Conseils et recommandations aux professeurs pour les épreuves écrites et orales du Bac

<http://www.ac-grenoble.fr/espagnol/infoadm/pedagogie/examens/harmonisation.htm>

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/indexprc.htm>

- La charte de l'examineur pour les épreuves orales du Bac (en bas de la page)

<http://www.ac->

[strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/langue_vivantes/espagnol/programmes1745/view](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/langue_vivantes/espagnol/programmes1745/view)

Voir aussi le **Dossier spécial Brevet-Bac du Café Pédagogique**

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/bb2005/bacesp.php>

b) Les annales de Bac et de Brevet :

- Les sujets de Bac de 1998 à 2004. Cliquer sur « les sujets de Bac » sur le menu déroulant.

<http://www.prof-despagnol.com/bac/accueil.htm>

- Sujet du Brevet de la session 2000

<http://www.prof-despagnol.com/college/brevet.htm>

- Session 2004 du Brevet, du BEP et du Bac.

<http://www.ac-creteil.fr/espagnol/exam/index.htm>

2. Activités pédagogiques avec différents supports (en particulier avec les TICE)

a) Les TICE

- Créer des activités pédagogiques sur Internet Détails : voir archives Café Pédagogique n°22.

<http://www.usinaquiz.ovh.org/>

- Intégration des TICE et schémas de conduite de classe

Différentes activités proposées par J Aureillan et Floreal Vaz. Détails : voir archives Café

Pédagogique n°23

<http://www.ac-rouen.fr/colleges/langlois/portal/portal/html>

<http://www.espanolenseignement.com>

- Intégrer les TICE dans la pratique pédagogique

Exploiter des ressources sonores, travailler avec la presse. Voir archives Café Pédagogique n°25

<http://www.cafepedagogique.net/disci/espagnol/25.php>

- Travailler avec le chat, le netmeeting, etc. Voir archives Café Pédagogique n°26

<http://www.cafepedagogique.net/disci/espagnol/26.php>

- Correspondance des élèves avec de jeunes hispanophones. Comment travailler en Tandem, trouver des correspondants. Voir archives Café Pédagogique n° 24

<http://www.cafepedagogique.net/disci/espagnol/24.php>

La nouveauté : le Etwinning : voir archives du Café Pédagogique n°63.

<http://www.cafepedagogique.net/disci/espagnol/63.php>

b) La chanson en classe d'espagnol

Voir archives du Café Pédagogique n°63.

<http://www.cafepedagogique.net/disci/espagnol/63.php>

c) Intégrer la vidéo dans une séquence

Voir archives du Café Pédagogique n°62.

<http://www.cafepedagogique.net/disci/espagnol/62.php>

d) Exercices

Certains sites proposent des exercices très variés, à imprimer, ou à réaliser directement sur l'ordinateur. Voir dossier spécial Exercices (archives Café Pédagogique n°11).

<http://www.cafepedagogique.net/disci/espagnol/11.php>

- **Outils pour le professeur**

1. Être professeur

a) Les compétences attendues d'un professeur de langue vivante !

[http://www.ac-nancy-](http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/Compétences%20Attendues%20Prof%20de%20Langue.doc)

[metz.fr/enseign/espagnol/documents/Compétences%20Attendues%20Prof%20de%20Langue.doc](http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/Compétences%20Attendues%20Prof%20de%20Langue.doc)

b) La mission du professeur : voir BO n°22 du 29 mai 1997

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/mission-professeur.pdf>

c) Fonction et contenu du cahier de textes de la classe

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/Cahier%20de%20Textes.rtf>

2. L'évaluation

a) Évaluation au Bac

- Les épreuves écrites

Guide pour l'évaluation de la compréhension en espagnol au Bac.

<http://www.ac-grenoble.fr/espagnol/pdf/bac/bacComp.doc>

Guide pour l'évaluation de l'expression personnelle en espagnol au Bac

<http://www.ac-grenoble.fr/espagnol/pdf/bac/bacEP.pdf>

- Les épreuves orales

Évaluation de l'oral au Bac

<http://www.ac-nancy->

[metz.fr/enseign/espagnol/documents/L'oral%20d'espagnol%20au%20Bac.doc](http://www.ac-versailles.fr/enseign/espagnol/documents/L'oral%20d'espagnol%20au%20Bac.doc)
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/espagnol/documents/classes/evaluation_et_consignes/EVAL%20bis2003.xls

Grilles d'évaluation pour l'oral du Bac

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/Evaluation%20Ac-Versailles.xls>

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/Araignée.doc>

On trouve aussi une grille d'évaluation pour l'oral du Bac.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/espagnol.htm>

Charte de l'examinateur

[http://www.ac-nancy-](http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/CHARTE%20examinateur_Versailles.rtf)

[metz.fr/enseign/espagnol/documents/CHARTE%20examinateur_Versailles.rtf](http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/CHARTE%20examinateur_Versailles.rtf)

b) Evaluation de la participation orale en classe

- Pistes pour favoriser la participation orale

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/Participation%20Orale.doc>

- Evaluation de la participation orale

[http://www.ac-](http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/espagnol/documents/classes/evaluation_et_consignes/Part-LacommeOK.RTF)

[versailles.fr/pedagogi/espagnol/documents/classes/evaluation_et_consignes/Part-LacommeOK.RTF](http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/espagnol/documents/classes/evaluation_et_consignes/Part-LacommeOK.RTF)

- Fiches d'autoévaluation de la participation orale

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/espagnol/documents/ficheevaluationGL.doc>

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/espagnol/documents/AutoevaluacionDL.doc>

[http://www.ac-nancy-](http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/Fiche%20autoévaluation%20élèves.xls)

[metz.fr/enseign/espagnol/documents/Fiche%20autoévaluation%20élèves.xls](http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/Fiche%20autoévaluation%20élèves.xls)

3. La méthodologie

a) Conseils généraux

- Une série de titres, à propos de méthodes de travail. Ces conseils, destinés aux élèves, peuvent être transmis et expliqués par leurs professeurs. Voir archives du Café Pédagogique n° 49.

<http://www.iss.stthomas.edu/studyguides/Espanol/>

-Pour être efficace dans son apprentissage. Cliquer sur "aprendiendo a aprender"

<http://www.iss.stthomas.edu/studyguides/Espanol/index.htm>

- Fiches pour explications de textes . Voir archives du Café Pédagogique n°50.

<http://monsite.wanadoo.fr/espagnol/>

-Conseils méthodologiques pour réussir sa seconde

<http://eugenio-prof.chez.tiscali.fr/Chato/PEPE/methode.htm>

- consignes de travail pour les élèves

<http://eugenio-prof.chez.tiscali.fr/Chato/ESTUDIAR/consignes.htm>

- Les exigences du professeur d'espagnol : fiche adressée aux élèves

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/espagnol/documents/exigenciasfrofCA.DOC>

b) L'expression écrite

- Fiches de révision pour préparer un devoir

<http://eugenio-prof.chez.tiscali.fr/Chato/ESTUDIAR/prepaDS.doc>

- les fautes les plus courantes

<http://eugenio-prof.chez.tiscali.fr/Chato/HABLAR/FautesLang.htm>

- Fiche d'autocorrection pour l'écrit

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/espagnol/documents/AUTOCORRPLVM.DOC>

- **Activités autour du cours d'espagnol**

1. Travailler avec les assistants

Voir Dossier spécial Assistants. Archives du Café Pédagogique n° 55

<http://www.cafepedagogique.net/disci/espagnol/55.php>

- des informations administratives, des conseils pratiques etc. De nombreux liens. Cliquer sur « assistants » dans la rubrique « ouverture internationale ».

<http://www.ac-poitiers.fr/voir.asp?r=37>

- La séquence avec l'assistant : des pistes pédagogiques

http://www.ac-reims.fr/datice/espagnol/ressourcespedago/documents_pedago/seanceassistant.htm

2. Organiser un voyage

- Site académique de Dijon

Des conseils pour organiser un voyage en Espagne (et aussi des précisions sur le budget, l'organisation concrète), des informations utiles (adresses d'organismes, de musées), des comptes-rendus d'expériences de collègues.

http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/langues/rubrique.php3?id_rubrique=26

- Site académique de Besançon

De nombreux liens et adresses utiles, les références d'ouvrages pour organiser des voyages scolaires.

<http://artic.ac-besancon.fr/espagnol/pages/jeuvoyage.html>

De nombreux liens sur le site académique de Grenoble.

<http://www.ac-grenoble.fr/espagnol/espana/turismo/sejours.htm>

3. **Enseigner les Langues Vivantes en primaire**

Voir deux dossiers spéciaux sur l'enseignement des Langues en primaire dans les archives du Café Pédagogique :

- n° 56 : les sites généraux

<http://www.cafepedagogique.net/disci/espagnol/56.php>

- n°58 : les enseignants, les textes officiels, la pédagogie de l'espagnol en primaire

<http://www.cafepedagogique.net/disci/espagnol/58.php>

Dans le n°60, un site de chansons pour enfants

<http://www.cafepedagogique.net/disci/espagnol/60.php>

Ressources

Des sources d'information : Culture, civilisation

1. Des sites offrant un éventail étendu

- a) Les sites académiques :

Souvent très riches, ils offrent des informations de tous types, utiles pour les collègues : textes officiels, fonds documentaires et pistes en pédagogie.

Voir les archives du Café Pédagogique : Toulouse (n°26), Nantes et Poitiers (n°27), Paris (n° 28), Versailles (n°29), Paris et Nantes (n°30), Reims (n°31), Besançon (n°32), Grenoble (n°33), Créteil et Nancy-Metz (n°34), Rennes (n°35), Bordeaux (n°36), Montpellier (n°37), Nouméa (n°38), Rouen (n°39), Clermont-Ferrand (n°39), Orléans-Tours (n°40), Dijon (n°44), Amiens (n°45), Martinique (n°47), Nice (n°48), Lyon (n°49), Strasbourg (n°38 et 50), Aix-Marseille (n°51), Nice (n°59).

- b) Les sites de collègues

- Site de Floreal Vaz : Voir archives du Café Pédagogique n°24 et 43.

<http://www.espagolenseignement.com>

- Les Pages hispaniques : Voir archives du Café Pédagogique n° 5

<http://perso.wanadoo.fr/pages.hispaniques>

- El Portal : Voir archives du Café Pédagogique n° 47

<http://www.ac-rouen.fr/colleges/langlois/portal/portal.html>

- Site de Patrick Fourneret : Voir archives du Café Pédagogique n°23

<http://www.prof-despagnol.com>

c) Autres sites

- Encyclopédie : Voir archives du Café Pédagogique n°35

<http://www.epdlp.com/>

- Guía del mundo : Voir archives du Café Pédagogique n°56

<http://www.guiadelmundo.org.uy>

- Amérique Latine : questions politiques, sociales : Voir archives du Café Pédagogique n° 8

<http://www.espaces-latinos.org>

- Amérique Latine : politique, économie : Voir archives du Café Pédagogique n° 34

<http://www.latinreporters.com>

- Amérique Latine : actualité : Voir archives du Café Pédagogique n° 35

<http://www.nuevamayoria.com/ES/>

- Latinreporters : Voir archives du Café Pédagogique n°50

<http://www.latinreporters.com/>

- Sí, España : Voir archives du Café Pédagogique n°37

<http://www.sispain.org/spanish/index.html>

- Espagne : géographie : Voir archives du Café Pédagogique n° 33

<http://www.red2000.com/spain/1index.html>

- Arتهistoria : Voir archives du Café Pédagogique n° 49

<http://www.artehistoria.com/>

- Historia.es : Voir archives du Café Pédagogique n° 50

<http://www.historia-es.com/spain/>

- Portal de historia : Voir archives du Café Pédagogique n° 61

<http://www.portaldehistoria.com/>

- Scolasite : Voir archives du Café Pédagogique n°53

<http://www.scolasite.com/pages/espagnol.htm>

2. L'actualité culturelle

a) Site de l' AFDE : les expositions, les festivals, les dernières publications etc. en lien avec l'Espagne et la culture espagnole. Voir rubrique « informations ». Des détails dans les archives du Café Pédagogique n°34

<http://www.afde.asso.fr>

b) La présence de l'Espagne en France : toutes les nouveautés en musique, les derniers films à l'affiche, les derniers livres publiés ; les expositions à propos de la culture espagnole. Des détails dans les archives du Café Pédagogique n°28.

<http://www.saveur-despaigne.com/index.htm>

3. Les médias

a) Presse

Différentes adresses accompagnées de conseils pratiques : voir la rubrique "les médias".

<http://www.prof-despagnol.com>

Voir la rubrique "presse" (la Vanguardia, El Periódico, El Mundo, ABC) du site

<http://www.multimania.com/vazfloreale>

Le Times en espagnol

<http://www.timeforkids.com/TFK/teachers/magazines/archive#espanol>

« El periódico de periódicos » des articles de plusieurs journaux pour chaque thème abordé.

<http://www.periodistadigital.com/>

b) Programme TV et radio

Programmes mis à jour chaque semaine. Il s'agit des programmes hispaniques diffusés à la radio ou sur les chaînes de télévision : chaînes hertziennes et autres chaînes (satellite, câble ...). Il est possible de télécharger ce programme au format rtf. Voir dans dans « cinéma /TV », puis « A vos magnétoscopes ».

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/lv/espagnol/>

Des sources d'information : Langue

1. Dictionnaires

Dictionnaires franco-espagnols. Cliquer sur la rubrique "dicos".

<http://www.multimania.com/vazfloreale>

2. Conjugaisons

a) Le site de la Real Academia Española

Tout en haut de la page, on peut entrer un mot et obtenir des documents en rapport avec ce mot. Sur la gauche, si l'on clique sur « conjugación verbal », on peut ensuite inscrire un verbe à l'infinitif et en obtenir les conjugaisons à tous les temps. Enfin, une présentation de différents dictionnaires en vente.

<http://www.rae.es/>

b) Dictionnaire de conjugaison

Il suffit d'inscrire un verbe à l'infinitif dans la case prévue à cet effet pour obtenir les conjugaisons de ce verbe à tous les temps.

<http://csgrs6k1.uwaterloo.ca/~dmg/lando/verbos/con-jugador.html>

3. Accentuation en espagnol

Ce site propose des explications détaillées sur les règles d'accentuation en espagnol, ainsi que plusieurs types d'exercices accompagnés de corrigés.

http://www.eduforma.com/U_present/LEN09.pdf

4. Les sites académiques

Souvent très riches, ils offrent des informations de tous types, y compris des ressources sur la langue espagnole.

Voir les archives du Café Pédagogique détaillées ci-dessus.

Informations pratiques

S'abonner, s'inscrire

1. La liste de diffusion des professeurs d'espagnol créée et gérée par David Cottrel, professeur d'espagnol près de Nantes. Cette liste compte environ 350 membres. On peut s'inscrire aussi à la liste de diffusion, dans laquelle des questions diverses et variées sont évoquées : des questions d'ordre linguistique (comment traduire le plus judicieusement possible tel ou tel mot ou telle expression qui n'ont pas d'équivalent évident), d'ordre pédagogique (dans quel manuel peut-on trouver un texte, un document iconographique, sur un thème déterminé ? comment aborder en classe telle ou telle chanson à la mode ? On peut

demander aussi un avis sur un manuel, sur des organismes de séjours linguistiques etc.) etc.

<http://fr.groups.yahoo.com/group/profs-d-espagnol>

Pour s'inscrire : écrire à l'adresse suivante :

profs-d-espagnol-subscribe@yahoogroupes.fr

2. Listes de diffusion en espagnol

Ce site recense de nombreuses listes de diffusion en langue espagnole, classées par thèmes et sous-thèmes, qui sont très variés : cela va de l'art à l'éducation, en passant par le sport, l'informatique. Cette adresse offre également la possibilité de créer sa propre liste de diffusion.

<http://www.elistas.net>

3. Revues et journaux

- Un site qui présente une série d'articles de presse. Sur la gauche de la page, apparaissent des rubriques ("arte y cultura", "deporte", economía") qui mènent vers des forums, des chats et des articles. un résumé de la presse espagnole (La Vanguardia, ABC, El país, El mundo) peut être envoyé en écrivant à info@telepolis.com

<http://www.telepolis.com/digital/dhccoon.htm>

- Revue de littérature pour enfants, bi-mensuelle.

<http://www.imaginaría.com.ar>

Passer des commandes :

1. livres :

- Pour commander des livres : des adresses et un tableau comparatif

<http://www.prof-despagnol.com/librairies.htm>

- Pour acheter des livres sur Internet : cliquer sur « Educación y estudios », puis sur « para comprar libros por Internet ».

<http://espagne01.chez.tiscali.fr/>

- Des titres de livres commentés : rubrique « Fenêtre ouverte », puis « nous avons lu »

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/lv/espagnol/>

2. cassettes vidéo, DVD :

- Les films sont classés par pays ou par genre (policier, fantastique etc.)

<http://www.starscafe.com/>

- Des films : cliquer sur "cine", puis "cine español".

<http://www.jaras.com>

- Adresses de différentes librairies espagnoles. Cliquer sur « pour acheter en Espagne (livres, disques) »

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/lv/espagnol/sites/sites.htm>

- les DVD à vendre et le descriptif de leur contenu.

Voir la rubrique « Cinéma / TV », puis « DVD en classe d'espagnol »

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/lv/espagnol/>

- Des films commentés : voir la rubrique « Fenêtre ouverte », puis « nous avons vu ».

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/lv/espagnol/>

3. logiciels, CD Roms

- Logiciels dans la rubrique « Pédagogie »

<http://www.planete-enseignant.com>

- Rubrique "Vida Pedagógica": « CDRom Habla conmigo América ». Cliquer ensuite sur « pistes pour un projet pédagogique ». On y explique comment intégrer le travail avec un CD Rom dans une séquence qui contient également l'étude d'un poème chanté, ainsi que d'un mural de Diego Rivera. Le thème retenu est l'esclavage des indiens et des noirs. La démarche suivie est expliquée. Les points forts, mais aussi les limites de ce type de travail, sont évoqués avec beaucoup de transparence et d'honnêteté.

<http://www.ac-poitiers.fr/voir.asp?r=59>

- Contenu des CD Roms produits pour notre discipline dans la rubrique « logiciales ».

<http://www.ac-poitiers.fr/voir.asp?r=59>

- un avis sur les CD Rom qui existent pour l'apprentissage de l'espagnol dans la rubrique « Multimedia », puis « CD Roms » :

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/lv/espagnol/>

- le descriptif d'une dizaine de CD Roms dans la rubrique « CD Roms » :

<http://www.ac-reims.fr/datice/espagnol/site/default.htm>

- Quelques logiciels conseillés : se diriger en haut de la page d'accueil, rubrique « Liens », puis « Logiciels »

<http://artic.ac-besancon.fr/espagnol/>

- Huit logiciels sont décrits, leur intérêt pédagogique est expliqué : voir section « accueil », puis « Logiciels analysés »

<http://www.ac-bordeaux.fr/Pedagogie/Langues/Espagnol/espa.htm>

Concours 2006

• Programmes, épreuves, et rapports de jury

Modification des concours

Deux textes parus au J.O. du 10 août modifient les épreuves du Capes et de l'agrégation d'espagnol.

<http://www.journal-officiel.gouv.fr/>

- Programmes du CAPES externe et interne, de l'agrégation externe et interne pour la session 2006.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/special5/default.htm>

- Les programmes de la session 2006 du CAPES externe et interne, de l'agrégation externe et interne. On trouve aussi les programmes des dernières années. Les rapports de jury de la session 2005 pour le CAPES externe et de la session 2003 pour les autres concours.

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/lv/espagnol/infos/info.htm>

- Rapports de jury pour l'épreuve professionnelle du CAPES, session 2004

http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents_divers.htm

Rapport de jury du CAPES interne, session 2004

http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury/2004/detail/capes_int_esp.htm

- agrégation interne : contenu des épreuves

http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/espagnol/actualites/agregation_interne.htm

- Sujets de concours de la session 2005 et des sessions précédentes

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/lv/espagnol/textes/textes.htm#AGREGATION>

• Informations administratives

Système d'Information et d'Aide aux Concours du 2nd degré. Des informations générales : avant le concours (se procurer les rapports de jury, s'inscrire, consulter les programmes 2006, les textes de BO, le nombre de postes proposés, le calendrier des épreuves etc.), et après le concours (affectations, carrière).

<http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/>

Agrégation externe : conditions de titres, programmes, nature des épreuves, formation pédagogique des agrégés

http://www.snes.edu/memos/g0/g0_t1521.htm

Agrégation interne : reclassement etc.

http://www.snes.edu/memos/g0/g0_t1522.htm

Agrégation externe d'espagnol :

Le programme de la session 2006. La nouvelle maquette du concours pour la session 2007.
Des informations sur le jury, le calendrier, des statistiques, l'orientation après le concours.

<http://www.univ-tlse2.fr/espagnol/agreg/index.html>

Chiffres :

Le nombre de postes aux concours, les résultats des concours, le programme de la session 2006. Un lien vers « publinet » pour consulter les résultats.

<http://artic.ac-besancon.fr/espagnol/>

Français

C. d'Atabekian - P. Lavergne

Débuter comme prof de français

WebLettres

Le portail de l'enseignement des lettres. Ce site associatif réalisé par une vingtaine de profs en exercice propose notamment un répertoire de plus de 10.000 sites pour les professeurs de français et de langues anciennes, ainsi qu'un espace d'échange de cours et séquences niveaux collège et lycée (environ 1500 documents).

Des groupes de travail sont mis en place pour les niveaux spécifiques : 4e PVP, 3e d'insertion, lycée professionnel, terminale L, ainsi que pour la préparation du Capes et de l'agrégation.

<http://www.webletters.net/>

La page français du Café

Pour être informé des nouveautés sur le Web utiles au profs de français, consultez tous les quinze jours la rubrique "Français" du Café pédagogique:

<http://www.cafepedagogique.net/index3.php>

(En bas de la page, sous le titre "Actualités, les différentes disciplines, pédagogie" et "secondaire", choisir "français").

Ou abonnez-vous gratuitement ici pour la recevoir par courrier électronique:

<http://www.cafepedagogique.net/mailling.php>

Néo-profs lettres

"Être stagiaire, vacataire, contractuel, voire néotitulaire, en résumé être jeune prof, c'est certes l'aboutissement de nos études et souvent d'un rêve. Cependant, c'est aussi douter constamment, c'est ne pas savoir où on va (...) Ce site a donc pour vocation de mettre en contact des professeurs de lettres débutants, pour échanger perspectives, expériences, questions et réponses. On y trouvera un forum, un groupe d'échanges, de nombreux liens pour préparer ses cours; et une banque de données à accès limité de séquences et de ressources pédagogiques, composée d'envois d'autres profs débutants."

<http://www.neoprofs.com>

Passages... vers l'enseignement du français

Passages est un site de formation dont l'objectif est de mettre à disposition des ressources destinées à aider des collègues qui débutent dans le métier d'enseignant de français au collège. Il est réalisé par une équipe d'enseignants-formateurs travaillant dans l'Unité de Formation de Lettres de l'IUFM Nord-pas de Calais.

<http://lamia.lille.iufm.fr/passages>

Le kit d'urgence du vacataire en français

Des outils qui vous permettront de régler les problèmes auxquels vous allez être confronté(e), ou tout au moins de réfléchir à les résoudre, ce qui est déjà un début de solution. (Académie de Versailles)

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/Vacataires.htm>

Enseignement secondaire

La page du Ministère, pour toutes les informations administratives et pédagogiques officielles.
<http://www.education.gouv.fr/sec/default.htm>

Pédagogie : s'organiser

Quels livres faire lire aux élèves au cours de l'année au lycée ?

De nombreuses synthèses de la liste de discussion Profs-L répertorient des listes de titres à faire étudier aux élèves selon les niveaux et les objets d'étude liés :

- Quels romans (faire) lire en Seconde ?

<http://www.lettres.org/Profs-L-synth/05-romans2de.htm>

- La liste idéale :

<http://www.lettres.org/Profs-L-synth/27-liste-ideale.htm>

- Nouvelles pour des secondes

http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id_article=270

- Romans du XXe siècle courts et simples

http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id_article=235

- Un mouvement littéraire et culturel :

http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id_article=302

- Courts récits (auto)biographiques

http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id_article=248

- Apologues contemporains

http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id_article=242

- Plus largement, à voir dans le classement thématique des synthèses : les oeuvres liées à un thème littéraire, à une époque, à un mouvement...

http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id_article=216

Elaborer sa progression annuelle au collège

- WebLettres recense toutes les progressions annuelles pour les classes de collège disponibles sur Internet :

<http://www.weblettrres.net/sommaire.php?entree=1&rubrique=72>

- Construire une progression annuelle au collège :

Ce document, rédigé par Gérard Vigner, IA-IPR de Lettres (déc. 98), présente les premières bases permettant d'élaborer un plan de formation pour le collège:

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/progcol.htm>

Des séquences pédagogiques en ligne

Elles sont recensées sur Weblettrres :

- 600 séquences en ligne de la 6e à la 3e :

<http://www.weblettrres.net/sommaire.php?entree=1&rubrique=2>

- En 4e AES, 3e d'insertion, 3e PVP :

Dans le groupe de travail "Classes à profil :"

<http://www.weblettrres.net/pedagogie/gt.php?wg=4&p=fichiers>

Dans le répertoire de sites :

<http://www.weblettrres.net/sommaire.php?entree=1&rubrique=15>

- Séquences par objets d'étude en seconde :

<http://www.weblettrres.net/sommaire.php?entree=2&rubrique=17>

- Séquences par objets d'étude en première :

<http://www.weblettrres.net/sommaire.php?entree=2&rubrique=8>

- A voir aussi sur le site Lettres de Rouen : Les séquences au programme de français en seconde :

<http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/lettres/sequences/sequ-2/cadre1.html>

Intégrer les nouvelles technologies dans son enseignement

N'oubliez pas les ressources numériques ! Internet, logiciels, cédéroms, Canal numérique des savoirs, Kiosque numérique d'éducation...

Educnet est le site de la Direction des technologies dédié à l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement. A découvrir, le site Lettres rénové, qui propose de nombreuses pratiques et ressources autour des Tice :

<http://www.educnet.education.fr/lettres/>

Et le site Théâtre, également rénové :

<http://tice.education.fr/educnet3/Public/theatre/>

Ecrire avec les Tice

Le répertoire de sites de WebLettres recense de nombreuses activités d'écriture à mener avec les nouvelles technologies, à tous les niveaux : activités avec le traitement de texte, logiciels pour écrire, activités avec Internet, écrire des récits interactifs, concours d'écriture, réaliser un roman-photo... :

<http://www.weblettres.net/sommaire.php?entree=3&rubrique=11>

Logiciels

Le site Lettres de Créteil tient à jour une base de données de logiciels et de cédéroms pour le français, avec liens vers des exploitations pédagogiques présentées en ligne :

<http://www.ac-creteil.fr/lettres/scripts/logiciels/index.php>

Le Canal numérique des savoirs est un sensmble de ressources en lignes sur abonnement pour les établissements scolaires, proposées par une trentaine d'éditeurs. Pour le français, on y trouve notamment le Petit Robert électronique, Louvre.edu, Texteimage (animations, textes et iconographie autour des Métamorphoses d'Ovide, de la Bible, d'Apollinaire, de Baudelaire) et l'Atelier d'écriture, logiciel d'aide à l'écriture en ligne.

<http://www.cns-edu.net/>

Le Kiosque numérique d'éducation du groupe Hachette propose également des ressources en ligne sur abonnement : il propose notamment les dictionnaires Larousse en ligne, les fiches français collège de Hatier et Lire l'image au collège.

<http://www.kiosque-edu.com/>

Les textes officiels sur le Web

Bulletins officiels

Tous les BO sont en ligne sur le site du Ministère. On y trouve l'intégralité des BO depuis 1998, et les sommaires des BO des années antérieures. Un moteur de recherche permet de retrouver facilement les textes relatifs à un sujet donné:

<http://www.education.gouv.fr/bo/>

Programme de Français en 6e :

http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprg_6/francais6.pdf

- Documents d'accompagnement 6e :

http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bacc_6/fran_6.pdf

Programme de français au cycle central (5e - 4e)

http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprg_54/francais.pdf

- Documents d'accompagnement du programme du cycle central

http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bacc_54/franc_54.pdf

Programmes de 3e :

http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprg_3/francais.pdf

- Documents d'accompagnement du programme de 3e :

http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/acc_prg3/acc_prg3_francais.pdf

Synthèse des programmes de collège

Pour préparer sa progression, une synthèse de l'organisation des classes du collège qui centralise les textes officiels et les documents d'accompagnement :

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/progcol.htm>

Programme de seconde générale et technologique :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2001/28/encartb.htm>

- Documents d'accompagnement seconde :

1. Sommaire. Perspectives d'étude

http://www.cndp.fr/textes_officiels/lycee/lettres/pdf/fran2001_09_1.pdf

2. Objets d'étude

http://www.cndp.fr/textes_officiels/lycee/lettres/pdf/fran2001_09_2.pdf

3. Étude raisonnée de la langue

http://www.cndp.fr/textes_officiels/lycee/lettres/pdf/fran2001_09_3.pdf

4. Démarches et progressions

http://www.cndp.fr/textes_officiels/lycee/lettres/pdf/fran2001_09_4.pdf

5. Exemples de réalisations. Annexes

http://www.cndp.fr/textes_officiels/lycee/lettres/pdf/fran2001_09_5.pdf

Programme de 1re (B.O. n° 28 du 12 juillet 2001):

<http://www.education.gouv.fr/bo/2001/28/encartc.htm>

- Documents d'accompagnement 1re :

1. Sommaire. Perspectives d'étude

http://www.cndp.fr/textes_officiels/Lycees/lettres/pdf/fran2001_09_1.pdf

2. Objets d'étude

http://www.cndp.fr/textes_officiels/Lycees/lettres/pdf/fran2001_09_2.pdf

3. Étude raisonnée de la langue

http://www.cndp.fr/textes_officiels/Lycees/lettres/pdf/fran2001_09_3.pdf

4. Démarches et progressions

http://www.cndp.fr/textes_officiels/Lycees/lettres/pdf/fran2001_09_4.pdf

5. Exemples de réalisations. Annexes

http://www.cndp.fr/textes_officiels/Lycees/lettres/pdf/fran2001_09_5.pdf

Programme Terminale L 2005-2006

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/17/MENE0500768N.htm>

- Documents d'accompagnement :

http://www.cndp.fr/textes_officiels/lycee/lettres/pdf/MEP_Litt_Ter.pdf

- Documents d'accompagnement spécifiques au programme 2005-2006 :

<http://eduscol.education.fr/index.php?./D0011/LLPDPR01.htm%23term>

Sites ressources : portails officiels, cours, séquences, progressions annuelles...

Sites officiels

- Le site du Ministère de l'Education nationale, pour toutes les questions administratives, et les BO:

<http://www.education.gouv.fr/index.php>

- Educnet, site national de la Direction des technologies (Ministère), regroupe l'ensemble des sites disciplinaires nationaux. Le site de lettres:

<http://www.educnet.education.fr/lettres/default.htm>

- EDUSCOL, site de la DESCO (site pédagogique du ministère), met en ligne des commentaires, réflexions, accompagnements pour les programmes et la promotion des actions nationales:

<http://www.eduscol.education.fr/>

- Le site du CNDP, pour les programmes, les accompagnements et les ressources pédagogiques en général du CNDP:

<http://www.cndp.fr/>

- EDUCLIC-EDUCASOURCE, le portail du CNDP pour les professionnels de l'éducation, répertorie l'ensemble des ressources pédagogiques disponibles sur Internet

<http://www.educasource.education.fr/>

- Les sites académiques : chaque académie développe un site consacré aux lettres. Pour trouver le site lettres de votre académie:

<http://www.educnet.education.fr/lettres/reseau/index.htm>

Ressources lettres des sites officiels:

- La base de données nationale

Sur Educnet, une base de données répertorie et décrit l'ensemble des travaux mis en ligne sur les sites académiques:

<http://bd.educnet.education.fr/lettres/recherche.php>

- Le moteur de recherche national pour les lettres

Le site de l'académie de Toulouse héberge ce moteur qui recherche sur l'ensemble des sites institutionnels pour les lettres:

<http://www.ac-toulouse.fr/lettres/recherche/>

Sites personnels pour les profs de français

- Magister, travaux dirigés de français, mine d'or pour le lycée, les classes prépas scientifiques et les BTS

<http://www.site-magister.com/>

- [Lettres.net] (lycée)

<http://www.lettres.net/>

- [Lettres.org] : Je suis professeur de lettres, que puis-je faire avec Internet ?

<http://www.lettres.org/>

- Cahier-cours, le site d'Élisabeth Kennel pour les Terminales L

<http://perso.club-internet.fr/yz2dkenn/>

- Séries littéraires

Le site très riche de Valérie Martin-Perez

<http://serieslitteraires.org/publication/>

- La Bourse aux séquences

<http://bourseauxsequences.free.fr/>

Il existe de nombreux autres sites réalisés par les professeurs de français mettant leurs travaux en ligne. WebLettres en recense 120. Pour les consulter :

<http://www.weblettrres.net/index2.php?entree=27>

Littérature de jeunesse

Le site Ricochet publie des fiches de lecture sur un nombre très important de livres, agrémentées d'un appareil critique et de ressources qui en font un site incontournables pour les professeurs de français et les documentalistes.

<http://www.ricochet-jeunes.org/sommaire.asp>

Télémaque

Le Centre ressource littérature de jeunesse Télémaque reçoit en service de presse une partie de la production éditoriale de littérature de jeunesse. Un comité de lecture composé d'enseignants du premier et du second degré, ainsi que de bibliothécaires se réunit une fois par mois pour :

- Sélectionner les livres qui paraissent particulièrement intéressants pour la composition d'un fonds de BCD et de CDI, tant au niveau de l'intérêt personnel de l'élève qu'au niveau de l'utilisation pédagogique.

- Réaliser des bibliographies thématiques.

- Composer des fiches pédagogiques d'utilisation des livres au sein des thématiques.

<http://www.crdp.ac-creteil.fr/telemaque/>

Alinea met en ligne les fiches de lecture rédigées par vos élèves

<http://www.ac-creteil.fr/alinea>

Communiquer, échanger : les listes de discussion

Sur les listes de discussion, fonctionnant par email, les professeurs discutent entre eux de tous les sujets afférents à leur discipline, s'échangent des tuyaux, des cours, des réflexions...

Deux listes principales regroupent les professeurs de français:

- Profs-fr, pour le collège. Pour s'abonner:

<http://listes.educnet.education.fr/wws/info/profs-fr>

- Profs-L pour le lycée. S'abonner:

<http://www.lettres.org/Profs-L/>

Plus de 350 synthèses des discussions de Profs-L sont classées thématiquement et publiées ici :

http://www.weblettrres.net/spip/article.php3?id_article=216

Autres listes:

- Interlettres, liste mise en place par la Direction des technologies(Ministère) pour les professeurs de lettres :

<http://listes.educnet.education.fr/wws/info/interlettres>

- Autres listes sur Educnet:

http://www.educnet.education.fr/listes_educnet/listes.htm

- Listes pour les profs de FLE (Français langue étrangère)

<http://www.webletters.net/sommaire.php?entree=1&rubrique=42&sousrub=202>

Géographie

M. Lohez

Du côté des programmes :

- Après la mise en route de nouveaux programmes en lycée professionnel et en cycle terminal des lycées généraux depuis la rentrée 2003, 2005-2006 est une année de pause dans les nouveautés. La mise en place des programmes des séries STG est en effet prévue à la rentrée 2006. On trouvera par le site de la DESCO l'ensemble des programmes en vigueur. Pour le collège et la SEGPA, on peut passer directement par la page du CNDP/ SCEREN « programmes et accompagnement »

<http://www.eduscol.education.fr/D0012/LLPEFR01.htm>

http://www.cndp.fr/doc_administrative/programmes/secondaire/histgeo/accueil.htm

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/actu/2005/CSE_07072005/projet_arrete_hist_geo_premiere_stg.pdf

- L'éducation à l'environnement durable a été généralisée en 2004-2005: elle concerne indirectement l'enseignement de géographie, notamment au travers des travaux pluri- et transdisciplinaires. Les actes du colloque sur L'éducation à l'environnement pour un développement durable fournissent des pistes d'utilisation (voir pages 67 et 70 pour le collège).

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm>

<http://www.egid.u-bordeaux.fr/ActesColloqEEDD.pdf>

Les outils et ressources en ligne (généralités)

- Conçu en partenariat entre la Desco et l'ENS de Lyon, le site ressource national Géoconfluences est très utile aux enseignants d'histoire-géographie. Outre une présentation des programmes officiels du collège et du lycée, le site nous propose des dossiers qui apportent des informations scientifiques, un riche corpus documentaire, un glossaire, des pistes pédagogiques variées et vivantes. Pour toutes les classes qui ont la France au programme, il faut consulter le nouveau dossier sur les territoires en mutation de l'hexagone. Les nouveaux territoires y sont présentés, avec des exemples à toutes les échelles. On appréciera également les "brèves" par exemple sur l'activité sismique. A noter également une approche "transversale" qui présente des thèmes géographiques dans le cadre des TPE et IDD.

<http://www.ens-lsh.fr/geoconfluence/index.htm>

- Quelques outils valables pour tous les niveaux:

- **Serveur éducatif éducatif de l'IGN**

Quels sont les usages pédagogiques des cartes de l'IGN ? La réponse se trouve sur le serveur de l'IGN lui-même, avec des exemples de cartes commentées pour trois types d'espaces en France: les espaces urbains, les littoraux et les montagnes.

<http://seig.ensg.ign.fr/sommexem.php3?>

- **Cartes et graphiques**

Alain Houot met en ligne des centaines de cartes et diagrammes couvrant tout le programme de géographie (données à jour !) du collège. Il s'agit de fonds de cartes, de cartes thématiques, de diagrammes, modifiables dans n'importe quel logiciel de dessin. Cet énorme travail est offert à la communauté des enseignants. De nombreux documents sont utilisables en lycée.

<http://perso.numericable.fr/~alhouot/alain.houot/>

- **Le développement**

Le Programme des Nations Unies pour le développement propose deux excellentes animations Flash présentant le développement économique dans le monde et son évolution depuis 30 ans. Le rapport 2004 est également accessible en français au format PDF

<http://www.undp.org/hdr2003/flash.html>

<http://hdr.undp.org/reports/global/2004/francais/>

- **Un site d'études régionales**

Les éditions Magnard ont placé sur leur site des fiches d'études régionales pour le Lycée. Outre des conseils pour traiter le fait régional, des liens vers des ressources statistiques et cartographiques, le site fournit des fiches qui permettent de faire réaliser des croquis aux élèves. Pour la classe de terminale, des fonds de carte sont à télécharger.

<http://www.magnard.fr/geolycee/>

- **Espace, enseignement, disciplines**

Educnet met en ligne un nouveau site qui se situe à la croisée des SVT, de la géographie et de la physique. " Sciences spatiales et enseignement " propose des documents sur les lanceurs et orbitographie, des informations sur la collecte de données par satellite, des séquences pédagogiques sur l'observation de la terre ainsi que les données de la récente banque d'images satellitaires. Les enseignants trouveront dans ces pages de nombreuses ressources ainsi que des idées pour croiser les disciplines dans le cadre de TPE ou d'IDD.

<http://www.educnet.education.fr/espace/default.htm>

Cartographie

- **Cartographie: portail, logiciel et méthodes de croquis**

- Le "Petit Bazar Cartographique" de Laurent Jégou (Université de Toulouse- le Mirail) est un excellent portail vers les ressources cartographiques (tant pour logiciels que pour les données). Un blog a été récemment créé sur le site pour assurer la veille technologique.

<http://www.univ-tlse2.fr/geoprdc/bazarcarto/>

- Philippe Waniez met en ligne les nouvelles versions de son logiciel de cartographie, Philcarto. Le site Soshg propose un tutoriel pour prendre en main le logiciel Wincarto. Outre les pages sur le maniement de ce programme qui permet de réaliser des cartes thématiques (mais aussi d'organisation de l'espace), on y trouvera une très large sélection de sites proposant des utilisations pédagogiques. On peut également consulter les pistes proposées par Claude Robinot sur le site académique de Versailles : la carte thématique prépare ici au croquis de synthèse.

<http://perso.club-internet.fr/philgeo/>

<http://soshg.free.fr/wincarto/index.htm>

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/idh/idh.htm>

- Sur GECH, Eric Dromer propose de réaliser des cartes avec Flash3 (Macromedia)

<http://perso.wanadoo.fr/gech/evms/tutflsh1/index.htm>

- **Geolecture**

Le logiciel géolecture est un sig simple, spécifiquement conçu pour l'enseignement de la géographie. Les espaces qu'il est possible d'explorer pour le moment ont été choisis pour traiter le programme de seconde (espaces urbains littoraux, montagnes. Il peut être téléchargé gratuitement sur le site académique de Créteil. Une analyse sera faite pour le café pédagogique mais vous pouvez déjà lire le compte-rendu de Bernard Albert sur le site académique de Nantes.

<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/histgeo/outice/Geolecture/index.htm>

http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/article.php3?id_article=596

- **Utiliser cart'Oo**

Cart'OOo est un module pour la suite Open Office. Fruit du travail de Gilles Badulfe. Il permet de réaliser des croquis et schémas à partir d'un fond de cartes vectorielles. Outre le tutoriel disponible sur le site de G. Badulfe (soshg), la présentation de F. Stevenot (ac Amiens) permet de comprendre l'utilisation du module et ses possibilités.

http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/histoire_geo_ic/article.php3?id_article=398

<http://ooo.hg.free.fr/cartooo/index.htm>

- **Le croquis**

Jacques Muniga a refondu son site d'initiation au croquis cartographique: une méthodologie et des exemples. Il comprend désormais des croquis sur l'ensemble des pays étudiés au lycée. Il s'y ajoute des tutoriels et des exemples d'utilisation pour les logiciels de cartographie OCAD, SCAP et Géoclip. Pour ce dernier logiciel, on peut également lire la présentation de Wilfird Cariou sur le site académique de Créteil.

<http://perso.wanadoo.fr/croquis.geo.sdlv/AAA0-cadre-methodologie.htm>

<http://membres.lycos.fr/munigajacques/>

http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/article.php3?id_article=627

- La construction des croquis expliquée en présentation ppt

Le site Stella Maris (Sciences humaines des lycées français de la zone Caraïbes) propose toute une série de présentations PowerPoint qui montrent la construction du croquis de Terminale étape par étape.

http://www.stellamaris-edu.net/terminale/geo/term_geo_1.htm

- **Cartes et SIG pour la classe**

Les systèmes d'information géographique (SIG) ont largement pénétré administrations (y compris celle de l'éducation nationale) et entreprises. A l'école, ils sont encore rarement utilisés du fait du coût et de la lourdeur de leur maniement. Aussi faut-il souligner quelques initiatives qui apportent aux élèves les outils de la cartographie la plus moderne. Sur son site personnel, Jacques Muniga montre comment utiliser un SIG gratuit pour lier carte thématique et image satellitale. Il utilise également des Geoclips qui permettent avec un simple navigateur de croiser des données cartographiques. P. Caracchioli (IUFM Aix - Marseille) propose une visite d'Aix qui relie une vue aérienne et une carte IGN. Cet exercice est possible grâce à un accord entre la région et l'IGN qui apporte aux enseignants des fonds cartographiques extrêmement riches. Pour les enseignants, la fiche de l'Académie de Toulouse permet de prendre connaissance de l'ensemble des pistes d'utilisation pédagogique.

http://perso.wanadoo.fr/croquis.geo.sdlv/Ordinateur_SIG.htm

<http://perso.wanadoo.fr/croquis.geo.sdlv/>

[<mrs.iufm.fr/formations/filieres/hge/gd/gdticehg/crigepaca/balladegeoaix/aixdefault.htm>](http://www.aix-</p></div><div data-bbox=)

http://www.clionautes.org/rubrique.php3?id_rubrique=138

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/histgeo/monog/satellit/index.htm>

La géographie en lycée professionnel

-

Le programme pour le CAP (appliqué depuis 2003) doit être consulté sur le B.O.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs5/cap4.htm>

-

Pour le Baccalauréat professionnel, les progressions sont disponibles sur le site de l'Académies de Toulouse. Sur le site académique d'Orléans-Tours, on trouvera une

progression des apprentissages (notamment les images en géographie) et des propositions de séquences. Bruno Janin de l'académie de Nantes met en ligne une page d'information à destinations des collègues enseignant en Lycée professionnel: on y trouve les sujet du Bac Pro, mais aussi le bilan des inspections de J.C Viau (IPR- IA), avec toute une série de recommandations.

<http://www.ac-toulouse.fr/histgeo/program/progbpr2.htm>

<http://www.ac-orleans-tours.fr/lp-lettres/pedagogie/hg.htm>

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/lp/inspecti/insp-ipr.htm>

•

Le site Lhpro est un portail pour l'enseignement en lettres-histoire: les liens, classés par niveau, conduisent vers des séquences. Le site possède également des ressources propres comme des séquences sur les espaces urbains et touristiques.

<http://lhpro.free.fr/accueil-geo.htm>

L'Education à l'Environnement vers un Développement Durable

Réflexions et pistes de mise en pratique pour la généralisation

• L'EEDD, l'éducation à l'environnement pour un développement durable, généralisée pour cette rentrée, trouvera-t-elle sa place à l'école ? L'EEDD doit s'appuyer à la fois sur les différentes disciplines mais aussi sur les IDD, PPCP et TPE, sur les temps de débat (éducation civique). EduScol propose les rares instructions officielles sur le sujet. le premier bilan est une expérimentation menée en 2003 auprès de 84 écoles et établissements. Il établit d'abord une grande différence entre primaire et secondaire. L'EEDD trouve beaucoup plus facilement sa place dans le primaire. La mise en place de l'EEDD sera peut-être plus difficile que prévue. A voir également sur la page EduScol la liste des sites académiques relatifs à l'EEDD. Sur ce thème, on pourra également consulter le dossier pédagogique de l'INRP qui offre une vision internationale des pratiques didactiques.

•

Pour relever le défi du lancement de l'EEDD, il faut signaler le dossier que vient de mettre en ligne Géoconfluence, le site national de la géographie. Les enseignants y trouveront d'abord un copieux glossaire et une mise au point scientifique qui sait faire la part de la science face au catastrophisme médiatique tout en restant accessible. Sont abordés par exemple le question de la gestion de l'eau dans les zones rurales d'agriculture intensive, le réchauffement climatique, les villes européennes. On appréciera également les ouvertures vers les responsables économiques et politiques : les assureurs et les risques naturels, la responsabilité environnementale des entreprises (par exemple Metaleurop).

<http://www.ens-lsh.fr/geoconfluence/doc/transv/DevDur/Devdur.htm>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm>

<http://www.education.gouv.fr/actu/element.php?itemID=20047131754>

http://www.education.gouv.fr/actu/2004/dvpt_durable/default.htm

<http://www.eduscol.education.fr/D0173/experimentation.htm>

<http://vst.inrp.fr/Dossiers/EEDD/>

<http://www.eduscol.education.fr/D0185/default.htm>

• Le site Lettres-Histoire géographie en LP de l'académie de Nancy Metz met en ligne un portail sur l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable. Les liens conduisent vers les expérimentations académiques en cours, les ressources et vers le colloque de décembre 2003. Le but est de développer chez l'élève une culture structurée et raisonnée pour qu'il devienne un acteur responsable dans le domaine de l'environnement et du

développement durable.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/LettresHistoireGeographieLP/Transversal/eedd.htm>

•

L'atlas de l'environnement

"Une planète, beaucoup de monde". Sous ce titre, l'UNEP, un organisme de l'ONU, publie l'Atlas de l'environnement. L'ouvrage est malheureusement en anglais. Mais il offre une documentation et des illustrations de grande qualité. Enfin il fait le point sur les différents milieux : côtes, zones humides, atmosphère etc. Les enseignants y trouveront informations et illustrations.

<http://www.na.unep.net/OnePlanetManyPeople/index.php>

•

EEDD de l'ONU au 95

"Une année d'événements climatiques extrêmes a clairement mis en évidence une pression humaine croissante sur la planète alors qu'un tsunami dévastateur a attesté de notre vulnérabilité". Le "Geo Year Book 2004-2005" publié par l'UNEP, un organisme de l'ONU chargé de la défense de l'environnement, fait le point sur l'état environnemental de la planète continent par continent. On trouvera également dans cet ouvrage, en anglais, un chapitre montrant l'impact des questions environnementales sur la propagation des nouvelles épidémies (le SARS par exemple) et un autre sur le réchauffement de la terre et l'évolution des courants marins.

Sur le plan pédagogie, l'Unesco publie une "ébauche de Programme" pour l'éducation en vue du développement durable. Ce document a fait l'objet de vastes consultations internationales. Il définit un type d'éducation que, collectivement, les partenaires de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au développement durable considèrent comme essentielle pour faciliter le développement durable. Pédagogiquement le programme recommande une approche interdisciplinaire, la pensée critique et la problématisation, l'appel aux expériences locales. L'EEDD repose aussi sur des valeurs démocratiques : ce n'est pas le moindre des apports de ce texte dont on recommande la lecture alors que cet enseignement pénètre le système éducatif français.

Le CDDP du 95 et l'Agence de l'environnement du Val d'Oise organisent à l'intention des enseignants un cycle d'actions qui associent animations sorties sur sites et conférences pédagogiques.

[http://www.unep.org/geo/pdfs/GEO%20YEARBOOK%202004%20\(ENG\).pdf](http://www.unep.org/geo/pdfs/GEO%20YEARBOOK%202004%20(ENG).pdf)

<http://www.unep.org/geo/yearbook/>

<http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php->

[URL_ID=36026&filename=11086541593draftFinal_IIS.pdf&filetype=application%2Fpdf&filesize=853952&name=draftFinal+IIS.pdf&location=user-S/](http://portal.unesco.org/education/admin/file_download.php/draftFinal+IIS.pdf?URL_ID=36026&filename=11086541593draftFinal_IIS.pdf&filetype=application%2Fpdf&filesize=853952&name=draftFinal+IIS.pdf&location=user-S/)

http://portal.unesco.org/education/admin/file_download.php/draftFinal+IIS.pdf?URL_ID=36026&filename=11086541593draftFinal_IIS.pdf&filetype=application%2Fpdf&filesize=853952&name=draftFinal+IIS.pdf&location=user-S/

<http://www.crdp.ac-versailles.fr/actualite/even.asp?source=CDDP%2095>

<http://www.crdp.ac-versailles.fr/actualite/even.asp?source=CDDP%2095>

La géographie au collège: outils tous niveaux

• Sur le site des clionautes, Hervé Bois, Laurent Resse et Caroline Jouneau-Sion ont indexé 1500 ressources sur le net, classées selon le programme de collège.

<http://www.clionautes.org/college/>

• **Pratiques pédagogiques**

○ Des progressions :

Grenoble offre des progressions pour tous les niveaux (collège et lycée général et technologique) :

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/progindex.htm>

Par exemple, l'histoire et la géographie en cinquième :

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/college/cinquiem/prog5histdarier.htm>

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/college/cinquiem/prog5geodarier.htm>

○

Réviser le brevet ?

Comment graver dans sa mémoire les repères indispensables en histoire et géographie ? Des sites interactifs permettent de réviser en s'amusant. Succès garanti auprès des intéressés..

Patrick Lucas, sur le site de Grenoble, publie d'excellents jeux interactifs permettant aux élèves de mémoriser les repères spatiaux. Celui sur la France est en ligne, mais d'autres devraient suivre (Monde, Asie, Afrique, Europe...)

http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/interactif/ressources/exodnb.htm

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/tice/college/repere-spatiaux/index.htm>

Ne pas oublier le dossier « Bac Brevet 2005 » du Café : des ressources gratuites pour compléter les cours, s'entraîner, s'auto-évaluer.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/bb2005/brehig.php>

○

Méthodes et documents commentés pour les élèves

Le site de Fabien Chaumard (Haute Garonne) permet aux élèves de réviser leurs méthodes (exemples à l'appui). La page de géographie réservée aux sixièmes fait le point sur la maîtrise de savoirs-faire comme la localisation, la réalisation de cartes, la lecture de documents statistiques. L'auteur met en garde contre les erreurs les plus courantes (et donc certaines se retrouvent jusqu'au lycée.)

<http://perso.wanadoo.fr/fabien.chaumard/Methodes6e/JeudeCadresMethodes6e.html>

○

Le paysage au collège

Comment apprendre la lecture des paysages ? Micheline Cinquin, Françoise Lousas et Fabienne Perrin (Académie de Dijon) proposent une lecture par aires homogènes plutôt que par plans, mais surtout une maîtrise progressive du vocabulaire descriptif et des savoir-faire. Le travail de lecture et d'interprétation des photographies de paysage devant conduire à la réalisation de croquis.

<http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/histgeo/Enseigner/Dossiers/Paysage/cadre5.htm>

○

Utiliser l'internet en Classe: l'urbanisation en IDF (4ème)

Le site académique de Strasbourg a mis en ligne une fiche de C. Poisson sur l'urbanisation en Ile de France. C'est une véritable petite recherche qui est demandée ici aux élèves: à partir des données du site de l'IAURIF, les élèves doivent remplir un formulaire sur trois communes représentant des espaces différents de l'Ile de France: un arrondissement de la ville de Paris, une commune de proche banlieue, une commune périphérique. Les élèves doivent en déduire les caractéristiques de ces trois espaces et donc l'organisation de la région métropole, résumée par un schéma en fin d'exercice.

<http://www.ac->

[strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/histoire-geographie/college/geographie/utiliser_internet_en/view](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/histoire-geographie/college/geographie/utiliser_internet_en/view)

Lycée: les études de cas

- Les études de cas ont été mises en avant à l'occasion des nouveaux programmes de secondes entrés en vigueur en septembre 2001; elles sont également au cœur de l'enseignement de la géographie dans les nouveaux programmes du cycle terminal. Invité par le CRDP de Buc, Gérard Hugonnie donne une définition de l'étude de cas : *"Il s'agit de*

montrer à travers un exemple régional l'articulation entre les besoins des sociétés humaines, les ressources dont elles disposent et les différentes actions d'aménagement et de gestion de ces ressources par les acteurs sociaux." Mais surtout, il propose des mises en pratiques pour le Lycée et le collège (Inde), à partir des questions de gestion de l'eau, des liens entre population et développement en Inde et en Chine. Le site de l'académie de Versailles avait également proposé une approche des études de cas en 2001. Le site de l'IUFM d'Aix propose une réflexion sur l'exploitation de l'étude de cas et fournit des exemples utiles
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/Ghugo/casaccueil.htm>
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/prog2/Prog2accueil.htm>
<http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/hge/gd/gdgeographie/competences/etudecas/casdefaut.htm>

- **Géographie seconde**

De nouvelles séquences en Géographie pour la classe de seconde sur le site de Rouen:
<http://www.ac-rouen.fr/hist-geo/pdg/2/2gintro.htm>

A Nantes, le serveur académique a également bien travaillé : recensement de toutes les études de cas publiées dans les manuels de seconde, un exemple de Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (pour le chapitre sur la gestion de l'eau), des signets et des réflexions pour les études de cas sur les littoraux.

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/pedago/geolyc.htm>

Rennes est connu également pour être particulièrement dynamique. Le serveur académique propose une réflexion et de nombreuses pistes sur l'utilisation d'Internet pour les études de cas. Sont particulièrement bien traités les thèmes "Nourrir les hommes" (plusieurs études du Chiapas à la Bretagne) et "L'eau entre abondance et rareté". Ces pages doivent permettre aux débutants en matière de TICE à se lancer en classe ou à mettre à jour leur documentation.

http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResInternet/EtudeCas/EtCas-Seconde.htm

A Orléans-Tours, le site académique propose une étude de cas sur le Grand projet anatolien (thème de l'eau).

<http://www.ac-orleans-tours.fr/hist-geo/pedagogie/lycee/etude-cas/gap.htm>

A Lyon, plusieurs propositions de mise en oeuvre du nouveau programme en géographie. Elles comprennent des bibliographies et des fiches pédagogiques pour les études de cas.

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/npgm2e03.html>

Parmi toutes les richesses de Grenoble (voir ci-dessus), une réflexion de Bernard Ducret sur les sociétés face aux risques.

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/lycee/classique/seconde/risque2nde.htm>

A Toulouse, le site académique propose des liens pour chaque thème du nouveau programme de géographie.

<http://www.ac-toulouse.fr/histgeo/program/nprogsec.htm>

Le site académique de Dijon publie le compte-rendu des journées APHG: on y trouve quatre conférences sur les risques "naturels" et industriels, avec notamment une étude de cas sur AZF - Toulouse par Robert Marconis.

<http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/histgeo/Former/Conferences/Risques.htm>

Le site académique de Versailles propose deux exercices utilisant un dossier en ligne. Le

premier est un classement de plusieurs cas selon le type et l'intensité du risque d'après le site du ministère de l'écologie et du développement durable. Le second est une analyse d'un scénario d'urgence fourni par la préfecture des Yvelines pour réfléchir à la façon dont les établissements scolaires peuvent réagir face aux risques. Un seul mot d'ordre: garder son calme!

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/risque/accueil.htm>

Autres ressources en géographie :

Citons d'abord les ressources des Cafés de géographie : les cafés donnent la parole depuis plusieurs années aux meilleurs spécialistes sur des thèmes relevant des nouveaux programmes. Le classement par programme ayant disparu dans la rubrique éducation, mieux vaut utiliser le moteur de recherche en bas de n'importe quelle page d'article :

http://www.cafe-geo.net/cafe2/rubrique.php3?id_rubrique=12

L'eau :

Un site tout à fait exceptionnel : celui du projet Med-Hycos. Celui-ci vise à améliorer la connaissance des ressources en eau dans le bassin méditerranéen. Pour cela il met en place un réseau de 35 observatoires (dans 25 pays) reliés électroniquement ainsi que des ressources bibliographiques en ligne. On peut accéder de façon interactive aux statistiques des stations (précipitations, débits etc.). On peut aussi suivre en ligne une présentation détaillée et illustrée de l'évolution climatique de la Méditerranée, du cycle de l'eau douce et de la mer. De très nombreux liens classés permettent l'accès à des ressources supplémentaires. Un site extrêmement riche.

http://medhycos.mpl.ird.fr/index_fr.html

Nourrir les hommes

Un article paru dans la revue universitaire Cybergéo fait le point sur l'aménagement du Rondônia et les conflits liés à la terre.

<http://www.cybergegeo.presse.fr/geocult/tourneau/article1.htm>

Sur la liste H-Français, Sylviane Tabarly fait connaître de nombreux sites sur les OGM et l'alimentation :

<http://h-net.msu.edu/cgi-bin/logbrowse.pl?trx=vx&list=h-francais&month=0109&week=a&msg=mqTYgBEIj%2bctMPXlj9F0rA&user=&pw=>

Plus de six milliards d'hommes

Quelques ressources statistiques :

- les chiffres de l'INED :

<http://www.ined.fr/population-en-chiffres/monde/index.html>

Le rapport de l'ONU donne également les perspectives démographiques pour 2050

http://www.un.org/esa/population/publications/WPP2004/WPP2004-HIGHLIGHTS_Final.pdf

- le PNUD : un appareil statistique complet pour tous les états du monde en matière de population et développement dans le Rapport sur le développement 2004 :

<http://hdr.undp.org/reports/global/2004/>

- Le Bureau du recensement américain propose en ligne des statistiques démographiques pour tous les états du monde avec projection

<http://www.census.gov/ipc/www/world.html>

- et l'évolution des pyramides des âges pour chaque pays de 1950 à 2050 :

<http://www.census.gov/ipc/www/idbpyr.html>

- A voir aussi l'histoire de l'IDH et ses calculs par Thierry Hatt

http://sirius.ac-strasbourg.fr/microsites/hist_geo01/idh/

Sur les frontières

L'atlas Transmanche constitue un bon exemple de cartographie transfrontalière.

<http://infodoc.unicaen.fr/OhRAGE/atlas/Presentation/>

<http://users.info.unicaen.fr/~szmurlo/atlas/IndexPage.html>

- **Les programmes de première: problématique et mise en pratique**

- Accompagnements sur Educnet

Les documents d'accompagnement des nouveaux programmes de première ont été publiés sur Educnet. Pour l'enseignement de la géographie, l'accent est mis sur l'articulation avec les autres classes de lycée et notamment la cohérence d'ensemble du cycle terminal, le lien entre l'étude de la France et de l'Europe, enfin les atomes crochus entre histoire et géographie. Parmi les démarches pédagogiques proposées, on remarquera l'utilisation des TICE, ici les logiciels de cartographie pour apprendre aux élèves à contruire les documents qu'ils vont devoir analyser.

http://eduscol.education.fr/index.php?./D1012/orient_geo.htm

Outre le découplage ES/L et S, ces programmes mettent en avant ou reformulent certaines notions: c'est le cas des "milieux" en France qui ont fait l'objet d'une communication d'Yvette Veyret pour l'académie de Rouen.

<http://www.ac-rouen.fr/hist-geo/doc/cfr/mns/mns.htm>

Un numéro spécial de la Durance

Le bulletin d'information des professeurs d'HG de l'Académie d'Aix-Marseille a consacré son 42ème numéro aux nouveaux programmes de première. Outre un copieux regroupement de liens, on consultera avec profit le compte-rendu des échanges entre Gérard Attali et Daniel Dalet au sujet de l'étude de cas en géographie.

http://pedagogie.ac-aix-marseille.fr/histgeo/durance/new_dur/num_042.htm

Propositions de mise en pratique (Orléans-Tour)

L'Académie d'Orléans-Tours propose des progressions pour les nouveaux programmes de première. Deux études de cas les accompagnent pour la géographie: le futuroscope et Matra à Romorantin.

[http://www.ac-orleans-tours.fr/hist-](http://www.ac-orleans-tours.fr/hist-geo/pedagogie/lycee/programmes1ere/programmes1ere.htm)

[geo/pedagogie/lycee/programmes1ere/programmes1ere.htm](http://www.ac-orleans-tours.fr/hist-geo/pedagogie/lycee/programmes1ere/programmes1ere.htm)

Problématiques (Versailles)

L'académie de Versailles met pour sa part en ligne le travail sur les problématiques de ces nouveaux programmes. On trouvera notamment des pistes pour aborder la notion de "territoire". Ces pages devraient s'enrichir avec des exemples de mise en oeuvre. Deux compte rendus de conférences sur le programme de première peuvent être consultés en ligne.

"L'environnement, l'homme, le paysage" (J. Robert Pitte) montre comment la France a évolué par rapport à la nature; "Les nouvelles approches de la géographie du tourisme" (N. Baron-Yelles), fait le point sur les apports récents de la recherche géographique sur le tourisme.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/premieres/accueil.htm>

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/premieres/conf1/som.htm>

○ **Nouveaux programmes de première: documentation sur l'Europe**

L'élargissement de l'Europe fait l'objet d'un dossier clair, accompagné d'une webographie, sur le site Vie Publique: les étapes précédentes sont rappelées, ainsi que les caractéristiques des pays candidats et le processus en cours.

http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/elargissement_ue1.htm

<http://www.info-europe.fr/europe.web/document.dir/fich.dir/QR001108.htm>

Europe: l'élargissement et ses effets

Le CEPII publie une étude sur "les impacts économiques et sociaux de l'élargissement pour l'Union européenne et la France". Principaux impacts de l'élargissement : la baisse de la rémunération de la main d'oeuvre non qualifiée (-1%) et la baisse, variable selon la variation de la PAC, de la main d'oeuvre agricole.

<http://www.cepii.fr/francgraph/doctravail/pdf/2002/dt02-03.pdf>

Identité et frontières.

A l'occasion de l'élargissement de l'Europe communautaire et du referendum, les Cafés Géographiques ont rassemblé sur leur site l'ensemble des débats concernant ces enjeux.

http://www.cafe-geo.net/cafe2/article.php3?id_article=456

http://www.cafe-geo.net/cafe2/article.php3?id_article=653

Géopolitique de l'Europe

La question des frontières de l'Europe, des disparités et politiques régionales, mais aussi la puissance aéronautique de l'Union ont fait l'objet de conférences organisées par le trinôme de l'académie de Versailles. On trouvera sur le site de l'académie un aperçu des interventions avant la publication des textes complets.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/geopol.htm>

France: les nouveaux territoires

Sur le site de l'académie de Grenoble, on trouvera quelques comptes-rendus du séminaire interacadémique, Les " Nouveaux territoires " qui s'est tenu au CRDP d'Aix-Marseille en janvier dernier. Jean-Louis Guigou et Martin Vannier montrent l'ampleur de la recomposition territoriale actuelle. Le texte de la communication de Martin Vannier est accompagné d'une copieuse (12 mo) présentation au format ppt, très riche en cartes. Catherine Biaggi fait le point sur la place de ces nouveaux territoires dans les programmes et la pédagogie dans le secondaire. Voir aussi le dossier de Géoconfluences.

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/didactique/general/territoire/programme.htm>

<http://www.ens-lsh.fr/géoconfluence/index.htm>

France industrielle: les pôles de compétitivité

Le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire vient de lancer une nouvelle politique industrielle. Pour renforcer la puissance industrielle française, cette dernière consiste à créer des pôles de compétitivité. Ces pôles seraient en grande partie fondés sur leur potentiel d'innovation et liés à la politique régionale européenne.

Ce lancement fait suite à une étude prospective de la DATAR sur une nouvelle politique industrielle de la France fondée sur les territoires. Le rapport de cette étude, ainsi qu'une synthèse sont disponibles sur le site gouvernemental consacré à ces pôles. Le rapport complet comprend des tableaux et des cartes, des documents utiles pour aborder la France industrielle. (signale par S. Tabarly sur H-Français).

Le site du conseil d'analyse économique (premier ministre) vient quant à lui de mettre en ligne un épais rapport sur la situation industrielle de la France(400 pages). Celui-ci insiste

beaucoup plus sur les délocalisations et la notion de désindustrialisation, notion en partie contestée par le rapport de la DATAR. On retrouve dans les annexes le projet de pôle de compétitivités.

http://www.competitivite.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=2
<http://www.cae.gouv.fr/rapports/55.htm>

DATAR: les ressources pour les enseignants

Le site de la DATAR met régulièrement à jour une collection de cartes utilisables au collège ou au lycée. On y verra notamment la carte de la "fracture cellulaire" qui montre les communes encore privées (épargnées) d'accès à la téléphonie mobile. La diagonale du vide s'y dessine assez bien. On y trouvera aussi des cartes de prévision à l'horizon 2025-2030 pour la population ou les infrastructures routières.

http://www.datar.gouv.fr/Datar_Site/DATAR_Enseignants.nsf/Frameset_Actus?readform&ID=CLAP-678EUQ&

- **Terminales**

- **Le bac**

Nouvelle épreuve d'histoire-géo au bac général

Le bac 2005 a vu l'application d'une modification de l'épreuve d'Histoire-Géographie. Le principal changement concerne l'épreuve d'étude de documents qui se rapproche maintenant davantage de l'épreuve du même type en SES. Elle ne comprend plus que deux parties : une analyse du dossier documentaire appuyée sur des questions. "Ces questions , cinq au maximum, pourront porter sur la recherche, la mise en relation, la contextualisation d'informations, sur l'identification de notions majeures ou de thèmes essentiels des documents et sur l'intérêt et les limites de l'ensemble documentaire par rapport au sujet". Cette première partie vient à la place du tableau analytique qui posait problème aux candidats. La seconde partie reste "une réponse organisée au sujet". Un autre changement concerne les exercices de la seconde partie où le croquis de géographie perd son commentaire et se réduit à un croquis et sa légende organisée.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/7/MENE0400158N.htm>

Le dossier du Café

Le Café a publié un dossier spécial bac qui propose les meilleurs sites pour se préparer au bac. Des adresses à communiquer aux élèves en début d'année.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/bb2005/index.php>

Tout ce que vous avez voulu savoir sur le bac.....

Le site académique de Grenoble a mis en ligne une "foire aux question" sur la nouvelle mouture des épreuves du baccalauréat. Sa lecture ne remplace pas, bien sur, celle du B.O, mais elle permet de faire le point sur les attentes concernant les nouveautés, tant en géographie qu'en histoire.

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/lycee/classique/terminale/bac2005/faq.htm>

La préparation au bac des séries technologiques

Une fiche issue d'un journée de réunion sur la préparation des épreuves des séries technologiques est disponible sur le site de l'académie de Versailles. l'organisation de l'examen est rappelée , avec quelques consignes concernant l'évaluation.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/ipr/exams/sttbac.htm>

C. Brossard et D. Gouraud-Maury mettent en ligne des fiches de révision et des méthodes de travail pour les épreuves du bac en série générale et STT.

<http://perso.wanadoo.fr/c.brossard/petitbachelier2003/terminales.html>

Les croquis du bac

Comment former les élèves à l'épreuve de Cartographie du baccalauréat? Le site académique de Créteil propose de transformer les élèves en correcteurs: on peut télécharger les images scannées de copies rendues à la session 2004. Grâce à un rétroprojecteur, et à une grille d'évaluation, on peut demander ensuite aux élèves de voir les qualités et les défauts d'un croquis, ce qui doit permettre par la suite d'améliorer leur propre pratique.

Sur le site de l'Académie de Versailles, Claude Robinot propose un croquis pour l'Union européenne. Celui-ci insiste sur la polarisation, la diversité de l'espace européen communautaire, mais aussi sur son ouverture sur le monde.

http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/article.php3?id_article=576

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/terminales/UEcroquis.htm>

Rien de tel que quelques cartes pour réviser sa géo: le site Académique de Reims propose une douzaine de cartes qui balaye l'ensemble du programme.... mais il faut les faire soi-même en ligne grâce aux outils fournis sur ces pages. Les bonnes révisions sont des révisions actives...

<http://www.ac-reims.fr/datice/hist-geo/carto/exocarto/index.htm>

○ **Nouveaux programmes des Terminales générales**

Le GRAF (Groupe de Recherche Action-Formation de l'Académie de Nantes) propose une aide à la mise en oeuvre des nouveaux programmes de terminale. Outre le passage en revue des notions à étudier, on trouvera des entrées pour certains des thèmes. La proposition la plus spectaculaire est de débiter l'année avec l'interface Méditerranéen, plus précisément avec le détroit de Gibraltar. Une approche intéressante qui montre que l'on peut encore pratiquer l'étude de cas en terminale.

Le site de l'académie de Grenoble a lui aussi mis en ligne les synthèses de ses journées de formation sur le nouveau programme. Y figurent une communication de Laurent Carroué sur la mondialisation, les synthèses des ateliers sur le développement et sur les deux grandes nouveautés : l'espace Rhénan et l'interface méditerranéen.

On trouvera des propositions de progression pour les séries L / ES et S sur le site de l'Académie d'Orléans-Tours, où l'on peut également consulter des pistes de mises en oeuvre des questions nouvelles (façade Atlantique, Europe Rhénane...)

http://calcium.paysdelaloire.iufm.fr/ressources/plc/histoire_geo/graf_plr/page%20index.htm

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/lycee/classique/terminale/index.htm>

<http://www.ac-orleans-tours.fr/hist-geo/pedagogie/lycee/programmes-ter/programmes-ter.htm>

Nouvelles épreuves et nouvelles notions

La Méditerranée, la géographie paradoxale d'un espace intermédiaire

Lors du congrès des clionauts, Gérard Hugonie a présenté l'un des thèmes du futur programme de Terminale: "La Méditerranée, un interface Nord-Sud". G. Hugonie rappelle que la Méditerranée n'est pas à étudier pour elle-même, mais dans le cadre de la géographie du développement. L'espace méditerranéen apparaît alors comme un espace intermédiaire (le véritable clivage Nord-sud passe sur le Sahara), où les flux migratoires ont profondément évolué. G. Hugonie propose également quelques pistes d'étude de cas. Le site des cafés géographiques a rassemblé l'ensemble des comptes-rendus sur l'espace Méditerranéen, Un espace marqué par la pauvreté, la diversité et les contrastes, où les contrastes économiques s'expriment à toutes les échelles.

Il ne faut surtout pas manquer le dossier considérable rassemblé sur Géoconfluences (ENS-LSH) : il fait le point sur le regard que les géographes ont porté et portent aujourd'hui sur l'espace Méditerranéen ; on y trouve également des articles sur les contrastes démographiques

et les migrations, illustrés de nombreuses cartes.

http://www.clionautes.org/article.php3?id_article=470

http://www.cafe-geo.net/cafe2/article.php3?id_article=231

<http://www.ens-lsh.fr/geoconfluence/doc/etpays/Medit/Medit.htm>

Utiliser les TICE dans l'enseignement de la géographie

• TICE: les propositions des clionautes

Les clionautes font depuis plus de cinq ans la promotion des TICE dans l'enseignement de l'Histoire et de la géographie. La nouvelle mouture de leur site propose une rubrique entièrement consacrée à l'insertion des TICE dans les pratiques. Les travaux les plus récents concernent la réalisation des « hyperpaysages »: des images numériques qui permettent de se déplacer virtuellement dans l'espace étudié et d'y consulter des informations. Il est d'ailleurs vivement recommandé d'en faire réaliser par les élèves.

http://www.clionautes.org/rubrique.php3?id_rubrique=10

TICE et géographie : les bonnes recettes du FIG

A la suite du Festival international de Géographie (Saint-Dié, Vosges), les expériences pédagogiques présentées lors des ateliers des "parcours pédagogiques", coordonnés par M. Hagnerelle (IGEN) viennent d'être mises en ligne sur le site académique de Reims. On consultera avec profit ces propositions de mise en pratiques sur l'utilisation des sites internet, la cartographie et les SIG. Certaines sont particulièrement innovantes.

<http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/fiches/>

Pratiques des TICE

La revue "Echelles" de l'Académie de Créteil a consacré son numéro 18 aux TICE en Histoire Géographie. On consultera en particulier l'article consacré à l'étude des risques grâce à un site internet: une fiche propose une analyse grâce au site du ministère de l'intérieur.

http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/article.php3?id_article=312

Utiliser les TICE en seconde

Educnet a recensé les séquences pédagogiques présentes sur les sites académiques ou nationaux relatives au programme de seconde en géographie et en histoire. Au delà du recensement on trouve sur le site une amorce de réflexion méthodologique et des fiches pratiques. Plus de 600 d'entre elles concernent la géographie.

<http://tice.education.fr/educnet4/histgeo>

Images satellitaires SPOT utilisables en classe

Les images satellitaires pour l'enseignement sont disponibles grâce à un accord entre le ministère et la société Spot. Ainsi sont mises à disposition des enseignants une soixantaine d'images illustrant les académies françaises au format Titus. Les enseignants ont également accès à des sélections thématiques réalisées par Spot couvrant les thèmes des risques, du littoral, de l'occupation des sols et de l'aménagement du territoire. Pour chacun, le site propose des pistes de travail (niveau lycée) ainsi qu'une exploitation dans le logiciel Titus.

Catalogue Spot enseignement

http://www.spotimage.fr/html/64_120_124_368_.php

Des pistes d'utilisation sur educnet:

<http://www.educnet.education.fr/obter/appliped/obter4.htm>

Des pistes d'utilisation sur la liste H-Français:

Sylviane Tabarly

<http://h-net.msu.edu/cgi-bin/logbrowse.pl?trx=vx&list=h-francais&month=0211&week=e&msg=jnMZc9AkJfbpJ0hFNS4Hyg&user=&pw=>

Utiliser les images satellitales

Le site de l'Académie de Dijon continue d'étoffer son excellente rubrique "SIG". La rubrique montre comment utiliser le logiciel TITUS avec les images "académiques" et fournit un logiciel pour les mettre à une taille acceptable par TITUS.

<http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/histgeo/SIG/Images%20satellitales.htm>

Titus, brave bête

On le trouve parfois trop lourd, tros gros; c'est tout juste si certains collègues ne lui reprochent pas sa mauvaise haleine et son poil terne. Pourtant Titus est un logiciel qui a du chien pour faire révéler aux images satellitales les trésors cachés des territoires. Bernard Albert (Académie de Nantes) a utilisé Titus pour faire comprendre à ses élèves (IES) l'organisation de l'estuaire de la Loire, si proche d'eux et si méconnu. Sans cacher l'importance de la préparation technique (vocabulaire spécifique, maniement, bugs de Titus), Bernard Albert montre qu'il est possible de faire mettre les tructures spatiales en évidence par les élèves.

<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/histgeo/pedago/img-sat1/index.htm>

Le site académique de Caen propose également des pistes d'études thématiques pour les images spot concernées par l'accord entre la société Spotimage et l'Education Nationale. On y trouve notamment de quoi aborder l'aménagement du milieu rural et la progression du péri-urbain...

<http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/histgeo/spot/index.htm>

Les dynamiques de l'espace périurbain étudiées grâce aux images SPOT

Sur le site académique de Nantes, Bernard Albert rappelle les différentes pistes d'utilisation des images SPOT. L'un des exemples concerne l'espace périurbain de Nantes que l'on peut étudier grâce à deux images SPOT de 1988 et 1999; celles-ci sont filtrées par le logiciel TITUS pour faire ressortir les différentes utilisations de l'espace et leur évolution.

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/outice/spot/compar1.htm>

Google, un moteur pour la géographie ?

Et si Google était en train de bouleverser le regard de nos contemporains sur la géographie ? Mis en ligne il y a six mois, l'outil cartographique de Google est déjà récupéré outre-Atlantique pour de nombreuses applications spontanées et locales. Ainsi un habitant de Chicago a eu l'idée de lier Google Maps et la base de données de la police pour cartographier la criminalité de sa ville. D'un clic de souris on peut visualiser l'insécurité urbaine. En Floride, Google Maps est utilisé pour une cartographie ultra-précise des délinquants sexuels. D'autres usages sont moins problématiques et plus quotidiens, ainsi "Cheap Gas" qui permet de localiser les stations à essence en fonction du prix du carburant ou Housing Maps qui met en ligne les offres de logements.

Toutes ces applications basées sur Google Maps ont fait entrer dans la vie quotidienne des Américains un outil qui a bien du mal à pénétrer la société et l'école françaises : le système d'information géographique. Les SIG lient des bases de données à une représentation cartographique. Très utilisés dans les administrations et les grandes entreprises ils sont encore

souvent méconnus du public. Google Maps, s'il sort de l'espace américain, pourrait bien changer cela et faire évoluer la culture géographique. Microsoft devrait cet été lancer un service équivalent : MSN Virtual Earth. Les exemples donnés plus haut attestent que Google Maps a déjà le mérite de nous rappeler que la géographie est une science sociale qui ne peut laisser le citoyen indifférent.

Ce site de Google est un outil pratique et facile d'utilisation en attendant d'installer Worldwind, le logiciel de visualisation de la Nasa. On peut télécharger celui-ci gratuitement. Il permet des visites du monde à toutes les échelles et avec des modes de représentation très différents, qui vont jusqu'à la visualisation du terrain en 3D.

<http://maps.google.com/>

<http://worldwind.arc.nasa.gov/screenshots.html>

<http://www.chicagocrime.org/>

<http://www.housingmaps.com/>

<http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/histgeo/SIG/sig.htm>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/geo/61.php>

Webcams: l'exploitation pédagogique et la critique de l'outil

Daniel Dalet a mené une réflexion approfondie sur l'exploitation pédagogique des webcams sur le site académique d'Aix. Il y donne les résultats d'une expérimentation sur une classe de seconde (géographie urbaine): à partir de quelques exemples et d'une grille d'utilisation, les élèves doivent évaluer l'intérêt géographique de l'outil.

<http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/a/dda/d005.htm>

http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/pedag o/tice/dale_002.htm

Réaliser un schéma avec le logiciel Mesurim

Sur le site de l'Académie de Lille, Edith Walbron propose d'utiliser le logiciel mesurim, prévue pour les SVT, en géographie. Dans les nouvelles fonctions du logiciel, il est en effet possible à partir d'une photographie de tracer les lignes directrices de l'image: pour la géographie, on pense évidemment aux paysages. Le logiciel est en téléchargement sur le site de l'Académie d'Amiens.

http://www4.ac-lille.fr/~heg/article.php3?id_article=50

Histoire

F. Jarraud

1- Travailler les programmes

- Le CNDP met en ligne les programmes ainsi que documents d'application et d'accompagnement pour l'école, le collège et le lycée.

http://www.cndp.fr/doc_administrative/essentiel/programmes.htm

Il n'y a pas à proprement parler de nouveaux programmes à la rentrée 2005. Mais il va falloir adapter l'enseignement à la nouvelle classe de troisième et se faire en lycée à la nouvelle série STG en lycée (nouveau programme de première rentrée 2006).

- **Au collège :** il n'y aura finalement pas cette année de nouveau brevet. Les nouvelles 3èmes "à découverte professionnelle" (module de 6 heures) sont mises en place. Le programme reste celui de 3ème. La circulaire de rentrée précise : *" L'organisation retenue confirme l'importance accordée à la coexistence d'enseignements obligatoires, visant l'acquisition d'une culture commune et d'enseignements facultatifs permettant de mieux répondre à la diversité des élèves et de leurs attentes... Les chefs d'établissement veilleront, dans le cadre d'une convention entre établissements, à ce que les enseignements communs prévus par l'arrêté du 2 juillet 2004 relatif à la classe de troisième soient assurés dans les conditions réglementaires par les professeurs des disciplines concernées (SVT, enseignements artistiques, technologie notamment)".*

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENE0500813C.htm>

Le programme de 3ème

L'académie de Caen publie les travaux d'un stage sur les nouveaux programmes de troisième. On y trouvera de nombreuses fiches ainsi qu'une réflexion sur le brevet. L'académie d'Amiens publie les fiches des formateurs.

<http://www.discip.ac-caen.fr/histgeo/prog/hisgeo31.htm>

<ftp://www.discip.crdp.ac-caen.fr/discip/histgeo/nouvpro4.doc>

Le paragraphe argumenté

Des exercices et des fiches méthodologiques pour se préparer au paragraphe argumenté du brevet. Un travail de mutualisation réalisé par les clionautes.

http://www.college.clionautes.org/article.php?id_article=1096

- **Au lycée,** les nouveaux programmes de la série STG seront appliqués à la rentrée 2006. Le programme officiel est publié. La série STG voit un renouvellement important des matières techniques particulièrement en ce qui concerne les outils de communication. Cela ouvre de nouvelles possibilités pour les professeurs d'histoire-géographie.

<http://eduscol.education.fr/D0012/default.htm>

<http://eduscol.education.fr/D0167/accueil.htm#hstg>

http://www.cndp.fr/textes_officiels/infos_off/essentiel/programmes/histoire_geographie.pdf

Les programmes de terminale générale

Mis en place à la rentrée 2004, ils restent encore nouveaux. De nombreux sites académiques permettent cet approfondissement. Rappelons par exemple la qualité du travail produit par l'académie de Grenoble sur les épreuves et le programme. On pourra y ajouter le dossier de

Nancy-Metz sur l'évaluation au nouveau bac.

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/lycee/classique/terminale/index.htm>

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/lycee/classique/terminale/bac2005/atelier.pdf>

[http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/hist-](http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/hist-geo/Page_Inspection/Autres_textes/info_bac_2005.htm)

[geo/Page_Inspection/Autres_textes/info_bac_2005.htm](http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/hist-geo/Page_Inspection/Autres_textes/info_bac_2005.htm)

Les documents d'accompagnement définitifs sont en ligne sur EduScol.

<http://www.eduscol.education.fr/index.php?./D0012/LLPEPR01.htm%23acterminale>

A Versailles, Ollivier Golliard propose une progression annuelle en histoire et en géographie qui comprend des exercices. Paul Stouder, IPR, présente un excellent dossier sur les démocraties populaires. Après une mise au point historiographique, le dossier propose des pistes pour enseigner en privilégiant deux approches : par le cinéma et par les textes. Il comprend également un exercice d'explication de texte.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/terminales/ProgrtermES.htm>

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/terminales/demopopconf.htm>

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/terminales/PageUNE.htm>

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/terminales/Europedelest.htm>

Signalons le site de Nice qui publie des interventions sur les nouveaux points au programme de terminale. Eric Chaudron fait le point sur "Mémoire et histoire", Dominique Olivesi sur "les démocraties populaires". Deux thèmes de géographie sont également abordés : l'Europe rhénane et la mondialisation.

<http://www.ac-nice.fr/histgeo/conc/nvxpgmterm.htm>

A Rennes, Martine Puisségur propose des séquences denses sur la France depuis 1945. Elles s'appuient sur les manuels (Magnard principalement mais pas exclusivement). Au terme du chapitre les élèves sont évalués grâce à une étude de documents sur la république gaullienne.

http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/NxTal/France45anosjours.pdf

- **Trouver des séquences**

Deux annuaires de séquences pédagogiques

L'académie de Clermont-Ferrand a mis à jour son annuaire des séquences pédagogiques. Il répertorie près de 1300 séquences. Un autre annuaire s'impose également : celui d'Educnet avec 1200 séquences allant du collège au lycée.

<http://www3.ac-clermont.fr/pedago/histgeo/3prepare/recherche/index.htm>

<http://www.educnet.education.fr/histgeo/rech/default.htm>

Les Clionautes, la richesse de la mutualisation

Un peu endormi depuis quelques temps, le site de l'association des Clionautes connaît depuis un an un développement remarquable. L'association, créée en 1996, relie plus de 1500 professeurs d'histoire-géographie. Son site connaît maintenant des mises à jour quotidiennes. Parmi les documents mis en ligne : un recensement de liens exhaustif sur Georges Pompidou, des comptes-rendus d'ouvrages, des diaporamas Powerpoint (la procession des Panathénées, les divinités grecques etc.), des séquences TICE... Les Clionautes ont ouvert récemment Clio-Collège, un recensement quasi exhaustif des sites d'histoire et de géographie pour le collège. Un autre site est ciblé sur le lycée. Enfin, les Clionautes animent également un site consacré au cinéma pour l'enseignement de l'histoire, de la géographie ou de l'éducation civique. Le site témoigne du dynamisme de l'association et de l'efficacité du travail de mutualisation.

<http://www.clionautes.org>

Pour aller plus loin...

L'Histoire en ZEP

"En ZEP, plus particulièrement, l'enseignement de l'histoire implique que le professeur explicite le sens des activités et des situations d'apprentissage. Il lui faut mobiliser ses élèves par des questionnements aux enjeux forts et ambitieux sans jamais perdre de vue ce qu'il veut leur faire acquérir. Les programmes prévoient également la possibilité de convergences disciplinaires, par l'étude des documents patrimoniaux (textes littéraires, œuvres d'art...) ou en engageant les élèves dans une démarche de projet". C'est un remarquable dossier que propose le CNDP sur L'Histoire en ZEP. Il propose de nombreuses fiches-actions et des témoignages sur l'analyse de document, la construction identitaire, l'éducation à la citoyenneté. Signalons également la bibliographie qui oriente les enseignants de ZEP vers des activités enrichissantes pour les élèves. Le dossier pose bien des questions qui concernent les enseignants en général, au-delà des ZEP et de l'Histoire.

<http://www.cndp.fr/zeprep/histoire/frameset.asp?Rub=1>

2- Bien débiter

• Compétences professionnelles

Les IPR d'Aix Marseille ont tenté de définir ce que devraient être les compétences professionnelles des professeurs d'histoire-géographie. Certes ils doivent avoir des compétences disciplinaires, mais ils doivent également être acteurs du système éducatif.

http://pedagogie.ac-aix-marseille.fr/histgeo/inspect/sera_001.htm

Une trousse de secours pour les débutants (et les autres)

Comment a-t-on pu s'en passer ? L'académie de Grenoble (A.-M. Tourillon et E. Bourdon) a eu la bonne idée de réaliser un guide de l'enseignant débutant. Il contient des conseils pour entrer dans son poste, des exemples de séquences type en collège et lycée, des progressions pour tous les niveaux (collège et lycée). C'est simple, sommaire mais efficace. Destiné initialement aux auxiliaires et jeunes enseignants, il rendra service à tous ceux qui doivent s'adapter rapidement à une classe nouvelle.

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/contractuels/index.htm>

3- Préparer les concours

• Le B.O. spécial n°5 du 19 mai publie les programmes des concours externes et internes de l'agrégation et du capes. A l'agrégation externe, les nouvelles questions concernent : l'Afrique romaine (de l'Atlantique à la Tripolitaine) de 69 à 439, les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe, des années 1830 à la fin des années 1920 : étude comparée de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie; et en géographie l'Amérique latine.

A l'agrégation interne : Révolte et révolutions en Europe et aux Amériques 1773-1802, Les sociétés, la guerre et la paix de 1911 à 1946, et, en géographie, la France et ses régions en Europe et dans le monde et l'Afrique (question nouvelle).

Au Capes : L'Afrique romaine, les villes d'Italie du milieu du XIIe siècle au milieu du XIVème siècle : économies, sociétés, pouvoirs, cultures, Révoltes et révolutions en Europe

(Russie incluse) et aux Amériques de 1773 à 1802, Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe, des années 1830 à la fin des années 1920 : étude comparée de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie. En géographie : La France et ses régions en Europe et dans le monde, y compris les départements et les territoires d'outre-mer, l'Amérique latine. (Question nouvelle), Les risques.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/special5/default.htm>

Les rapports des jurys, les textes officiels sur l'épreuve sont accessibles sur cette page :

<http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm>

Plusieurs sites académiques proposent des bibliographies. C'est le cas par exemple de Strasbourg et Nice pour le capes interne,

[http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/\(...\)](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/(...))

http://www.ac-nice.fr/histgeo/conc/stages_capes.htm

Agrégation

http://www.ac-nice.fr/histgeo/conc/stages_agreg.htm

de Nice encore pour l'agrégation interne.

http://www.ac-nice.fr/histgeo/peda/concours/concours_0.htm

4- C'est aussi la rentrée des élèves

Quelques documents destinés aux élèves

- **Bien travailler**

Deux collègues de l'académie de Grenoble nous proposent des fiches bien concrètes pour amener les jeunes collégiens à réfléchir sur leur attitude et leurs méthodes de travail.

"Comment bien travailler en cours ?", des exemples de contrat de classe, une fiche d'évaluation : autant d'outils précieux.

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/didactique/college/contrat/index.htm>

Trace écrite

Le site académique d'Amiens publie une réflexion sur les différentes formes de trace écrite au collège. Elle s'appuie sur les instructions officielles et aboutit à une typologie et une progression.

http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/histoire_geo_ic/article.php3?id_article=290

Fiche contrat

Renaud Girma publie une "fiche contrat" destinée aux troisièmes. Elle fixe par écrit les attentes du professeur à propos du matériel, du travail, des évaluations et des sanctions. A voir également celle d'Henri Ehret.

<http://perso.club-internet.fr/erra/girma/fiche-contrat-3eme.htm>

<http://perso.club-internet.fr/erra/Consignes-EHRET.htm>

Tenue du cahier

Christophe Leon propose une fiche méthode destinée aux collégiens : comment tenir son cahier.

<http://perso.club-internet.fr/erra/leon/tenue-cahier.htm>

Pour aller plus loin...

Concourir

Voilà une belle façon de motiver ses élèves. Le site académique de Nice présente plusieurs concours pour l'année scolaire 2005-2006 : Concours national de la Résistance et de la déportation, Concours Rhin et Danube, Concours René Cassin. On pourra y ajouter le concours franco-qubécois "Histoires croisées" mais son programme n'est pas encore communiqué.

http://www.ac-nice.fr/histgeo/peda/concours/concours_0.htm

<http://concours2005.educationquebec.qc.ca/>

5- Au Collège

•

Un rappel des "textes à connaître pour l'enseignement en collège" : il donne les références des textes usuels pour les enseignants : fondamentaux mais aussi horaires, programmes, aide et soutien etc.

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/inspecti/texteclg.htm>

• **Pratiques pédagogiques**

- Des progressions :

Grenoble offre des progressions pour tous les niveaux (collège et lycée général et technologique) :

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/progindex.htm>

- Préparer le brevet ?

Comment graver dans sa mémoire les repères indispensables en histoire et géographie ? Des sites interactifs permettent de réviser en s'amusant. Succès garanti auprès des intéressés.. Le dossier Bac Brevet du Café a sélectionné des ressources.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/bb2005/brehig.php>

- La nouvelle 3ème PVP

La troisième "préparation à la voie professionnelle" est mise en place par le ministère qui souhaite orienter précocement les jeunes. Elle met fin au collège unique.

Un exemple de progression en 3ème PVP

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/lp/progress/3pppro.htm>

- Sur Clio Collège

De nombreux documents pédagogiques sont accessibles sur le site mutualiste des Clionautes "Clio Collège". Citons par exemple en 6ème un dossier sur les jeux olympiques, en cinquième un diaporama sur la Renaissance, en 4ème une animation sur l'analyse d'un portrait de Louis XIV, un diaporama sur "La liberté guidant le peuple", en 3ème un plan d'ensemble sur la bataille de Normandie en 1944.

<http://www.college.clionautes.org/>

Pour aller plus loin...

Un guide pour le collège : Histoire-géographie et multimédia

"L'enfant d'aujourd'hui vit dans un environnement qui l'incite beaucoup plus qu'avant à se

distraire du discours du maître. Les nouvelles technologies sont une réponse à la disposition des enseignants". Cette phrase, tirée de l'introduction de l'ouvrage de Clément Martin et Laurent Resse, montre bien sa finalité : faciliter l'intégration des TICE aux collègues novices. Pour cela l'ouvrage nous présente 11 séquences qui sont 11 coups de projecteur sur des utilisations différentes des nouvelles technologies. Ainsi les auteurs nous montrent comment utiliser en classe un site Internet, comment faire travailler les élèves sur des logiciels de cartographie, de géographie ou d'histoire et enfin comment rechercher sur Internet.

Les exemples proposés utilisent des logiciels "standards" : Wincarto, Cartes et croquis, le cédérom Hatier 6ème, le site Auschwitz par exemple. Pour chaque séquence, l'ouvrage nous propose un descriptif précis, accompagné de photos, des manipulations à effectuer et une fiche pédagogique photocopiable. Le cédérom contient les documents pédagogiques, les sites Internet utilisés dans l'ouvrage, des versions de démonstration ou des extraits fonctionnels des logiciels présentés. Les séquences participent de la pédagogie "active" et les élèves, avec ces outils modernes, sont invités à "faire" de la géographie ou de l'histoire plutôt qu'à les subir. Elles s'appuient bien évidemment sur les instructions officielles en vigueur. L'ouvrage est donc immédiatement utilisable en classe. Les "bonnes pratiques" qui y sont décrites trouvent facilement place dans n'importe quel cours du collège et cela facilite l'introduction des TICE.

Mais c'est en même temps la limite du livre. Pourtant, les auteurs n'ignorent pas que les TICE peuvent également être mises au service de démarches pédagogiques plus ambitieuses. On pense bien sûr à la pédagogie de projet, introduite officiellement au collège sous la forme des itinéraires de découverte. Dans ces dispositifs les TICE peuvent être utilisées aussi bien pour se documenter que pour poser des questions, échanger, produire des contenus, apprendre à ordonner ses idées ou à travailler en équipe. Avec elles, ce sont les murs du collège qui s'ouvrent ou se repoussent et de nouveaux horizons pédagogiques qui apparaissent. Ainsi on peut mettre au service de l'école les utilisations quotidiennes des TIC par les collégiens qui, par exemple, se servent du net pour tchater, s'écrire, jouer, simuler, expérimenter etc. On anticipe ainsi sur les changements introduits par les TIC dans les attentes et les conceptions des élèves de la "génération numérique".

Reste que l'ouvrage de C. Martin et L. Resse permettra à de nombreux enseignants, pas trop surs de leur démarche et méfiants envers les outils, de s'y familiariser et de les introduire sans grande fatigue dans leurs cours. Il a toute sa place dans un CDI de collège. On ne peut que le recommander.

Claude Martin, Laurent Resse, Histoire-géographie et multimédia. Séquences pour les collèges, CRDP de l'académie de Grenoble, 2003, 160 pages et un cédérom.

<http://www.crdp.ac-grenoble.fr/bulletin/12/nouv.htm>

- **Comment bien travailler en cours ?**

Une équipe d'enseignants publie sur le site de Grenoble des fiches méthodologiques : comment bien travailler en cours, une fiche d'auto-évaluation, des exemples de contrat de classe.

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/didactique/college/contrat/index.htm>

Plus de 100 quiz pour le collège

C'est avec un concours réservé aux collégiens que Jean-Bernard Garreau fête le 100ème quiz interactif disponible sur son site. Ces exercices, illustrés, plaisent souvent aux élèves et

permettent d'ancrer des dates ou des notions. Les réalisations de J.-B. Garreau couvrent tout le programme d'histoire, de géographie et d'éducation civique du collège de la 6ème à la 3ème. Son site propose également des fiches de cours classiques et des sujets de devoirs qui rendront également bien service (surtout de la 6ème à la quatrième). Une impressionnante collection qui réveillera vos élèves. Ils ont jusqu'au 30 avril pour participer au concours.

<http://perso.club-internet.fr/jeanber/>

Des repères pour les élèves

Patrick Lucas, sur le site de Grenoble, publie d'excellents jeux interactifs permettant aux élèves (de la 6ème à la 3ème) de mémoriser les repères chronologiques du programme. A voir également les exercices interactifs de repérage en géographie.

http://www.ac-grenoble.fr/histoire/tice/college/repere_chrono_col/index.htm

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/tice/college/repere-spaciaux/index.htm>

Cartes et graphiques

Alain Houot met en ligne des centaines de cartes et diagrammes couvrant tout le programme d'histoire (de l'antiquité au post - 1945) et de géographie (données à jour !) du collège. Il s'agit de fonds de cartes, de cartes thématiques, de diagrammes, modifiables dans n'importe quel logiciel de dessin. Cet énorme travail est offert à la communauté des enseignants. De nombreux documents sont utilisables en lycée.

<http://perso.wanadoo.fr/alain.houot/>

Grèce antique

C'est une véritable encyclopédie illustrée et interactive sur la Grèce antique que nous propose Jean-François Bradu. Athènes, Delpes, Didymes, Priène, Pergame, Troie, Byzance, toutes les cités sont présentées avec des fiches richement illustrées. Des fiches reprennent les grands thèmes de l'histoire et de la société grecque. Un atlas complète l'ensemble. Enfin le site propose de nombreux et très variés tests interactifs. L'ensemble constitue une source remarquable et très complète sur cette civilisation (107 pages !). Bien adapté à des élèves de sixième, espérons que les secondes y trouveront profit.

<http://jfbradu.free.fr>

Histoireguibo

Voilà un site agréable, réalisé par un collègue, Francis Guibora, drôle et qui a l'originalité d'être conçu exclusivement pour les élèves. Ils y trouvent des révisions amusantes et de nombreux exercices interactifs pour tester leurs connaissances. Le site met en ligne également des documents, par exemple des archives vidéo qui illustrent efficacement les fiches de cours. De quoi aider les élèves dans leurs révisions de la 6ème à la 3ème.

<http://www.histoireguibo.net/>

6- Au lycée

Pour aller plus loin...

Un excellent guide pour préparer ses cours au lycée

"L'ambition de cet ouvrage est... de contribuer à une réflexion d'ensemble sur ce qu'implique et signifie aujourd'hui enseigner l'histoire dans le deuxième cycle". L'ouvrage réalisé par Paul Stouder, IPR IA, et ses collaborateurs, s'articule donc en deux grandes parties : une réflexion épistémologique et, "considérant qu'il n'y a pas de pédagogie qui vaille sans une solide culture

disciplinaire", un large chapitre historiographique.

C'est d'abord en rappelant l'histoire de l'enseignement de l'histoire que l'ouvrage amène à réfléchir à ses finalités, à ses modèles culturels et à ses méthodes. Le professeur trouvera de là des bases sérieuses pour problématiser ses cours. En s'appuyant sur les conseils des collègues co-auteurs il mobilisera mieux les méthodes liées à cet enseignement. Ainsi P. Stouder nous rappelle que "le document ne doit plus être ni la finalité exclusive de l'enseignement de l'histoire ni un simple support d'extraits récréatifs". Il doit s'inscrire dans un projet intellectuel qui initie les élèves à la rigueur des analyses et enrichit leur culture historique. Un autre chapitre concerne l'utilisation des TICE. Et on ne peut que partager l'avis de P. Stouder quand il invite à ne pas en faire un instrument de pédagogie frontale qui "consisterait à mettre les élèves devant un écran pour regarder et écouter et relever des informations. La tentation est grande, en effet, d'utiliser ces outils pour occuper les élèves ou illustrer un cours. Au contraire, les Tice participent d'une vraie pédagogie de projet". Une recommandation qui donne de l'espoir au moment où la pédagogie de projet est décriée rue de Grenelle... Ajoutons que ce chapitre montre également comment construire une programmation et une leçon, comment articuler une sortie scolaire et le cours et comment préparer les élèves aux épreuves des examens.

Le second chapitre couvre l'ensemble des programmes du secondaire. Pour chaque thème il propose une mise au point historiographique à la fois brève et rigoureusement à jour. On peut ainsi remettre à jour ses connaissances sur la Renaissance, la citoyenneté grecque, les totalitarismes ou l'âge industriel. Chaque thème est traité en 3 ou 4 pages, suivies d'une bibliographie assez succincte pour être utilisable et suffisamment récente.

Disons le simplement : en articulant à la fois la réflexion pédagogique et la connaissance scientifique, cet ouvrage rend de grands services aux enseignants. Il répond précisément aux attentes des professeurs qui doivent suivre les nouveaux programmes, veulent adapter leurs pratiques à des publics d'élèves plus exigeants et souhaitent en même temps maintenir une grande qualité scientifique à leur enseignement. Réalisé par une équipe associant IPR et professeurs connaissant parfaitement le terrain et ses besoins, cet ouvrage est réellement ce qu'il affiche : des clés pour l'enseignement de l'histoire. Il rendra à tous de grands services et nous en recommandons vivement l'acquisition.

Paul Stouder (dir) Olivier Golliard, Laurent Le Mercier, Jocelyne Mériaux, Clés pour l'enseignement de l'Histoire , Scerén, CRDP de l'académie de Versailles, décembre 2004. 260 pages.

Présentation et commande :

<http://www.crdp.ac-versailles.fr/vitrine/produit.asp?id=120>

Un chapitre est accessible sur le site de Versailles :

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/terminales/demopopconf.htm>

- **Des progressions :**

Grenoble offre des progressions pour tous les niveaux (collège et lycée général et technologique) :

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/progindex.htm>

Le principal changement c'est le nouveau programme en terminale et la nouvelle épreuve au

bac. Elle implique une modification de l'entraînement à l'épreuve d'étude de documents dès la seconde. Voir plus bas la partie "terminale".

<http://www.eduscol.education.fr/D0056/histoire-geographie.htm>

Une synthèse sur la nouvelle épreuve

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/lycee/classique/terminale/bac2005/atelier.pdf>

- **Le programme de seconde :**

Comment traiter le programme de seconde ?

L'association des Clionautes regroupe les professeurs d'histoire-géographie utilisateurs des TICE. Elle a publié un document synthèse des échanges entre enseignants sur le nouveau programme de seconde. On y trouvera des bonnes adresses (progression, programme etc.), mais aussi des réflexions croisées, parfois critiques, sur la lecture des programmes et l'étude de cas de géographie, des ressources Internet pour traiter les grands thèmes des programmes de géographie et d'histoire. Un exemple de travail mutualiste.

<http://www.clionautes.org/archives-clio/clio01/ThemesListes/secondeprog.htm>

Progressions :

Les pages académiques de Rouen nous offrent une progression des apprentissages en 2de et 1ère pour se préparer aux épreuves du bac.

http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/hist_geo/pdg/2/2gintro.htm

et bien sur le site de Grenoble avec une programmation détaillée :

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/lycee/classique/seconde/nvprog2.htm>

Le même site publie une bibliographie pour la géographie :

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/lycee/classique/seconde/bibliogeoseconde.htm>

Patrick Lucas, sur les pages de Grenoble, propose une lecture du programme de seconde au regard des acquis du collège.

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/lycee/classique/seconde/notions2ndecollege.htm>

Evaluation de seconde

Les cahiers imprimés d'évaluation en seconde ne sont plus édités cette année. Néanmoins l'évaluation reste nécessaire. On peut aisément réaliser une évaluation partielle des compétences des élèves grâce à l'outil électronique développé à Grenoble.

http://www.ac-grenoble.fr/histoire/tice/lycee/modules/accueil_modules.htm

A défaut on peut utiliser la banque d'outils du ministère. Utiliser le login "outils" et le mot de passe "dpd" (sans les guillemets).

<http://www.banqoutils.education.gouv.fr/>

Utiliser les TICE en seconde

Educnet recense les séquences pédagogiques présentes sur les sites académiques ou nationaux relatives au programme de seconde en géographie et en histoire.

<http://www.educnet.education.fr/histgeo/rech/default.htm>

Ressources académiques :

L'académie de Rouen a entrepris de publier des pistes pédagogiques pour chaque chapitre. Par exemple une séquence complète sur Athènes :

<http://www.ac-rouen.fr/hist-geo/pdg/2h/index.htm>

A Lyon, plusieurs propositions de mise en oeuvre du nouveau programme en géographie et

Histoire. Elles comprennent des bibliographies et des fiches pédagogiques pour les études de cas.

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/stagesc.html>

La Révolution

Utiliser toutes les ressources du multimédia pour faire découvrir l'Histoire, c'est ce que propose ce site américain sur la Révolution. Il s'appuie sur une très riche iconographie commentée pour mener une exploration profonde de la révolution. Malheureusement le site est en anglais.

<http://chnm.gmu.edu/revolution/>

- **Le programme de première**

Des documents d'accompagnement et plus

EduScol met en ligne des documents d'accompagnement avec des propositions précises de mise en oeuvre de séquences avec les TICE. EduScol propose ainsi une étude sur la société française après la Première guerre mondiale qui repose sur une recherche sur Internet sur les monuments aux morts. Les documents d'accompagnement publient également des études de cas en histoire (industrialisation, colonisation), et un exemple d'association entre histoire et géographie (Vienne).

<http://www.eduscol.education.fr/D1012/>

Mise en place pédagogique à Grenoble

L'académie de Grenoble publie le compte-rendu des journées d'animation pédagogique sur le futur programme (en application rentrée 2003). C'est un document à découvrir ! D'abord parce qu'il synthétise les points saillants des nouveaux programmes. Ainsi, en Histoire, "la démarche proposée prolonge les innovations introduites avec le programme de seconde en les approfondissant et en les transférant à l'histoire. Si les études de cas apparaissent peut-être moins systématiques qu'en seconde, il est conseillé de poursuivre cette démarche, conformément à l'esprit des programmes". Catherine Bras et Béatrice Vincent présentent point par point les différences entre les nouveaux et anciens programmes. Jean-Philippe Rey montre comment mettre en oeuvre une étude de cas en histoire à partir d'une étude de la Commune : "quelle république pour la France ?". Jean-Pierre Meyniac explique, fiches pédagogiques à l'appui, comment utiliser l'image, fixe ou animée, pour appliquer le programme: progression basée sur l'entrée par l'image, étude de cas sur l'usine, fiches d'études d'image.

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/lycee/classique/premiere/prog2003/index.htm>

Le site versaillais

A Versailles, trois collègues ont planché sur les nouveaux programmes d'histoire. Jocelyne Mériaux propose une approche comparative entre le nouveau et l'ancien programme de 1ère S qui fait bien ressortir ses spécificités. Chaque chapitre est problématisé et accompagné de suggestions et d'éclairages. Un travail précieux qui permettra aux enseignants de bien cibler le programme. Christian Hocq propose une progression, des problématiques et les notions clefs pour le programme de première ES et L. A noter que des études identiques ont été faites pour la géographie par Michel Sainero, Olivier Golliard, Séverine Geiger et Claudie Chantre. Le dossier est complété par des propositions de mise en oeuvre faites dans le cadre des journées académiques. Un premier travail concerne l'enracinement de la République (à travers l'étude de ses symboles). Un second concerne la France de la Belle Epoque vue à travers l'exposition de 1900.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/premieres/accueil.htm>

A Nantes

Le site nantais nous invite à utiliser les TICE pour mettre en oeuvre le nouveau programme des séries L et ES. Pour chaque chapitre, l'enseignant se voit proposer d'exploiter des ressources sur le web, d'utiliser des outils cartographiques ou des cédéroms. De bonnes pistes.
<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/pedago/pg-pr-te/npg-tice.htm>

La Durance

Le numéro 42 de La Durance, la revue académique d'Aix-Marseille, est totalement consacré au nouveau programme de première. On y trouvera des liens vers les sites proposant progressions ou séquences. Mais ce qui fait l'intérêt de ce numéro, c'est surtout les échanges entre enseignants sur l'étude de cas et deux articles. Patrick Parodi explique comment aborder un thème. Gérard Attali donne un exemple d'étude de cas en histoire.
http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_042.htm

La IIde République en images

Bernard Albert, sur le site nantais, utilise le site "L'histoire par l'image" de la R.M.N. pour l'étude de la Seconde République. Ce travail utilise les fiches du site mais allégées. Il aboutit à une véritable réflexion sur les représentations politiques.
<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/pedago/pg-pr-te/1848.htm>

La colonisation

Dans l'esprit du programme de première, Claude Robinot, sur le site versaillais, nous propose une découverte interactive de la colonisation en Afrique. Le site est immédiatement utilisable par les élèves. Ils sont invités à travailler d'abord sur l'Afrique avant la colonisation, puis à découvrir les résistances à la colonisation à travers une carte interactive, enfin à étudier différents aspects du colonialisme : administration, éducation, frontières et impérialismes etc. L'ensemble est richement illustré, accompagné de consignes claires et de sujets de contrôle. Remarquable !
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/colonew/accueil.htm>

Vote et suffrage au XIXème siècle

Un remarquable dossier documentaire réalisé par Claude Robinot et Didier Masfrand. De 1848 à 1914, le site propose des documents souvent accompagnés de questionnaires. On peut ainsi travailler sur le vote en 1848 et en 1914, réfléchir à l'ancrage du modèle républicain dans les esprits, sur l'évolution des suffrages ou l'émergence d'une classe politique. Un petit péché de jeunesse : quelques liens ne sont pas fonctionnels, certains documents demeurent inaccessibles.
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/vote/accueil.htm>

Le dossier spécial du Café sur la 1ère Guerre mondiale

<http://www.cafepedagogique.net/disci/histoire/41.php#41>

Le dossier spécial du Café sur le XIXème (1815-1914)

<http://www.cafepedagogique.net/disci/histoire/46.php#90>

• Le programme de terminale

Le bac

On trouvera dans le dossier du Café des pistes pour réviser, s'auto-évaluer et s'entraîner aux épreuves des différents bacs. Le dossier est utile aux candidats mais aussi aux correcteurs

appelés à corriger un bac méconnu.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/bb2005/bachig.php>

Depuis 2005, une nouvelle épreuve au bac général

L'épreuve d'histoire-géographie au bac général est recadrée. Le principal changement concerne l'épreuve d'étude de documents qui se rapproche maintenant davantage de l'épreuve du même type en SES. Elle ne comprend plus que deux parties : une analyse du dossier documentaire appuyée sur des questions. "Ces questions, cinq au maximum, pourront porter sur la recherche, la mise en relation, la contextualisation d'informations, sur l'identification de notions majeures ou de thèmes essentiels des documents et sur l'intérêt et les limites de l'ensemble documentaire par rapport au sujet". Cette première partie vient à la place du tableau analytique qui posait problème aux candidats. La seconde partie reste "une réponse organisée au sujet". Un autre changement concerne les exercices de la seconde partie où le croquis de géographie perd son commentaire et se réduit à un croquis et sa légende organisée. Ce sont donc les épreuves nouvelles, introduites en 1997, qui sont modifiées.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/7/MENE0400158N.htm>

Sujets zéro du nouveau bac général

EduScol publie des exemples de sujets pour la nouvelle épreuve d'histoire-géographie qui entrera en application dans les séries générales du bac à partir de 2005. Plusieurs jeux sont proposés. Les pages d'EduScol rappellent les nouveautés apparues dans les épreuves : refonte de l'étude de documents, retouches de la composition et du croquis géographique.

<http://www.eduscol.education.fr/D0056/histoire-geographie.htm>

La Durance 52

La revue de l'académie d'Aix Marseille consacre son numéro de juillet 2004 au nouveau programme, avec des réponses simples aux questions posées sur la nouvelle épreuve et une réflexion sur le nouveau programme.

http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_052.htm

D'autres pistes :

A Grenoble, le site académique affiche un dossier comprenant, à côté des textes officiels, une synthèse académique très claire sur la nouvelle épreuve, des bibliographies et des ateliers sur différents thèmes du programme.

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/lycee/classique/terminale/indext.htm>

<http://www.ac-grenoble.fr/histoire/programmes/lycee/classique/terminale/bac2005/atelier.pdf>

Orléans-Tours également avec, par exemple, un cours et une animation Powerpoint sur l'islamisme.

<http://www.ac-orleans-tours.fr/hist-geo/pedagogie/lycee/programmes-ter/programmes-ter.htm>

Fiche méthode de l'étude de documents

Jacques Barot et Jean-Yves Cleach font le point sur les trois étapes de l'exercice en signalant ce qui est interdit et ce qui est utile. La fiche s'adresse aux futurs candidats et elle leur sera utile.

http://www.ac-rouen.fr/hist-geo/cde/mth/etude_doc.htm

L'oral en série technologique

Les consignes données aux examinateurs, des modèles de liste : voilà de quoi aider les

candidats limousins et les autres.

http://www.ac-limoges.fr/hist_geo/rubrique.php?id_rubrique=18

7- Enseignement professionnel

• Depuis 2005, un nouveau CAP

EduSCol propose en téléchargement les projets des documents d'accompagnement des nouveaux programmes du CAP.

<http://www.eduscol.education.fr/D0048/CAPacc.htm>

Le nouveau programme de CAP et ses documents d'accompagnement

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/lp/exam-gen/dacap2.htm>

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/lp/exam-gen/dacap1.htm>

Une proposition nantaise de progression en CAP avec les nouveaux programmes.

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/lp/progress/procap1.htm>

Evaluation en CAP

Les IEN de Lettres Histoire de l'académie de Nancy-Metz proposent une grille d'évaluation de l'épreuve de français et d'histoire-géographie du CAP.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/LettresHistoireGeographieLP/Nouveau/Ccf.pdf>

Le point sur le CAP

Le nouveau programme de CAP a institué un contrôle en cours de formation. Cette page propose un guide du CCF, des séquences en histoire et en lettres, les documents officiels.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/LettresHistoireGeographieLP/Nouveau/cap.htm>

L'histoire en bac pro sur 3 ans

L'académie de Nancy-Metz a expérimenté le bac pro en 3 ans et a donc du affronter la difficulté de l'élaboration d'un programme pour la 1ère année. Après avoir essayé de tenir compte du souhait des familles de s'inspirer du programme de BEP (pour que les jeunes puissent le passer), l'équipe académique a opté pour un programme posant les pré-requis du programme de bac pro en adaptant le programme de seconde de détermination.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/LettresHistoireGeographieLP/bp3/bilan.PDF>

En L.P. : Cahier des charges du prof. vacataire

L'inspection nantaise publie ses exigences.

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/lp/inspecti/vacatair.htm>

• Quelques ressources pédagogiques pour le L.P.

Le site de Nancy-Metz

Patrick Pique construit un site particulièrement riche en documents pédagogiques et en signets. Par exemple, un récent travail sur la guerre en Côte d'Ivoire en CAP. La Côte d'Ivoire en CAP. Pourquoi y a-t-il un conflit en Côte d'Ivoire ? Pourquoi la France est-elle critiquée par les Ivoiriens ? Une séquence pédagogique en CAP adaptable à d'autres niveaux, proposée par Patrick Pique. Un bon dossier documentaire pour faire travailler les élèves sur cette étude de cas.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/LettresHistoireGeographieLP/default.htm>

<http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/LPDarche/Enseignant/Hist-Geo/CAP.htm>

Enseignement professionnel

Philippe Alfanderi et Laurent Martin associent leurs sites pour créer LHPro. Ce nouveau site dispose d'une liste de diffusion et de copieuses ressources pour enseigner l'histoire et la

géographie en BEP ou bac pro : de nombreux exercices interactifs (BEP), des séquences pédagogiques, cartes interactives (France 1940-45), des liens etc. Une initiative heureuse qui devrait porter des fruits.

<http://lhpro.free.fr>

LHG

Christophe Escartin propose sur son site "LHG" de nombreux documents pédagogiques pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie en BEP et Bac Pro : par exemple des cours (Seconde guerre mondiale, le monde depuis 1945, la France depuis 1945, population et société, les Etats-Unis etc.), des documents. Le site publie également de nombreux fichiers pédagogiques pour l'enseignement du français.

<http://lhg.free.fr>

8- De nouveaux chantiers pour le cours d'histoire

• L'histoire du fait colonial

Le thème est déjà présent dans les programmes de 4ème et de 1ère. Mais une demande sociale assez forte, la publication de nouveaux ouvrages scientifiques tendent à lui donner plus de place dans l'enseignement.

La mémoire de l'esclavage à l'Ecole

Le Comité pour la mémoire de l'esclavage a remis au premier ministre son rapport. Il demande l'insertion de l'esclavage à une place significative dans les manuels scolaires et la création d'une semaine d'actions de sensibilisation, autour du 10 mai, dans les établissements.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/054000247.shtml>

La France rattrapée par son passé colonial

"L'œuvre coloniale" de retour dans les manuels ?

"Les programmes scolaires reconnaissent... le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord". Cette instruction aurait eu sa place dans les programmes d'histoire de la IIIème République. Elle est pourtant extraite d'une loi adoptée le 10 février 2005. Dans Le Monde, des historiens (Claude Liauzu, Gérard Noiriel, Lucette Valensi etc.) demandent son abrogation "parce qu'elle impose une histoire officielle, contraire à la neutralité scolaire... (et) un mensonge officiel sur des crimes". Une initiative qui suscite les réserves de Guy Pervillé qui d'une part recadre la loi par rapport à celle du 21 mai 2001 et d'autre part souligne que "l'intervention des historiens dans ce débat sera d'autant plus convaincante qu'elle ne donnera pas l'impression de juger avec deux poids et deux mesures suivant que la loi est "de gauche" ou "de droite".

<http://www.lemonde.fr/cgi->

[bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=89423](http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=89423)

[1](#)

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=285319>

<http://www.assemblee-nationale.fr/12/ta/ta0389.asp>

<http://www.humanite.presse.fr/journal/2005-04-01/2005-04-01-459479>

http://www.ldh-toulon.net/breve.php3?id_breve=210

En 4ème , l'étude d'un fait colonial

"Le livre "Cannibales" de Didier Daeninckx fut le déclencheur de ce projet. Il a le mérite de nous avoir appris une partie de l'histoire coloniale. Quand on lit ce roman, on a le sentiment

que ce n'est pas possible, pas possible d'avoir enfermé des hommes dans un zoo, pas possible de les avoir présentés comme des Cannibales, ce n'est pas possible ! C'est ce choc, cette honte qui nous ont amenés à initier ce travail". Déjà présenté dans le Café n°52, l'excellent travail d'Hervé et Marie-Jeanne Bois et de ses collégiens calédoniens a pris de l'ampleur. Ils étudient l'exhibition des Canala lors de l'exposition coloniale de 1931. Ils ont ainsi redécouvert ce moment du passé colonial tombé dans l'oubli. Leur recherche associe la recherche documentaire, l'enquête orale, la mise en perspective historique, la rédaction de fictions... et pas mal d'émotions sans doute ! Un vrai travail d'historien que présente ainsi H. Bois sur la liste H-Français : "La « vérité » n'est pas simple à établir, ce n'est pas celle du roman de Daeninckx, ce n'est pas non plus celle consistant à dire que l'époque était raciste et que la France était colonialiste. Rien n'est simple, il n'y avait pas d'un côté les méchants blancs et de l'autre les gentils Kanak. L'empire français est certes à son apogée, mais on est loin de l'époque de Jules Ferry et de ses discours racistes et colonialistes. Parmi les Français beaucoup refusaient de telles exhibitions. L'Histoire est avant tout des histoires d'hommes et de rencontres". L'Histoire peut elle aussi tisser des liens.

<http://www.ac-noumea.nc/canala/sitecollege/projets/expoweb/index.html>

<http://www.cafepedagogique.net/disci/histoire/52.php>

Culture républicaine et république coloniale

" La colonisation représente l'une des faces du fait républicain notamment pour la IIIème République, à la fois république et empire". Vincent Chambarlhac propose une lecture renouvelée du fait colonial qui fait écho à la fois aux difficultés ressenties dans plusieurs académies sur son enseignement et à la loi du 23 février 2005 qui évoque "le rôle positif de la présence française" dans les colonies. Abordé dans les programmes essentiellement sous l'angle des conquêtes en première et de la décolonisation en terminale, le fait colonial est traité ici comme "l'une des faces du fait républicain", autrement dit il est vu uniquement comme pesant sur la culture et le modèle républicain. Car, " On ne peut comprendre l'œuvre coloniale de la IIIème République sans se référer au déficit de légitimité dont elle souffre à sa naissance. Il faut aux républicains s'affirmer patriotes face aux concurrences politiques de la droite conservatrice comme devant la naissance d'une droite révolutionnaire, nationaliste. Il leur faut également composer avec la question de l'Armée, déterminante dans les crises de la République. Dans ce jeu politique, la colonisation permet aux républicains de fonder leur propre légitimité comme de réinscrire la France dans le champ des puissances internationales". V. Chambarlhac montre comment l'ensemble du dispositif républicain est mobilisé pour légitimer la colonisation et comment en retour il influe sur l'acculturation républicaine en métropole, par exemple pour les "classes dangereuses".

<http://webpublic.ac->

[dijon.fr/pedago/histgeo/Former/Stages/Colonies/Republique_coloniale.pdf](http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/histgeo/Former/Stages/Colonies/Republique_coloniale.pdf)

Les naufragés de l'Utile

Voilà un épisode peu glorieux et totalement oublié que Le Courrier de l'Unesco de mai fait resurgir. Le 29 novembre 1776, une corvette de la marine royale accoste la petite île de Tromelin dans l'océan indien. Elle y trouve un enfant et sept femmes. Tous sont les survivants d'une cargaison de 60 esclaves "oubliés" sur l'île par un navire français, L'Utile, en 1760. L'épisode est analysé par le Groupe de recherche archéonavale qui a déjà retrouvé une centaine de documents afférents. Des fouilles archéologiques et sous-marines auront lieu, grâce au financement de l'Unesco, en 2006. Un réseau d'écoles est associé à ces travaux.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001394/139497f.pdf#139497>

Pour aller plus loin...

L'ouvrage de Bouda Etemad

A quoi ont pu servir les immenses empires édifiés par l'Europe en Amérique, en Asie, en Afrique et en Océanie ? Bouda Etemad (universités de Genève et Lausanne) nous offre une remarquable synthèse. Il présente les acteurs : européens mais aussi les futurs peuples dominés. Il analyse aussi les thèses en présence. Il y a ceux qui voient dans la colonisation la condition du progrès économique de l'Europe et ceux qui y voient une perte de substance. Pour B. Etemad, "plutôt que de réduire la colonisation à un jeu d'additions et de soustractions, ne serait-il pas préférable de se demander à quoi ont servi les colonies, quelle fonction elles ont remplies dans la croissance... des économies métropolitaines". Ce qui l'amène à une étude précise de chaque empire colonial.

On trouvera dans l'ouvrage une historiographie de ces questions, des cartes, des statistiques. De quoi alimenter sa réflexion, problématiser ses cours et enrichir les débats avec les élèves.

Bouda Etemad, De l'utilité des empires, Colonisation et prospérité de l'Europe, Armand Colin, Paris, 2005, 335 pages.

- **Enseigner le fait religieux**

Des références

Le CRDP de Besançon a recensé en novembre 2004 de nombreuses ressources présentes sur Internet : portails, sites spécialisés, cartographie, réflexions pédagogiques, séquences pédagogiques au collège comme en lycée, et bien sur les rapports officiels.

http://crdp.ac-besancon.fr/edition/LES_RELIGIONS.htm

Le fait religieux dans La Durance

La revue académique d'Aix-Marseille propose un copieux dossier sur l'enseignement du christianisme en 6ème et en 2de. Dossier assez contradictoire. En 6ème la démarche pédagogique se centre sur le personnage de Jésus. D. Santelli montre que l'étude de sa vie permet de situer le christianisme émergent dans son contexte et d'en définir les croyances. Inversement en 2de, Daniel Dalet souligne que le programme ne le mentionne pas. Plus globalement, " ce n'est pas la vie de Jésus qui nous intéresse, celle-ci a finalement peu d'intérêt en tant que telle, mais la façon dont les Evangiles la relatent, dans le contexte bien spécifique de ce paléochristianisme du 1er siècle. Comme tout texte narratif ou qui se prétend comme tel, les Evangiles nous renseignent davantage sur les préoccupations des évangélistes que sur les événements qu'ils déclarent relater. Ce n'est donc pas « l'individu Jésus » mais « le personnage Christ » qui est à la fois support et vecteur de la foi chrétienne, ce n'est pas la vie du premier mais l'histoire du second qu'il convient d'étudier, d'où la nécessité pédagogique de bien « présenter » les Evangiles : le contexte de rédaction, les opinions et intentions des auteurs". P. Parodi propose une étude documentaire sur la résurrection en seconde. Le dossier est complété par des synthèses de C. Martinaud sur la résurrection et Jésus. Des travaux intéressants qui montrent la difficulté à enseigner le fait religieux. D'autant que ces séquences ne prennent sens que dans la construction d'un savoir historique sur les religions dans l'Antiquité et sur la rédaction des textes sacrés. Elles ne sauraient également évacuer la question du procès de Jésus et des ses différentes lectures.

http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_060.htm

<http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/a/cma/d009.htm>

<http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/a/cma/d010.htm>

Et sur le site versaillais

"L'écriture de l'histoire permet-elle de construire un discours sur les religions qui ne soit pas un discours religieux sur l'histoire ?" Paul Stouder, IPR, indique quelques pistes pour l'historien. "Il ne s'agit pas de se prononcer sur une croyance mais de la restituer dans un contexte, de la relier à une sensibilité, d'identifier les besoins spirituels d'une communauté ou d'une société. Dans cette perspective, le sujet de l'histoire n'est pas de savoir, par exemple, si Jésus a fait des miracles mais de comprendre pourquoi des gens y ont cru, continuent à le croire et comment ils ont modelé leur vie sur cette croyance". Le site académique propose trois séquences : les Hébreux, le peuple de la Bible, l'Islam dans sa diversité, étudier les textes religieux en classe de sixième : le déluge.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/doc/default.htm>

Au collège

Dominique Chanvillard présente une approche des programmes de la 6ème à la 3ème à travers le fait religieux : mise au point, problématiques, documents.

http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/histoire-geographie/college/histoire/enseigner_le_fait_re/view

9- Avec les TICE

• Les diaporamas en Histoire - Géographie

Sur le site des Clionautes, Caroline Jouneau-Sion offre un recensement des diaporamas utilisables au collège. A lire également l'article "les présentations assistées par ordinateur : pour quoi faire ?". On pourra également consulter la sélection d'animations, diaporamas et exercices interactifs de G. Duboz pour les 4 niveaux du collège en histoire et en géographie.

http://www.clionautes.org/article.php3?id_article=789

http://www.clionautes.org/article.php3?id_article=745

<http://artic.ac-besancon.fr/histoire%5Fgeographie/College/doccollege/adresses.htm>

Un exemple : comment mener une explication de texte

Une présentation Powerpoint pour remettre en mémoire les différentes étapes du commentaire.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/terminales/explicationtexte.ppt>

Séquences interactives avec GeoHisTech

" Ce site a pour but de regrouper des séquences pédagogiques utilisant les TICE en Histoire, Géographie et Education Civique en Collège et Lycée et faciliter leurs utilisations dans les pratiques professionnelles". D'emblée, GeoHisTech, animé par trois professeurs de l'académie de Lyon, propose une vingtaine de séquences qui mettent en valeur les TIC. Ainsi l'une d'entre elle permet un décryptage interactif d'une affiche stalinienne. Une autre permet de mieux saisir les modifications artistiques de la Renaissance par une lecture interactive de deux toiles. On le voit deux fortes initiations à la lecture de l'image. L'ensemble, qui inclut des séquences de géographie, est tout a fait fonctionnel et utilisable au collège ou en seconde.

<http://geohistech.free.fr/>

http://geohistech.free.fr/Staline/1_Affiche.html

<http://geohistech.free.fr/annonciations/annonindex.htm>

Sur Internet des vidéos pour enseigner l'histoire

L'arrivée des vidéos projecteurs dans les salles de classe, les progrès de la numérisation

devraient nous permettre de disposer et d'utiliser un nombre croissant de documents historiques filmés et gratuits. En France, il faut signaler les nombreux extraits d'actualités mis en ligne par l'I.N.A. Ils couvrent la seconde guerre mondiale, la guerre d'Algérie, la 5ème République, mai 68, la construction européenne : autant de périodes étudiées au collège et au lycée. Chaque extrait est accompagné d'une fiche descriptive. En Allemagne, le Deutsches Historisches Museum une cinquantaine de vidéos couvrant essentiellement (mais pas exclusivement) l'après-guerre, extraits des actualités. Là aussi des fiches descriptives accompagnent les documents qui sont d'un accès des plus simples. A l'Université de Yale, un centre d'étude sur les témoignages met en ligne une dizaine d'enregistrements de témoins de la Shoah. Enfin, le site privé Archive Org diffuse des centaines de vidéos libres de droits et copiables. Parmi celles-ci les Prelinger Archives contiennent plus d'un millier de petits films de propagande politique ou commerciale. L'absence d'appareil critique et même de fiches complètes de présentation est regrettable. Mais on y trouvera de petits chefs d'œuvre, tel ce film d'amateur sur l'Allemagne de 1946 ou les films de propagande gouvernementaux qui expliquent l'entrée en guerre en 1941 : on analysera avec profit les procédés (sonorisation, utilisation d'images pillées dans des documents anachroniques etc.) utilisés avec les élèves. Enfin il faut citer l'énorme banque des actualités Pathé : 3500 heures de cinéma indexées entre 1896 et 1970 avec la possibilité de voir et d'acheter en ligne. Si vous connaissez d'autres sources accessibles gratuitement faites nous les connaître !

<http://www.ina.fr/visite/mediatheque/index.fr.html>

<http://www.dhm.de/lemo/suche/videos.html>

<http://www.archive.org/movies/movies.php>

<http://www.library.yale.edu/testimonies/excerpts/>

<http://www.britishpathe.com/>

Histoire et cinéma

A Paris, l'association Mémoire 2000 reprend ses séances de cinéma éducatif et citoyen. Chaque séance est accompagnée d'un débat avec le réalisateur ou un chercheur. Au programme du trimestre : "Les chemins de la liberté" le 14 octobre, "La différence" le 16/11. Shoah est prévu pour le 27 janvier, en présence de C. Lanzmann, A. Kaspi et Sam Braun. A Lyon, "Histoire et cinéma" reprend ses projections à l'Institut Lumière. Chaque film est accompagné de fiches pédagogiques. La première séance, le 30 septembre, concernera la première guerre mondiale (3ème) et la société industrielle (terminale). Enfin, le site Cine Hig des Clionautes continue à produire et mutualiser des fiches pédagogiques. On y trouvera une nouvelle filmographie pour la classe de première ainsi que de nouvelles fiches (sur Les trois couleurs de l'Empire par exemple).

<http://www.memoire2000.asso.fr>

<http://www.institut-lumiere.org/francais/jeune/sjeunehistoire.html>

<http://cinehig.clionautes.org/>

Utiliser le site.tv

Lesite.tv, réservé aux établissements scolaires, propose aux enseignants, documentalistes et élèves d'accéder à la demande et d'utiliser, en classe ou au CDI, des séquences audiovisuelles courtes éducatives. Développé avec le Scérén-CNDP, il a été lancé France 5 et le Scérén-CNDP avec le soutien du ministère de l'Education nationale. Arnaud Mongella donne des exemples d'utilisation en géographie.

<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/histgeo/pedago/benidorn-sitetv/indbeni.htm>

Pour aller plus loin...

Les TICE en histoire-géographie

Cette brochure illustre en elle-même la capacité des TICE à générer une plus value pédagogique puisque celles-ci furent mobilisées pour suivre l'expérimentation entre le lycée de Mexico, la mission Innovation de l'académie de Paris (François Müller) et un accompagnateur toulousain. La brochure apporte une synthèse sur l'utilisation des TICE en histoire-géographie particulièrement précieuse. Elle nous propose des fiches pédagogiques ainsi qu'une réflexion d'ensemble sur une utilisation raisonnée des TICE dans ces disciplines. Ainsi l'équipe sud-américaine, estime que "les TICE permettent l'ouverture vers d'autres média d'apprentissage : les élèves prennent ainsi conscience que le savoir n'est pas uniquement détenu par le professeur, celui-ci pouvant devenir beaucoup plus un médiateur. A ce titre, les TICE n'effacent pas le rôle du professeur, au contraire : le rôle de médiateur est plus complexe à jouer que celui de détenteur absolu du savoir universel. Le savoir peut donc être plus critique. Les TICE permettent de mobiliser plus de stimuli sensoriels : il y a une meilleure mémorisation des savoirs". Les utiliser oblige également l'enseignant à préparer plus soigneusement ses démarches. Pour les auteurs, "il serait dommage de ne considérer ces outils que dans leur aspect technique, ne leur attribuant une valeur que par rapport à leur modernité. Ce serait les condamner à ne constituer qu'un support attrayant et secondaire à un enseignement traditionnel dans lequel le rapport entre l'élève et le savoir passe nécessairement par l'enseignant... Utiliser les TICE revient donc à s'interroger sur le rapport entre l'élève et le savoir et sur le rôle de l'enseignant. Si les contenus restent au cœur de la problématique, l'enseignant n'en est plus le détenteur jaloux, il en est le médiateur, même s'il lui incombe toujours de les valider. Les TICE introduisent donc dans notre enseignement de nouvelles interrelations, plus riches, plus complexes et semble-t-il plus efficaces entre l'élève et le savoir".

<http://innovalo.scola.ac-paris.fr/PAI4/1/16/cadres.htm>

- **L'hypermédia outil didactique**

Une dizaine d'enseignants d'histoire-géographie de l'académie de Nantes publient le résultat de deux années de réflexion sur l'hypermédia comme outil didactique. Ce travail s'appuie sur leur expérience mais aussi sur des enquêtes auprès des enseignants et des élèves. Elle apporte des exemples de "bonnes pratiques" et en dresse une typologie, mais aussi un regard critique sur les démarches mises en oeuvre et, finalement, des conseils pour les enseignants qui veulent utiliser internet ou des cédéroms. Ainsi l'enquête montre que l'utilisation de l'hypermédia facilite les démarches personnelles des élèves, apporte une plus grande interactivité dans la classe, améliore les relations avec le professeur et permet d'en apprendre beaucoup sur les élèves. "C'est un formidable révélateur des talents mais aussi des difficultés des élèves". Le bilan global est positif : "mettre l'élève en activité, mettre tous les élèves en activité, faire écrire, faire réfléchir, rendre l'élève plus attentif sur divers supports, associer des documents complémentaires, enseigner des compétences difficiles etc., dans tous ces objectifs, l'hypermédia apparaît plutôt performant". Un document à découvrir.

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/pedago/hypermed/index.htm>

Le tableau interactif

"Le tableau apporte une plus value incontestable lorsqu'il s'agit de montrer/démontrer une utilisation des outils informatiques... Le tableau apparaît également très efficace dans le domaine du travail sur l'image : la possibilité d'annoter l'écran, de capturer des parties du document sont autant de démarches très pertinentes dans la lecture de l'image. On peut

facilement focaliser le regard et conduire une réflexion sur le document proposé. L'analyse des paysages et des tableaux prend alors une autre dimension". J. Pouzin, A. Mongella et F.-X. Ducellier analysent les apports du tableau interactif. Certes il facilite la lecture de documents mais il risque de n'être qu'un renfort au discours magistral. Finalement le tableau interactif ne devient vraiment efficace que quand les élèves s'en emparent et nos collègues nantais invitent les constructeurs à développer un outil d'appropriation. L'image du tableau traditionnel lui pèse un peu.

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/outice/tableau/tableau.htm>

Enseigner avec un vidéoprojecteur

Outil encore rare, le vidéoprojecteur progresse dans les salles d'histoire-géographie. Il pousse à l'utilisation d'animations en classe. Pour les établissements qui n'ont pas la possibilité de puiser dans les émissions de l'INA ou du site.tv, il n'est pas toujours facile de trouver des animations en histoire. Deux sources britanniques offrent des animations Flash ou Powerpoint utilisables en cours. Ainsi la BBC offre des visites virtuelles de bâtiments historiques (une tranchée, une pièce de l'époque élisabéthaine etc.), des cartes animées sur les phases de la seconde guerre mondiale et des clips vidéos. Schoolhistory mutualise près de 100 fichiers Powerpoint d'histoire. L'association des Clionautes s'était interrogée sur l'utilisation du vidéoprojecteur : la synthèse des débats est publiée.

http://www.bbc.co.uk/history/multimedia_zone/

<http://www.schoolhistory.co.uk/>

http://www.clionautes.org/article.php3?id_article=254

Enseigner à distance en 1ère S

Pascal Boyries fait partie des pionniers des TICE. Il participe maintenant à une aventure pédagogique très intéressante : celle du LOG, le Lycée Ouvert de Grenoble. Il s'agit d'une expérience d'enseignement à distance pour des élèves en déplacement sportif ou malades. Certaines parties du cours de première sont en ligne. Ces chapitres se composent de fiches de cours, accompagnées de TP interactifs et d'une "valise" de fiches de synthèse qui permettent au lycéen de s'auto-évaluer. Une expérience à suivre.

<http://www.ac-grenoble.fr/lycee/log/loghg/hgindex.htm>

Internet au service de la vie de classe

Hugues Vessemont a mis plus que des documents sur Internet. Il publie ses cahiers de textes, destinés à ses élèves de lycée. Ceux ci peuvent y trouver des liens pour approfondir leur travail, des préparations à faire à la maison, l'annonce des contrôles. Par exemple les élèves de seconde peuvent consulter des sites sur Athènes, doivent préparer des fiches biographiques et disposent d'un exercice interactif sur l'accès à la citoyenneté à Athènes. Un exemple "d'environnement de travail" qui crée un nouveau lien entre famille, élève et prof.

<http://histoirebac.chez.tiscali.fr/conseils/ct201.html>

Discours

Voulez vous faire écouter aux élèves la voix d'Hitler, de Gandhi, de de Gaulle, ou Eisenhower ? Ou faire vivre le procès de Nuremberg, le D-Day, le Blitz, le mur de Berlin ? Le site History Channel propose en téléchargement des archives sonores faciles à intégrer dans un document Word ou Powerpoint par exemple.

<http://www.historychannel.com/speeches/>

Bilan d'une cyber-classe

Une cyber classe, c'est une classe qui intègre les TICE au quotidien. Jackie Pouzin a tenté

l'aventure en septembre 2000. Depuis 3 ans, ses élèves ont accès aux cours sur l'intranet de son lycée et sont reliés par mail à leur professeur. Jackie Pouzin dresse un premier bilan : "cette intégration des échanges électroniques me semble très largement profitable : le service rendu aux élèves est modeste mais précieux. Ils savent pouvoir disposer d'une écoute en ligne avec le bénéfice pour le prof que je suis de la communication asynchrone. Ma classe de terminale scientifique a souhaité garder pour elle cette liste de diffusion créée dans le cadre scolaire pour maintenir le contact entre eux après le baccalauréat : les échanges continuent donc. Pour finir leur résultat au bac est de 94%. L'utilisation du courrier électronique ne semble donc pas nuire aux résultats !".

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/outice/virtuel.htm>

Les TICE au collège

Sur le site nantais, A. Mongella propose une sélection de sites, d'exercices, de séquences en ligne pour utiliser les TICE au collège. Chaque année, de la 6ème à la 3ème, fait l'objet de propositions tenues à jour.

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/pedago/tice/tice6.htm>

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/pedago/tice/tice5.htm>

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/pedago/tice/tice4.htm>

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/pedago/tice/tice3.htm>

Utiliser Powerpoint en classe

Sur le site des Clionautes, Laurent Gayme et Edith Walbron-Maes expliquent comment utiliser des présentations Powerpoint en cours d'histoire et de géographie. L'intérêt pour ce logiciel est renouvelé par la diffusion des vidéoprojecteurs dans les établissements. »Les élèves apprécient ce type de cours : l'attrait de la nouveauté et de l'informatique, les bruitages et les animations maintiennent l'attention ».

http://www.clionautes.org/article.php3?id_article=472

10- Des outils pour le prof

• La boîte à outils du professeur d'histoire-géographie

Ce cédérom porte bien son nom : c'est véritablement une "boîte à outils" que tout enseignant d'histoire-géographie utilisant les TICE se doit d'avoir sous la main. En effet, il propose une centaine de logiciels (freewares, sharewares ou gratuits) : outils cartographiques, créateurs de quizz, de frises chronologique, utilitaires etc.; des cartes, fonds de cartes, schémas et croquis divers libres de droits, classés géographiquement ou chronologiquement, facilement intégrables à tout document; des documents variés: textes, vidéos, exercices et quelques documents patrimoniaux libres de droit; les meilleurs sites web pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

<http://www.discip.ac-caen.fr/histgeo/carim/cedecarim2.htm>

Atlas historiques

Nous avons ici déjà évoqué l'excellent atlas d'Alain Houot, parfaitement adapté aux besoins du collège, ou le site EurAtlas qui offre des cartes politiques de l'Europe de l'an 1 à 2000. Plus spécialisés, il faut signaler 4 autres sites utiles aux enseignants. Le premier, celui de G. Vonhebel, retrace l'histoire de l'Europe de puis 1648. L'atlas historique de M. Balavoine propose de très belles cartes relatives à l'histoire contemporaine. Certaines sont assez rares, comme celles relatives aux élections américaines, aux chemins de fer en Europe ou à "l'étranger proche" de la Russie en 2002. L'Historical Atlas of the 20th Century offre des ressources encore plus rares : cartes mondiales de l'espérance de vie tout au long du siècle,

des régimes politiques, de la densité, jeux olympiques, cartes nationales spécifiques (violence aux Etats-Unis, régimes sud-américains depuis 1945 par exemple). Les cartes sont accompagnées de commentaires détaillés. L'atlas de l'Université de l'Oregon concerne l'histoire antique de l'Europe et l'histoire des Etats-Unis. Là aussi on trouvera des cartes rares. Cet atlas s'enrichira de nouvelles cartes sur l'histoire européenne qui sont annoncées pour juin 2003. Enfin il faut également citer "Le Dessous des cartes", un site qui marie géographie et géopolitique. Les archives partielles des émissions diffusées entre 1998 et 2000 sont accessibles.

<http://perso.wanadoo.fr/alain.houot/>

<http://www.euratlas.net/sommaire.htm>

<http://home.versatel.nl/gerardvonhebel/>

<http://www.atlas-historique.net/>

<http://users.erols.com/mwhite28/20centry.htm>

<http://www.uoregon.edu/~atlas/>

<http://www.arte-tv.com/hebdo/dessouscartes/ftext/archives.html>

Atlas historiques

Conçu par l'éditeur Holt, Rinehart et Winston, le site "World History Maps and Charts" propose un ensemble intéressant de cartes historiques couvrant toute l'histoire de l'humanité depuis les origines. On y trouve par exemple aussi bien des cartes de l'empire byzantin, du monde musulman au XIIème siècle, des villes dans le monde en 1200, que de l'Europe communiste en 1949 ou de la guerre Irak - Iran. Le site comprend également un atlas relatif à la géographie et l'histoire américaine. Christos Nüssli publie un "Atlas historique de l'Europe" de l'an 1 à 1700. Cet ensemble cartographique fort utile dispose maintenant d'un nouveau site plus accessible.

http://go.hrw.com/hrw.nd/gohrw_rls1/pKeywordResults?SR9%20WH%20Maps

http://go.hrw.com/hrw.nd/gohrw_rls1/pKeywordResults?SR9%20AH%20MAPS

<http://www.euratlas.com/sommaire.htm>

Enseigner la Shoah

Le Conseil de l'Europe publie l'ouvrage de Jean-Michel Lecomte "Enseigner l'Holocauste au 21ème siècle". L'ouvrage se compose d'une cinquantaine de fiches qui font le point sur des thèmes ou des sources documentaires. Par exemple, la deuxième fiche présente le judaïsme et son histoire de façon synthétique. La fiche suivante retrace l'histoire de l'antisémitisme. D'autres fiches font le point sur le génocide et ses outils. Le texte intégral de l'ouvrage (126 pages) est en ligne.

http://www.coe.int/T/F/Coop%e9ration_culturelle/education/L'enseignement_de_l'histoire/Histoire_du_20e_si%e8cle/Th%e8mes_abord%e9s/Enseignement_de_l'Holocauste/default.asp#TopOfPage

Voir également le dossier du Café : activités pédagogiques, signets etc.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/shoah05/index.php>

Les dossiers thématiques du Café

Des recensements de sites Internet pour traiter certains aspects du programme au collège et au lycée.

Dossier "Enseigner la naissance du christianisme"

La naissance du christianisme est un thème présent dans les programmes de sixième et de seconde. On trouvera ci-dessous un recensement de ressources pour cet enseignement.

<http://www.cafepedagogique.net/disci/archives.php3?numero=25&discipline=histoire>

Dossier nations, nationalismes

<http://www.cafepedagogique.net/disci/archives.php3?numero=28&discipline=histoire>

Dossier Staline

<http://www.cafepedagogique.net/disci/archives.php3?numero=31&discipline=histoire>

Dossier 2de guerre mondiale

Ces ressources n'ont pas pour but d'éclairer les enseignants sur des problématiques liées à la guerre. Elles sont destinées à aider les élèves désireux de travailler sur différents aspects du conflit.

<http://www.cafepedagogique.net/disci/archives.php3?numero=29&discipline=histoire>

Le dossier spécial du Café sur la 1ère Guerre mondiale

<http://www.cafepedagogique.net/disci/histoire/41.php#41>

Le dossier spécial du Café sur le XIXème (1815-1914)

<http://www.cafepedagogique.net/disci/histoire/46.php#90>

L'Histoire par l'image

"Les oeuvres d'art nous révèlent bien souvent ce qui anime la société d'une époque, ses motivations, ses moeurs, ses craintes ou ses engouements". Ainsi est présenté ce tout nouveau site, créé par la direction des musées de France et la Réunion des musées nationaux, et encore en attente d'ouverture officielle. Totalement gratuit il est d'un grand secours non seulement aux professeurs d'histoire-géographie mais aussi aux enseignants d'arts plastiques, de français (en appui de groupements de textes) et à tous ceux qui encadrent des projets pédagogiques (travaux croisés, TPE etc.). Il retrace 150 ans d'histoire de France, les années 1789-1939, à travers une belle collection de plusieurs centaines d'oeuvres qui bénéficient d'un commentaire à la fois historique et analytique. Chacune est accessible via des regroupements thématiques ou un moteur de recherche. Ainsi on peut étudier des thèmes politiques (l'idée de nation, les régimes comme la République, la vie politique etc.), des thèmes sociaux et économiques (les paysages, les techniques, le travail, les classes sociales etc.) ou la culture (les médias, la religion, l'art etc.). Prenons quelques exemples de sujets d'étude : l'utopie républicaine en 1848, le Tiers-Etat, le Second-Empire, les ouvriers au XIXème siècle etc. Il est vrai que les commentaires, non imprimables, sont plutôt destinés à des lycéens voire à des classes post-bac. Mais le site donne la possibilité de créer un album et de faire réaliser ainsi des recherches et des travaux d'analyse en classe. "L'Histoire par l'image" est sans aucun doute un des grands sites éducatifs de l'année.

<http://www.histoire-image.org>

Hier à la Une

Les conservateurs des archives et des bibliothèques de Rhône-Alpes publient un extraordinaire site sur "La Belle Epoque de la presse : 1870-1914". Par un moteur de recherche on a accès à des centaines d'articles de la presse de l'époque, scannés et souvent agrémentés des réclames du moment pour "l'élixir de Virginie" ou le "sirop dépuratif antiglaireux". Parmi les thèmes retenus : la vie agricole, le social, la culture, l'économie, l'industrie, la religion, la politique, les sports, les transports etc.. Une véritable plongée dans le passé qui permet d'envisager des études thématiques et forment une première initiation aux archives.

<http://www.hier-a-la-une.org>

Histoire économique

Daniel Letouzey a recensé les ressources en histoire économique pour sa chronique de la revue de l'APHG : répertoires, économétrie, pensée économique, histoire sociale, histoire économique et enseignement secondaire.

<http://aphgcaen.free.fr/chronique/histeco.htm>

Cuba

La crise de Cuba est sans doute la plus grave de la guerre froide. Ce site nous fait revivre la crise en s'appuyant sur la presse quotidienne des différents acteurs. La riche documentation, les regards croisés jetés ainsi sur l'événement, mettent les lycéens en position critique.

<http://www.cubacrisis.net>

Italien

J.-L. Bouko

Généralités

Une liste de diffusion (avec modérateur) relie les enseignants d'italien.

Pour s'inscrire :

http://www.grandmont.edu/italien/prof/ann_list.htm

- Un Portail National pour l'Enseignement de l'Italien a été créé.

Portitalia fédère l'ensemble des sites pédagogiques académiques, il est une ressource précieuse pour l'enseignant d'italien qui pourra y trouver des informations, des documents, des textes officiels concernant l'italien, des ressources en ligne, des images, des adresses, des sujets d'examens et de concours...

Il possède en outre une rubrique « petites annonces ».

Ce Portail est mis à jour régulièrement par les différents gestionnaires de sites académiques et se trouve sous la haute autorité de l'Inspecteur Général et de l'IA-IPR chargé des TICE.

<http://www.portitalia.fr>

Primaire

- Les documents d'accompagnement du programme d'italien pour le Cycle 3 (48 pages en format pdf)

http://www.cndp.fr/textes_officiels/ecole/doc-acc-italien-c3.pdf

- Primlangues, le site pour les langues en Primaire.

De très nombreux documents pour l'italien : des exemples de séquences, la leçon « zéro », l'utilisation du conte, de la chanson, les expressions...et les documents officiels.

<http://www.primlangues.education.fr/php/>

- Site « Les langues à l'école »

Maîtres Ressources Langues Vivantes Animation pédagogique et formation

Département de l'Ain (italien mais aussi : anglais-allemand-espagnol)

<http://membres.lycos.fr/langvivantes/accueil/accueil.html>

- Ressources Primaire sur Portitalia, le Portail National pour l'Enseignement de l'Italien

Portitalia est le portail national pour l'enseignement de l'italien. Placé sous la haute autorité de l'Inspecteur Général et de l'IA-IPR chargé des TICE, il fédère l'ensemble des sites pédagogiques réalisés par les professeurs d'italiens.

<http://www.portitalia.fr>

- Filastrocche, conti, fiabe, indovinelli, ninna nanna, scioglilingua, jeux à faire en groupe (ans la cour ou dans la classe)...et pour certaines chansons : fichier son pour chanter en Karaoké.

<http://www.filastrocche.it/>

<http://www.infanziaweb.it/index.htm>

- Concours. Défis Internet Langues.
A voir en septembre pour la 5ème édition .
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/defi/>

- Trouver des correspondants (classe ou individuels)
Déposer ou répondre à une annonce.
<http://www.momes.net/>
<http://www.portitalia.fr> (rubrique annonces)

Collège

Les programmes :

- 6ème : http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprg_6/italien6.pdf
- 6ème (livret d'accompagnement) :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bacc_6/ital_6.pdf
- 5ème et 4ème LV1 :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprg_54/ita.pdf
- 5ème et 4ème LV1 (livret d'accompagnement) :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bacc_54/ital_54.pdf
- 3ème LV1 : http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprg_3/italien.pdf
- 3ème LV1 (livret d'accompagnement) :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/acc_prg3/acc_prg3_italien.pdf
- 4ème et 3ème LV2 :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprglv2/italien.pdf
- Objectifs communs à l'ensemble des Lv 2 :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprglv2/objectifs_lv2.pdf

- Ressources Collège sur Portitalia, le Portail National pour l'Enseignement de l'Italien
Portitalia est le portail national pour l'enseignement de l'italien. Placé sous la haute autorité de l'Inspecteur Général et de l'IA-IPR chargé des TICE, il fédère l'ensemble des sites pédagogiques réalisés par les professeurs d'italiens.
<http://www.portitalia.fr>

- Primlangues, site pour les langues en Primaire mais de nombreux documents peuvent être utilisés en collège ! A voir notamment la « leçon Zéro », comment débiter l'année... Mais il y a aussi l'utilisation du conte, de la chanson, les expressions...
<http://www.primlangues.education.fr/php/>

- Concours. Défis Internet Langues.
A voir en septembre pour la 5ème édition .
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/defi/>

- IDD
Dossier spécial du Café Pédagogique
<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/idd/>
Dossier "Itinéraires de découverte" site Eduscol
<http://www.eduscol.education.fr/D0072/itinerairesdecouverte.htm>

- Trouver des correspondants (classe ou individuels)

Déposer ou répondre à une annonce.

<http://www.momes.net/>

<http://www.portitalia.fr> (rubrique annonces)

- Cd Rom :

<http://www.ac-grenoble.fr/italien/cd.php3>

<http://www.ac-reims.fr/datice/italien/cd.htm>

- Exercices sur la civilisation en ligne (il faudra faire une sélection certains sont pour le lycée)

<http://italien.ac-bordeaux.fr/portail/ita-port2.htm>

- Exercices de grammaire en ligne (il faudra faire une sélection certains sont pour le lycée)

<http://italien.ac-bordeaux.fr/portail/ita-port1.htm>

- Documents à imprimer (exercices, jeux, mots croisés, docs divers)

<http://italien.ac-bordeaux.fr/portail/ita-port4.htm>

<http://sites.waldonet.net/mt/scibi/index.html>

-Librairies

http://www.ac-nice.fr/crdp/cfi/2300_libro.asp

Lycée

- Programme des CAP

Pour l'italien (6 pages au format pdf)

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2003/hs4/italien.pdf>

- Programme Secondes générales et technologiques

Hors série n°7 du 3 octobre 2002. Italien LV1-2-3 Classe de seconde générale et technologique.

5 pages au format PDF (acrobat reader)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs7/default.htm>

- Programme classe Première générale et technologique

1. Dans le BO Hors-série n° 7 du 28 août 2003

Ce programme entre en vigueur en septembre 2004

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2003/hs7/NOR.pdf>

-.Cadre commun pour l'enseignement des langues vivantes dans le cycle terminal

(4 pages au format pdf)

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2003/hs7/cadre.pdf>

-.Programmes des classes de première des séries générales et technologiques

(3 pages pour l'italien, pdf)

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2003/hs7/italien.pdf>

- Terminale : nouveaux programmes

Dans le J.O n° 164 du 17 juillet 2004 page 12868 texte n° 23

Le programme d'enseignement des langues vivantes étrangères (allemand, anglais, arabe,

chinois, espagnol, hébreu, italien, portugais, russe) en classe terminale des séries économique et sociale, littéraire, scientifique, sciences médico-sociales, sciences et technologies industrielles, sciences et technologies de laboratoire, sciences et technologies tertiaires, techniques de la musique et de la danse, hôtellerie, est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté .

Ce programme entre en vigueur à partir de l'année scolaire 2005-2006.

Le présent arrêté et son annexe seront publiés au Bulletin officiel en date du 9 septembre 2004
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/Visu?cid=710489&indice=23&table=JORF&ligneDebut=1>

- Ressources Lycée sur Portitalia : le Portail National pour l'Enseignement de l'Italien
Portitalia est le portail national pour l'enseignement de l'italien. Placé sous la haute autorité de l'Inspecteur Général et de l'IA-IPR chargé des TICE, il fédère l'ensemble des sites pédagogiques réalisés par les professeurs d'italiens. (dont liens vers sujets examens Cap, Bep, Bacs, BTS...)

<http://www.portitalia.fr>

- Concours. Défis Internet Langues.

A voir en septembre pour la 5ème édition .

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/defi/>

- Dossier sur les Sections Européennes (site Eduscol)

<http://www.eduscol.education.fr/D0121/default.htm>

- TPE:

Dossier très complet sur les TPE. Site Eduscol

<http://www.eduscol.education.fr/D0050/default.htm>

- Exercices sur la civilisation en ligne

<http://italien.ac-bordeaux.fr/portail/ita-port2.htm>

- Exercices de grammaire en ligne

<http://italien.ac-bordeaux.fr/portail/ita-port1.htm>

- Documents à imprimer (exercices, jeux, mots croisés, docs divers)

<http://italien.ac-bordeaux.fr/portail/ita-port4.htm>

<http://sites.waldonet.net/mt/scibi/index.html>

- Cd Rom :

<http://www.ac-grenoble.fr/italien/cd.php3>

<http://www.ac-reims.fr/datice/italien/cd.htm>

- Vidéos :

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langues/tice/video/ital/italvid.htm>

- Librairies

http://www.ac-nice.fr/crdp/cfi/2300_libro.asp

- Bac (annales)

Sur le site Portitalia
<http://www.portitalia.fr>

Langues anciennes

M. Fontana-Viala - F. Gadeyne

Textes officiels

Les programmes pour le collège et le lycée peuvent être consultés et téléchargés sur le site du CNDP.

http://www.cndp.fr/doc_administrative/

(Voir aussi plus bas, rubriques « Collège » et « Lycée »)

Sur le site de l'académie Nancy-Metz, l'Inspection fournit une présentation très claire des programmes et des nouveautés concernant le Lycée.

http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/lettres/Inspection/Sommaire_LA_lyc.htm

Ressources : les bonnes portes

Sur Weblettrés, des pages indispensables sont consacrées aux langues anciennes.

Un répertoire de sites :

<http://www.weblettrés.net/index2.php?entree=16>

La liste des cours et séquences à télécharger (après identification) :

<http://www.weblettrés.net/pedagogie/index.php?page=la>

Educnet offre une synthèse des ressources les plus remarquables pour l'usage des TIC dans l'enseignement des langues anciennes.

<http://www.educnet.education.fr/lettres/pratique/index3.htm>

Les ressources académiques sont recensées par Jacques Julien.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/lathem.htm>

Les logiciels pédagogiques (dont certains sont gratuits !)

<http://www.ac-creteil.fr/lettres/logiciels/gratuits.htm#latin>

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/logla.htm>

De nombreux exemples d'intégration des Langues anciennes à des travaux transdisciplinaires (IDD, TPE et autres) sont à consulter ici ; on trouvera en outre des liens vers des pages proposant des informations en latin, des jeux, des conseils pour l'organisation de voyages scolaires.

<http://www.weblettrés.net/sommaire.php?entree=16&rubrique=49&sousrub=97>

Exemple : un dossier sur la clepsydre (rappel)

<http://membres.lycos.fr/clepsydre1/index.htm>

L'incontournable site Musagora propose des dossiers thématiques extraordinairement fournis et qui font une large part à l'étude de l'image. Vous pourrez en outre rejoindre la liste Musagora, où les professeurs de langues anciennes trouvent l'occasion de partager pratiques et informations.

<http://www.educnet.education.fr/musagora/default.htm>

Collège

Les textes de référence pour l'enseignement des langues anciennes :

http://www.cndp.fr/doc_administrative/programmes/secondaire/langanci/accueil.htm

Les langues anciennes au collège, sur le serveur de l'académie de Versailles :

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/lacol.htm>

Lycée

Les textes de référence pour l'enseignement des langues anciennes :

http://www.cndp.fr/doc_administrative/programmes/secondaire/langanci/lycee.htm

Baccalauréat: annales zéro :

EduScol publie les annales zéro latin et grec ancien correspondant aux nouvelles épreuves définies pour la session 2004.

<http://www.eduscol.education.fr/index.php?./D0013/LLPFPR01.htm>

http://eduscol.education.fr/D0013/Annales_0.pdf

Sujets de latin 2004 et 2005

<http://rectorat.ac-aix-marseille.fr/sujets/2004/sbg/sbg15-1.PDF>

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/lettres/Latgrec/latin05.pdf>

Sujets de grec 2004 et 2005

<http://rectorat.ac-aix-marseille.fr/sujets/2004/sbg/sbg12-1.PDF>

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/lettres/Latgrec/grec05%A0.pdf>

Lutece.org : le latin en Terminale

Sur le site de Lutèce, dans la rubrique Terminale, de nombreux textes et études pour le bac de latin, classés par thèmes au programme.

<http://fleche.org/lutece/>

Le dossier bac 2005 du Café

Il propose programmes et ressources pour l'examen.

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/bb2005/baclat.php>

Les langues anciennes au lycée, sur le serveur de l'académie de Versailles

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/lalyc.htm>

Langues anciennes et TICE au Lycée sur le site d'Educnet:

Latin :

<http://www.educnet.education.fr/lettres/lycee/latin/default.htm>

Grec :

<http://www.educnet.education.fr/lettres/lycee/grec/default.htm>

Concours : programmes des agrégations interne et externe

Textes parus au B.O. n°5 du 19 mai 2005

Concours externe

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2005/special5/special5_vol1.pdf

Grammaire : page 22

Lettres classiques : page 26

Concours interne

Lettres classiques : page 95

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2004/special5/agregation_interne2005.pdf

Dépêchez-vous de vous inscrire sur Agreglettres, liste de travail collaboratif

<http://listes.cru.fr/wws/info/agreglettres>

Langues vivantes

C.Reymond

Echanger avec des collègues

Pour échanger vos idées, vos succès ou vos soucis, pour contacter des collègues qui enseignent dans les mêmes sections ou avec les mêmes manuels que vous, inscrivez-vous à une liste d'échange et de discussion. Vous trouverez les références des listes nationales dans les rubriques de chaque langue dans le Café Pédagogique : la liste de l'ADEAF pour l'allemand, eTeach et eTeachNet pour l'anglais, prof d'espagnol, arabe-enseignement, etc. Il existe aussi des listes académiques auxquelles vous pourrez vous inscrire en allant dans la rubrique TICE de votre site académique.

Pour les langues rares, il n'est pas toujours facile de trouver de telles listes, ou même des listes qui traitent des langues en général. Il en existe cependant deux sur lesquelles les enseignants discutent en anglais :

Teacher Talk <http://www.teaching.com/ttalk/>

FL Teach <http://www.cortland.edu/flteach/>

Pour contacter d'autres enseignants de langues, vous pouvez aussi:

- adhérer à l'association Cyber-Langues, qui propose une rencontre de 3 jours fin août chaque année et une liste pour communiquer :

<http://www.cyber-langues.asso.fr/>

- trouver des partenaires ou joindre une équipe dans un des multiples projets de European SchoolNet (disponible dans les 25 langues de l'Union Européenne.), que vous pourrez découvrir en ligne sur le site

<http://eun.org>

- vous abonner à la liste de diffusion de European SchoolNet qui vous tiendra au courant des projets qui recherchent des partenaires .

- rechercher des partenaires pour des correspondances ou des projets sur :

eTwinning :

<http://www.etwinning.net>

ePals :

<http://www.epals.com/> (8 langues)

Tandem (chacun apprend la langue de l'autre) :

<http://tandem.ac-rouen.fr>

en plus de 50 langues) IECC (interface en anglais) :

<http://www.teaching.com/iecc/lists/iecc-K12.cfm>

Correspondance entre écoles :

<http://www.lescale.net/corresp9.html>

La rubrique « correspondances » de l'OCCE

<http://www.occe.net/federation/index.htm>

Momes.net (primaires et collégiens)

<http://www.momes.net>

et participer aux diverses activités du CIEP :

<http://www.ciep.fr/>

Créer un blog

Créer un blog de classe vous permettra entre autres, de mettre en ligne le cahier de textes, de publier les productions des élèves ou d'échanger avec des correspondants. Voici par exemple des sites pour ouvrir son blog ou weblog gratuitement :

<http://www.u-blog.net/site/>

<http://www.over-blog.com/>

Pour avoir une idée de ce que l'on en peut faire en classe, voyez le compte-rendu de l'atelier de Barbara Dieu sur l'utilisation des blogs lors du colloque Cyber-Langues 2004 à Orléans :

<http://cyber04.blogspot.com>

ou dans Le Café 54

<http://www.cafepedagogique.net/disci/pratiques/54.php>

Travailler avec les assistants

Indispensable : les pages du CIEP et les maquettes pour les assistants à télécharger en ligne.

<http://www.ciep.fr/assistantetr/index.htm>

Textes officiels

Les nouveautés en langues à la rentrée 2005

Le plan de rénovation de l'enseignement des langues

Un des points marquant est que " *à compter de la rentrée 2005 la progression de l'apprentissage scolaire des langues vivantes se mesurera à l'aune de l'échelle des niveaux communs de référence fournie par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) publié en 2001 par le Conseil de l'Europe. Les objectifs à atteindre ont été définis grâce à cette échelle de la façon suivante :*

- A1 à la fin du primaire

- B1 à la fin de la scolarité obligatoire,

- B2 à la fin des études secondaires, dans la voie générale ou professionnelle.

Ces objectifs ont été retenus dans la loi organique aux des lois de finance (LOLF) comme critères d'évaluation du système éducatif dans le domaine de l'enseignement des langues. "

Lisez le plan, les nouveaux modes d'organisation de l'enseignement des langues (à terme, plus de classes mais des groupes de compétence), les programmes du palier 1 de collège (des changements tant au niveau du contenu que de la méthode) et le cadre commun avec ce qu'il implique comme changements dans les modes d'enseignement et d'évaluation.

<http://eduscol.education.fr/index.php?./D0067/accueil.htm>

Pour ceux qui ne l'ont pas encore comme livre de chevet, voici **La Référence** :

<http://culture2.coe.int/portfolio/documents/cadrecommun.pdf>

Nouvelle organisation et nouveaux niveaux en... 2007

Les langues connaîtront un bouleversement important à partir de 2007 : disparition des classes au profit de groupes de niveau, certification avec un regard extérieur, peut-être à terme remplacement des examens par cette certification ? " *Pour faciliter la reconnaissance*

mutuelle des compétences et qualifications, le projet de décret introduit dans l'organisation de l'enseignement des langues vivantes étrangères les niveaux définis au sein du Conseil de l'Europe par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)". A partir de 2007, les niveaux de compétence des élèves seront fixés en référence au Cadre du Conseil de l'Europe : niveau A1 en fin d'école élémentaire, B1 en fin de scolarité obligatoire en LV1 et A2 pour la LV2, niveau B2 en LV1 en terminale et B1 en LV2. C'est aussi en 2007 que l'apprentissage d'une langue étrangère débutera au CE1.

La certification intégrera un organisme indépendant : " la certification des connaissances et compétences acquises demeurera de la pleine et entière responsabilité des autorités académiques et sera organisée avec le concours des enseignants chargés de cet enseignement, en étroite collaboration, pour chaque langue concernée, avec un organisme délivrant des certifications étrangères internationalement reconnues".

Programmes

Langues vivantes étrangères au collège

Le projet d'arrêté fixant le programme de l'enseignement des langues vivantes étrangères au collège, palier 1, sera applicable à la rentrée 2006. Il correspond aux 6ème et 5ème pour les jeunes ayant commencé l'apprentissage à l'école élémentaire et aux 4ème et 3ème pour les autres.

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/actu/2005/CSE_07072005/projet_decret_lve.pdf

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/actu/2005/CSE_07072005/projet_arrete_horaires_ecoles.pdf

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/actu/2005/CSE_07072005/projet_arrete_langues_vivantes_etrangeres_college_palier.pdf

Pour 2005-2006, vous trouverez tous les programmes de toutes les langues et toutes les sections sur le site du SCEREN

http://www.cndp.fr/doc_administrative/programmes/

Et en particulier les programmes des langues dites modimes (langues moins diffusées et moins enseignées)

Collège pour l'Hébreu, le Néerlandais et le Turc, sur le site du SCEREN-CNDP

http://www.cndp.fr/doc_administrative/programmes/secondaire/autrlang/accueil.htm

Lycée pour le Chinois, l'Hébreu et toutes les langues le site du SCEREN-CNDP

http://www.cndp.fr/doc_administrative/programmes/secondaire/autrlang/lycee.htm

Concours

Programmes des concours externes et internes de l'agrégation, du CAPES et CAFEP

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/special5/>

Liste des langues rares enseignées dans les académies

Langues étrangères

<http://www.lalettredesparents.com/s/ldp/1057146450438635-1.html>

Langues régionales

<http://www.lalettredesparents.com/s/ldp/1057146450438635-2.html>

Les ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine)

Textes officiels

<http://www.ac-nancy-metz.fr/cefisem/docprimo/Tofficiels/textesoff.htm>

Un article du Monde de l'Education sur les ELCO

<http://appy.ecole.free.fr/articles/20040200b.htm>

Mathématiques

D. Missenard

Programmes

- Sur EduScol, trouvez des liens vers les programmes et les documents d'accompagnement pour le collège et le lycée.

<http://www.eduscol.education.fr/D0015/default.htm>

-

Au lycée

Pour la série littéraire au lycée

- Enseignement Obligatoire en Première

Le programme de l'enseignement obligatoire au choix de la classe de Première entre en application à la rentrée 2005. Ce programme est défini par l'arrêté du 6 juillet 2004 :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/hs5/MENE0401473A.htm>

- Programme d'enseignement de spécialité en Terminale

Le programme est reconduit pour cette année, mais sera nouveau l'an prochain. Une liste de discussion a été créée pour accompagner les nouveaux programmes de la série Littéraire, sur Eduscol :

<http://www.eduscol.education.fr/D0015/LLPHPR05.htm>

En Série STG

Le programme de la classe de Première STG entre en application à cette rentrée.

Il est défini par l'arrêté du 6 juillet 2004 :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/hs5/MENE0401472A.htm>

Les programmes de Terminale STG, qui rentreront en application l'an prochain, sont consultables sur Eduscol, mais sont aussi parus au JO ce mois d'août :

<http://eduscol.education.fr/D0015/MATH-TSTG.pdf>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501609A>

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501611A>

Toujours pour la Terminale, un projet de document d'accompagnement est téléchargeable ici :

<http://eduscol.education.fr/D0015/LLPHAG00.htm>

A titre d'information provisoire, le SNES publie un projet d'arrêté organisant les modalités du futur Bac STG :

http://www.snes.edu/clet/article.php3?id_article=1037

En série TMD (Techniques de la musique et de la danse)

Le nouveau programme achève sa mise en oeuvre, à la rentrée 2005, pour la classe Terminale.

Le programme de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement renforcé de mathématiques dans cette série est défini par l'arrêté du 10 juin 2003 :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/28/MENE0301280A.htm>

Les TPE

Un texte, complément à la "circulaire de rentrée" précise la nouvelle organisation des TPE en classe de Première ; il est paru au BO n°30 du 25 août 2005.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/30/MENE0501720C.htm>

Les thèmes en vigueur sont, eux, parus au BO du 6 mai 2004 :
<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/18/MENE0400771N.htm>

Néanmoins, des informations supplémentaires devraient paraître sous peu, puisque le BO précise que "des instructions de cadrage pédagogique sur le déroulement des TPE ainsi que les modalités de l'épreuve anticipée seront publiées au début de l'année scolaire 2005-2006".

•

En Collège

En collège, Un nouveau programme pour la classe de Sixième est mis en application à la rentrée 2005. Il est paru au BO :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/hs4/MENE0401470A.htm>

Les programmes de Cinquième et de Quatrième sont aussi disponibles, mais n'entreront en vigueur que les années suivantes :

http://eduscol.education.fr/D0015/MATH_5e-4e_intro_prog_TC.pdf

Des Idées pour faire du neuf ?

• Si vous voulez démarrer en trombe, regardez par exemple la sélection de sites institutionnels d'Eduscol :

<http://www.eduscol.education.fr/D0015/LLPHAG99.htm>

Examinez aussi l'incontournable portail Sesamath, qui projette, entre autre, cette année, l'écriture d'un manuel collaboratif libre pour la classe de Cinquième :

<http://www.sesamath.net/>

Pour savoir tout ce qui se fait dans les IREMs, passez par leur portail :

<http://www.univ-irem.fr/>

Utilisez le riche site maths d'Educnet, et son moteur de recherche d'activités :

<http://tice.education.fr/educnet4/maths>

<http://bd.educnet.education.fr/urtic/maths/>

Le Café

Dans les archives de la page maths, figure toute l'actualité pédagogique de la discipline. Des idées à la pelle... Ces archives sont accessibles via des liens situés en bas du dernier numéro paru :

<http://www.cafepedagogique.net/disci/maths/64.php>

Musique

F. Jarraud

1- Textes officiels

Le CNDP met en ligne les programmes ainsi que documents d'application et d'accompagnement pour l'école, le collège et le lycée.

http://www.cndp.fr/doc_administrative/essentiel/programmes.htm

Le programme de musique

<http://www.eduscol.education.fr/D0008/LLPAPR05.htm>

Le site national de ressources

<http://www.educnet.education.fr/musique/default.htm>

Programme 2005-2006

Le B.O. du 17 mars publie la liste des œuvres et des thèmes inscrits au programme de terminale (enseignement de spécialité en L, option facultative toutes séries) pour l'année 2005-2006 et le bac 2006. Sont présentés les programmes d'arts plastiques, cinéma et audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre. En série L : " Voix, texte et musique : Georg Friedrich Haendel : "Dixit Dominus". La conquête du timbre : Ferruccio Busoni : "Chaconne", d'après la chaconne de la partita en ré mineur pour violon seul BWV 1004 de Johann Sebastian Bach. Musiques populaires et musiques savantes : Jimi Hendrix : "Purple Haze" (version originale et arrangement pour quatuor à cordes de Steve Riffkin pour le quatuor Kronos). Uri Caine / Gustav Mahler : "Symphonie n° 1", 3ème mouvement. Musique et temps : Xu Yi : "Le plein du vide", pour 14 musiciens et électronique. Pérotin : "Viderunt omnes". Pour l'option facultative, toutes séries : "Astor Piazzolla : "Adios Nonino" ; "Fuga y Misterio" ; "Milonga del Angel" ; "Muerte del Angel". Xu Yi : "Le plein du vide", pour 14 musiciens et électronique. Ludwig Van Beethoven : "Quatuor n° 14" opus 131, 7ème mouvement".

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/11/MENE0500399N.htm>

Bac 2006 : programme de spécialité de L et option facultative

Le programme est paru au B.O. Au programme de l'option facultative : Astor Piazzolla, Beethoven quatuor n°14 opus 131, Xu Yi "Le plein du vide".

http://www2b.ac-lille.fr/education_musicale/Actualite/Pages/BAC%202006.pdf

2- Des ressources pour le collège

Faire manipuler

Un intéressant travail avec le logiciel Audacity de manipulation d'une musique de jazz sur ordinateur. Le logiciel est utilisé pour une découverte précise de la tessiture, de l'organisation de l'œuvre.

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/musique/doutilinfc.htm>

Pratiques d'écoute

L'académie de Reims propose des analyses d'oeuvres, avec des exploitations possibles et des idées d'écoutes satellites. Elles sont souvent accompagnées de présentation Asymetrix. Parmi les oeuvres nouvelles : Georges Aperghis, Récitation XI, une séquence de travail sur le blues, Poulenc laudamus te, Stockhausen, Stimmung etc.

<http://www.ac-reims.fr/datice/musique/pages/pedagogie.htm>

Notation musicale

Une présentation multimédia, réalisée par Anthony Saumande, qui permet de visualiser et comprendre rapidement les modes de fonctionnement des principales notations inventées. Un curseur aide à lire la partition en même temps qu'on l'écoute.

<http://www.musique.ac-aix-marseille.fr/notation.htm>

5ème : La musique au Moyen-Age

Sur le site alsacien, un dossier complet pour faire découvrir en 5ème la musique médiévale : carnet de bord du professeur, cahier de l'élève, pièces à chanter, à écouter, à jouer, principales notions abordées, pistes pour la création et l'évaluation.

http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/education_musical/e/ecouter/le_moyen-age/view

Paysages sonores

C'est tout un apprentissage que nous propose le site nantais, de la 6ème à la 3ème. En fin de collège, les élèves doivent être capables de choisir et d'organiser les sons en fonction d'un cadre donné par le professeur. La fiche pédagogique montre comment travailler dès la 6ème et sur quelles œuvres s'appuyer.

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/muzik/3Pedagogie/college/Sequence/paysagessonores/paysagespresentation.htm>

3- Des ressources pour le lycée

Musique et cinéma

Dans ce diaporama, Denis Waleckx, IA IPR de l'académie de Montpellier, analyse la place et le rôle de la musique dans plusieurs films (Parle avec elle, Taxi Driver, Les Oiseaux, Tirez pas sur le pianiste, Le dictateur etc.). Une lecture magistrale qui aboutit à des pistes pédagogiques.

<http://pedagogie.ac-montpellier.fr/Disciplines/musique/academique/pedagogie/et/image.htm>

Le rapport texte - musique

Une remarquable séquence de Nicolas Martello. Elle associe l'étude d'une photographie à l'écoute d'une bande son à travers l'exemple de Strange Fruit de Billie Holiday. L'étude aboutit à une analyse des images, du rythme et des rimes du morceau et à l'analyse musicale de l'œuvre. La séquence pédagogique comprend un large extrait vidéo, des extraits sonores (B. Holiday mis aussi d'autres versions : UB 40 par exemple), des documents, et les fiches de travail.

http://www3.ac-clermont.fr/pedago/musique/seq_strange.htm

Tale : De Bach à Busoni

Claude Desfray, IPR de l'académie de Caen, publie un important dossier sur "la transcription de Bach à Busoni : la problématique émergente de la conquête du timbre". Après avoir rappelé l'histoire du timbre, il évoque la transcription chez Bach, Schoenberg, Webern et Stravinski avant de se pencher sur Busoni et sa personnalité et La Chaconne.

<http://www.discip.ac-caen.fr/musique/Busoni/Busoni.html>

4- Préparer les concours

Concours

Les épreuves du capes sont modifiées par arrêté paru au J.O. du 10 août.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENP0501240A>

<http://www.journal-officiel.gouv.fr/>

Concours : les programmes

Le B.O. spécial n°5 du 19 mai publie les programmes des concours externes et internes de l'agrégation et du capes externe. Pas de capes interne en 2006.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/special5/default.htm>

5- Réfléchir à ses pratiques

Outils pour la musique

Le Dossier de l'ingénierie éducative consacré à la musique est maintenant partiellement en ligne sur le site du CNDP. Ce dossier présente "20 années de recherches sur les apports des technologies à la musique et sur ceux des TICCE à l'éducation musicale". On y trouvera de nombreuses applications et pistes pédagogiques pour une discipline qui s'est très largement renouvelée et informatisée.

<http://www.cndp.fr/DossiersIE/43/som43.asp?menu=sdl>

Le B2i et l'éducation musicale

Une fiche pour permettre la validation du B2i en éducation musicale. Elle adapte les directives du B2i aux pratiques M.A.O.

<http://www.ac-nice.fr/musique/multimedia/b2i.htm>

Atelier artistique

Pour aider à la réalisation d'un dossier de demande de création d'un atelier artistique, cette page lyonnaise propose un exemple de dossier et les textes officiels rappelant les modalités d'ouverture.

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/musique/datel.html>

Philosophie

F. Jarraud

1- Préparer le nouveau programme de STG

Il n'entrera en vigueur qu'à la rentrée 2006. Mais on peut d'ores et déjà y réfléchir. Il est articulé autour de trois thèmes : la culture, la vérité et la liberté. Il comprend maintenant une liste de repères ainsi qu'une liste plus large d'auteurs. Pour Michel Tozzi, dans le dernier Diotime L'Agora, " le point positif, c'est une plus grande détermination du programme. Mais celle-ci est restreinte parce qu'elle ne lie pas étroitement les trois notions fondamentales arrêtées au libellé des sujets du baccalauréat : il y aura donc encore une multiplicité de problématiques possibles, ce qui ne facilitera pas la préparation de l'examen. Il s'agit d'affirmer l'unité de l'enseignement philosophique dans toutes les séries : mais du coup la spécificité des enseignements dans les séries technologiques n'est pas prise en compte. Enfin les épreuves sont maintenues dans leur forme actuelle, alors que la dissertation pose de plus en plus de problème aux élèves. Les difficultés de la philosophie dans ces séries ne seront pas levées. D'où l'urgence, au-delà des programmes, d'une réflexion pédagogique et didactique..."

<http://eduscol.education.fr/index.php?./D0167/accueil.htm>

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/philosophie/geps-18-04-2005.rtf>

Comment enseigner la philo en série technologique ?

Dans l'académie d'Amiens, les professeurs de philosophie ont échangé fin décembre sur le projet de programme et surtout sur les méthodes pédagogiques à développer pour le rendre accessible. Par exemple : comment gérer les difficultés et lacunes des élèves sur le plan culturel ? Comment résoudre le problème de la maîtrise de l'écrit ? Comment rendre les textes accessibles ? Une réflexion commune riche, ouverte et inventive qui aborde notamment la question de "l'enfermement volontaire" de certains élèves. "Comment impliquer subjectivement les élèves ?"

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/PAF/enseignertchno.htm>

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/PAF/enseignertchno2.htm>

Socrate et Matrix

En terminale STI, Yannick Bezin montre comment s'appuyer sur un film populaire pour amener les lycéens à la lecture et à la philosophie. Sa démarche met en parallèle les thèmes du film avec des textes philosophiques. Ainsi l'illusion de Néo renvoie à la caverne de Platon. Le film évoque la liberté, le destin, le progrès technique, l'évolution. Sa démarche est accompagnée d'une sélection webographique qui ouvre d'autres perspectives d'utilisation en philosophie.

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/sujets/matrix.htm>

2- Séries générales : Réfléchir à ses pratiques

En série générale, le programme a été changé en 2003. Il est en ligne sur EduScol

<http://www.eduscol.education.fr/index.php?./D0016/LLP16GD01.htm>

Un recueil de textes officiels sur le métier

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/infosofficielles.htm>
et un autre, très complet, sur l'enseignement de la philosophie
<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/infosphilo.htm>

Particulièrement le dédoublement de la 3ème heure en série S
<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/philoofficiel/horaires.htm>
Les 8 heures en série L
<http://www.education.gouv.fr/presse/2002/fichant.htm>

Les annales du bac en ligne

Le ministère publie les annales du bac de 2000 à 2002. Ce sont 161 sujets de l'épreuve de philosophie (332 questions, 161 textes) des différentes séries générales et technologiques qui sont mis en ligne. Une banque très utile pour préparer le bac 2003.
<http://www.eduscol.education.fr/D0016/annales.htm>

Sujets et textes

Plus de 3.000 sujets, près de 1.200 textes philosophiques : c'est ce que nous propose le site grenoblois. Un moteur de recherche permet d'accéder facilement aux notions et de construire ainsi rapidement des sujets de devoirs. Car "Les hommes peuvent-ils avoir des droits sans avoir des devoirs ?" ...

<http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/pages/search2.php>
<http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/pages/search.php3>

Mémo Bac

Un rappel des textes réglementaires sur les épreuves des bacs généraux et technologiques. Egalement les moyennes aux bacs 2002 et 2003 : l'épreuve de L seulement en 2003 atteint la barre des 10. Dans les autres séries la "moyenne" est entre 8 et 9.
<http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/philo/doc/breql/bmemo.htm>

Le dossier Bac du Café propose des ressources pour réviser et s'entraîner.
<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/bb2005/bacphi.php>

Les auteurs au programme

Une sélection de sites Internet pour étudier chaque auteur au programme.
<http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/philo/ress/bauteurs/baut.htm>

Textes

C'est une petite encyclopédie que le site académique de Grenoble nous propose. Pour chaque notion du nouveau programme 2003, pour chaque auteur, les enseignants trouvent sur le site des textes philosophiques illustrant le programme.
<http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/programmes/programme.htm>

Mag Philo : Les langages, la religion, l'art etc.

Des pistes pédagogiques, des réflexions, des bibliographies. Des dossiers excellents pour aborder les notions du programme.
<http://www.cndp.fr/magphilo/precedent.htm>

Un exemple : Faut-il être de son temps ?

" Mettre en question une évidence depuis longtemps et massivement admise, telle semble être une des démarches les plus anciennes de la philosophie, qui trouve ici son application dans la transformation directe de l'affirmation d'un lieu commun en une interrogation : « Faut-il être de son temps ? » Comme souvent en philosophie, une telle question se décompose en une série de questions". Ce nouveau Mag Philo proposé par le CNDP apporte de nombreux articles pour répondre à cette question. On appréciera également la sélection de références

bibliographiques et webographiques. Le dossier évoque Mallarmé, la question de la résistance, le paradoxe de l'historien. Mais on appréciera particulièrement un long entretien avec Michel Serres. Le philosophe évoque l'importance du progrès technique notamment l'enseignement et les nouvelles technologies. " Il y a deux choses à changer, je crois, mais elles sont fondamentales : que doit-on enseigner ? et comment ? Il faudra enseigner dorénavant à partir du Grand Récit : il y a maintenant une nouvelle conception globale de la science, ça vaut le coup de partir de là. Et comment enseigner ? Eh bien à partir des nouvelles technologies, il n'y a pas de doute là-dessus. En matière de transmission des savoirs, tout est à changer ! Dans les dernières pages de l'Incandescent, j'ai donné le programme d'enseignement que je suggère concernant le premier point. Sur le second point, il y a longtemps que j'ai fait un rapport au gouvernement sur l'enseignement à distance, et je crois vraiment que c'est cette forme d'enseignement qui va tout changer. D'ailleurs, c'est déjà changé ! Il suffit de se balader sur la Toile pour voir que demain matin, n'importe quel étudiant peut en savoir plus que le professeur au moment où il entre en cours. Donc les rapports vont changer entre l'enseignant et l'enseigné, avec des relations beaucoup moins distancées. Oui je crois que l'Université est virtuellement morte".

<http://www.cndp.fr/magphilo/precedent.htm>

Entraînement à la dissertation

Sur le site picard, C. Prompsy propose un exercice de correction de dissertation. Les élèves doivent travailler les problématiques, puis les conclusions.

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/sujets/exercicesplaisir.htm>

Pour aller plus loin...

La philo en discussion

"Où en est la philosophie ? La première réponse peut se faire en forme de paradoxe : d'un côté surgit massivement une vive demande dans la société, de l'autre, on assiste à un essoufflement de l'enseignement philosophique traditionnel... Au lieu d'aborder la question de fond : « Comment enseigner à l'ensemble d'une classe d'âge, dans un lycée aujourd'hui massifié, une discipline jadis pensée pour des élèves socialement et scolairement sélectionnés ? », le débat professionnel se focalise depuis des années sur le contenu des programmes, en éludant une réflexion pédagogique et didactique pourtant urgente". Et c'est bien sur à cette réflexion que veut mener ce numéro d'avril 2005 des Cahiers pédagogiques, coordonné par Michel Tozzi et Florence Carraud qui mêle réflexions sur l'enseignement de la philosophie dans le cadre actuel et éclairages sur les nouvelles pratiques et leurs enjeux.

Ainsi Bruno Jay met en scène la figure du prof de philo dans son habit de "panseur" (plutôt que penseur) : "quand l'élève entre dans la classe de philo, il n'envisage pas son prof comme un technicien des concepts, mais comme un fils de Socrate, en tant qu'il y a du "psy" chez Socrate". Comment rendre ce transfert utile pour l'élève et la discipline ? Nicole Grataloup propose 6 principes clairs pour démocratiser l'enseignement de la philosophie, dont la moindre est justement de ne jamais se prendre pour Socrate. Avec Nicolas Go, Iufm de Nice, on est déjà à la frontière entre le cadre traditionnel et les nouvelles pratiques. Ancien instit Freinet devenu prof de philo il a adapté à son enseignement des outils de la pédagogie Freinet : "laissant de côté la question de la leçon de philosophie..., je souhaiterais relater la manière dont l'ai abordé le problème de l'écriture philosophique". N. Go a créé des outils qui facilitent l'apprentissage de la dissertation, particulièrement en série STT.

La seconde partie de ce dossier présente de nombreuses expériences d'introduction de la philosophie au primaire, au collège ou dans la société. Jean-François Chazerans, Françoise Carraud, Sylvain Connac, Thierry Bour, par exemple, partagent leurs expériences. Peut-être préfigurent-elles, comme le donne à penser même la loi Fillon, un élargissement de la place de la philo dans le système éducatif.

Les Cahiers pédagogiques, numéro 432, avril 2005.

http://www.cahiers-pedagogiques.com/numero.php3?id_article=1483

Le fait religieux : recueil de textes officiels

Le rapport Debray, les décisions officielles, le compte-rendu du colloque de novembre 2002.

Un travail de Carole Prompsy. A voir également le Mag Philo sur la religion. Ainsi que le dossier de Stéphane Vendé sur la laïcité.

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/religieux.htm>

<http://www.cndp.fr/magphilo/precedent.htm>

http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/philo/lettre_du_site_37.htm

3- Réfléchir à ses pratiques

Des vidéos sur le site nantais

La liberté et la guerre, le corps peut-il nous rendre heureux, que veut dire philosopher en français, déterminisme et finalisme, la modernité : voici quelques uns des thèmes abordés en vidéo ou en fichier sonore sur le site académique nantais. Une approche qui rend la philosophie plus accessible aux jeunes sans rien abandonner de la réflexion.

http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/philo/Reflexion_philosophique.htm

L'image dans le cours de philosophie

"L'image peut être le support de l'analyse d'un problème philosophique précis en dehors du cours sur l'art. Je proposerais ici deux exemples d'un tel usage : le premier est une mise en parallèle d'un texte et d'un tableau où l'image permet de comprendre la position philosophique, le second consiste à introduire un concept philosophique à partir de l'analyse d'un tableau". Yannick Bézin montre comment utiliser l'image dans le cadre du cours de philosophie à partir des ambassadeurs de Holbein et de l'Amour vainqueur du Caravage. Il nous donne aussi l'occasion de saluer le travail du site académique picard qui publie régulièrement des approches innovantes de cet enseignement.

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/sujets/penseraveclesimages.htm>

4- Préparer les concours

Les programmes :

Agrégation

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2005/special5/MENP0500790N.pdf>

Capes externe

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/special5/MENP0500791N.htm>

(pas de Capes interne en 2006)

Les modalités des concours

Organisation et calendrier des concours de la session 2006 : B.O. spécial n°6 du 16/06/2005

Inscriptions : du jeudi 15/09/05 au jeudi 27/10/05

Epreuves d'admissibilité :

Agrégation externe : lundi 10/04/06, mardi 11/04/06, mercredi 12/04/06

Capès externe : jeudi 02/03/06, vendredi 03/03/06

Agrégation interne : mardi 31/01/06, mercredi 01/02/06

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/special6/default.htm>

Les programmes

Le B.O. spécial n°5 du 19 mai publie les programmes des concours externes et internes de l'agrégation et du capès externe. Pas de capès interne en 2006.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/special5/default.htm>

Concours 2007

Le Capès interne de philosophie est suspendu en 2006 et 2007.

http://www.discip.ac-caen.fr/philosophie/breve.php3?id_breve=12

<http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/sections2007.htm>

Le site de Paris propose une bibliographie pour l'agrégation interne 2006

<http://philosophie.scola.ac-paris.fr/>

5- Des ouvertures pour la philosophie

L'enseignement de la philosophie en Europe

Comment est enseignée la philosophie chez nos voisins européens ? La webmestre, Carole Prompsy nous emmène dans un véritable tour d'Europe qui inclut les états de l'est et ne se limite pas aux programmes. Dans nombre de pays la philosophie est absente ou facultative. Elle a généralement bien du mal à se détacher de l'enseignement de la religion, de l'éthique ou de la morale. Les méthodes pédagogiques varient également tout comme les modes d'évaluation (la dissertation n'est pas universelle). Voilà des pages que tout enseignant devrait parcourir !

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/europe.htm>

L'histoire de la discipline

Le site d'Amiens met en ligne des liens qui permettent de suivre l'histoire de l'enseignement de la philosophie en France : programmes de 1823, 1832, 1865. Un enseignement bien politique..

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/histoire.htm>

Pour aller plus loin...

Il faut enseigner la philosophie avant la terminale

Peut-on philosopher avant la terminale ? Il semble bien que oui si on en juge par la multiplication des expériences de "discussion à visée philosophique" à l'école et au collège ou par l'introduction du débat à l'école ou au lycée (en ECJS). Nous avons demandé à François Galichet de nous éclairer sur les enjeux de ces nouveaux desseins pour la philosophie.

La pratique du débat philosophique dans les classes élémentaires connaît un développement très important en France depuis quelques années. Ce développement est d'autant plus remarquable que la conception française de l'enseignement philosophique obéit à une doctrine

très stricte, qui n'a pratiquement pas évolué depuis sa fondation par Victor Cousin au milieu du 19^{ème} siècle et les instructions d'Anatole de Monzie en 1925, qui lui donnent sa forme définitive. Cette doctrine stipule que l'accès à la pensée philosophique exige un certain degré de maturité intellectuelle et psychique, ainsi que l'acquisition d'un ensemble de connaissances encyclopédiques. L'enseignement philosophique représente alors en quelque sorte le couronnement des études secondaires, en même temps qu'une sorte d'étape initiatique qui fait passer l'élève de l'adolescence, âge de toutes des révoltes et de tous les bouillonnements irrationnels, au stade du jeune adulte capable de choix lucides et raisonnés. Dans cette doctrine, on le voit, l'exercice de la réflexion philosophique chez l'enfant est non seulement absurde - car il n'a ni la maturité, ni les connaissances nécessaires - mais dangereux, car il introduit et agite des idées qui ne seraient pas de son âge, et pourraient le conduire aux comportements les plus extrêmes.

La doctrine traditionnelle de l'enseignement philosophique

Cette doctrine est encore soigneusement préservée et verrouillée par les gardiens institutionnels de la corporation des professeurs de philosophie : inspecteurs généraux et régionaux, associations d'enseignants, universitaires de la discipline. Malgré des contestations de plus en plus vives en leur sein ¹, on peut dire que les professeurs de lycée y adhèrent et concourent à maintenir la situation bloquée, comme le récent rejet d'une réforme pourtant timide l'a bien montré.

Cela n'a rien d'étonnant : les enseignants de philosophie sont recrutés et formés sur des critères exclusivement universitaires. Or beaucoup d'étudiants choisissent la philosophie pour des raisons essentiellement personnelles, parce qu'ils sont tourmentés par des interrogations, des questionnements qu'ils souhaitent approfondir. Par suite, le choix de la carrière enseignante, qui est à peu près la seule voie qui s'offre à eux s'ils veulent continuer à pratiquer la philosophie à plein temps, répond moins à un désir pédagogique de faire partager une passion intellectuelle qu'à la nécessité prosaïque de gagner sa vie. Dans ces conditions, l'enseignement à un seul niveau - la terminale - et dans des classes qui ne posent pas trop de problèmes - les lycées d'enseignement général et technologique - leur permet de limiter au minimum incompressible leur réflexion didactique, et de réduire leur démarche d'enseignement à des formes (le cours magistral, la dissertation) qui sont aussi proches que possible des formes universitaires qui sont les seules qu'ils aient jamais connues.

Dans les autres disciplines (français, mathématiques, sciences, langues , etc.), leur très large étalement sur de nombreux niveaux (de la sixième à la terminale) et dans plusieurs filières à finalités très différentes (enseignements généraux, technologiques et professionnels) oblige les futurs enseignants à un effort d'adaptation, de transposition et de diversification des objectifs , des méthodes, des techniques, qui interdit de faire l'économie de la pédagogie. L'enseignement philosophique français, limité à la seule terminale (cas désormais unique en Europe) permet à ses protagonistes de prétendre encore pouvoir se passer d'une réflexion pédagogique et didactique , au motif que la philosophie serait sa propre pédagogie.

Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'idée d'une pratique de la philosophie dès le plus jeune âge - c'est-à-dire dès la maternelle - soit venue en France sous l'impulsion de l'étranger.

Les pratiques nouvelles de « philosophie pour enfants »

Ce mouvement a été initié aux Etats-Unis par Matthew Lipman, créateur d'un programme de « Philosophie pour enfants » (Philosophy for children). Ce programme repose sur une série de romans, correspondant chacun à un niveau d'âge. Ils servent de point de départ à des débats et des discussions permettant de constituer la classe en « communauté de recherche » (community of inquiry).

L'idée a été reprise dans divers pays du continent américain , notamment au Brésil (où plus d'un millier de classes pratiquent la méthode Lipman) et Canada (où de nombreuses recherches didactiques ont été menées autour de ce thème²). En Belgique, dans le cadre du cours de morale institué au primaire comme au secondaire, elle a été mise en pratique essentiellement sous la forme de dilemmes moraux visant à une confrontation des représentations sur des questions éthiques.

En France, les activités philosophiques en classe se sont multipliées dans l'enseignement primaire depuis une dizaine d'années, au point que certains ont pu parler de « l'émergence d'un nouveau genre scolaire »³. Plusieurs colloques (Paris 2001, Rennes 2002, Balaruc 2003, Caen 2004, Poitiers 2005) ont eu lieu, témoignant d'une reconnaissance officielle de ce type de pratique par le Ministère. Depuis la rentrée 2002, une demi-heure hebdomadaire de débat est inscrite à l'emploi du temps de toutes les classes primaires, ce qui lui donne un cadre institutionnel où elle peut se développer .

Entre l'école primaire et le lycée, où la philosophie, même si elle n'est officiellement présente comme discipline qu'en Terminale, peut être enseignée dès la classe de seconde par le biais de l'ECJS et des TPE, entre autres, le collège constituait jusqu'ici un « trou noir », un hiatus d'autant plus choquant que la pré adolescence, entre 11 et 16 ans, est un âge où l'on se pose beaucoup de questions « philosophiques ». Ce hiatus commence à être comblé : des initiatives se font jour pour organiser des discussions à visée philosophique, d'abord en SEGPA, puis maintenant dans les classes dites « normales »,notamment par le biais d'IDD (Itinéraires de découverte) consacrés entièrement à ce type d'approche. Les échos de ces expériences montrent un intérêt passionné de la part des élèves, à tel point que des professeurs de français ou d'autres disciplines sont prêts à s'y engager leur tour.

On peut donc dire que cet essor témoigne d'un besoin réel, voire d'une nécessité dans le monde contemporain où l'incertitude sur les valeurs fondamentales va de pair avec un ensemble d'urgences - démocratiques, sociales, écologiques - qui exigent une réflexion de chaque citoyen sur les finalités de la vie sociale. C'est pourquoi certains ont pu parler d'un « droit à la philosophie » qui s'inscrirait dans le cadre des droits à la liberté d'opinion, d'expression et de pensée reconnue à l'enfant (articles 12,13 et 14 de la CDE).

Les professeurs de philosophie devant un choix crucial

Les enseignants actuels de philosophie, formés à l'Université à une conception de la philosophie universitaire sont, dans leur majorité, on l'a vu, tentés de restreindre l'enseignement de la philosophie à la seule classe de Terminale.

Or avec l'émergence des nouvelles pratiques du philosophe, vont bientôt arriver au lycée des élèves pour qui la philosophie ne sera plus une activité inconnue, vaguement initiatique, et objet d'une curiosité intense avant, trop souvent, de susciter une déception profonde.

Ces élèves, qui auront pratiqué la philosophie durant des années, essentiellement sous la forme de discussions argumentées précédées et suivies par la production de textes libres et la lecture de textes en rapport avec les sujets débattus, débarqueront en Terminale avec l'idée de continuer à pratiquer la philosophie ainsi.

Les professeurs de philosophie seront donc devant un choix. Ou bien ils continueront de s'arc'bouter sur des positions intenable, et ils s'exposeront à une disqualification suicidaire de l'enseignement philosophique au Lycée, donnant des arguments à tous ceux qui rêvent d'en faire un enseignement purement optionnel. Ou bien ils s'ouvriront à ces nouvelles pratiques et même y participeront : c'est ainsi que plusieurs enseignants de philosophie ont accepté, dans le cadre d'une opération menée en Seine-Saint-Denis par la Fondation 93, d'aller dans des classes de SEGPA animer des discussions sur des thèmes philosophiques.

Ils y seront encouragés par certains philosophes universitaires qui ne considèrent pas ces nouvelles pratiques comme une trahison de la philosophie ni comme un enseignement au rabais qui usurperait la qualification de philosophique.

Ainsi François Dagognet, professeur émérite à l'Université de Paris 1, écrit-il à la fin de sa préface à l'ouvrage d'Anne Lalanne, Faire de la philosophie à l'école élémentaire : dans ce type d'atelier, « l'élève apprend à penser ». Alors que « l'enseignement traditionnel [de la philosophie] va droit dans le mur » et « risque de susciter l'ennui », avec les nouvelles pratiques l'élève « va jusqu'à échanger avec ses semblables. Il se sensibilise aux mots essentiels. Il s'interroge ». C'est pourquoi le livre qui en fait la relation « déstabilise les dogmatiques ».

Yves Michaud, professeur de philosophie à la Sorbonne, fondateur de l'Université de tous les savoirs, a écrit un ouvrage La philo 100% ado , où il décrit le travail philosophique effectué avec des collégiens.

Jean-Luc Nancy affirme clairement : « Ce que nous appelons encore « enseignement de la philosophie » doit connaître une mutation à laquelle aucune réforme des programmes de la seule terminale ne peut suffire. La première et minimale condition en est, de toute évidence, le développement d'une culture philosophique ou pré-philosophique (ce que Hegel entendait par philosophische Bildung) bien avant la terminale (...). Il faut qu'aujourd'hui le jeune élève puisse découvrir l'exercice de la pensée réfléchie et critique bien avant d'être formellement exposé à l'épreuve des textes, opérations et outils proprement philosophiques ». Jean-Luc Nancy fut lui-même un pionnier en la matière, puisqu'il mena une expérience de « Philosophie en cinquième » dès les années 1970.

S'il s'enferme dans le ghetto de la terminale (et a fortiori de la terminale générale et technologique, en refusant même l'extension aux lycées professionnels, qui sont actuellement privés de philosophie), l'enseignement philosophique est condamné à mourir. Sa seule chance de survie est de rejoindre le mouvement qui considère, avec Montaigne, que « la philosophie, on a grand tort de la peindre inaccessible aux enfants (...). Puisque la philosophie est celle qui nous instruit à vivre, et que l'enfance y a sa leçon comme les autres âges, pourquoi ne la lui communique-t-on pas ? ». « La philosophie a des discours pour la naissance des hommes comme pour la décrépitude ». « Ni le plus jeune âge ne se refuse à la philosophie, ni le plus vieil ne s'en lasse ».

François GALICHET

Professeur émérite de philosophie
IUFM d'Alsace et Université de Strasbourg 2.

Bibliographie indicative :

Michel Tozzi coord., L'éveil de la pensée réflexive à l'école primaire, Hachette Education, 2001

J.Chatain, J-C Pettier, Textes et débats à visée philosophique au cycle 3, au collège , SCEREN-CRDP de Créteil, 2003.

Yves Michaud, La philo 100% ado, Bayard Jeunesse, 2003

A.Lalanne, Faire de la philosophie à l'école primaire, ESF, 2002

François Galichet, Pratiquer la philosophie à l'école, Nathan, 2004.

<http://www.pratiques-philosophiques.net/> (espace d'informations et de publications sur les nouvelles pratiques d'enseignement philosophiques)

Notes

1 Contestations qui s'expriment en particulier par le biais de l'ACIREPH, qui milite pour une extension de l'enseignement philosophique à des filières (lycées professionnels) et des niveaux (seconde et première) où il n'est pas encore introduit.

2 Cf M.F Daniel, La philosophie et les enfants, Montréal, Editions Logiques, 1992, et P.Laurendeau, Des enfants qui philosophent, Montréal, Editions Logiques, 1996.

3 Cf Les activités à visée philosophique en classe : l'émergence d'un genre ? M. Tozzi dir., SCEREN CRDP de Bretagne, 2003.

La philo en première ?

Selon le projet de loi d'orientation de l'école, la classe de première L pourrait être renforcée "par l'introduction en première d'une initiation à la philosophie".

http://www.loi.ecole.gouv.fr/documents/uploaded/Projet_loi%20orientation_Liens.pdf

La philo en L.P.

Le site académique marseillais publie un second compte-rendu d'une expérience d'introduction de la philosophie en lycée professionnel. A l'issue d'une année de philosophie en lycée hôtelier, Anne-Hélène Louazel concluait : " Globalement l'entrée de la philosophie en bac professionnel est une initiative heureuse car elle représente un progrès pour l'enseignement de la discipline, pour la revalorisation de ce bac et surtout, elle est une chance pour les élèves de découvrir des sujets de réflexion et une méthode de pensée qui leur étaient étrangers mais auxquels ils aspiraient sans en avoir toujours conscience : 16 élèves sur 18 pensent que la philosophie a un intérêt pour eux... Cette expérience a le mérite de nous faire réfléchir sur nos pratiques, voire d'exporter vers d'autres sections des inventions pédagogiques, ce qui peut s'avérer utile pour l'avenir étant donné les mutations du public scolaire". Philippe Solal a participé à l'expérimentation en classe de maintenance de système automatisé, en équipements électriques, bâtiment et gestion de travaux. Il montre les méthodes qu'il a utilisé pour porter la philosophie. Il insiste davantage sur les difficultés : " La peur qui est celle de nombreux professeurs de philosophie de se trouver face à un public hostile. La peur des élèves d'être jugés à l'écrit alors qu'eux-mêmes se sentent souvent rejetés par la voie " générale ", où l'évaluation par l'écrit règne en maître. Les difficultés réelles de beaucoup d'élèves dans la maîtrise des règles élémentaires de l'expression écrite" tout en concluant positivement son expérience.

<http://www.philo.ac-aix-marseille.fr/articles/philolyceepro/philolyceepro.htm>

Physique - Chimie

F. Brochery

Progressions sur les sites académiques

Terminale S

Des progressions chronologiques, documents, activités, travaux pratiques, sont disponibles en téléchargement sur le site de l'académie Nancy Metz :

http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/physique/Nouvprog/term_S/docs-TS/docs_TS.htm

Première S

http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/physique/Nouvprog/prem_S/docs/doc_1S.htm

Seconde

Propositions d'activités et un document concernant l'évaluation.

http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/physique/sc_index.htm

Le groupe SESAME

Des séquences d'enseignement téléchargeables, pour les secondes, sont proposées par le groupe OUTILS (composé d'enseignants, des IPR de l'académie et des chercheurs en didactique). Elles ont été expérimentées dans différents lycées. Des documents d'évaluation des élèves, réalisés par le groupe SESAMES (Situations d'Enseignement Scientifique : Activités de Modélisation, d'Évaluation, de Simulation) complètent ces séquences.

http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/physique/outils_seconde.html

Vous trouverez aussi des documents pour les autres niveaux, les TPE et l'option MPI :

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/physique/physique.html>

Tous niveaux collège lycée

Une mine de ressources fiches TP, activités...

http://www.ac-toulouse.fr/sc_phy/depart.html

Progressions, fiche d'activités...

<http://www.ac-orleans-tours.fr/physique/#>

Des informations de l'IPR, notamment dans les documents officiels pour l'enseignant : le document concernant les missions de l'enseignant.

<http://www.ac-orleans-tours.fr/physique/info.htm>

Un site didactique des sciences : Pegase

Le site Pégase, conçu par quatre équipes de didactique des sciences, s'adresse à tous les professeurs de l'enseignement secondaire, aux formateurs d'enseignants et enseignants en formation dans le domaine des sciences expérimentales (biologie, chimie, géologie, physique).

On peut y trouver des unités d'enseignement dont les activités sont toujours associées à des informations sur l'apprentissage des élèves et sur les savoirs et savoir-faire à enseigner et/ou les compétences enseignées.

<http://nte.univ-lyon1.fr/pegase/seformer/index.asp>

Progressions et activités proposées sur des sites non académiques réalisés par des professeurs

Collège

Progressions, activité, TPEXAO...

<http://membres.lycos.fr/jjcord/index2.htm>

Cours, exercices, interactifs...

<http://loiclecardonnel.free.fr/>

Lycée

Le site de Jean-François Noblet et Olivier Coacolo propose de nombreuses activités

<http://jf-noblet.chez.tiscali.fr/>

Le site de Claude Raclot propose, entre autres, des résumés de cours, des fiches BAC et des sujets...

<http://www.chimix.net/>

Portugais

G. Dias

Apprendre le Portugais

Pour apprendre une langue, il fallait il y a quelques années se plonger dans les dictionnaires pour remplacer des mots français par des mots étrangers. Aujourd'hui, les élèves apprennent les mots en découvrant une pensée, une culture, un mode de vie différents.

Le portugais est une langue latine très riche d'un point de vue phonétique et son apprentissage permet d'acquérir plus facilement d'autres langues, même de systèmes linguistiques différents. Le portugais est la troisième langue européenne la plus parlée dans le monde après l'anglais et l'espagnol. C'est la langue maternelle d'environ 210 millions de personnes réparties sur les cinq continents, dans une dizaine de pays, dont le Brésil et le Portugal. C'est une des langues officielles de la Communauté Européenne.

Une langue chargée d'histoire : le portugais a essaimé de par le monde lors de l'aventure des Grandes Découvertes des XVème, XVIème et XVIIème siècles, découvrant continents et pays ignorés, d'où l'ampleur de sa diffusion aujourd'hui. Le portugais fut longtemps l'unique langue européenne parlée en Afrique et dans tout l'Orient jusqu'au Japon.

C'est une culture originale, un monde différent:

Ses poètes : Camões, Fernando Pessoa, Drummond de Andrade... Sa littérature (que l'on commence à découvrir en France) : des premiers navigateurs à Jorge Amado... Ses musiques : le fado, la morna, l'univers sonore brésilien avec ses rythmes et ses danses, le samba, la capoeira,... Son architecture : l'art manuelin, l'art baroque, Brasília... Sa population bigarrée : blancs, noirs, indiens et métis... La diversité de ses fêtes : carnaval, football, plages..., de ses cuisines ... Ses villes fascinantes : Lisbonne, Rio de Janeiro, Macau (Chine), Goa (Inde), Salvador de Bahia, São Paulo...

Choisir le portugais est aussi un atout pour votre avenir professionnel, compte tenu du poids économique des pays lusophones en plein développement.

Pouvoir travailler plus tard dans des entreprises ayant des rapports non seulement avec le Portugal et l'Europe, mais aussi avec des pays en développement comme le Brésil dans le cadre de relations internationales, communautaires ou extra-communautaires (UE, PALOP et Mercosul). Le portugais est surtout une langue de communication utile dans les relations culturelles, scientifiques, économiques et commerciales. A titre d'exemple, le Brésil sera avec la Chine et l'Inde, une des trois grandes puissances économiques de ce siècle. Le portugais est actuellement une des langues les plus présentes sur le réseau Internet.

Si l'on compare par exemple le portugais et l'espagnol, une impression superficielle pourrait laisser croire à une "utilité" de l'espagnol presque double de celle du portugais:

Pays de langue portugaise : 210 millions de personnes, 10 688 000 km², 501 milliards de dollars de PNB

Pays de langue espagnole : 341 millions de personnes, 11 959 000 km², 1 124 milliards de dollars de PNB

Ainsi, sur le marché du travail, pour un emploi exigeant le portugais (commerce, industrie, tourisme, recherche, interprétariat, traduction, ...), il y aurait deux emplois exigeant l'espagnol.

Or, en France, pour 1 élève qui étudie le portugais, 152 étudient l'espagnol!
Alors que nous aurions en portugais une offre d'emploi pour 1 candidat, nous en aurions donc en espagnol deux offres pour 152 candidats!

C'est à dire que la probabilité pour un élève de portugais de trouver un emploi grâce à la langue qu'il aura apprise est 76 fois plus forte que pour un élève d'espagnol ...

Elle est aussi langue de travail dans douze organisations internationales. Son intérêt, comme langue étrangère, se confirme régulièrement et le choix du portugais comme deuxième langue est en train de s'imposer. Ceci grâce à des enseignants dynamiques qui s'investissent pour intéresser leurs élèves à la langue et à la civilisation lusophone.

Le portugais est surtout une langue de communication utile dans les relations culturelles, scientifiques, économiques et commerciales. La Lusophonie est un espace en pleine expansion économique et démographique, attirant de plus en plus d'investisseurs. Le portugais est actuellement une des langues les plus présentes sur le réseau Internet.

Dans un monde qui change, le portugais devient une langue d'avenir, une langue à découvrir. En France et en Europe notamment, les spécialistes de cette langue sont encore rares, alors que son utilité internationale s'affirme.
Apprenez-le!

Les Enjeux de la Lusophonie : le Portugais, Langue de Communication Internationale
Ce texte est la version écrite d'une conférence prononcée à Paris, à l'Ambassade du Brésil, à l'occasion des célébrations des cinq cents ans de ce qu'il est convenu d'appeler la découverte du Brésil, le 4 mai 2000, par Michel PÉREZ, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, Groupe de Portugais.

<http://www.adepba.org/LUSOPEREZ.html>

Les Sites Incontournables

L'académie de Créteil

<http://www.ac-creteil.fr/portugais/WELCOME.html>

L'académie de Versailles

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-portugais/default.htm>

L'académie de Paris

<http://lve.scola.ac-paris.fr/portugais/>

L'ADEPBA - Association pour le Développement des Études Portugaises, Brésiliennes, d'Afrique et d'Asie Lusophones

<http://adepba.org>

Primlangues - l'enseignement des langues vivantes à l'école élémentaire

<http://www.primlangues.education.fr/php/ressources.php>

Educlac - Le portail des professionnels de l'éducation

<http://educlie.education.fr/Plan.asp?Noeud=32>

Institut Camões - Centre culturel

<http://www.instituto-camoes.pt/entrar.html>

Centre Culturel Calouste Gulbenkian

<http://www.gulbenkian.pt/>

Répertoire de sites lusophones

<http://www.ac-creteil.fr/portugais/THEMESLIENS.HTML>

Russe

F. Cherbe

Les textes officiels

Nouveaux programmes du Collège. Palier 1.
Bulletin officiel hors-série n° 6 du 25 août 2005
<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs6/default.htm>

Nouveau programme de Terminale entrant en vigueur à la rentrée 2005 :
<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/hs5/MENE0401475A.htm>

Dossier sur les sections européennes.
<http://eduscol.education.fr/index.php?./D0121/accueil.htm>

Annales

Sujets du baccalauréat et du concours général :
<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-russe/pedbac.htm>

Listes d'échange et de diffusion et forums

Liste Langue russe :
<http://russe.ac-bordeaux.fr/>

Forum de gramota.ru :
<http://www.gramota.ru/forum/>

Autre forum consacré à la langue :
<http://www.spelling.spb.ru/>

De même que :
<http://www.slovari.ru/lang/ru/rls/faq.html>

Ressources pédagogiques

Les sites académiques :
<http://www.ac-creteil.fr/russe/SitesInstitutionnels.html>

Pour trouver des correspondants à vos élèves :
<http://tandem.ac-rouen.fr>

"Reportage" est réédité. Remanié, accompagné d'un livret d'exercices et de CD :
<http://www.editions-belin.com/csl/master.asp>

Banque d'exercices et de contrôles interactifs :

<http://www.recherches-slaves.paris4.sorbonne.fr/PHP/EIREL/prof.htm>

Clavier russe azerty :

<http://www.recherches-slaves.paris4.sorbonne.fr/Ressources/Clavier.htm>

Mémorusse : cours de civilisation et de grammaire. Tests.

<http://perso.wanadoo.fr/clavier.cierzniak/memorusse/index.htm>

Pour les élèves

Déclinaisons et conjugaisons

http://ulif.org.ua/ulp/dict_rus_n/index.php

Dictionnaire français-russe et russe-français :

<http://www.multitran.ru/>

S.E.S.

C. Bordes

1. Les programmes :

- - la base de Lille :
<http://www2b.ac-lille.fr/seslille/faire/prog/prog.htm>
- - le programme de terminale :
<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2002/hs7/ses.pdf>
- - Thèmes de TPE en 1ère :
<http://eduscol.education.fr/index.php?./D0050/LXTACC01.htm>

2. Séquences de cours

a. Cours et TD en ligne

- Educnet, des guides d'utilisation pédagogique des données de l'INSEE :

A ce jour, huit modules sont prêts (l'Investissement, la croissance, les entreprises, le chômage, l'emploi, le commerce extérieur, la consommation, la parité) :

<http://www.educnet.education.fr/insee/>

- Sur le site de Nice :

Une très pratique base d'exercices et de TD pour les classes de Seconde et Première :

<http://www.ac-nice.fr/ses/exos.htm>

- Un très utile protocole de révision pour les Terminales, avec des cours, des applications, des devoirs types :

<http://www.ac-nice.fr/ses/terminales.htm>

- Sur le site de Bordeaux

Une boîte à outils statistiques, avec les définitions des notions statistiques exigibles, un QCM interactif, des TD :

http://ses.ac-bordeaux.fr/spip_ses/rubrique.php3?id_rubrique=148

- TD Base :

Un outil élaboré par JP Malrieu, qui permet de créer et de mutualiser des TD en ligne, exploitables en salle informatique :

<http://www.mactice.net/cgi-bin/WebObjects/TDBase.woa>

- Sur le site de la Banque mondiale :

Le Programme d'Éducation sur le Développement propose des modules éducatifs sur le développement durable, un site éducatif intitulé les défis du développement, un manuel en ligne (Au Delà de la Croissance Économique) :

<http://www.worldbank.org/depweb/french/sd.html>

- Banques de ressources pédagogiques

- Sur le site de Nantes
Une base recensant les ressources pédagogiques disponibles en SES :
<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/ses/menuann/pasc.html>
- Sur le site d'Educnet
Accès aux ressources indexées des sites académiques et d'Educnet:
<http://bd.educnet.education.fr/urtic/ses/>

b. Pour les sections européennes, et pour les autres

- Econedlink (en anglais), la page du National Council for Economic Education, avec des cours et TP en ligne ("find a lesson"), et des données en ligne ("datalinks") sur les principaux thèmes du programme d'Eco :

<http://www.econedlink.org/>

- Daily lesson plan du New York Times (plan d'étude de l'article du jour) :

<http://www.nytimes.com/learning/teachers/lessons/index.html>

c. Manuels en ligne

- Brises TES (un manuel mutualiste de TES - académie de Lyon) :

<http://brises.org/>

- Melchior (un manuel de TES très pointu édité par l'institut de l'entreprise) :

<http://www.melchior.fr/>

- le Manuel des SES (académie de Limoges - tous niveaux) :

<http://www.ac-limoges.fr/ses/>

- le CyberManuel de SES (académie de Bordeaux - tous niveaux) :

http://ses.ac-bordeaux.fr/spip_ses/

d. Animations en ligne

- Sur le site du PNUD, des présentations flash très bien faites:

Trente ans de développement humain : http://www.undp.org/hdr2003/anim/hdi_trends.html

Données du rapport 2004 : <http://hdr.undp.org/docs/statistics/data/flash/2004/HDT2004.html>

Calculateur de l'IDH : http://hdr.undp.org/statistics/indices/hdi_calculator.cfm

- Sur le site de Vie-Publique :

De bonnes animations sur les finances publiques :

http://www.vie-publique.fr/decouverte_instit/sommaire.htm

- Infographies animées de l'AFP :

http://www.afp.com/francais/products/?pid=image/dynamic_graphics

- Par exemple ces deux animations sur les dates clefs de la construction européenne et sur l'élargissement :

<http://fr.mcgi.yahoo.com/afpflash/uehistofr2604/>

<http://fr.mcgi.yahoo.com/afpflash/europaftr2904/>

- L'Ecole de la Bourse

Une excellente initiation en ligne : voir dans le parcours d'initiation "initiation" puis "passer à l'action", et (plus technique) "la bourse en jeu" :

<http://www.ecolebourse.com/initiation/action.php>

- Sur le site du FMI

Qu'est-ce que le FMI ? (4 séquences interactives remarquables de réalisme, présentant le FMI et son action) :

<http://www.imf.org/external/np/exr/center/action/fra/index.htm>

Qu'est-ce que la monnaie ? Un très bon quiz interactif :

<http://www.imf.org/external/np/exr/center/quiz/mm/fra/index.htm>

3. Statistiques

a. a. Méthodologie

- Courrier des Statistiques (trimestriel de l'Insee) :

http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/collect.asp?coll_id=8

- Pénombre (asso spécialisée dans la veille des perles statistiques parues dans les médias) :

<http://www2.unil.ch/penombre/divers/themes.htm>

b. France

o Insee

- les grands indicateurs de l'Insee :

http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_conj/liste_indice.asp

- Insee Première :

http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/collect.asp?coll_id=1

- Insee Résultats :

http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/collect.asp?coll_id=4

- Eco et Stats:

http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/collect.asp?coll_id=2

o Ined

- La population en chiffres (avec un lexique en ligne) :

<http://www.ined.fr/population-en-chiffres/indexF.html>

- Population et Société:

http://www.ined.fr/publications/pop_et_soc/numeros_dispo.htm

o Statistiques sur le travail, la formation et l'emploi

- Premières synthèses de la DARES:

http://www.travail.gouv.fr/etudes/etudes_f.html

- Bref (CEREQ):

<http://www.cereq.fr/bref.htm>

- Connaissance de l'emploi (CEE):

http://www.cee-recherche.fr/fr/c_pub2.htm

o Stats sur la protection sociale

Etudes et Résultats (DREES) :

<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/index.htm>

o Statistiques sur le système éducatif

Notes d'information de la DEP, L'Etat de l'Ecole, RERS, Education et Formation :

<http://www.education.gouv.fr/stateval/default.htm>

o Culture

Développement culturel (M. de la Culture):

<http://www.culture.gouv.fr/dep/fr/catacollec.htm>

c. Reste du Monde

o Etats-Unis :

- Bureau of Labor Statistics (EU) :

<http://www.stats.bls.gov/>

- Le portail du FSBR :

<http://www.whitehouse.gov/news/fsbr.html>

○ **Union Européenne :**

La base Eurostats :

<http://europa.eu.int/comm/eurostat/>

○ **Monde :**

- La base de la Banque Mondiale:

<http://www.worldbank.org/data/>

- OCDE Factbook 2005 - Economic, Environmental and Social Statistics :

<http://iris.sourceoecd.org/vl=2417456/cl=105/nw=1/rpsv/factbook/>

- CIA Worldfactbook :

<http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/>

4. Sujets du Bac :

• La base de Versailles :

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/ses/reserve/pages/sujtybac.htm>

• La base de Bordeaux avec tous les sujets 2005 :

http://ses.ac-bordeaux.fr/spip_ses/

• Le dossier Bac Brevet 2005 du Café pédagogique

<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/bb2005/bacses.php>

5. Dictionnaires et encyclopédies en ligne

• - Le dictionnaire de l'Insee :

http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/accueil.htm

• - Le dictionnaire en ligne de Problèmes Eco :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues/pe/glossaire/glossab.shtml>

• - en anglais, l'excellent dictionnaire de The Economist :

<http://www.economist.com/research/Economics/>

• - en anglais, Amos World:

<http://amosweb.com/gls/>

• - en anglais, Concise Encyclopedia of Economics :

<http://www.econlib.org/library/CEE.html>

6. Ressources documentaires

a. **Les classiques des SES :**

- Centre d'Histoire de la Pensée Economique (Univ. Paris 1) : (les grands auteurs de l'économie politique en ligne)

<http://phare.univ-paris1.fr/>

- Les Classiques des sciences sociales : (les grands auteurs des sciences sociales en ligne) :

http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

- La base de grands textes d'Econlib (en anglais) :

<http://www.econlib.org/>

- La base Gallica de la BNF :

<http://gallica.bnf.fr>

b. **La Documentation française**

Rapports publics:

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports/index.shtml>

Dossiers d'actualité:

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/index.shtml>

c. **Ressources de l'ENS**

- Ses-Ens

Ce site a pour objectif de présenter un ensemble d'informations scientifiques en sociologie, économie et sciences politiques et de construire des ressources pour aider les professeurs de sciences économiques et sociales dans leur activité de recherche documentaire : <http://ses.ens-lsh.fr/>

- Liens-socio, un portail de ressources pour les SES (avec une lettre mensuelle) :

<http://www.liens-socio.org>

d. **Banque de ressources pour les économistes**

Bill Goffe's Ressources for Economists

<http://rfe.org/>

7. Presse

a. **Journaux et Revues**

- Finances et développement, revue en français du FMI et de la banque mondiale :

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/fda.htm>

- Revue IDEES (revue du CNDP pour l'enseignement des SES) : quelques articles sont consultables en ligne :

<http://www.cndp.fr/>

- The Economist :

<http://www.economist.com/>

- NBER Reporter (pour se tenir au courant de l'état de la théorie économique) :

<http://www.nber.org/reporter>

- The Journal of Economic Education :

<http://www.indiana.edu/~econed/>

b. **Chroniques d'économie**

▪ En français

- Economiques : le lundi dans Libé (Piketty, Duflo, Martin, Geoffard...) :

<http://www.liberation.fr/page.php?Rubrique=REBONDS>

- Eric Leboucher, chaque dimanche dans Le Monde :

<http://www.lemonde.fr>

- Jean-Paul Fitoussi dans Le Monde :

http://www.ofce.sciences-po.fr/fitoussi/page_presse.html

- Franck Dedieu : Idées reçues, dans L'Expansion :
<http://www.lexpansion.com/PID/8000.html?TypeId=40>

- Charles Wyplosz (dans Le Temps, etc.) :
<http://heiwww.unige.ch/~wyplosz/press.htm>

- Gilles Saint-Paul (L'Expansion, Commentaire...) :
http://www.geocities.com/gspaul_8047/soft/indsoft.htm

- Pascal Salin dans Le Figaro :
<http://www.quebecoislibre.org/apsalin.htm>

- Economie sans tabous, le blog de Bernard Salanié, prof. à Columbia et à l'Ecole Polytechnique :
<http://bsalanie.blogs.com/>

▪ En anglais

- Robert Samuelson dans le Washington Post :
<http://washingtonpost.com/wp-dyn/opinion/columns/samuelsonrobert/index.html>

- Samuel Brittan dans le Financial Times:
<http://www.samuelbrittan.co.uk/>

- The Economist Focus (l'état de la théorie économique) :
<http://www.economist.com/finance/>

- The Economic Scene dans le New York Times (Hal Varian, Allan Krueger, Robert Frank, Virginia Postrel) :
<http://www.nytimes.com/pages/business/columns/index.html>

Homepage des auteurs :

Hal VARIAN :

<http://www.sims.berkeley.edu/~hal/people/hal/articles.html>

Allan KRUEGER :

<http://www.irs.princeton.edu/krueger/EconomicScene.html>

Virginia POSTREL :

<http://www.dynamist.com/articles-speeches/index.html>

- Freakonomics (une chronique mensuelle du NYT magazine, par David Levitt & Stephen J. Dubner)
<http://www.freakonomics.com/times.php>

c. **Radio**

- Daniel Cohen chaque samedi sur France Culture de 10 heures à 10 heures 10 :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/concordance/index.php?emission_id=8

- Rue des entrepreneurs, le samedi de 9 à 10 sur France Inter :
<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/emissions/rde/>

- Les clefs de l'Eco, le vendredi à 18 H 10 (émission didactique de RFI) :

http://www.rfi.fr/fichiers/Magazines/emissions/europe_international/cles_eco_tv.asp

S.M.S.

M. Lemoine

1. Adresses de référence

L'Association des Professeurs de Sciences Médico-Sociales (APSMS)

Suivi de l'actualité de la discipline et informations sur la réforme, ressources documentaires, des espaces de discussion, ...

<http://assoc.wanadoo.fr/apsms/>

Le Réseau National de Ressources en SMS (RNRSMS)

Documents officiels concernant la discipline (voies professionnelle et technologique), bases de données sur les sections SMS et les ressources documentaires. Sélection des programmes de France 5, suivi de l'actualité juridique. Diffusion en ligne de certaines productions (Brev'info, dossier ESF) et un carnet d'adresses (600 références classées par thème).

<http://www.ac-creteil.fr/sms/>

La liste nationale SMS

250 abonnés, échanges entre les enseignants de SMS et partage de ressources (cours, TD, documents divers) au sein de la communauté des colistiers.

<http://listes.ac-creteil.fr/wws/info/liste-sms>

2. Ressources académiques

Les sites SMS des différentes académies sont présentés sur le site du RNRSMS :

Voie professionnelle

http://www.ac-creteil.fr/sms/adresses/sms_pro.htm#academies

Voie technologique

http://www.ac-creteil.fr/sms/adresses/sms_tech.htm#aca

3. Débuter dans le métier

L'équipe du café propose en première partie de ce dossier Rentrée un certain nombre de références destinées aux enseignants qui découvrent le métier.

Les professeurs de SMS, rubrique du site du RNRSMS

Horaires et programmes, base de données des sections SMS, dossier sur le recrutement des professeurs de SMS (programmes, épreuves pour le CAPET ou le CAPLP),...

<http://www.ac-creteil.fr/sms/professeur.htm>

Organisation pédagogique, dossier diffusé sur le site interacadémique Île de France-SMS, conseils méthodologiques, progression, aides pédagogiques, évaluation (mise à jour été 2004)

<http://www.ac-creteil.fr/sms/idf/debutant/organisation/organisation.htm>

Recherche documentaire, dossier sur le site d'Île de France :

<http://www.ac-creteil.fr/sms/idf/debutant/document/document.htm>

Les Brev'info du RNRSMS :

Lire la presse, Organiser l'intervention d'un professionnel dans la classe, Organiser une visite, Autoévaluation... Traitement des données statistiques, Traitement informatique d'une enquête par questionnaire, Lire et réaliser des organigrammes, Promotion de la santé des élèves , Etude d'une CPAM à partir de documents professionnels, ...

<http://www.ac-creteil.fr/sms/production.htm#brev>

Voilà de quoi bien commencer l'année !

4. Sciences Sanitaires et Sociales

Démographie :

La population en chiffres, INED

<http://www.ined.fr/population-en-chiffres/indexF.html>

France, faits et chiffres, dossier INSEE

http://www.insee.fr/fr/ffc/accueil_ffc.asp

La France en Bref, INSEE

<http://www.insee.fr/fr/ffc/enbref.htm>

Dernière données du recensement (fiche synthétique) :

http://www.insee.fr/fr/recensement/nouv_recens/resultats/repartition/chiffres_cles/national/france-entiere.pdf

Bilan démographique 2004, INSEE (article)

http://www.insee.fr/fr/ffc/pop_age4.htm

Situation sanitaire et sociale :

Données sur la situation sanitaire et sociale en France en 2004, ministère de la santé

<http://www.sante.gouv.fr/drees/donnees/donnees.htm>

Les différences sociales de mortalité : en augmentation chez les hommes, stables chez les femmes, INSEE première

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP1025.pdf

Les Comptes de la santé en 2004, Etudes et résultats, DREES

<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er413/er413.pdf>

Dossier France, faits et chiffres, INSEE, thème santé

http://www.insee.fr/fr/ffc/accueil_ffc.asp?theme=6&souspop=

Dossier France, faits et chiffres, INSEE, thème Travail, emploi et extrait des Tableaux de l'Economie Française

http://www.insee.fr/fr/ffc/accueil_ffc.asp?theme=3&souspop=

Montant des principales prestations (site des ASH)

<http://www.ash.tm.fr/front/chiffres.php>

Institutions, vie politique, protection sociale :

Le portail Vie publique :

dossiers (Comprendre les institutions, Le citoyen dans la cité, Les finances publiques,...) avec différents niveaux de lecture, liens.

http://www.vie-publique.fr/decouverte_instit/sommaire.htm

Dossiers sur les politiques publiques de la documentation française : Politique hospitalière, justice, immigration, politique en faveur de la famille, logement social ... : ne pas oublier les liens.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/index.shtml>

A noter :

L'avenir de l'assurance maladie en France, dossier mis à jour en août 2005

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/assurance-maladie-france/index.shtml>

Economie de la santé :

EcoBacSMS.com, site de notre collègue Claude Berck

<http://perso.wanadoo.fr/claude.beck/index.htm>

Et pour suivre l'actualité dans le domaine, voir la Lettre d'actualité de l'IRDES (ex-CREDES)

<http://www.irdes.fr/LettreInfo/Sommaire.htm>

Actualité juridique :

Les derniers textes juridiques publiés sont signalés sur le site du RNRSMS, rubrique Actualité juridique, mise à jour prévue courant septembre :

<http://www.ac-creteil.fr/sms/juridique/juridique.htm>

5. Communication en Santé et Action Sociale

Sur le site du RNRSMS, des dossiers Brev'info en liens avec le cours CSAS :

Traitement des données statistiques, traitement informatique d'une enquête par questionnaire, Lire et réaliser des organigrammes

<http://www.ac-creteil.fr/sms/production.htm#brev>

Rubrique CSAS du dossier Liens, adresses du RNRSMS : Repérage de ressources en ligne

<http://www.ac-creteil.fr/sms/adresses/communicat.htm#csas>

A voir sur le GRISMS, Groupe de Réflexion Informatique et SMS de l'académie de Créteil :

Des activités pédagogiques avec l'outil informatique (dossier sur l'analyse de sites internet, productions multimédia, ...) Des exercices interactifs en communication Un dossier Gestion de l'information et informatique : cours, applications Une Foire aux questions sur le dossier technique Logiciels et SMS

<http://www.ac-creteil.fr/grisms/>

6. Ressources collaboratives : échanger des documents

Tant en SSS qu'en CSAS, il est possible d'accéder à des documents pédagogiques diffusés par nos collègues sur les espaces collaboratifs : Page Ressources du site de l'académie de Strasbourg

http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/sciences_medico-soci/pedagogie/view

et espace Documents lié à la liste de discussion (accès aux documents réservés aux inscrits)

<http://listes.ac-creteil.fr/wws/info/liste-sms>

Il est bien sûr possible de participer et de diffuser ses propres documents pour enrichir les

bases ...

7. Economie Sociale et Familiale

Le site du RNRSMS publie un dossier spécial ESF : programmes, documentation (nouveau dossier Souffrance psychique et précarité), sujet d'examens, centres de formation.

<http://www.ac-creteil.fr/sms/esf.htm>

Nos collègues de Reims suivent l'actualité en ESF

<http://www.ac-reims.fr/datice/sms/htm/esf.htm>

Bonne rentrée à tous !

S.T.I.

S. Goze

Les programmes

Les programmes des classes de STI

- Génie mécanique option A. Productique mécanique
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_prodmec.htm
- Génie mécanique option B. Systèmes motorisés
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_systmot.htm
- Génie mécanique option C. Structures métalliques
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_structmeta.htm
- Génie mécanique option D. Bois et matériaux associés
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_bois.htm
- Génie mécanique option E. Matériaux souples
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_matsoup.htm
- Génie mécanique option F. Microtechniques
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_micotech.htm
- Génie électronique
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_genelectron.htm
- Génie électrotechnique
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_genelectrotech.htm
- Génie civil
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_gencivil.htm
- Génie énergétique
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_genener.htm
- Génie des matériaux
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_genmat.htm
- Génie optique
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_genopt.htm

Les programmes de l'option Sciences de l'Ingénieur

- Programme Terminale S-SI
<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2001/hs3/inge.pdf>
- Doc accompagnement 1
http://www.eduscol.education.fr/D0025/Doca_S_SI_1-2_Eduscol.pdf
- Doc accompagnement 2
http://www.eduscol.education.fr/D0025/Doca_S_SI_2-2_Eduscol.pdf
- Annexes
<http://www.eduscol.education.fr/D0025/Annexes2.pdf>
- Guide équipement
<http://www.eduscol.education.fr/D0025/guideq4-6pdf.pdf>

Des ressources

Lettres d'information

- Académie de Besançon : Lettre de l'enseignement technologique et professionnel
<http://crdp.ac-besancon.fr/lalettre>

Génie mécanique

- Dossier spécial "génie Mécanique" du Cafe pedagogique
<http://www.cafepedagogique.net/disci/sti/59.php>
- La liste PGM.org
Portail des professeurs de Génie Mécanique
<http://www.listepgm.org/>
- Centre National de Ressources en Construction Mécanique Assistée par Ordinateur
Inspection Générale de Sciences et Techniques Industrielles
École Normale Supérieure de Cachan - Département Génie Mécanique
<http://www.cnr-cmao.ens-cachan.fr/>
- Un site personnel dédié à l'enseignement de l'étude des constructions en classe de Première et Terminale STI GMa.
<http://dothal.com/>
- Microtechniques Inventories : tutoriels et des modèles 3D de systèmes techniques
<http://www.microtechniques.org/inventories/>

Génie Electronique

- Lelectronique.com
<http://www.lelectronique.com>

Génie Electrotechnique

- Académie de Rennes
<http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/sti/electrotechnique/accueil.htm>
- Réseau national des Ressources en Électrotechnique (RESELEC)
<http://www.iufmrese.cict.fr/>
- Académie de Poitiers
<http://www.ac-poitiers.fr/voir.asp?r=141>

Génie des Matériaux

- Un diaporama présentant le bac STI Génie des Matériaux (27Mo)
<http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/lyceedelamer/bacsti.htm>
- Tout sur la Plasturgie
Un site pour s'informer sur les techniques, les métiers, les formations de la plasturgie.
Ce site comporte un espace avec accès réservé pour les enseignants. Il résulte d'une collaboration entre la Ministère de l'Education Nationale et la Fédération de la Plasturgie.
<http://www.plasturgieducation.org/>
- Dossier spécial "Plasturgie" du Café pédagogique
<http://www.cafepedagogique.net/disci/sti/50.php>

Sciences de l'ingénieur

- Les annales zéro : des exemples de sujets
<http://eduscol.education.fr/index.php?./D0056/ssi-sujets.htm>
- Académie de La Réunion
Des ressources à télécharger
<http://www.ac-reunion.fr/pedagogie/si/index.htm>

S.T.G.

S. Goze

Pour débiter l'année, nous vous proposons une sélection de sites qui vous permettront de trouver des supports pour illustrer vos cours, TD et devoirs, pour vous tenir informé de l'actualité et pour actualiser vos connaissances.

Métier

Le bulletin officiel

La version électronique du bulletin officiel.

<http://www.education.gouv.fr/bo/>

Eduscol

Le site Eduscol, qui dépend du ministère de l'Education Nationale, centralise, entre autres, tous les programmes et référentiels. Si vous n'avez pas encore ou plus les programmes de STG, vous pourrez les télécharger sur Eduscol. Vous y trouverez aussi de l'actualité pédagogique institutionnelle.

<http://eduscol.education.fr/>

Le site national d'Economie Gestion

Le site national d'Economie Gestion est le point d'entrée de l'Economie Gestion en ligne. Vous y trouverez l'actualité de l'Economie Gestion, un moteur de recherche, des articles de fonds, des liens vers les sites académiques et nationaux, des formulaires d'inscription aux listes de diffusion nationales, ...

<http://ecogest.info>

Ecogesam

Les sujets d'examen technologiques, classés par examen (baccalauréat, BTS, DPECF, DECF, DESCF), puis par série (économie-droit, étude de cas gestion, ...). Les corrigés sont également souvent fournis.

<http://www.ecogesam.ac-aix-marseille.fr/Sujets/index.htm>

TICE

Educnet

Le site institutionnel Educnet informe sur l'actualité des TIC dans l'Education, les grands projets ministériels en la matière (les infrastructures, les ressources numériques, les usages, la formation aux TICE), le droit du multimédia, ... C'est aussi un portail vers les sites TIC pour l'Education du primaire, du secondaire et du supérieur. Educnet héberge de nombreux sites disciplinaires, dont entre autre le site national d'économie gestion.

<http://www.educnet.education.fr/>

Délégation Internet

Le site institutionnel de la Délégation aux usages d'Internet propose des informations et actualités thématiques à destination des étudiants, des mineurs, du grand public, des

collectivités territoriales, des familles, ... A voir notamment, le dossier sur l'opération "Micro Portable Etudiant", qui entre dans sa deuxième année, avec de nouvelles offres.

<http://delegation.internet.gouv.fr/>

Educlik & Educasource

Le portail Educlik recense, sous forme d'annuaire thématique, les principales rubriques des grands sites institutionnels ou associatifs français. Il permet d'avoir une vision globale des principaux sites pour un domaine ou une discipline donnée. La base Educasource propose la description de ressources pédagogiques présentes sur le Web. Un moteur de recherche vous aidera à trouver des ressources sur un sujet précis, pour un degré, un niveau ou une discipline donnée.

<http://www.educasource.education.fr/>

L'observatoire des ressources multimédias en éducation

L'Orme a pour mission d'observer l'usage du multimédia, et plus généralement des technologies de l'information dans le système éducatif. Vous découvrirez sur son site des témoignages d'usages pédagogiques, des dossiers d'information, ...

<http://www.orme-multimedia.org/>

Framasoft

Le site collaboratif Framasoft propose un annuaire classé et commenté de logiciels libres. Pour certains, des tutoriels sont proposés.

<http://www.framasoft.net/>

Economie Droit

INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques propose de nombreuses informations sur l'économie française : les grands indicateurs, la France en fait et en chiffres, ...

http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp

OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économique propose de nombreuses informations sous forme de statistiques, de publications ou de communiqués de presse.

http://www.oecd.org/home/0,2605,fr_2649_201185_1_1_1_1_1,00.html

Marchés extérieurs

Le site institutionnel des marchés extérieurs où vous trouverez de l'actualité, de l'information par pays, par région et par secteur d'activité, de l'information économique et commerciale, un guide de l'export, des publications périodiques,

<http://www.missioneco.org/index.asp>

La banque de France

La banque de France propose de nombreuses informations, statistiques et analyses économiques et financières.

<http://www.banque-france.fr/>

APCE

Le portail de la création d'entreprise de l'Agence pour la création d'entreprises. Vous y trouverez nombres d'informations utiles à un créateur d'entreprise (la démarche à suivre, le choix du statut juridique, les aides, ...), une revue de presse, des dossiers, les nouvelles mesures, ...

<http://www.apce.com/index.php>

Oséo Anvar

Le site de l'Agence française de l'innovation. Vous y trouverez des informations sur les missions d'Oséo Anvar, sur l'actualité de l'innovation, des dossiers sur les projets soutenus, ...

<http://www.anvar.fr/>

Europa

Le site Europa est le portail de l'Union européenne. Il propose de nombreuses informations juridiques et économiques sur l'Union européenne. Vous pourrez y obtenir des informations sur l'activité de l'union européenne secteur par secteur (consommation, justice, transport, ...), sur les institutions et organes européens (parlement européen, banque centrale européenne, ...), trouver de la documentation en ligne ou accéder à des services.

http://europa.eu.int/index_fr.htm

Le site du premier ministre

Le site internet du premier ministre vous permettra d'obtenir des informations sur l'action du gouvernement, domaine par domaine, sur l'actualité, sur les grands chantiers et sur la composition du gouvernement. Vous pourrez vous abonner à quelques lettres d'informations électroniques, dont la lettre du gouvernement.

<http://www.premier-ministre.gouv.fr/>

Légifrance

Le site officiel du droit français. Vous y trouverez les textes du droit français (la constitution, les codes, les autres textes législatifs et réglementaires, les conventions collectives et les bulletins officiels), la jurisprudence (constitutionnelle, administrative et judiciaire), le droit européen (les traités, le journal officiel de l'Union européenne, la transposition des directives et la jurisprudence européenne), le droit international (les traités et la jurisprudence internationale).

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

Service Public

Service public est le portail de l'administration française. Il propose 3 espaces : particuliers, professionnels et citoyens. Les espaces particuliers et professionnels proposent des informations thématiques sur vos droits et démarches, sous forme de fiches. L'espace citoyen informe sur l'actualité politique, économique, sociale et internationale, propose des ressources et des données pour appréhender les grands sujets qui animent le débat public.

<http://www.service-public.fr/>

Droit du net

Droit du net est un site qui vise à informer et sensibiliser le grand public aux droits de l'Internet. L'accès aux informations se fait par profil : internautes, parents, junior, salariés, consommateurs, ... Chaque profil donne accès à des informations spécifiques, organisées sous forme de question réponse.

<http://www.droitdunet.fr/>

Commerce

CRM

Le centre de ressources national d'Economie Gestion en Mercatique Vente.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/crm>

Linéaires

La revue Linéaires propose, sur son site, de l'actualité, des dossiers produits et distribution, des dossiers Merchandising, des reportages magasins, ...

<http://www.lineaires.com/>

Dictionnaire-commercial

Le dictionnaire commercial édité par le Conseil international de la langue française propose un ensemble de définitions, pour le domaine commercial. Très simple d'emploi, il permet de trouver des définitions claires et précises dans un domaine où le vocabulaire n'est pas toujours bien employé, ou simplement où la définition d'un terme n'est pas évidente à trouver.

<http://www.dictionnaire-commercial.com>

Définitions Marketing

Le site Définitions Marketing propose plus de 1000 définitions de marketing, classées par ordre alphabétique. Simple et pratique d'usage.

<http://www.definitions-marketing.com>

ABC Marketing

Le site ABC Marketing propose des articles d'actualité et une encyclopédie en ligne du marketing. La consultation de l'encyclopédie se fait par thème (Email marketing, e-marchandising, fidélisation, ...).

<http://www.abc-netmarketing.com/>

LSA

Le site de la revue LSA vous propose, dans sa rubrique flash, des actualités sous forme de brèves. Si votre établissement dispose d'un abonnement "papier + web", vous pourrez accéder aux archives, aux tableaux de bord, ...

<http://www.lsa.fr/>

Le syndicat national de la publicité télévisé

Le SNPTV propose un tableau de bord de la publicité télévisée, des flashes d'actualité, un top 10 des musiques de pub TV, des études, la réglementation en vigueur, ...

<http://www.snptv.org>

Ipsos

L'institut de sondage Ipsos propose des études, l'accès à une banque de sondages (après inscription gratuite), une FAQ sur le sondage, ...

<http://www.ipsos.fr/>

Les enseignes du commerce associé

La Fédération des Coopératives de Commerçant propose des informations sur le commerce associé, sur les différents groupements et les différentes enseignes (activité, historique, chiffres, ...). La recherche peut se faire par secteur d'activité.

<http://www.les-enseignes-du-commerce-associe.org>

L'observatoire de la franchise

Vous trouverez sur ce site des informations sur les enseignes, des interviews, des études sectorielles, les tendances, des fiches pratiques, des informations sur les franchiseurs, ...

<http://www.observatoiredefracfranchise.fr>

Communication

CRCOM

Le centre de Ressources national d'Economie Gestion en Communication, Organisation et Management.

<http://www.crcom.ac-versailles.fr/>

Super-secrétaire

Un site consacré aux secrétaires et assistant(e)s. Vous pourrez accéder à de nombreuses fiches pratiques et modèles types, après inscription gratuite.

<http://www.super-secetaire.com/fr/>

Comptabilité Gestion

CRCF

Le centre de Ressources national d'Economie Gestion en Comptabilité et Finances.

<http://crcf.ac-grenoble.fr/>

La revue fiduciaire comptable

La revue fiduciaire comptable propose, en accès libre, des brèves sur l'actualité comptable, certains dossiers, les chiffres utiles (taux, seuils, ...), ... Les versions électroniques des revues papiers sont disponibles sur abonnement.

<http://rfcomptable.grouperf.com/>

Le site de l'administration fiscale

Le portail de l'administration fiscale vous donne accès à des informations concernant la fiscalité des particuliers et des entreprises, des statistiques sur la fiscalité nationale ou locale,

...

<http://www.impots.gouv.fr>

Le conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables

Outre une présentation des missions des experts-comptables, vous trouverez sur ce site l'actualité comptable de la semaine et des informations.

<http://www.experts-comptables.org/>

FocusIFRS

Comme son nom l'indique, ce site vise à informer sur les nouvelles normes IFRS. Vous y apprendrez ce que sont les IAS et les IFRS, qui est concerné par les nouvelles normes, qu'est-ce que l'IASB, quelles sont les dernières actualités concernant ces nouvelles normes, ...

<http://www.focusifrs.com/>

Comptanoo

Comptanoo est un site dédié aux très petites entreprises. En accès libre, vous pourrez accéder à l'actualité comptable (sous forme de brèves), à des dossiers (BFR, ...), à une revue de presse, aux chiffres clés, ...

<http://www.comptanoo.com/>

Informatique de Gestion

CERTA

Le centre de Ressources national d'Economie Gestion en Informatique de gestion.

<http://www.reseaucerta.org/>

ITR Manager

Un magazine en ligne pour les professionnels de l'informatique. Il propose des articles d'actualité, classés par thème ou par secteur.

<http://www.itrmanager.com/>

Indexel

Un magazine en ligne pour les professionnels de l'informatique.

<http://www.indexel.net>

ZDnet

Une revue électronique dédiée à l'actualité informatique professionnelle.

<http://www.zdnet.fr/>

VNunet

Un site d'information sur les nouvelles technologies.

<http://www.vnunet.fr/>

Comment ça marche

Une encyclopédie de l'informatique consultable gratuitement en ligne. Une version téléchargeable du site existe, pour une consultation hors ligne. Une référence pour qui veut en savoir plus.

<http://www.commentcamarche.net/>

Management des organisations

CRCOM

Le centre de Ressources national d'Economie Gestion en Communication, Organisation et Management.

<http://www.crcom.ac-versailles.fr/>

Le journal du management

Une revue électronique dédiée au management. Des articles d'actualité, des fiches conseils, des dossiers, ...

<http://management.journaldunet.com/>

L'entreprise

Le site de la revue L'entreprise. Vous y trouverez des articles d'actualité, des dossiers,...

Certaines ressources ne sont accessibles que sur abonnement.

<http://www.lentreprise.com/home/3.html>

S.V.T.

F. Brochery

Pour les enseignants débutants, non titulaires

Un livret d'accueil est proposé par Jean Marc Pérol IPR de l'académie d'Orléans-Tours dans la partie « débiter dans l'enseignement des SVT », ainsi que les critères d'évaluation utilisés lors d'une inspection (fin de page).

<http://www.ac-orleans-tours.fr/svt/infosvt/ipr/pciipr.htm>

Des critères d'évaluation et la grille d'inspection sont aussi proposés sur le site de l'académie de Paris.

<http://svt.scola.ac-paris.fr/ressource/iaipr/repere.php>

Le nouveau programme de 6ème

Applicable à la rentrée 2005. Le programme de sixième rénové, ainsi que les accompagnements du programme sont téléchargeables à partir du site Eduscol.

http://eduscol.education.fr/D0018/SVT_6e_doc_acc.pdf

Un ensemble d'enseignants de l'académie Nancy-Metz ont déjà testés ce nouveau programme et proposent des conseils pour sa mise en œuvre et plusieurs exemples de progressions.

<http://www.ac-orleans-tours.fr/svt/infosvt/prog/pcprog.htm>

<http://svt.scola.ac-paris.fr/consult.php>

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/svt/program/progr6.htm>

D'autres liens sont disponible sur le site Woody's wide web pages rubrique pédagogie

<http://wwwppeda.free.fr/progressions/6/liens-prog2005.htm>

Les sites les plus utiles

La liste suivante est non exhaustive et donne les sites que j'ai le plus fréquemment utilisés en temps que professeur, ou qui m'ont été signalés par le biais de listes de diffusion.

- **Progressions sur les sites académiques. Collège/ Lycée tous niveaux**

L'académie d'Orléans-Tours propose pour tous les niveaux de lycée des diagrammes conceptuels qui permettent de visualiser l'essentiel des notions du programme à faire acquérir. Les rubriques des IPR permettent très facilement de faire sa progression et de bien déterminer les objectifs de formation et d'évaluation.

<http://www.ac-orleans-tours.fr/svt/infosvt/ipr/pciipr.htm>

L'académie de Créteil propose un ensemble d'outils de travail pour concevoir sa progression pour la seconde, première et terminale S : un diagramme conceptuel, un référentiel hiérarchisé et un tableau d'activités par compétences.

http://www.ac-creteil.fr/svt/program/orgalyc/intro_outref.htm

Des diagrammes conceptuels concernant le programme de collège sont aussi disponibles à l'adresse

<http://www.ac-creteil.fr/svt/program/orgacol/acrobat/imprimer.html>

Le site académique de Nancy Metz propose dans la rubrique ressources des progressions et des activités pédagogiques pour tous les niveaux du collège et du lycée.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/svt/svtserve.htm>

Sur le site académique de Paris, vous trouverez pour chaque niveau de collège et de lycée :

- les textes officiels : programmes, accompagnements...
- des documents : exemples de progressions, TP, dossiers,
- des aides pour l'utilisation des TICE
- un ensemble de liens d'autres propositions d'activités
- et les logiciels utilisables.

<http://svt.scola.ac-paris.fr/ressource/outils/college.php>

<http://svt.scola.ac-paris.fr/ressource/outils/lycee.php>

Pense bête

Sur cette page, vous trouverez les liens directs vers les pages SVT des académies.

<http://wwwppeda.free.fr/officiel/academies.htm>

- **Progressions et ressources diverses sur sites non académiques**

Woody's wild web pages

De nombreuses progressions et de nombreux documents : TP, activités, fiches méthodologiques, réalisées par différents professeurs de SVT, sont mis en ligne et téléchargeables sur le site de Benoit Bernard : Woody's wild web pages. Ces documents concernent tous les niveaux, et couvrent la quasi-totalité du programme du collège. Vous pouvez, aussi, à partir de ce site vous inscrire à la liste de diffusion SVT-CAPES, où les échanges entre professeurs sont très enrichissants.

<http://wwwppeda.free.fr/>

Profs SVT

Un regroupement de documents pédagogiques réalisés par différents professeurs est disponible sur ce site.

<http://membres.lycos.fr/profs/>

Technologie

N. Troufflard

Les programmes

Les programmes sont consultables et téléchargeables au format pdf sur le site du CNDP

- Horaires Technologie Collège (extrait) - 41 ko
<http://www.cndp.fr/archivage/valid/15377/15377-9702-12071.pdf>
- Programme et accompagnements Technologie 6e (extrait) - 154 ko
<http://www.cndp.fr/archivage/valid/15377/15377-9706-12069.pdf>
- Programme et accompagnements Technologie 5e-4e (extrait) - 265 ko
<http://www.cndp.fr/archivage/valid/15377/15377-9705-12068.pdf>
- Programme et accompagnements Technologie 3e (extrait) - 347 ko
<http://www.cndp.fr/archivage/valid/15377/15377-9704-12067.pdf>
- Programme Technologie Collège (Ouvrage intégral) - 1 Mo
<http://www.cndp.fr/archivage/valid/15377/15377-9703-12064.pdf>

Nouveaux programmes

- Technologie : introduction générale pour le collège - 5 pages - 46Ko
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2005/3/techno_intro_college.pdf
- Technologie : classe de sixième - 11 pages - 57Ko
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2005/3/techno_sixieme.pdf
- Projet de programme du cycle central - 195,24 ko
http://eduscol.education.fr/D0082/techno_cycle-central_projet.pdf

SEGPA

- Orientations pédagogiques des enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré - 19 ko
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/segpa/Intro.pdf
- Technologie - 108 ko
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/segpa/Techno.pdf

Des ressources pour démarrer la rentrée

Les associations de professeurs de technologie

- Pagestec
<http://www.pagestec.org>
- L'AEAT
<http://www.aeat-edu.org/>
- L'AEET
<http://www.lirest.ens-cachan.fr/aeet.htm>
- L'ASSETEC
<http://www.assetec.net/>

Les listes de diffusion

- Pagestec
<http://listes.cru.fr/wws/info/pagestec>
- La liste de diffusion de l'ASSETEC
<http://fr.groups.yahoo.com/group/assetec/messages>

Les lettres d'information

- Technocollege : L'actualité de la technologie chaque semaine
<http://www.technocollege.net>
- Ressources de Technologie
<http://ressources.techno.free.fr/guppy/index.php>
- Académie de Besançon : Lettre de l'enseignement technologique et professionnel
<http://crdp.ac-besancon.fr/lalettre>

Les sites indispensables de techno

- Un dossier spécial du Café pédagogique
<http://www.cafepedagogique.net/dossiers/best05/techno.php>
- **Les dossiers spéciaux du Café pédagogique**
Programmes de 6eme
<http://www.cafepedagogique.net/disci/techno/64.php>
- La Plasturgie
<http://www.cafepedagogique.net/disci/techno/50.php>
- Découverte des métiers
<http://www.cafepedagogique.net/disci/techno/48.php>
- La robotique
<http://www.cafepedagogique.net/disci/techno/43.php>
- Le recyclage du papier
<http://www.cafepedagogique.net/disci/techno/40.php>
- Spécial IDD
<http://www.cafepedagogique.net/disci/techno/39.php>
- Solidworks
<http://www.cafepedagogique.net/disci/techno/32.php>
- Fusée à eaux
<http://www.cafepedagogique.net/disci/techno/30.php>

Les fournisseurs

- Microlec
<http://www.microlec.fr/>
- Jeulin
<http://www.jeulin.fr/>
- Technologie Services
<http://www.technologieservices.fr>
- Charly Robot
<http://www.charlyrobot.com>
- Villeman
<http://www.velleman.be/>
- Centralmedia
<http://www.centralmedia.fr/home/cyb-pro.html>

Les logiciels

- Technocollege : Plus de 50 freewares et animations flash à télécharger
<http://www.technocollege.net/>
- L'électronique
<http://www.lelectronique.com/ressource/logiciel/>



LE CAFE PEDAGOGIQUE

Toute l'actualité pédagogique sur Internet
www.cafepedagogique.net



Soyez le premier informé de l'actualité de l'éducation. Revue d'actualité pédagogique, le Café pédagogique vous donne la possibilité de recevoir chaque jour "L'Expresso" un court flash d'information ou tous les 15 jours une revue d'actualité.



Préparez vos cours avec Internet : Le Café pédagogique exerce une veille permanente sur Internet et signale tous les 15 jours les meilleurs sites dans votre discipline et votre degré d'enseignement (école, collège, lycée).



Utilisez les nouvelles technologies en classe : Le Café pédagogique fait connaître les réalisations d'enseignants et donne des exemples concrets d'utilisation des TICE en classe.



L'avenir de l'Ecole mérite réflexion : le Café publie chaque mois un dossier qui analyse une problématique scolaire ou qui apporte un soutien concret aux enseignants et aux élèves. Parmi nos derniers dossiers : "Le B2i en 2004", "Rentrée 2004", "Bac Brevet" (500.000 exemplaires diffusés), "Les I.D.D.", "Internet et sécurité" etc. **Ouvert sur le monde**, il rend compte des débats et de l'actualité de l'Ecole en Europe et dans le monde.



Pour les valeurs de L'Ecole : réalisé par un collectif d'enseignants et de chercheurs, Le Café pédagogique milite pour une école innovante et démocratique. En partenariat avec le Cidem, il publie des dossiers pédagogiques citoyens : Droits de l'enfant, Mémoire de la Shoah, Contre le racisme. Il diffuse également des documents pédagogiques liés à l'actualité politique : Le séisme en Asie, La guerre en Irak, Le 11 septembre etc.

Rejoignez les 100.000 abonnés et les 400.000 visiteurs mensuels du Café pédagogique !

SOUTENEZ LE CAFE PEDAGOGIQUE EN ADHERANT A L'ASSOCIATION C.I.I.P. !	ABONNEMENT GRATUIT	
Soutenir le Café pédagogique c'est	<i>A ne remplir que si vous n'êtes pas déjà abonné !</i>	<input type="checkbox"/> Documentation
• Miser sur le développement d'un Internet mutualiste, ni commercial, ni institutionnel		<input type="checkbox"/> Actualités
• Participer à un mouvement pédagogique qui milite pour l'innovation	Adresse électronique :	<input type="checkbox"/> Primaire
• Participer au développement d'un nouveau média		<input type="checkbox"/> Lettres
M		<input type="checkbox"/> Langues
Adresse :	s'abonne aux éditions suivantes	<input type="checkbox"/> Sciences
Mèl :	du Café :	<input type="checkbox"/> Sciences Humaines
<input type="checkbox"/> Adhère à l'association C.I.I.P. Personne physique 20 E	<input type="checkbox"/> Edition intégrale	<input type="checkbox"/> Technologie Tertiaire Arts, professionnel
Personne morale: abonnement annuel toutes éditions 150 E	<input type="checkbox"/> Pédagogie	<input type="checkbox"/> L'Expresso, le flash quotidien
Chèques à l'ordre de association C.I.I.P.		

A retourner à : Association C.I.I.P., 22 Rue Alphan, 75013 Paris

L'Ours

Le Collectif des rédacteurs :

Caroline d'Atabekian, Mohammad Bakri, Gady Bertili, Claude Bordes, Jean-Luc Bouko, Florence Brochery, Françoise Cherbe, Christine Colomer, Claude Covo-Farchi, Bruno Devauchelle, Gustave Dias, Gérald Druart, Marie Fontana-Viola, François Gadeyne, Dominique Galiana, Katrin Goldmann, Stéphane Goze, François Jarraud, Alexis Kauffmann, Gabrielle Lamotte, Fanny Lascroux, Pierre-Marie Lasseron, Philippe Lavergne, Martine Lemoine, Stéphanie Leschiera, Marc Lohez, Didier Missenard, Patrick Poirot, Serge Pouts-Lajus, Patrick Picard, Blandine Raoul-Réa, Christine Reymond, Monique Royer, Franck Sauvage, Hervé Touron, Elisabeth et Norbert Troufflard.

Directeur de publication : François Jarraud

(c) copyright Le Café pédagogique - Association coopérative pour l'information et l'innovation Pédagogique – Septembre 2005
Reproduction interdite - Tous droits réservés.

Abonnement / Désabonnement :

<http://www.cafepedagogique.net/mailling.php>